This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 491709

Digitized by Google

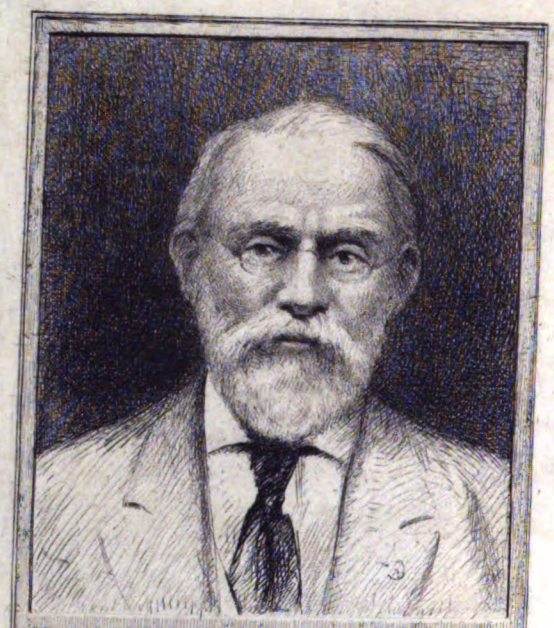

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
162
.E912

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DE LA

SOCIÉTÉ libre D'AGRICULTURE,

SCIENCES,

ARTS ET BELLES-LETTRES

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE,

FAISANT SUITE AU JOURNAL D'AGRICULTURE, DE MÉDECINE ET DES SCIENCES ACCESSOIRES, PUBLIÉ JUSQU'A LA FIN DE 1829, PAR LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS ET DE MÉDECINE CHIRURGIE ET PHARMACIE DE CE DÉPARTEMENT.

N.° I. — Janvier 1830.

ÉVREUX,

ANCELLE FILS, IMPRIMEUR DU ROI.

1830.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES,

ARTS ET BELLES-LETTRES

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE,

FAISANT SUITE AU JOURNAL D'AGRICULTURE, DE MÉDECINE ET DES SCIENCES ACCESSOIRES, PUBLIÉ JUSQU'A LA FIN DE 1829, PAR LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS ET DE MÉDECINE CHIRURGIE ET PHARMACIE DE CE DÉPARTEMENT.

Tome Dernier.

ÉVREUX,

ANCELLE FILS, IMPRIMEUR DU ROI

1830.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES, ARTS ET BELLES LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DE LA

SOCIÉTÉ libre D'AGRICULTURE,

SCIENCES,

ARTS ET BELLES-LETTRES

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE,

FAISANT SUITE AU JOURNAL D'AGRICULTURE, DE MÉDECINE ET DES SCIENCES ACCESSOIRES, PUBLIÉ JUSQU'A LA FIN DE 1829, PAR LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS ET DE MÉDECINE CHIRURGIE ET PHARMACIE DE CE DÉPARTEMENT.

Tome Premier.

ÉVREUX,

ANCELLE FILS, IMPRIMEUR DU ROI

1830.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nyh.
4-21-81
21367
33v.

Séance

PUBLIQUE ANNUELLE

DES

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE,

SCIENCES ET ARTS

ET DE MÉDECINE,

Chirurgie et Pharmacie

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE,

TENUE A ÉVREUX, LE 4 SEPTEMBRE 1829.

Le Vendredi 4 Septembre 1829, à six heures du soir, les Membres des Sociétés d'Agriculture, Sciences et Arts et de Médecine, Chirurgie et Pharmacie du *Département de l'Eure, s'étant réunis en séance générale, à Evreux*, dans la salle de la Bibliothèque, au Jardin Botanique, en présence de Messieurs les membres du Conseil général et d'une assemblée nombreuse et distinguée qu'embellissait l'élite des Dames de la ville, Monsieur le Vicomte R. Delaitre, Préfet du Département, et Monsieur Lemarechal, Président du Conseil général, ont pris place au Bureau, Monsieur le Préfet, Président, a déclaré la séance ouverte, et M. L. H. Delarue, Secrétaire perpétuel, a pris la parole en ces termes :

Digitized by Google

Messieurs ,

« Toujours dirigées par le désir de seconder votre amour du bien public , nos Sociétés se présentent encore devant vous avec la conscience de celui qu'elles ont tâché de faire et la reconnaissance que nous inspire la protection que vous leur accordez. »

» En remplissant le devoir qu'elles m'ont confié , de vous rendre un compte sommaire de leurs travaux , je ne vous parlerai pas des Sections dont Messieurs les Secrétaires ont des Rapports à vous faire ; je ne vous soumettrai que des généralités , et ce qu'ils vous diront confirmera probablement ce que je vous aurai dit. »

» Sans remonter à l'origine de nos institutions, je ne puis pas me dispenser de vous rappeler que notre Agriculture languissait sous le joug accablant de la routine , et que les Arts et les Sciences , dans les entraves d'un funeste isolement , ne faisaient aucun progrès parmi nous , quand vous eûtes la générosité de vous en déclarer les protecteurs et de leur offrir un asile. »

» Alors on a vu se former et s'embellir peu à peu le modeste établissement où vous vous plaisez à réunir tous les élémens d'une sage et solide instruction. »

» Votre noble entreprise, Messieurs, a été couronnée d'un succès flatteur , cet établissement a déjà rendu d'importans services au Département et il lui en rendra de plus importans encore à mesure qu'il sera plus connu et mieux apprécié. »

» Dans une enceinte de peu d'étendue, mais dont la distribution ne laisse à désirer que quelques embellissemens qui seront le fruit de vos libéralités et de nos économies , cet établissement auquel il ne manque à présent que peu de

Digitized by Google

choses pour être complet, offre aux hommes studieux, et le nombre en augmente chaque jour : »

» 1.° Une école de Botanique, composée de plantes qui croissent spontanément dans le département de l'Eure, rangées dans un ordre facile et qui seraient accompagnées de leurs étiquettes, sans la lenteur des ouvriers qui doivent nous les fournir. »

» 2.° Une école d'arbres fruitiers, où M. Beaucantin a déjà formé d'habiles maîtres, et d'où sortent tous les ans des greffes qui multiplient les bonnes espèces dans le département. »

» 3.° Un terrain d'expérience, agrandi cette année, par la prévoyance de M. le Maire d'Evreux, où l'on cultive les plantes nouvelles pour les distribuer, avec des indications sur les moyens de les reproduire et la manière de les employer. »

» 4.° Des bosquets, où vous voyez des échantillons de beaucoup d'espèces d'arbres et d'arbustes d'alignement et d'ornement, plantés en massifs, qui peuvent servir de modèles pour la distribution des jardins à paysages. »

» 5.° Une glacière, dont M. le Maire a ordonné la construction, par bienveillance pour ses administrés, depuis que l'usage de la glace, qui n'est plus un objet de luxe, est devenu un besoin pour toutes les classes de la société. »

» 6.° Des serres, où les amateurs peuvent apprendre à connaître, à soigner, à multiplier les plantes rares des deux hémisphères et à les acclimater dans notre pays. »

» 7.° Des cabinets, où nous déposons, à mesure que nous pouvons nous les procurer, les instrumens nécessaires à l'étude des sciences exactes et positives, des modèles d'ins-

Digitized by Google

trumens à l'usage de l'agriculture et des arts, des échantillons d'histoire naturelle, principalement de notre pays, et où nous avons établi la collection des antiquités et une exposition permanente des produits de l'industrie du département. »

» 8.° Enfin cette Bibliothèque, commencée avec les débris incomplets d'autres bibliothèques que le vandalisme avait pris à tâche de détruire et qui présente déjà une masse imposante de richesses littéraires et scientifiques. »

» On n'y rencontre aucune de ces productions éphémères et scandaleuses que la cupidité de leurs éditeurs procure à l'oisive curiosité des sybarites ; mais le littérateur, le savant, l'artiste, et même l'ouvrier, qui ne possèdent pas les livres nécessaires à leurs études ou à leurs professions, ne sont plus à Evreux comme dans une bourgade, où toutes les ressources manquent : ils peuvent trouver ici de bons modèles et de bons guides. »

» Cette Bibliothèque qui, je l'espère, n'aura pas le sort de celle d'Alexandrie, a contribué à l'amélioration de notre agriculture et au perfectionnement de quelques procédés de nos arts. »

» Vous n'apprendrez pas sans intérêt que parmi les personnes qui la fréquentent, on remarque des jeunes étudians qui viennent y mettre à profit leurs vacances, leurs congés et même quelquefois leurs récréations. »

» Les dons de la munificence royale, les envois des Sociétés correspondantes, les présens des amis de cet Etablissement et les acquisitions que nous faisons chaque année, rendent incessamment nécessaire la construction d'une salle à la suite de celle-ci ; mais si on se déterminait à bâtir, il conviendrait peut-être de commencer les travaux par une serre d'oran-

Digitized by Google

gerie, qui régulariserait la façade de ce bâtiment et qui permettrait à l'administration de remettre à usage de magasin le local incommode où elle est réduite à entasser les orangers, au *péril* de leur vie, pendant la saison rigoureuse ; *et s'il* était possible de répandre dans ce jardin l'eau *dont* il manque, surtout dans les *tems de sécheresse*, au moyen d'un puits artésien, avec lequel nous familiariserions les habitans de la campagne qui en ont également besoin et dont nous leur ferions apprécier l'utilité, vous ajouteriez un immense bienfait à tous ceux dont nous aimons à vous remercier. »

» Nous avons reçu de M. De la Pasture, un exemplaire de *la carte des postes de France, arrangée pour le bureau* d'Evreux ; *de M. le comte de Chambaudoin, les cuivres de la carte du département de l'Eure, du plan de la ville d'Evreux*, de la façade de la Cathédrale et de la salle de spectacle ; de M. Jules de Blosseville, un bel échantillon de tamarin pétrifié et 25 coquilles de l'île de Ceylan ; de M. De Langle, un cigne que nous avons fait empailler ; de *M. le* vicomte R. Delaitre, un oiseau de rivage, nommé le *Butor*, qui a été empaillé avec beaucoup de soin par M. *Charles Gazan ; et de M. de Stabenrath, un échantillon de blé charbonné, trouvé dans les fondations d'une maison de* la rue saint Nicolas, à Evreux, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de saint Sauveur, qui fut incendiée vers la fin du 12.e siècle. »

» Il est inutile, Messieurs, que j'arrête de nouveau votre attention sur les travaux ordinaires de votre Société de Médecine, qui vous sont connus ; mais je dois mentionner aujourd'hui les vaccinations nombreuses que M. Piedelievre a pratiquées avec succès ; des propositions sur diverses parties de l'art de guérir, par M. Lesueur de Fresne ; des

Digitized by Google

observations judicieuses sur l'emploi du tartrate de potasse antimonié, dans les phlegmasies des organes de la respiration, par M. Levratperoteau ; des observations sur le rhumatisme, par M. Desalleurs fils ; une observation remarquable de métro-vaginite aiguë très-intense, par M. Ledos ; une notice sur l'emploi de la racine de grenadier sauvage contre le tœnia, par M. Marinus ; une théorie nouvelle de la maladie scrophuleuse, par M. Sat-Desgallières, qui a rencontré des contradicteurs ; un précis de nosologie et de thérapeutique, par M. Barbier, qu'il suffit de nommer pour en faire l'éloge. »

» Une note sur le cours d'accouchement du département de l'Ain, par M. Pacoud ; en généreux ami de l'humanité, cet estimable médecin, sans autres secours que ceux de son talent et de son zèle, est parvenu à fonder à Bourg une école pratique à l'instar de celle de la Maternité, où les matrones ignorantes sont devenues des sages-femmes instruites et où il fait le plus grand bien. La persévérance et les succès de M. Pacoud ont fixé l'attention des autorités sur son établissement, qu'elles ont élevé au rang d'école départementale et lui ont acquis la reconnaissance et la vénération de ses concitoyens. »

» Une lettre sur les accouchemens avec présentation du bras, par M. Champion. L'auteur de cet opuscule fait preuve de talent et de courage ; il prend avec générosité la défense d'un confrère malheureux que d'autres médecins ont sévèrement désapprouvé. »

» Une note sur le Traité de l'irritation et de la folie, publié par le docteur Broussais ; une Dissertation sur la phthisie et un Traité pratique du croup, par M. Emangard. Ces nouvelles productions ne peuvent que confirmer les

Digitized by Google

droits de l'auteur à la juste célébrité dont il est en possession.

» L'analyse d'un vin sophistiqué, faite par M. Gosselin ; une notice *sur un* ciment contre l'humidité et le salpêtre, *par M. Beudon.* Nous avons vu les bons effets de ce nouvel *hydrofuge.* »

Des réflexions sur les garanties exigées du pharmacien et les droits qui en dérivent, par M. Robinet. Ce mémoire mérite à quelques égards de fixer l'attention du législateur. Nous félicitons M. Robinet de l'avoir fait paraître avant de changer sa manière d'écrire, car il est tout à la fois plaisant et fâcheux *de voir le secrétaire* de la *Société* de chimie *médicale adopter pour correspondre au nom de cette compagnie,* fondée *par des savans du premier ordre,* une orthographe que par jugement du tribunal de la Seine, on peut assimiler à celle des cuisinières, sans qu'il y ait d'offense pour l'auteur. Il est probable que M. Robinet a voulu faire une espièglerie. »

» *Une* notice historique sur Alexis Larrey, par M. Ducase, et l'histoire de la vie et des ouvrages de M. le baron Percy, par M. Laurent. L'*auteur de cette histoire a sagement pensé que le plus bel hommage qu'il pouvait rendre à la mémoire* de son oncle, qui fut un grand chirurgien, serait de le présenter à ses lecteurs tel qu'il avait été, sans se permettre aucun éloge et de laisser aux autres la liberté de l'apprécier. »

» Cette société a perdu parmi ses membres titulaires, M. Buisson, chirurgien à Hliers, qui fut un bon praticien et un honnête homme ; parmi ses associés libres, M. Desteuières, qui a favorisé la vaccine dans l'arrondissement des Andelys ; et parmi ses membres correspondans, le docteur Marquis, professeur de botanique à Rouen, dont les sa-

Digitized by Google

vantes et gracieuses productions ont toujours obtenu vos suffrages ; le docteur Miquel, ancien propriétaire de la Gazette de santé, qu'il rédigeait en homme habile et consciencieux ; et le docteur Louis Valentin, de Nancy, auteur d'un voyage médical en Italie, d'un éloge de Jenner et de plusieurs écrits sur la vaccine et sur la fièvre jaune ; il était chevalier des ordres royaux de St.-Michel et de la Légion d'honneur. »

» Pour commencer l'exposition permanente des produits de l'industrie du Département, dont vous avez approuvé le projet et dont personne ne conteste les avantages, nous avons fait un appel à tous les artistes, fabricans et manufacturiers que nous avons pu connaître. »

» MM. Bigot aîné, Petit-Langevin et Taillandier, fabricans de coutil ; Hersent et Treslin, fabricans de bas ; Marin Lecomte, fabricant de cardes à Evreux ; Martin, filateur à Brosville ; Duthil, filateur, et Martin, fabricant de peignes à Ezy ; Thibouville, fabricant d'instrumens à vent à la Couture ; Duval, maître de forges à Conches, et Fouquet frères, fabricans d'épingles et de cuivreries à Rugles, se sont empressés de nous envoyer des échantillons. »

» L'exemple qu'ils ont donné aura des imitateurs, beaucoup ont pris des engagemens qu'ils réaliseront, et la correspondance que nous avons dû établir à cet effet dans les autres arrondissemens, nous donne l'espérance que bientôt les étrangers qui nous visiteront, pourront examiner ici tous nos produits industriels, les apprécier et contribuer à les accréditer par le témoignage qu'ils en rendront. »

» L'étude des antiquités est un besoin de notre époque, encouragée par le Gouvernement, elle a fait des progrès rapides, surtout depuis la restauration. Cela est tout naturel,

Digitized by Google

Messieurs, la France encombrée de ruines, a dû profiter du repos qui lui était rendu pour les déblayer et refaire son histoire. Notre Département n'est pas en retard sous ce rapport ; toujours à la recherche des antiquités, nos collaborateurs ne laissent échapper aucune occasion de les recueillir. »

» Il y avait sur la place de la Cathédrale d'Evreux un puits qui attirait l'attention des savans, que M. le baron Taylor a dessiné, et que M. Charles Nodier a décrit. Le nouvel alignement donné au propriétaire de ce puits a dû le faire disparaître ; on a veillé à la conservation des pierres qui le composaient, elles devraient être ici, elles y reviendront peut-être, mais quelle que soit leur destination, nous avons l'espérance de voir reconstruire ce puits en un lieu de facile accès pour les érudits. »

» Des fouilles ont été recommencées au Vieil-Evreux, sous la direction de M. de Stabenrath, et elles ont produit des résultats satisfaisans Il vous en sera rendu compte à la fin de la campagne. »

» J'aurais voulu, Messieurs, pouvoir vous parler d'archéologie, sans provoquer un souvenir douloureux ; mais j'ai dû, malgré moi, réveiller de pénibles regrets, puisque depuis long-tems le nom de cette science est inséparable pour nous de celui d'un homme qui nous l'enseigna et qui nous la fit aimer, d'un homme qui ne fut savant que pour faire du bien et qui en a fait beaucoup. »

» M. Rever vivait paisiblement à Conteville, se livrant à l'étude et secourant les pauvres, quand l'estime dont il était entouré le fit successivement administrateur, membre du corps législatif et le mit ensuite à la tête de notre école centrale qu'il dirigea avec un rare talent. »

Digitized by Google

» Il avait beaucoup d'esprit, une imagination vive et une grande sensibilité ; mais il avait aussi beaucoup de raison, un sens droit et un jugement solide ; il était propre à l'étude de toutes les sciences, aucune ne lui était étrangère et il s'était familiarisé avec tous les procédés des arts. »

» L'archéologie, qu'il cultiva plus spécialement, lui doit d'importantes acquisitions. Ses recherches en Bretagne, en Normandie, et surtout dans le département de l'Eure, la profonde érudition et la saine critique qui distinguent ses écrits, ont fixé sur lui l'attention de l'Institut et lui en ont ouvert les portes. »

« Les Académies royales de Caen et de Rouen, la Société Académique de Nantes, et beaucoup d'autres Sociétés savantes tenaient à honneur de le compter au nombre de leurs membres ; il avait pris une part très-active à l'établissement des nôtres, il en a toujours été un des plus zélés collaborateurs, et c'était principalement sous leurs auspices qu'il aimait à publier ses plus intéressantes productions. »

« Je ne vous rappèlerai pas les titres de toutes celles dont il a enrichi vos Bulletins, mais je crois devoir recommander à l'attention des hommes qui voudraient étudier notre Département, son Voyage des Elèves de l'école centrale de l'Eure dans la partie occidentale de ce Département, pendant les vacances de l'an VIII ; ses Recherches sur Uggade, entre Evreux et Rouen, et sur l'antiquité du Pont de-l'Arche ; sa Lettre sur des figurines trouvées aux Baux-S.te-Croix, dans la forêt d'Evreux, et son Mémoire sur les Ruines du Vieil-Evreux, qui fut couronné par l'Académie royale des inscriptions et Belles-lettres, pour ainsi dire quelques jours avant sa mort. »

« Guidé par sa longue expérience, éclairé par une étude

Digitized by Google

approfondie de l'espèce humaine, avec laquelle il s'était si fréquemment trouvé en contact, *et dont il n'avait pas eu toujours à se louer*, M. Rever ne se livrait pas facilement à ses premières impressions; toujours prêt à servir tout le monde, *il était beaucoup* plus circonspect en matière d'estime *et d'amitié*; *mais lorsqu'il pensait* avoir acquis ses preuves, il n'imposait plus de bornes *à sa confiance*, et c'était véritablement alors qu'on pouvait connaître tout ce qu'il valait. »

« M. Rever n'était pas riche et cependant il avait survécu à toute sa famille, mais dans l'administration de sa fortune il n'avait jamais su que donner. Il a légué à la commune de *Conteville tous ses immeubles et son mobilier, à l'exception de quelques réserves pour les pauvres et de l'hommage qu'il vous prie d'agréer, pour les déposer dans votre Muséum*, de sa collection d'archéologie et de tous ses autres objets et livres de sciences et d'arts. »

« Nous regrettons, Messieurs, de ne pas pouvoir exposer à vos regards, dans cette séance, le don que M. Rever vous a fait et qui sera toujours d'un grand prix pour nous, quelle que soit sa valeur, à cause des sentimens honorables qui le lui *ont dicté. Il n'est pas encore à notre disposition.* »

« Né le 8 Janvier 1753, M. Rever est mort le 12 Novembre 1828; le Département perd en lui un de ses meilleurs citoyens, la France un Savant, la Société un homme de bien, et ceux qui avaient été assez heureux pour qu'il fût leur ami ont fait une perte irréparable. »

Ensuite Messieurs Brémontier, Bougarel et Dulong ont fait les Rapports suivans :

Digitized by Google

Rapport sur les travaux de la section d'Agriculture, par M. Brémontier.

Messieurs,

Celui de nos collègues qui remplit les fonctions de Secrétaire de la section d'Agriculture vous ayant annoncé que des circonstances pénibles l'empêcheraient d'assister à la séance solennelle de ce jour, vous m'avez chargé de suppléer à son absence : je n'essaierai pas de vous présenter de nouveaux aperçus sur l'utilité générale de l'Agriculture ni sur son importance pour le département de l'Eure : je me bornerai à rendre compte des travaux de votre section d'Agriculture, depuis la séance publique de l'année 1828.

Vous devez aux rapports bienveillans qui se sont établis entre vous et la société d'Agriculture de Caen l'envoi de plusieurs mémoires intéressans. L'un, de M. Montaigu, sur la culture des melons dans le département du Calvados et particulièrement à Honfleur et aux environs de Lisieux ; et deux autres, de M. Lair, sur l'utilité de la culture de la pomme de terre et sur les troupeaux mérinos de M. le comte de Polignac.

La société royale et centrale d'Agriculture vous a adressé des Programmes pour un Manuel de constructions rustiques, une machine à égrenner le trèfle et une machine à bras propre à battre et à vanner le blé : on doit espérer de bons résultats de la publicité donnée à ces Programmes.

La même société savante vous a soumis diverses questions sur la culture des pommes de terre et le rouissage du chanvre et du lin ; votre section d'Agriculture s'est empressée d'y répondre à l'aide des documens qu'elle possédait sur cette matière.

Digitized by Google

M. Vannier, *propriétaire dans le département du Calvados*, vous a fait remettre par un de nos collègues un mémoire sur l'avantage du séjour des propriétaires dans leurs terres: ce mémoire lu avec *intérêt* a été l'objet d'un rapport particulier.

La société centrale d'Agriculture de Nancy vous a adressé un Rapport qui lui a été fait par M. Lorentz, l'un de ses membres, sur la nécessité d'interdire la petite chasse, c'est à-dire celle des oiseaux de passage. Il paraît que la guerre d'extermination que font les habitans du département de la Meurthe aux oiseaux qui traversent leur pays à des époques périodiques, a favorisé la multiplication des insectes de tout genre au point de compromettre gravement les fruits des vergers et la verdure des forêts. Ce résultat est facile à concevoir; mais les oiseaux de passage dans nos contrées ne sont pas assez nombreux ni assez recherchés pour faire l'objet de spéculations de la part des habitans: et vous avez pensé que les mesures prohibitives qu'il a pu être utile d'adopter dans le département de la Meurthe seraient à peu près sans objet dans celui de l'Eure.

M. Prévôt fils, pépiniériste à Rouen; vous a fait part d'observations sur *plusieurs points de physiologie végétale*, ainsi que sur l'éducation et la culture des arbres fruitiers pyramidaux: ces observations auxquelles était joint un catalogue descriptif du genre *rosier*, ont été déposées à la Bibliothèque, après avoir fait l'objet d'un Rapport rédigé par un de nos collègues.

M. Vannier, dont il a déjà été question tout à l'heure, vous a adressé des réflexions sur les Fêtes établies par l'Eglise pendant les cinq premiers siècles, sur leur accroissement dans les siècles postérieurs et sur l'utilité qu'il y

Digitized by Google

aurait à ne pas tolérer d'autres jours de repos que ceux qui sont réglés par le dernier concordat. M. Vanier, mu sans doute par de louables motifs, avait indiqué comme justes des mesures qui auraient été plus que sévères relativement aux Fêtes connues sous le nom de Fêtes de dévotion. Son mémoire, rempli de considérations graves et importantes, a été l'objet d'un Rapport dans lequel un de nos collègues, avec la force de raisonnement et l'élégance de style qui caractérisent toutes ses productions, a relevé les erreurs échappées à M. Vanier. La Société en donnant son approbation à ce Rapport a prouvé que si elle se plaît généralement à donner des éloges aux ouvrages qu'on veut bien lui adresser, elle sait aussi combattre les doctrines qui pourraient fausser l'opinion publique.

La société royale et centrale d'Agriculture vous a transmis une instruction sur la manière de cultiver la pomme de terre par le semis de ses graines. Pour donner une idée des importans résultats qu'il est permis d'espérer de ce mode de reproduction, il me suffira de dire qu'avec une livre de graine de pomme de terre on peut ensemencer plusieurs dixaines d'arpens.

La société Nantaise d'Horticulture vous a adressé son programme : l'établissement de sociétés spéciales d'Horticulture aura pour résultat nécessaire de mettre en commun toutes les découvertes faites dans cette partie si intéressante de l'agriculture et d'en faciliter les progrès.

Une maladie connue sous le nom de *pourriture des moutons* a fait périr une grande quantité de bêtes à laine dans le courant de l'hiver dernier On porte à trente mille le nombre des moutons morts de cette maladie dans les environs de Verneuil. Un de nos collègues qui, par la nature de ses

Digitized by Google

occupations et de ses connaissances, a été à portée de faire beaucoup d'observations sur ce fléau, a remis à la Société une notice indiquant les précautions à prendre pour prévenir le renouvellement de cette maladie chez les bêtes à laine ou en diminuer les fâcheux effets : cette notice sera imprimée dans le prochain numéro du Journal de la société.

Vous avez reçu de la société royale et centrale d'Agriculture une instruction concernant la propagation, la culture en grand et la conservation des pommes de terre, ainsi que l'emploi de leurs produits considérés comme alimentaires et comme pouvant être utilement appliqués à l'économie rurale, domestique et industrielle. Cette instruction peut être considérée comme un traité complet sur la matière. On y trouvera les règles à suivre et les moyens à employer pour assurer la réussite d'un genre de culture qui a rendu tout récemment encore de si importans services à la classe ouvrière.

Une pomme de terre ayant plus d'un pied de diamètre moyen a été remise à la société par M. Potet, qui la tenait lui-même d'un habitant de Fontaine-sous-Jouy : elle a été plantée dans le jardin d'expérience et les sujets qui en sont provenus sont d'un volume beaucoup moindre. D'où il résulte que le tubercule soumis à votre examen avait dû son développement à quelques causes accidentelles de localité, mais qu'il appartient aux espèces ordinaires.

Un de nos collègues a appelé votre attention sur des ognons d'Espagne, d'origine Egyptienne, et qui ont un volume considérable : ces ognons seront cultivés pour essai dans le jardin d'expérience.

Les ouvrages qui vous ont été adressés au sujet des laines, portent les titres suivans :

Digitized by Google

Exposition des principes qui doivent diriger les propriétaires de troupeaux dans le choix des béliers, par l'association rurale de naz ;

Opérations du lavoir à façons, de Choisy, en 1828 ;

Mémoires sur la vente des laines, publiés par la société d'Agriculture du département d'Eure-et-Loir ;

Rapport fait au Conseil royal d'Agriculture dans sa séance du 6 Février 1829 par M. le comte de Polignac.

Les faits consignés dans ces divers ouvrages tendent à prouver que malheureusement il en est à peu près partout comme dans le département de l'Eure, où l'abaissement progressif du prix des laines, et surtout des laines fines, porte un préjudice considérable aux propriétaires de troupeaux et menace de discréditer une branche d'industrie qui a reçu dans ces derniers tems de si heureuses améliorations.

M. Colombel, cultivateur à Claville, vous a fait remettre une note intéressante sur son système d'assolemens qui ne comporte pas de jachères et donne quatre récoltes principales, savoir : le blé, l'avoine, les fourrages et les racines. Si, comme il y a lieu de l'espérer, les résultats de la méthode adoptée par M. Colombel sont avantageux, ils seront mentionnés dans le Journal de la société.

M. de Barrey, membre du Conseil général du département de l'Eure, a bien voulu vous tenir au courant des expériences qu'il a faites depuis votre dernière séance publique sur un bélier et cinq brebis de la belle race anglaise de Diskley ou New-Leicester. Ces animaux sont maintenant en très-bon état quoiqu'ils aient partagé le régime et la nourriture d'un troupeau de mérinos. Il n'a point été possible à M de Barrey d'élever des agneaux de pure race ; mais il

Digitized by Google

on a obtenu quatorze du croisement du bélier anglais avec des brebis mérinos. Les échantillons mis sous vos yeux vous feront reconnaître que dès le premier croisement, la laine des agneaux anglo-mérinos se rapproche beaucoup de celle du bélier de la belle race de Diskley.

M. de Barrey espère les meilleurs résultats du croisement de son bélier anglais avec des brebis normandes de la plus forte race.

Le même propriétaire vous a fait remettre des échantillons de pins maritimes qui ont été semés dans des bruyères de la commune de St.-Denis-d'Augeron ; ces semis ont parfaitement réussi et occupent maintenant une surface de onze *hectares*.

M. *De la Pasture*, que de hautes fonctions administratives empêchent d'appartenir à la société autrement que comme membre honoraire, vous a donné plusieurs marques de souvenir ; il a appelé l'attention la plus sérieuse de la société sur l'invasion progressive du puceron lanigère dans le Département, et la section d'Agriculture répondra à cet appel. Il a aussi adressé à la société quelques échantillons d'un nouveau légume sain et agréable au goût nommé *moelle végétale*. Ce légume sera cultivé l'année prochaine, par forme d'essai, dans le jardin d'expérience.

Plusieurs ouvrages périodiques relatifs à l'Agriculture vous ont été adressés depuis un an. MM. les membres de la section dont je suis l'organe les ont examinés, et le classement en a été fait ensuite à la Bibliothèque.

La section d'Agriculture me charge d'exprimer ses regrets de la perte qu'elle a faite cette année de M. le comte de St.-Albin, membre non résidant, et de M. Delacroix de Cocherel, membre correspondant.

Digitized by Google

Telle est, Messieurs, l'analyse, bien imparfaite sans doute, que j'avais à vous présenter au nom de la section d'Agriculture. Je n'abuserai pas plus long-tems de votre indulgence : je n'oublie pas que plusieurs des personnes qui ont bien voulu m'accorder leur attention sont appelés par le Prince à la discussion des plus chers intérêts du Département, et je me reprocherais de les détourner plus long-tems de fonctions remplies de manière à prouver, que ceux qui en sont investis, veulent ne rester étrangers à rien de ce qui peut contribuer au bonheur et à la prospérité de leurs concitoyens.

Rapport sur les travaux de la section des Sciences, par M. Bougarel.

Messieurs,

Si je n'étais encouragé par votre bienveillante indulgence, depuis long-tems j'aurais reculé devant les difficultés que j'éprouve pour donner de l'intérêt aux travaux dont j'ai à vous rendre compte ; je réclame donc encore aujourd'hui cette indulgence.

Nous devons à M. Bordeaux, juge à Bernay, une notice fort intéressante sur les bourgs de Lyre. Les recherches historiques auxquelles l'auteur s'est livré, seraient d'un grand avantage pour ceux qui voudraient faire une statistique du pays, puisqu'elles offriraient des matériaux précieux.

A notre collègue, M. Lévesque, régent de mathématiques au collége d'Evreux, un ouvrage qui a pour titre : Leçons élémentaires d'Arithmétique. Ce livre remplit très-bien les vues de son auteur et sera d'une véritable utilité aux élèves

M. Lavallée, directeur de l'école centrale des Arts et

Digitized by Google

Manufactures, en nous envoyant le Prospectus de cet établissement, nous apprend qu'un nombre considérable de demi-bourses ont été créées, afin de faciliter l'admission de jeunes gens appartenant à des familles peu aisées ; et qu'il met une de ces demi-bourses à la disposition de la société. *Notre collègue*, M. Brémontier, a fait sur ce sujet le rapport le plus favorable à cet établissement, qui pourra former des sujets précieux pour notre Département, où l'industrie peut égaler en revenus nos immenses productions territoriales : conformément aux conclusions de ce Rapport, M. le Préfet a été invité à faire insérer dans le Recueil des Actes administratifs du Département, cette lettre et le Prospectus.

M. le baron de Westreenen de Tiellandt, membre de la société, nous a adressé le résultat des recherches sur l'ancien forum Hadriani et ses vestiges, près la Haye (Hollande), dont la fondation est attribuée à Adrien, successeur de Trajan, et qui fut incendié et détruit au neuvième siècle, lors de l'invasion des Normands. Espérons avec M. de Stabenrath, notre collègue, qui a été chargé de faire le Rapport sur cet ouvrage, que M. le baron Westreen continuera de nous communiquer les découvertes qu'il pourrait faire.

MM. Flachat frères, ont adressé le Programme de la compagnie des sondages et de la fabrication des sondes servant à confectionner les puits dits Artésiens. L'un de nos collègues, chargé de son examen, tout en reconnaissant l'importance et l'utilité d'un pareil établissement, a remarqué que les prix sont trop élevés et qu'ils induiraient les propriétaires dans des dépenses telles qu'un trou de cent pieds coûterait 600 fr. et 1,300 fr. s'il avait le double de profondeur.

M. Mordret, ingénieur des Ponts et Chaussées à Gisors,

Digitized by Google

nous a remis une excellente notice sur les puits Artésiens. D'après les expériences de notre collègue, la roche calcaire se rencontre à vingt-cinq pieds des terres végétales et argileuses, et l'on est obligé de creuser encore de la même profondeur dans la roche, pour atteindre la couche aquifère.

Nous devons à l'obligeance du chef d'un établissement considérable pour le blanchîment des toiles à Gisors, une note précieuse sur le même sujet. M. Auguste Davillier, en 1823, a fait percer par le sieur Beurrier fils et son aide, d'Abbeville, huit puits, à quatre mètres de distance les uns des autres, en contre-bas du fond du bassin, à des profondeurs de dix mètres L'eau se tient toujours à trois mètres au-dessus du fond du bassin, et le jeu de quatre pompes ne la fait baisser que d'un mètre.

Le produit de ces puits est de 9,000 hectolitres par vingt-quatre heures.

Un autre puits percé à vingt mètres, dans la craie, n'a pas donné plus d'eau que les autres.

La température de ces puits, pendant toute l'année, est de 10 à 11 degrés au thermomètre centigrade.

Les dépenses du premier sondage, transport des outils, frais de voyages et de séjour, se sont élevées pour les huit puits à 860 fr.

Ainsi l'opinion de notre collègue, sur l'exagération des prix portés au Programme de MM. Flachat, se trouve suffisamment justifiée par l'intéressante communication de M. Davillier.

La possibilité d'établir ces puits, même dans les positions les plus élevées, n'est donc plus douteuse. Nous pensons, par ces recherches, avoir fait quelque chose

Digitized by Google

d'utile pour nos concitoyens, habitant plusieurs communes considérables du Département, et qui sont privés d'eau, comme le Neubourg, Harcourt, St.-André, etc.

M. Lair, *secrétaire* perpétuel de la société d'Agriculture et de Commerce de Caen, et notre correspondant, a l'attention de nous faire passer souvent des Mémoires sur différens sujets et qui tous ont le mérite d'un intérêt soutenu. Un des derniers reçus, traite des voyages du capitaine d'Urville, de ce jeune marin, possédant déjà de vastes connaissances en histoire naturelle, qui a enrichi le Muséum de Paris, d'un grand nombre de sujets qui manquaient soit dans la botanique, soit dans l'entomologie, et qui maintenant, sur l'Astrolabe, recherche les lieux où la Pérouse a terminé sa brillante carrière.

M. Monvoisin, de Quincarnon, nous a présenté un mécanisme au moyen duquel des chevaux placés dans un bateau, le feraient marcher d'une manière plus directe que les chevaux de hâlage. Ce projet a paru d'une exécution impossible à ceux de nos collègues chargés d'examiner cette machine.

M. Fourcy a envoyé une histoire de l'école Polytechnique ; Bibliothécaire de cette école, personne n'était dans de meilleures conditions que M Fourey, pour faire connaître ce célèbre établissement, qui a donné à la France tant d'hommes distingués dans différens emplois civils et militaires.

M. Hurtrelle, notre collègue, a donné le Tableau cadastral du canton de Brionne ; son départ nous fait perdre l'espoir que nous avions conçu l'année dernière, de voir M. Hurtrelle continuer ses travaux intéressans, qui devaient servir un jour, comme d'autres ouvrages dont nous avons déjà parlé, à la statistique du Département. Les regrets

Digitized by Google

de la société l'accompagneront dans la nouvelle résidence où le Gouvernement vient de l'appeler.

M. Adrien Balbi, à qui la société doit déjà quelques travaux d'un haut intérêt, lui a envoyé une carte de l'empire russe, comparé aux principaux États du monde. Cette œuvre, qui ne le cède en rien à ce que nous connaissons de son auteur, en raison des circonstances présentes, la feront sans doute rechercher avec empressement.

M. Lautour, vétérinaire à Laigle, membre correspondant, a communiqué à la société des observations sur la gastro-entérite de l'espèce bovine, sur l'œdème symptomatique qu'il a remarqué sur plusieurs chevaux ; sur l'extraction d'une tumeur osseuse située dans les fosses nasales d'un cheval, et sur la maladie des chiens. Ces différentes observations ayant été imprimées dans les cahiers de cette année, je me bornerai à remercier M. Lautour, au nom de la société, et à l'engager de nous faire part du résultat de sa pratique qui ne peut être qu'heureuse.

M. Odolant-Desnos a fait remettre un volume de l'Encyclopédie portative, dont il est l'auteur, et qui a pour objet l'industrie et le commerce ; cet ouvrage est divisé en deux parties, la première traite des progrès successifs de l'industrie et du commerce, la deuxième de l'aspect commercial de quelques peuples à diverses époques. Ce petit livre contient beaucoup de choses qui peuvent être utiles à l'homme public, comme à l'industriel et au commerçant ; ce que je prouve en citant ce passage, où se trouve la récapitulation des importations et exportations faites en France en 1827 : Les premières, faites par 7,789 navires jaugeant 828,635 tonneaux, dont 3,350 navires français, se composent 276,380,157 fr. de matières premières à ouvrer, comme

Digitized by Google

coton, soie, laines, teintures, bois, chanvre, sucre brut, marbre et métaux ; 99,593,935 fr. de produits naturels pour la consommation, comme: café, sucre, épiceries, vins et fruits ; 38,162,899 fr. d'objets fabriqués, comme : toiles de lin, de chanvre ou de soieries d'Europe, donnant un total de 414,137,001 fr.

Les exportations, dans la même année 1827, faites par 8,843 navires jaugeant 786,212 tonneaux, dont 3,529 navires français, s'élèvent à 158,197,142 fr. de matières premières brutes ou produits naturels sortis : 348,626,596 fr. d'objets manufacturés, donnant un total de 506,825,737 fr.

Ainsi, il a été introduit dans le royaume, des marchandises pour la valeur de 414,137,001 fr. il en est sorti pour celle de 506,825,737 fr. ; différence en faveur de l'exportation : 92,688,736 fr.

MM. Troussel, Carville, Brémontier, de Stabenrath, Lefrançois et Bougarel, ont fait les Rapports sur les Recueils périodiques et autres ouvrages que la section a reçus dans l'année.

Nous avons à regretter M. de Maurey, membre correspondant, propriétaire à Incarville, homme de bien, bon citoyen, savant modeste ; sa mort a plongé dans la douleur sa famille et ses nombreux amis.

Ma tâche est achevée, Messieurs ; mais je sens bien qu'elle n'est pas remplie : il aurait fallu d'abord y consacrer plus de tems, ce que je n'ai pu faire ; et le talent que je n'ai pas, pour faire ressortir toute l'importance des travaux dont j'avais à vous rendre compte.

Digitized by Google

Rapport sur les travaux de la section de Littérature, par M. Dulong.

Messieurs,

Vous avez déjà pu vous convaincre par les Rapports que vous venez d'entendre, que depuis notre dernière séance publique, les sections de Médecine et d'Agriculture et celle des Sciences ont continué avec zèle et non sans succès le cours de leurs utiles travaux. C'est maintenant à moi que, d'après nos usages, est confiée la mission de vous entretenir des œuvres de la section de Littérature. Moins que tout autre cependant, vous me trouverez digne de cet honneur, puisque depuis long-tems les graves discussions de Thémis m'ont forcé de renoncer au doux culte des Muses Mais si, à mon grand regret, je n'ai pu unir mes efforts à ceux de mes collègues, je ne m'en estimerai pas moins heureux si l'exposé que je suis chargé de vous présenter vous prouve que leurs travaux sont toujours dignes de tout votre intérêt.

En effet, une généreuse émulation s'est établie entre les membres de la section de Littérature ; tous se sont empressés à l'envi d'enrichir la société des produits de leur Muse. Je me bornerai toutefois à vous indiquer en peu de mots les titres de chacun de nos collègues à vos suffrages, convaincu que je suis qu'il vous sera beaucoup plus agréable d'entendre quelques-unes des compositions que nous avons jugées les plus dignes de vos applaudissemens, que de voir passer sous vos yeux une analyse pâle et décolorée, à laquelle un pinceau plus habile pourrait seul prêter quelque charme.

Commençons d'abord par ces travaux qui, pour être

Digitized by Google

moins brillans, n'en ont pas une moindre utilité, et n'en sont par conséquent pas moins dignes de votre intérêt, je veux parler des Rapports sur les divers ouvrages que reçoit la société.

MM. *Delhomme*, Laporte et d'Avannes se sont chargés de nous donner l'analyse des savantes leçons de MM. Cousin, Villemain et Guizot. M. d'Avannes, dont le travail est plus avancé que celui de ses collègues, a lu à la société un article fort intéressant sur le cours d'histoire de M. Guizot.

Nous lui devons également un Rapport où le mérite du style s'unit à la sagesse des pensées, sur un Opuscule de M. Vannier, intitulé : *Recherches sur les Fêtes établies par l'Eglise.*

M. Delhomme a fait, sur *la Hiérodie*, un Rapport où il a apprécié, avec le talent qui l'a recommandé mainte et mainte fois à vos suffrages, ce recueil de Poésies chrétiennes.

M. d'Avannes, dont je viens de vous citer le nom, ne s'est pas borné à analyser les ouvrages des autres, il a enrichi notre Bulletin de compositions nouvelles, qui ne peuvent qu'ajouter à l'opinion avantageuse qu'avaient fait naître ses premières productions.

Nous mettrons au premier rang son Discours de réception en qualité de membre résidant ; nous signalerons également à vos suffrages son Epître en prose et en vers à Madame de ***, à l'occasion du jour de l'an 1815, et une fable traduite de l'anglais, intitulée *le Paon, le Dindon et l'oie*. La première de ces deux pièces est écrite avec cette légèreté et cette gracieuse facilité que réclame ce genre de composition ; la deuxième, dont la versification est à la fois élégante et pure, me paraît devoir lutter sans désavan-

Digitized by Google

tage avec le modèle, ainsi que vous pourrez vous en convaincre vous-mêmes dans quelques instans.

On lira également avec plaisir les stances sur l'Eau, du même auteur.

M. de Stabenrath s'est, ainsi que M. d'Avannes, acquis de nouveaux droits à la reconnaissance de la société : il a entrepris, à la prière de quelques-uns de ses collègues, la traduction d'un ouvrage écrit en latin, sous le règne de Louis XIII, intitulé *Gyges Gallus*, et dans lequel l'auteur, sous un voile allégorique assez transparent, présente l'histoire et souvent la critique assez amère des événemens contemporains.

Notre collègue a en outre composé, sous le titre d'Henri d'Andelys, une nouvelle qui doit surtout exciter l'intérêt des habitans d'Evreux. Notre collègue, en effet, a pris la ville d'Evreux pour lieu principal de la scène, et pour époque, celle où par la plus infâme trahison, le prince Jean, depuis si connu sous le nom de Jean-sans-Terre, fit massacrer dans un banquet les trois cents français restés maîtres du château après la prise de la ville.

Nous devons vous recommander aussi la traduction en vers d'une ballade allemande, intitulée *Lénore*. Cette traduction, dont je ne puis apprécier la fidélité, puisque je ne possède pas même les premières notions de la langue allemande, est versifiée avec cette élégante facilité qui caractérise le talent de notre collègue.

Nous devons aussi à M. de Stabenrath une épisode ingénieuse sur le magnétisme, sous le titre de : *Un chapitre des Mémoires de Frank Pierre Point.*

Aux travaux des membres de la section de Littérature, nous devons ajouter les productions non moins intéressantes de ses correspondans.

Digitized by Google

La société a reçu de Madame Céleste Vien, *deux nouvelles pièces de vers*, que vous aurez sans doute lues avec plaisir dans le Bulletin de la société, sous le *titre* : *le Poète* et *le Courtisan*.

De M. Isidore Massé, deux extraits d'un ouvrage inédit intitulé *la Vendée Poétique et Pittoresque*. Le premier, sous le titre : *Une Nôce dans la Vendée*, offre un sujet de rapprochemens fort piquans avec un article sur les mœurs de la Bretagne, inséré dans un des derniers numéros de la Revue de Paris ; le second, dont un de nos collègues va vous donner lecture, renferme dans un cadre qui nous paraît rempli d'intérêt, des notions jusqu'ici peu connues sur les *Coliberts*, *petite peuplade de pêcheurs, encore aujourd'hui totalement nomade, qui naît, vit et meurt dans ses bateaux, sur l'Océan, près des côtes de cette partie du* département de la Vendée qu'on appèle le Marais.

Nous devons à M. Arsène Lanoë une fable *l'Arbuste et le Chêne*, et un Discours de réception en qualité de membre correspondant, discours de réception dans lequel on reconnaît le talent de l'auteur du mémoire couronné dans la séance publique de 1828.

A M. Petit, de jolis vers sous le titre : *Réveries à Jenny*.

A M. de Marrand, une composition fort remarquable sur les legs et fondations de M. de Monthyon.

A M Auguste Lemaire, une pièce de vers *sur l'affranchissement des Grecs* ; cette pièce a obtenu le prix de Poésie décerné par l'Académie française dans la séance du 25 Août 1829.

A un anonyme, une élégie, intitulée l'*Ange et l'Enfant*, qu'on attribue généralement à un artisan. Malgré les antécédens que fournissent à l'appui d'une semblable opinion *les Chevilles de M.r Adam*, et la tragédie du *Siége de Palmyre*

Digitized by Google

qui, comme chacun sait, était l'œuvre d'un cordonnier, nous avons peine à croire que ce petit chef-d'œuvre, où la plus exquise délicatesse et la sensibilité la plus vraie et la plus touchante sont embellies de tous les charmes de la poésie la plus gracieuse et la plus fraîche, soit le début d'un homme illettré.

Enfin on nous a communiqué plusieurs pièces de vers de M. Edmond de Payen. Deux de ces productions, *un fragment de la traduction de la première Eclogue de Virgile* et *le Parricide* ont été publiées dans le dernier N.° de notre Bulletin. Ces charmantes compositions qui attestent un talent véritable pour la poésie, ont porté la société à décerner le titre de correspondant à ce jeune Littérateur. Une nouvelle production de M. de Payen, dont vous allez entendre la lecture dans cette séance, vous donnera l'occasion de juger si cette décision ne doit pas être sanctionnée par votre suffrage.

Après vous avoir ainsi indiqué les titres de nos collègues à la bienveillance des amis des Lettres, il ne nous reste qu'à regretter que M. Edmond de Payen ou quelques-uns des auteurs qui ont embelli nos séances de leurs brillantes compositions, n'aient pas traité le sujet que nous avions mis en concours, nous ne nous verrions pas réduits à proclamer que parmi les diverses pièces qui nous ont été adressées *sur le désastre de Salins*, aucune n'a paru à la société digne du prix que nous devions décerner dans cette séance. »

Après le rapport du Secrétaire de la section de Littérature, M. Dutong a lu une élégie de M. Edmond de Payen intitulée *l'Orphelin*, et M. d'Avannes a lu un fragment de *la Vendée Poétique*, ouvrage inédit de M. Isidore Massé. La séance a été terminée par la lecture d'une fable de M. d'Avannes, intitulée *le Paon*, *le Dindon et l'Oie.*

Digitized by Google

Liste de Messieurs les Membres des Sociétés d'Agriculture, Sciences et Arts, et de Médecine, Chirurgie et Pharmacie du départem.t de l'Eure.

Président perpétuel,

M. le vicomte Raymond *Delaitre*, Officier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, Gentilhomme honoraire de la Chambre du Roi, Maître des Requêtes, Préfet du département de l'Eure, à Evreux.

Président honoraire,

Mg.r *De Salmon du Châtellier*, Evêque d'Evreux, Comte et Pair de France, à Evreux.

Secrétaire perpétuel,

M. L.-H. *Delarue*, à Evreux.

Membres honoraires des deux Sociétés.

Messieurs,

Le chevalier Masson-de-St. Amand, ancien Préfet du département de l'Eure, fondateur de la société de médecine, à Paris.

Le comte de Chambaudoin, ancien Préfet du département de l'Eure, fondateur de la société d'Agriculture, à Paris.

Le comte Maxime de Choiseul-d'Aillecourt, ancien Préfet du département de l'Eure, à Paris.

Le marquis de Gasville, ancien Préfet du département de l'Eure, à Auxerre.

Le comte de Goyon, ancien Préfet du département de l'Eure, à Melun.

Digitized by Google

Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Membres honoraires,

Messieurs,

le marquis de Barbé-Marbois, Pair de France, premier Président de la Cour des Comptes, à Paris.

le chevalier Dupont, ancien Président à la Cour royale de Rouen, membre de la Chambre des Députés, à Rouge-Perriers (Eure).

Cahouet, Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, à Paris.

De Lescaille, ancien Ingénieur en chef du département de l'Eure, à St.-Germain-en-Laye.

le comte Charles de Polignac, maréchal-de-camp, à Paris.

le marquis de Clermont-Tonnerre, Pair de France, à Glisolles (Eure).

le duc d'Escars, Pair de France, à Paris.

le baron de Stassart, à Bruxelles.

Casimir de la Vigne, membre de l'Académie française, à Paris.

C. De la Pasture, Administrateur des Postes, à Paris.

le baron de Goëthe, ministre d'état de Saxe-Weimar.

S. A. S. le prince régnant de Salm-Salm.

l'Abbé Painchon, doyen du chapitre et premier vicaire général du diocèse d'Evreux.

Digitized by Google

Membres résidans.

Messieurs ,

Le Président *perpétuel* ;

Le *Secrétaire* perpétuel.

Beaucantin , directeur du Jardin botanique.

Bougarel , D.-M. , *secrétaire de la section des sciences.*

Brémontier , ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Buzot , ancien fabricant de coutils.

Carville , artiste vétérinaire.

Coget , officier forestier.

d'Avannes , *vice-président du tribunal civil.*

De Langle , maire d'Evreux.

Delhomme , principal du Collége , Président de la section de Littérature.

De Stabenrath , Procureur du Roi.

Dulong , avocat , Secrétaire de la section de Littérature.

Gazan , Charles , membre de la Chambre *des Députés* ; *Président de la section des Sciences.*

Lacour , maître de poste.

Laporte , professeur de seconde au Collége.

Lefebure , receveur municipal.

L'hopital , propriétaire , Secrétaire de la section d'Agriculture.

Renard , propriétaire.

Troussel (l'abbé) , Président de la section d'Agriculture.

Digitized by Google

Membres non résidans.

Messieurs,

Auvray, propriétaire à saint-Jean-de-la-Léqueraye.
Auzoux, cultivateur à la Madeleine d'Evreux.
Baudard, curé à Conches.
Bessin, littérateur à Damville.
Beuzelin-Verneuil, avocat à Gisors.
De Barrey, propriétaire à saint-Denis-d'Augeron.
De Bertengle, propriétaire à Lorleau.
De Boisdennemets (le comte), à Cahaignes.
De Boisjolin, sous-préfet à Louviers.
De Boury (le chevalier), aux Andelys.
Delahaye, sous-préfet à Bernay.
Delamarche de Manneville (le ch.r), à Manneville-la-Raoult.
De Martainville (le vicomte), à Martainville-du-Cormier.
De Reynal, ancien médecin des armées, à Evreux.
Deried-Ossone, propriétaire à Pont-Audemer.
De S.te-Marie (le marquis), sous-préfet à Pont-Audemer.
De Semerville (le comte), à Miserey.
Desormeaux, avocat à Pont-Audemer.
Dévé, propriétaire à Dangu.
Du Meilet, ancien maire d'Evreux.
Duval, maître de forges à Condé.
Féron, curé de la Cathédrale à Evreux.
Foubert, propriétaire à Cahaignes.
Gattier, propriétaire à Bernay.
Gazan, H., sous-préfet aux Andelys.
Horeau, propriétaire à Evreux.
Lefebvre-de-Vatimesnil, à Vatimesnil.
Leprieur, docteur en médecine à Pont-Audemer.
Mazurier, propriétaire à Semerville.

Digitized by Google

Messieurs ;

Mordret, ingénieur à Gisors.
Peley, littérateur au Troncq.
Piéton, littérateur à Bérengeville-la-Rivière.
Rebut, docteur en médecine aux Andelys.
Reybrisse, curé à Vernon.
Sebin, curé à Lieurey.
Seugé, curé à Gisors.

Membres correspondans.

Messieurs,

Aignan, professeur de l'Université.
Anfry, artiste vétérinaire à Pont-Audemer.
Aubert-du-Petit-Thouars, membre de l'Institut à Paris.
Auzoux, docteur en médecine à Paris.
Bailly-de Merlieu, à Paris.
Balby, Adrien, de Venise, à Paris.
Barbey, horloger à Beuzeville.
Beuzelin, l'abbé, à Paris.
Bordeaux, juge à Bernay.
Bottin, antiquaire à Paris.
Boutigny, pharmacien à Evreux.
Brouard, docteur en médecine à Evreux.
Catalan, à la Madeleine d'Evreux.
Chapelle-de-Courteilles, à Thosny.
Combault-d'Autheuil, à Fleury-la-Forêt.
Corbillé, Auguste, à Nonancourt.
Corneille-de-Beauregard (le comte), à Ecaquelon.
Daireaux, ancien proviseur à Paris.
Daniel, H., littérateur à Paris.
Dauger (le comte), à Menneval.
De Barsey des Authieux, à Evreux.

Digitized by Google

Messieurs ,

De Barrey , Edmond , à Paris.
De Bast, secrétaire de l'Académie à Gand.
De Blosseville (le marquis), à Amfreville-la-Campagne.
De Blosseville (le vicomte), à Versailles.
De Blosseville , Jules , officier de la marine royale.
De Bompland , en Amérique.
De Châteauvieux (le marquis) , à Abbeville.
De Flayol , Alphonse , à Paris.
De Grente , à Glos-sur-Risle.
De Kirckoff (le chevalier) , docteur-médecin à Anvers.
De la Garde , à Paris.
De la Morlière (le vicomte) , à Chartres.
De la Pointe (le baron) , aux Angles.
De l'Arbre , à Paris.
De la Rivière , à Orléans.
Delarue (l'abbé) , à Caen.
Delavigne , géomètre à Houlbec-Cocherel.
Delcourt , fabricant à Paris.
De Marand , littérateur à Paris.
De Margeot , Charles , à Grandcamp.
De Maupeou , à Muids.
De Milleville (le baron) , à Lieurey.
De Moléon , ingénieur de la Couronne à Paris.
De Montlambert , à Port-mort.
De Montmorency (le marquis) , à Beaumesnil.
De Morard , à Versailles.
De Payen , Edmond , à Paris.
De Radepont (le marquis) , à Radepont.
De Raffetot (le comte) , à Paris.
De Rauzan (le duc) , à Morgny.
De Reiffemberg , professeur de philosophie à Louvain.

Digitized by Google

Messieurs,

De Richemont, à Chambray.
De St.-Laurent, à Epaignes.
Des Etables, *fabricant* de papier à Vire.
Des Garets (le comte), à *Montreuil-sur-mer.*
Deshayes, ancien procureur général à Evreux,
Desnos, minéralogiste, à *Paris.*
De Solère (le comte), à Mële.
De Vestréenen de Tiellandt (le baron), à la Haye.
Didot, Firmin, imprimeur à Paris.
Dubuc père, pharmacien à Rouen.
Dumesnil, littérateur à *Paris.*
Durand, ancien sous-préfet à *Pont-Audemer.*
Fresnel, *architecte à Paris.*
Frissard, ingénieur à Fécamp.
Gady, juge à Versailles.
Gaillon, naturaliste à Dieppe.
Galais père, à Paris.
Galais, *Léon*, à Londres.
Garnier, ingénieur des mines à Arras.
Garnot, médecin de la maison royale.
Gerdret, *Anatole*, à *Louviers.*
Girard, juge à saint-Quentin.
Gondard, propriétaire à *Incarville.*
Gustaff Wappers, peintre à *Anvers.*
Hautier, géomètre en chef du cadastre à Evreux.
Hébert, conseiller à la cour royale de Rouen.
Hérault, ingénieur en chef des mines, à Caen.
Holterman, conseiller d'ambassade de Suède, à Paris.
Hurtrel-d'Arboval, à Montreuil-sur-mer.
Hurtrelle, directeur des contributions directes à Versailles.
Lair, conseiller de préfecture à Caen.

Digitized by Google

Messieurs,

Langlois, Guillaume, à Louviers.
Langlois, Hyacinthe, à Rouen.
Lanoë, Arsène, à Courteilles.
Lechevalier de la Bigotière, à la Bigotière.
Leclerc fils aîné, blanchisseur à Evreux.
Lecomte, avocat à Evreux.
Lefebure, maître de poste à Gaillon.
Lefrançois, ingénieur à Pontoise.
Lehaitre, propriétaire à Evreux.
Lehaitre, professeur de mathématiques à Bourg.
Lemaréchal, fabricant à Rugles.
Le Noir (le vicomte), maréchal-de-camp à Paris.
Leprevost, Auguste, à Bernay.
Leprévôt, vétérinaire à Rouen.
Leroi, naturaliste à Baltimore.
Lesson, pharmacien de la marine royale.
Letellier, inspecteur de l'Université à Rouen.
Levacher, avocat à Verneuil.
Lévesque, professeur de mathématiques, à Evreux.
L'heureux, ancien libraire à Evreux.
Lodin-Lalaire, professeur de l'Université à Rheims.
Magnier, à la monnaie des médailles, à Paris.
Malard de la Varande, à Chamblac.
Massé, Isidore, à Nantes.
Masson-de-St.-Amand, fils aîné, à Paris.
Nuisement, Jean-Jacques, à St.-Georges-du-Vièvre.
Osmond, à la Bibliothèque Mazarine, à Paris.
Patel, docteur en médecine à Evreux.
Paulin-Paris, à la Bibliothèque du Roi, à Paris.
Paulmier, instituteur des sourds-muets, à Paris.
Petit, de Damville, avocat à Paris.

Digitized by Google

Messieurs,

Piéton-Prémalé, fabricant à Louviers.
Potet, chirurgien à Evreux.
Prétavoine-Bidault, à Bernay.
Prétavoine, Casimir, à Paris.
Prevot fils, pépiniériste à Rouen.
Réjou, pharmacien en chef de la marine, à Rochefort.
Robin, ingénieur, à Pont-Audemer.
Ruault, homme de lettres à Paris.
Semay, H., à Paris.
Sourdon, professeur de troisième, à Evreux.
Taranne, professeur de l'Université à Paris.
Tesse, docteur en médecine à Douai.
Texier, *artiste vétérinaire au Caire.*
Van Griéthuizen, *à la Haye.*
Vannier, propriétaire à Honfleur.
Vitalis, ancien professeur de chimie, à Paris.
Warden, membre de l'Institut à Paris.

Mesdames,

Céleste Vien, à Paris.
Lemonnier, à Marseille.

Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie.

Membres honoraires.

Messieurs,

Leroux, ancien doyen de la Faculté de médecine à Paris.
Husson, ancien sec.re du comité central de vaccine à Paris.
Regnault, docteur-médecin, chev.r de St.-Michel, à Paris.
Delaporte-Lalanne, Conseiller d'état, à Paris.
Du Meilet, ancien maire d'Evreux, membre de la chambre des députés.

Digitized by Google

Messieurs,

Le baron Dubois, prof.r à la Faculté de médecine de Paris.
Alibert, premier médecin ordinaire du Roi.
Guillié, docteur en médecine à Paris.
Broussais, medecin en chef du Val-de-Grâce.
Orfila, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
Gintrac, professeur à l'école de médecine de Bordeaux.
Le docteur Lens, direct. de la société de minéralogie d'Jéna.
Le chevalier Camberlin-d'Amongies, à Gand.
Pariset, secret perpetuel de l'Académie royale de médecine.
Pelletan, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

Membres titulaires.

Messieurs,

Aury, officier de santé à Verneuil.
Bayeux, chirurgien à Duranville.
Beudon, pharmacien aux Andelys.
Biart, pharmacien à saint-André.
Bougarel, docteur en médecine à Evreux.
Boyard, officier de santé à Nonancourt.
Broutin-Dumanoir, chirurgien à Conches.
Broutin-Dumanoir, docteur en médecine à Conches.
Cabart, officier de santé à Gaillon.
Cagnion, docteur en médecine à Verneuil.
Carville, docteur en médecine à Gaillon.
Castel, pharmacien à Verneuil.
Chambellan père, docteur en médecine à Beaumont.
Chambellan fils, docteur en médecine à Beaumont.
Chanoine, docteur en médecine à Vernon.
Chopin, docteur en médecine au Neubourg.
Coulibeuf, pharmacien à Louviers.
Crevel, docteur en médecine au Pont-de-l'Arche.
De Grusse, ancien chirurgien militaire à Evreux.

Digitized by Google

Messieurs,

Delarue, L. H., à Evreux, *secrétaire.*
De Reynal, ancien médecin des armées, à Evreux.
Fontaine, officier de santé à saint-André.
Gosselin, pharmacien à Beuzeville.
Guillebout, docteur en médecine au Neubourg.
Hébert, docteur en médecine à Mont-fort-sur-Risle.
Hebert, docteur en médecine aux Thilliers.
Herbert, docteur en médecine à Hardencourt.
Jélin, officier de santé à Breteuil.
Josseaume, pharmacien à Etrépagny.
Jouen, docteur en médecine à Harcourt.
Laignel, *docteur en médecine à Bernay.*
Lejeune, *docteur en médecine à Brionne.*
Leport, docteur en médecine à Evreux.
Leprieur, docteur en médecine à Pont-Audemer.
Levacher, chirurgien à Nonancourt.
Lhulliez, officier de santé à Damville.
Morin, officier de santé à Pont-Audemer.
Mouchel, docteur en médecine à Bernay.
Moulié, docteur en médecine, à Evreux.
Pelvey, pharmacien à Bernay.
Perrier, docteur en médecine à Bernay.
Pied-de-lièvre, docteur en médecine à N.-D.-de-Frenne.
Postel, officier de santé à Ivry.
Potet, chirurgien à Evreux, *vice-président.*
Pourcelot, officier de santé à Gisors.
Rebut, docteur en médecine aux Andelys.
Rémuzat, docteur en médecine à Beaumesnil.
Savarre, pharmacien à Damville.
Tessier, pharmacien à Nonancourt.
Vannier, pharmacien à Beuzeville.

Digitized by Google

Associés.

Messieurs ,

Baston , pharmacien à Pont-Audemer.
Baudouin , pharmacien à Bourg-Achard.
Becero , officier de santé à Chennebrun.
Bénard , chirurgien à la Ferrière.
Benoist , pharmacien au Bec-Hellouin.
Brunet , pharmacien au Neubourg.
Chuppé , officier de santé à Bourth.
Chopin , pharmacien à Bernay.
Coutil , pharmacien à Gisors.
Delahaye , officier de santé à Quittebeuf.
Delamarre , pharmacien à Pont-de-l'Arche.
De l'Epine , officier de santé à la Bonneville.
Duchêne , pharmacien à Verneuil.
Fourquemin , officier de santé à Chambrois.
Gastelais , officier de santé à St.-Georges-Motel.
Germain , pharmacien à Beaumont.
Godefroy , officier de santé aux Ventes.
Gonard , officier de santé à Pacy.
Haley , pharmacien à Brionne.
Hamel , officier de santé à Boisney.
Hugnès , chirurgien à Louviers.
Julien , officier de santé à Breteuil.
Jouen , chirurgien à Harcourt.
Lamare , chirurgien à Chambrois.
Lamer , pharmacien aux Andelys.
Lautour , pharmacien à Appeville.
Lautour , pharmacien à Routot.
Lebienvenu , pharmacien à Bernay.
Lecarpentier , pharmacien à Bourneville.
Lechangeur , officier de santé à Tillières.

Digitized by Google

Messieurs,

Leclerc, pharmacien à Thiberville.
Letorey, pharmacien à Pont-Audemer.
Leverdier, pharmacien à Montreuil.
Levreux, chirurgien à Boissey-le-Châtel.
Limare, pharmacien à Pont-Audemer.
Malerne, chirurgien à Beuzeville.
Moutier, officier de santé au Bec-Hellouin.
Mottet, officier de santé au Pont-de-l'Arche.
Pestel, officier de santé à Cormeilles.
Pussacq, chirurgien à Ecos.
Réautey, pharmacien à Rugles.
Rozé, pharmacien à Vernon.
Talbot, officier de santé à Bourg-Achard.
Testu, officier de santé à Bernay.
Thibault père, pharmacien à Conches.
Thibault fils, pharmacien à Conches.

Correspondans.

Messieurs,

Adelon, professeur de la Faculté de médecine à Paris.
Adrien, docteur en médecine à Crecy.
Ameline, docteur en médecine à Caen.
Ardieu, docteur en médecine à Bulle.
Asselin, docteur en médecine à Caen.
Aulet, docteur en médecine à Houdan.
Auzoux, docteur en médecine à Paris.
Bacon, pharmacien à Caen.
Balme, docteur en médecine à Lyon.
Barbier, docteur en médecine à Amiens.
Bayvel, docteur en médecine à Rouen.
Baze, docteur en médecine à Pierre-Latte.

Digitized by Google

Messieurs,

Bélay, docteur en médecine à Lyon.
Bertrand, docteur en médecine à Commercy.
Bodard, docteur en médecine à Paris.
Boin, docteur en médecine à Bourges.
Bonnet, docteur en médecine à Montpellier.
Bosson, pharmacien à Mantes.
Boucher, correspondant de l'Institut à Abbeville.
Bouet, docteur en médecine à Pont-l'Evêque.
Bouillon la Grange, docteur en médecine à Paris.
Boullay, pharmacien à Paris.
Boullay, Polydore, chimiste à Paris.
Bourquemond, conseiller d'état à Fribourg.
Bouvens, docteur en médecine à Bruxelles.
Carault, docteur en médecine à Rouen.
Caroly, docteur en médecine à Bruxelles.
Caron, l'abbé à Versailles.
Caventou, pharmacien à Paris.
Chabert, docteur en médecine à Mexico.
Chamayou, docteur en médecine à Montpellier.
Champion, docteur en médecine à Bar-le-Duc.
Chapuis, docteur en médecine à Strasbourg.
Chardon, docteur en médecine à Paris.
Chatelain, pharmacien en chef de la marine à Toulon.
Chauffart, docteur en médecine à Avignon.
Chaussier, Franck, docteur en médecine à Paris.
Chevalier, ingénieur opticien à Paris.
Chevalier, pharmacien à Paris.
Civiale, docteur en chirurgie à Paris.
Coilard de Martigny, docteur en médecine à Mirecourt.
Colson, docteur en médecine à Beauvais.
Colson, docteur en chirurgie à Beauvais.

Digitized by Google

Messieurs,

Couronné, chirurgien à Rouen.
Croizier, docteur en médecine à Monceaux-l'Etoile.
Dardonville, docteur en médecine à Paris.
De Borville, docteur en médecine à Putanges.
Decaux, chirurgien à Cailly.
De Haldat, docteur en médecine à Nancy.
De Kirckoff, docteur en médecine à Anvers.
Delarue, docteur en médecine à Paris.
De l'Eau, docteur en médecine à saint-Mihiel.
Deneux, docteur en chirurgie à Paris.
Denis, docteur en médecine à Commercy.
De Rittich, docteur en médecine à saint-Pétersbourg.
Desalleurs fils, docteur en médecine à Rouen.
De Saint-Cric, docteur en médecine à Bordeaux.
Desbordeaux, docteur en médecine à Caen.
Desgranges, docteur en médecine à Lyon.
Deshayes, médecin vétérinaire à Alençon.
Desjardins, docteur en médecine au Hâvre.
Devaux, docteur en médecine à Paris.
Dominel, docteur en médecine à Caen.
Drapier, professeur de chimie à Bruxelles.
Dubreuil, premier médecin de la marine à Brest.
Dubuc père, pharmacien à Rouen.
Ducasse fils, docteur en médecine à Toulouse.
Dupont, pharmacien à Mortagne.
Dupuche-Lapointe, docteur en médecine à Bordeaux.
Duquêne, docteur en médecine à Morlaix.
Duthoya, médecin de la marine à Brest.
Duval, chirurgien dentiste à Paris.
Emangard, docteur en médecine à Laigle.
Espinasse, docteur en médecine à Rouen.

Digitized by Google

Messieurs,

Etienne de Colleville, docteur en médecine à saint-Léonard.
Fagner, pharmacien à Paris.
Forlenze, docteur-médecin-oculiste à Paris.
Fourcaud, docteur en médecine à Houdan.
Fusch, docteur-médecin à Jena.
Garnot, médecin de la marine royale.
Gassaud, docteur en médecine à Paris.
Gentil, docteur en médecine à Paris.
Girard, docteur en médecine à Lyon.
Giraudy, docteur en médecine à Paris.
Goupil, docteur en médecine à Paris.
Gouzée, docteur en médecine à Anvers.
Granier, docteur en médecine à saint-Pons.
Grimaud de Caux, docteur en médecine à Paris.
Haime, docteur en médecine à Tours.
Hamel, docteur en médecine à Paris.
Haraque, docteur en médecine à Paris.
Hazard-Mirault, de l'Athénée des Arts, à Paris.
Henry fils, pharmacien à Paris.
Herpin, de Metz, à Paris.
Hubert, pharmacien à Caen.
Hylaire, chirurgien à Rouen.
Jacotot, docteur en médecine à Louvain.
Jacquemyns, docteur en médecine à Dadizéele.
Kluyskens, docteur en médecine à Bruxelles.
Labesse, docteur en médecine à Rethel.
Lair, conseiller de préfecture à Caen.
Laisné, docteur en médecine à Bruxelles.
Lautour, artiste vétérinaire à Laigle.
Lecamus, docteur en médecine à Paris.
Ledanois, pharmacien à Oryzaba.

Digitized by Google

Messieurs ;

Ledos, chirurgien à Rouen.
Lefebure, docteur en médecine à Vitry-le-Français.
Legris, médecin de la marine royale à Brest.
Lemercier, pharmacien à Paris.
Léonard, docteur en médecine à Commercy.
Leroy, naturaliste à Baltimore.
Lesson, pharmacien de la marine royale.
Liceaga, Casimiro, docteur-médecin à Mexico.
Lizet, docteur en médecine à Clermont-Ferrand.
Luzardi, docteur-médecin-oculiste, à Paris.
Marc, docteur en médecine à Paris.
Marchal, docteur en médecine à Metz.
Marq, docteur en médecine à Charleroy.
Marinus, docteur en médecine à Bruxelles.
Marinus, chirurgien à Hall.
Martin, docteur en médecine à Paris.
Mayer, chirurgien à saint-Pétersbourg.
Mergant, docteur en médecine à Mirecourt.
Mestivier, docteur en médecine à Bordeaux.
Meyraux, docteur en médecine à Montpellier.
Meyrieu, docteur en médecine à Paris.
Monfalcon, docteur en médecine à Lyon.
Moreau, docteur en médecine à Vitry-le-Français.
Morin, pharmacien à Rouen.
Muller, docteur en médecine à Vienne en Autriche.
Nicod, docteur en médecine à Paris.
Osmond, à la Bibliothèque Mazarine à Paris.
Paillet, docteur en médecine à Paris.
Pelletier, docteur en médecine à Orléans.
Pelletier, pharmacien à Paris.
Pichard, docteur en médecine à Lyon.

Digitized by Google

Messieurs,

Pillien, docteur en médecine à Paris.
Pinet, chirurgien de l'hôpital à la Rochelle.
Planche, pharmacien à Paris.
Priou, docteur en médecine à Nantes.
Py, docteur en médecine à Narbonne
Raisin, docteur en médecine à Caen.
Réjou, pharmacien en chef de la marine à Rochefort.
Reis, docteur en médecine à Paris.
Révolat, docteur en médecine à Bordeaux.
Reytier, docteur en médecine à Douai.
Richard-Calve, docteur en médecine à Vauvert.
Robert, docteur en médecine à Landerneau.
Robinet, pharmacien à Paris.
Rousseau, docteur en médecine à Paris.
Roux, docteur en médecine à Marseille.
Rouzet, docteur en médecine à Paris.
Sablairoles, docteur en médecine à Montpellier.
Saint-Fresne, docteur en médecine à Caen.
Sallion, docteur en médecine à Nantes.
Sarreau, docteur en médecine à Paris.
Satt-des-Gallières, docteur en médecine à Paris.
Sédillot, J., docteur en médecine à Paris.
Sentin, docteur en médecine à Bruxelles.
Tarbes, docteur en médecine à Toulouse.
Thibeaud, docteur en médecine à Nantes.
Thiébaud-de-Bernéaud, à Paris.
Thomas-de-Troisverre, docteur en médecine à Paris.
Tomelling, docteur en médecine à Strasbourg.
Trumper, docteur en médecine à Bruxelles.
Valleraud-de-Lafosse, docteur en médecine à Paris.
Vanden-Bosch, docteur en médecine à Roterdam.

Digitized by Google

Messieurs,

Vanden-Zande, docteur en médecine à Anvers.
Vander-Linden, docteur en médecine à Bruxelles.
Van-Mons, pharmacien à Bruxelles.
Van-Hoffel, *docteur* en médecine à Villebroeck.
Van-Renselluer, *docteur en médecine* à New-Yorck.
Vara, Jose Maria, docteur en médecine à Mexico.
Vigné, docteur en médecine à Rouen.
Villermé, docteur en médecine à Paris.
Vingtrinier, docteur en médecine à Rouen.
Vitalis, ancien professeur de chimie à Paris.
Vlemink, docteur en médecine à Bruxelles.
Williame, *docteur en médecine à Paris.*
Worbe, *docteur en médecine à Paris.*
Ycherie, *docteur en médecine à Bordeaux.*

Associés libres.

Messieurs,

Le secrétaire général de la préfecture, à Evreux.
Le *sous-préfet* des Andelys.
Le sous-préfet de Bernay.
Le sous-préfet de *Louviers.*
Le sous-préfet de *Pont-Audemer.*
Aubery, artiste vétérinaire à Ecouis.
Beaucantin, directeur *du* jardin botanique à Evreux.
Carville, artiste vétérinaire à Evreux.
Chevalier (l'abbé), desservant à Fourges.
D'Argnies, propriétaire aux Andelys.
De Beaufrés, ancien magistrat à Verneuil.
De Flavigny, propriétaire aux Andelys.
De Valmont, propriétaire aux Baux-de-Breteuil.
Gazan, Charles, membre de la Chambre des députés.

Digitized by Google

Messieurs,

Hautier, géomètre en chef du cadastre à Evreux.
Laignel-de-la-Vastine, procureur du Roi à Bernay.
Lehaistre, propriétaire à Evreux.
Painchon (l'abbé), vicaire général à Evreux.
Roussel de Cintray, juge de paix à Verneuil.
Troussel (l'abbé), curé de Chambray.

Compagnies savantes.

Académie royale des sciences de Caen.
Académie des sciences de Dijon.
Académie des jeux floraux à Toulouse.
Académie royale des sciences de Nancy.
Académie royale des sciences de Metz.
Académie royale de médecine à Paris.
Académie royale des sciences de Rouen.
Athénée des Arts à Paris.
Chambre de commerce d'Amiens.
Comice agricole de Châlons-sur-Marne.
Conseil de santé de la marine royale à Brest.
Ecole de pharmacie de Paris.
Faculté de médecine de Paris.
Institut royal de France, à Paris.
Société d'émulation et d'agriculture à Bourg.
Société académique de saint-Quentin.
Société d'agriculture et des arts, à Foix.
Société d'agriculture, sciences et arts, à Troyes.
Société royale de médecine de Marseille.
Société royale d'agriculture et de commerce de Caen.
Société de médecine de Caen.
Société Linnéenne du Calvados, à Caen.
Société des antiquaires de Normandie, à Caen.

Digitized by Google

Société d'agriculture, arts et commerce d'Angoulême.
Société de littérature, sciences et arts de Rochefort.
Société des sciences et de la littérature, de Chartres.
Société royale d'agriculture de Toulouse.
Société royale de médecine, chirurgie et pharm. de Toulouse.
Société royale de médecine de Bordeaux.
Société de médecine-pratique de Montpellier.
Société de médecine de Tours.
Société académique de Nantes.
Société royale des sciences d'Orléans.
Société d'agriculture de Bar-le-Duc.
Société des sciences médicales de Metz.
Société de médecine de Douai.
Société d'agriculture et des sciences de Lille.
Société de médecine de Lyon.
Société royale et centrale d'agriculture à Paris.
Société de médecine du département de la Seine, à Paris.
Société médicale d'émulation de Paris.
Société de médecine-pratique de Paris.
Société de pharmacie de Paris.
Société du journal de pharmacie, à Paris.
Société de chimie médicale de Paris.
Société royale des antiquaires de France, à Paris.
Société de géographie, à Paris.
Société d'encouragement pour l'industrie nationale, à Paris.
Société Linnéenne de Paris.
Société d'horticulture de Paris.
Société d'agriculture et des arts de Versailles.
Société libre d'émulation de Rouen.
Société des Pharmaciens de Rouen.
Société d'agriculture de Rouen.
Société de médecine de Rouen.

Digitized by Google

Société de médecine d'Amiens.
Société des sciences, agriculture et arts de Montauban.
Société d'agricult.re, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.
Société royale d'agric.re, des sciences et des arts de Limoges.
Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles.
Société de Flore de Bruxelles.
Société des beaux-arts d'Anvers.
Société de minéralogie d'Jena.
Société de médecine de Louvain.
Société de médecine de Stora.
Société des beaux arts de Gand.
Société royale d'horticulture de Bruxelles.

Tout ce qui est destiné soit à la société d'Agriculture, Sciences et Arts, soit à la société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie du département de l'Eure, doit, de même que la correspondance avec l'une ou l'autre de ces deux sociétés, parvenir, *franc de port*, à M. *L. H. Delarue*, Secrétaire perpétuel de la société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Evreux, rue St.-Léger, N.° 35.

Digitized by Google

RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

ARTICLE PREMIER.

La société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, est composée de membres honoraires, de membres résidans, de membres non résidans et de membres correspondans.

2. Le titre de membre honoraire est décerné en séance publique, en vertu d'une délibération prise par la société, d'après un rapport de son bureau central, à des hommes que leur mérite rend dignes de cette distinction.

Digitized by Google

3. Le nombre des membres honoraires est indéterminé, la société peut élire parmi eux, sur la proposition de son bureau central, un président honoraire et un secrétaire honoraire.

4. Les membres résidans sont au nombre de vingt ; ils doivent avoir un domicile à Évreux.

5. Monsieur le Préfet du département de l'Eure est de droit premier membre résidant et président perpétuel de la société.

6. Les membres résidans élisent parmi eux un secrétaire perpétuel de la société.

7. Le secrétaire perpétuel est chargé de la rédaction des procès-verbaux : il dirige la correspondance et il conserve tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, jusqu'à ce que la société en ait ordonné le dépôt dans la bibliothèque publique.

8. Les membres résidans sont classés en trois sections, chacune de six membres ; la première, sous le titre de section d'Agriculture ; la seconde, sous le titre de section des Sciences ; la troisième, sous le titre de section de Littérature. Le président perpétuel et le secrétaire perpétuel ne font partie d'aucune section.

9. Chaque section nomme parmi ses membres, son président et son secrétaire.

10. Les présidens et les secrétaires des sections sont vice-présidens et vice secrétaires de la société.

11. Les membres résidans sont nommés par la société, sur une liste de candidats qui lui a été présentée par la section dans laquelle il y a une place vacante.

Digitized by Google

12. Chaque membre résidant doit prononcer un discours le jour de sa réception, et le président de la section à laquelle il appartient est chargé de lui répondre.

13. Les membres non résidans sont au nombre de trente six ; ils doivent avoir leur domicile dans le département de l'Eure.

14. La société nomme ses membres non résidans, sur une liste de candidats qui lui a été présentée par la section dans laquelle il y a une place vacante. Elle nomme parmi eux, sur la proposition de son bureau central, un directeur de correspondance dans chaque arrondissement.

15. Les fonctions des directeurs de correpondance sont de transmettre les actes de la société aux membres domiciliés dans leurs arrondissemens respectifs, et de l'informer de tout ce qui peut l'intéresser sous le rapport de ses études et de son administration.

16. Les membres correspondans sont nommés par la société, sur la proposition d'une section ; leur nombre est illimité.

17. Nul ne peut être inscrit sur la liste des membres de la société qu'après avoir accusé la réception de son diplôme, et avoir pris l'engagement de se conformer aux dispositions du Réglement qui lui sont relatives.

18. La société a un trésorier, qu'elle nomme parmi ses membres résidans ; le trésorier fait toutes les recettes et toutes les dépenses : il présente le compte de sa gestion de chaque année, au bureau central ; et, sur le rapport de ce bureau, la société lui en donne décharge.

19. Le bureau central est composé de M. le Préfet, président perpétuel, du secrétaire perpétuel, du trésorier

Digitized by Google

de la société et du président de chaque section. Il est spécialement chargé de l'exécution du Réglement, de la direction des travaux et de la comptabilité ; aucune détermination relative à l'administration, ne peut être prise que sur sa proposition ou d'après son rapport.

20. La société tient une séance publique dans le cours de chaque année ; elle arrête, sur la proposition de son bureau central, l'ordre des lectures qui doivent y être faites : elle tient une séance régulière dans le cours de chaque mois, et des séances extraordinaires quand elle le veut ou quand le bureau central le croit nécessaire. Le bureau central s'assemble toutes les fois que les affaires de la société l'exigent, et chaque section peut s'assembler aussi souvent que ses travaux lui en font un besoin.

21. Les membres honoraires, les membres non résidans et les membres correspondans, peuvent assister à toutes les séances de la société ; elle admet à ses séances régulières les étrangers qui se présentent pour faire une lecture ou pour lui communiquer des faits relatifs aux sciences qu'elle cultive.

22. Les invitations pour les séances publiques, sont faites au nom de M. le Préfet, président perpétuel ; les invitations pour les séances régulières, pour les séances extraordinaires et pour celles du bureau central, sont faites par le secrétaire perpétuel, et le secrétaire de chaque section est chargé d'en indiquer les séances aux membres qui la composent.

23. Tout membre résidant qui manque trois fois de suite aux séances régulières de la société, sans une excuse légitime, est censé démissionnaire.

Digitized by Google

24. Dans la première séance régulière de chaque trimestre, la section d'Agriculture fait un rapport sur les ouvrages imprimés relatifs à l'agriculture ; dans la seconde séance, la section des Sciences fait un rapport sur les ouvrages imprimés relatifs aux sciences ; et dans la troisième séance, la section de Littérature fait un rapport sur les ouvrages imprimés relatifs à la Littérature, qui sont parvenus à la société dans le cours du trimestre précédent.

25. Les mémoires manuscrits reçus par la société, ou lus dans une de ses séances régulières, sont renvoyés à la section qui doit en connaître, pour en faire le rapport dans la séance suivante ; et quand ces mémoires sont de nature à présenter un intérêt général, la société nomme une commission spéciale pour en faire le rapport.

26. La société impose à ses membres résidans une contribution dont elle fixe la quotité chaque année, sur la proposition de son bureau central.

27. La société fait frapper des jetons en argent, à l'effigie de S. M. le Roi Louis XVIII, le Désiré, dont le retour en France lui a procuré l'avantage de reprendre ses travaux, que les malheurs de la patrie lui avaient fait interrompre, et elle les distribue aux membres présens à chaque séance.

28. Tous les ans la société met au concours des questions relatives à l'Agriculture, aux Sciences et à la Littérature. Chaque section en propose le sujet ; et sur son rapport la société décerne des prix dont la valeur a été fixée d'après l'avis du bureau central.

29. La société publie le Recueil de ses travaux, par cahiers, qu'elle fait paraître dans le premier mois de

Digitized by Google

chaque trimestre. Cet ouvrage périodique est distribué, sous la direction du bureau central, à ceux des membres de la société et aux étrangers qui s'y abonnent.

30. Un comité de rédaction, composé du secrétaire perpétuel de la société et du secrétaire de chaque section, dirige l'impression et corrige les épreuves de tout ce que la société publie.

31. Quand la société a le malheur de perdre un de ses membres, ses collègues se font un devoir d'assister à ses obsèques. Le secrétaire de la section à laquelle il appartenait rédige son éloge funèbre. Le secrétaire perpétuel rédige le relai des membres honoraires; et ces diverses notices sont lues en entier ou par extrait, en séance publique.

32. Par l'acceptation de son diplôme, tout membre de la société contracte l'obligation de contribuer de tous ses moyens au perfectionnement de l'Agriculture, au progrès des Sciences, à la prospérité de l'Industrie, à la conservation des saines doctrines littéraires, dans le département de l'Eure; et de déposer dans la bibliothèque publique de la ville d'Evreux, un exemplaire de chacun des ouvrages qu'il aura publiés.

33 La société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, en adoptant le présent Réglement, se réserve le droit de le modifier, sur la proposition ou d'après un rapport de son bureau central, quand elle en reconnaîtra la nécessité.

Digitized by Google

PROGRAMME

Des Prix proposés par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Eure, pour être décernés dans sa séance publique de 1831.

Agriculture.

Il arrive quelquefois que toutes les vaches qui se trouvent dans la même étable sont frappées d'avortement. A quelles causes doit-on l'attribuer ?

Pourquoi cet avortement se renouvelle-t-il l'année suivante et même plusieurs années de suite, chez les vaches qui en sont atteintes pendant les premiers mois de la gestation, tandis que le même accident n'a plus lieu chez les vaches qui ne l'ont éprouvé que pendant les derniers mois ?

Quels sont les moyens curatifs et préservatifs de cette maladie ?

Messieurs les concurrens entreront *dans quelques détails sur les localités occupées par les vaches ; ils indiqueront* le nombre de celles qui auront avorté et celui des vaches qui auront été préservées, étant ensemble dans la même étable ; et ils *joindront* à leurs mémoires des certificats du maire de la commune et du propriétaire des animaux atteints de cette maladie, constatant les succès obtenus par suite des moyens qu'ils auront employés.

Sciences et Arts.

La rivière d'Iton se perd subitement à Villalet, dans le

Digitized by Google

canton de Damville (Eure), et s'infiltre au travers d'un lit de cailloux qui l'absorbe en entier. Au-delà de ce puisart de gravier et de cailloutage, il n'y a plus ni rivière ni le plus faible ruisseau, et le terrain qui conserve encore la forme d'un ancien lit, est appelé le *Sec Iton*, sur une longueur de près de deux lieues, ensuite l'*Iton* reparaît.

On demande une description exacte et précise du *Sec Iton* et le moyen de rendre à cette partie de la vallée de l'Iton les eaux de sa rivière.

Sciences Médicales.

A quelles causes doit-on attribuer les maux de gorge épidémiques dont l'apparition est en quelque sorte périodique dans quelques cantons du département de l'Eure, et notamment dans celui de Conches ?

Messieurs les concurrens donneront la topographie médicale du canton où ils auront observé cette maladie, dont ils écriront l'histoire et dont ils indiqueront les moyens préservatifs et curatifs.

Littérature.

Quelle a été l'influence des Poètes nés en Normandie sur la Littérature du dix-septième siècle ?

Conditions du Concours.

Chaque prix sera une médaille d'or de la valeur de deux cents francs.

Digitized by Google

Des médailles d'argent pourront être décernées aux auteurs des mémoires qui auront le plus approché du prix.

Chacun de Messieurs les concurrens mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée dans un billet cacheté, contenant son nom et son adresse.

Les mémoires devront être parvenus, *francs de port*, avant le 1.er Janvier 1831, terme de rigueur, à M. L.-H. Delarue, secrétaire perpétuel de la société, à Evreux.

Indépendamment de ces prix, il sera décerné dans la même séance publique, des médailles d'encouragement aux auteurs des meilleurs mémoires sur l'Agriculture, la Médecine, la *Chirurgie*, *la Pharmacie*, *les Sciences et les Arts*, et *les meilleurs morceaux de Littérature en vers ou en prose qui auront été reçus par la société*, dans le cours de l'année 1830.

Il en sera également décerné aux cultivateurs et aux artistes, domiciliés dans le département de l'Eure, qui auront fait faire de nouveaux progrès à l'industrie agricole ou manufacturière, et qui dans le cours de la même année auront présenté les plus beaux produits.

Les membres *domiciliés à Evreux sont seuls exclus* de ces concours.

Digitized by Google

Digitized by Google

AGRICULTURE.

QUESTIONS

Relatives à l'Agriculture, proposées par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Messieurs les membres de cette Société domiciliés dans les divers arrondissemens de ce Département.

1. Quelle est la nature du sol, sous le rapport de l'agriculture, *dans l'arrondissement où vous êtes domicilié?*

2. *Quel est l'état actuel de la culture?*

3. Quelles sont les causes qui ont favorisé l'agriculture depuis quarante ans?

4. Quelles sont les causes qui entravent encore la marche de l'agriculture?

5. Quels sont les moyens d'améliorer l'agriculture?

6. Quel est le rapport de la récolte des céréales avec les besoins de l'arrondissement, *et quelles sont les productions qui suppléent aux céréales?*

7. Quelle est la culture dominante?

8. Y a-t-il une culture spéciale?

9. Quels sont les agriculteurs et les établissemens agricoles dignes de remarques?

Ceux de Messieurs les membres de la société qui voudront bien répondre à ces diverses questions, sont priés de faire parvenir leurs réponses au secrétaire perpétuel, à Evreux, soit directement, soit en les déposant au secrétariat de la Sous-préfecture de leur arrondissement.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR UN MÉMOIRE DE M.r VANIER,

Touchant les avantages du partage et de l'amélioration des Biens communaux ;

Par M.r D'AVANNES.

M. Vanier a lu l'année dernière, à la société d'Agriculture de Rouen, le mémoire sur les biens communaux, dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte.

Un employé supérieur des domaines, membre de la société, a cru voir dans une note jointe à ce mémoire, une calomnie contre son administration ; la société d'Agriculture a partagé l'opinion de l'employé du domaine, et la note a été supprimée.

Mais M. Vanier, qui nous transmet ces détails, ne s'est pas tenu pour battu, et il a cru devoir en appeler au public de la sentence rigoureuse de ses collègues : à quelque chose malheur est bon, puisque ce petit débat a donné une plus grande publicité à un mémoire intéresant, sur lequel j'appellerai votre attention lorsque je vous aurai entretenu de la note qui été la cause de sa publication ; agir ainsi, c'est

Digitized by Google

assurément entrer dans les vues de l'auteur, qui semble attacher une grande importance à cette note.

Le tribunal de Rouen avait, à ce qu'il paraît, condamné deux enfans à l'amende, pour délit commis dans un bois communal. Comme ces enfans ne satisfaisaient pas à la condamnation, l'administration des domaines a eu recours à la contrainte par corps, conformément à l'article 111 du nouveau code forestier ; des gendarmes ont *empoigné* ces petits voleurs et les ont conduits à Bicêtre, où grâce à la louable générosité du Directeur, qui a payé leur amende, ils n'ont pas même été écroués.

Qui croirait que des faits si simples et si légaux, aient pu donner lieu à cette pathétique apostrophe de M Vanier : « *J'épargnerai, dit-il, à votre sensibilité le récit d'un* » spectacle affligeant pour *les humains*, dont les habitans » de Quincampoix furent témoins pendant le froid le plus » rigoureux de l'hiver dernier. »

Il est sans doute affligeant de voir conduire des enfans en prison, mais il l'est encore davantage de rencontrer des délinquans dans un âge si tendre ; le *droit de propriété* est le plus sacré de *tous*, *puisque dans tout état bien ordonné* on lui sacrifie même la liberté *individuelle* ; quiconque viole le droit de propriété sape les fondemens de toute société.

Loin donc de voir, avec M. Vanier, dans la rigueur déployée par le domaine « une mesure que l'humanité » condamne et que l'opinion publique désavoue » nous qui habitons un pays couvert de forêts trop long-tems impunément livrées à la dévastation, nous signalerons au contraire à l'opinion publique, que l'on voudrait vainement égarer sur ce point, les résultats heureux que l'on doit attendre

Digitized by Google

des nouvelles dispositions de nos lois forestières, elles permettent enfin d'atteindre cette foule de délinquans de profession, qui sont une véritable lèpre pour les forêts, et dont l'insolvabilité habituelle a bravé jusqu'ici les condamnations pécuniaires qui s'accumulaient vainement sur leurs têtes.

M. Vanier est difficile à satisfaire, car son zèle philantropique qui déploie toutes les foudres de l'éloquence contre la sévérité qu'on a déployée à Quinquampoix, ne tonne pas avec moins de force contre l'indulgence qu'il prétend que l'on montre dans certains lieux « les forêts royales situées » à peu de distance de Rouen sont pillées, dit-il, en plein » jour, avec impunité, tandis qu'un léger délit commis » dans les bois communaux est poursuivi à outrance contre » quelques malheureux riverains. »

Si M. Vanier était chargé de veiller à la conservation des forêts aux portes d'une grande ville, il aurait bientôt une explication toute naturelle du fait qu'il signale ici d'une manière si exagérée ; et, dans tous les cas, il eut dû y réfléchir davantage avant de se hasarder à dire que « dans les » forêts des environs de Rouen les délits les plus répréhen- » sibles sont passés sous silence ou ne sont pas réprimés. »

Vous verrez là sans doute, Messieurs, avec la société d'Agriculture de Rouen, une attaque imprudemment dirigée contre l'administration et contre les tribunaux ; car c'est l'administration qui dénonce et poursuit les délits forestiers ; ce sont les tribunaux qui sont exclusivement chargés de les réprimer ; et avancer que les délits les plus répréhensibles sont passés sous silence ou ne sont pas réprimés, c'est évidemment accuser tout à la fois les administrateurs et les magistrats de forfaire à leurs devoirs. De pareilles imputations, presque toujours imprudentes, ne sont excusables

Digitized by Google

que lorsqu'elles sont appuyées sur des faits positifs et surtout lorsqu'elles sont adressées à l'autorité qui a mission pour réprimer les abus ; mais elles deviennent une inconséquence déplorable lorsque, restant dans le vague et paraissant s'adresser uniquement aux passions populaires, elles ne peuvent que paralyser la force de l'administration et détruire le respect dû aux décisions judiciaires.

Notre auteur ne me paraît donc pas heureux dans ce qu'il appelle des *digressions* ; déjà l'année dernière, par un opuscule dont nous avons été également chargés de vous rendre compte, il a dû se mettre assez mal avec le clergé ; voudrait-il aujourd'hui se brouiller avec l'administration et la magistrature ? *S'il en est ainsi, il faut qu'il ait beaucoup de confiance dans ses propres forces pour provoquer tant d'adversairss à la fois. Pour nous, dont l'humeur est toute* pacifique, nous ne voulons nous brouiller avec personne, pas même avec M. Vanier, c'est pourquoi nous nous empressons d'abandonner sa *fatale* note, pour nous occuper de son mémoire. Ici ma tâche devient plus agréable, puisque je n'ai pour ainsi dire que des éloges à donner.

Le mémoire dont il s'agit, *quoique fort court, est divisé* en trois *parties*.

La première, traite du peu de produit des biens communaux qui, selon M. Vanier, comprennent le dixième du sol de la France.

« La propriété de tout le monde n'appartient à personne, » dit-il, on ne peut y voir qu'un bien au pillage, de produit » en est presque nul pour tous les intéressés, le plus sou- » vent chacun n'envisage que le droit d'en jouir, de le » détériorer pour ainsi dire à l'envi, et *c'est à qui tirera* » *tout du présent sans s'occuper de l'avenir* ; sans doute la

» concession des terrains communaux a eu pour objet, dans » le principe, de venir au secours des habitans pauvres » qui les avoisinent, mais ce but n'a pas été atteint. »

Je demanderai à l'auteur s'il le sera davantage et si l'intention des fondateurs sera mieux remplie lorsqu'on aura vendu ou partagé les biens communaux? Chaque famille devenue propriétaire de sa portion, en pourra disposer à son gré; ces biens seront donc mis promptement en circulation, et avant beaucoup d'années les habitans pauvres des communes ne pourront-ils pas dire à meilleur droit que M. Vanier : « A notre égard, on a tout tiré du présent, » sans s'occuper de l'avenir. »

Cette objection, qui cependant est loin de trancher la question, n'est pas sans force contre le système qu'embrasse chaudement M. Vanier.

Il termine ainsi sa première partie, qui eût peut-être exigé de plus grands développemens, et la recherche d'autorités, dont il néglige trop souvent d'appuyer ses opinions.

« Si l'on jette un coup d'œil sur les habitations riveraines » des communes, on voit que la population et le nombre » des bestiaux sont en raison contraire de leur étendue; » dans les endroits où il y a beaucoup de terrains communaux, la culture y est languissante, les habitans peu » nombreux, les bestiaux rares et chétifs; en général, les » communes n'offrent que le spectacle d'une triste nudité, » nuisible à la fécondité des terres qui les environnent et au » progrès de l'industrie agricole.

» L'expérience a démontré, en fait de culture, qu'un » arpent de bonne prairie artificielle rapporte autant que » quatre arpens de prairie médiocre, et un seul arpent de » ces dernières produit autant que quatre arpens de prairie

Digitized by Google

» en friche ou communes ; un seul arpent de prairie de » bonne nature, bien cultivé, équivaut donc à seize arpens » de biens communaux. »

La seconde partie du mémoire est consacrée à signaler les inconvéniens des communes et le danger des pâturages communs.

L'auteur y examine quel est le nombre des plantes salubres ou nuisibles que contiennent les prairies de diverses qualités et plus particulièrement des prairies communales : de cet examen, il tire la conséquence que l'intérêt de l'agriculture comme le bonheur des familles ouvrières demandent que les biens communaux deviennent propriétés particulières.

Ici *M. Vanier est parfaitement dans son sujet*, et si l'on peut lui faire un reproche, c'est d'être trop concis : nous nous permettrons seulement de lui faire observer que sa conséquence ne nous paraît pas parfaitement rigoureuse. Car, de ce que les prairies communales seraient mal cultivées, de ce qu'elles ne produiraient que des herbes malfaisantes et ne nourriraient que des troupeaux étiques, en devrait-on nécessairement conclure qu'il est indispensable de les aliéner ? Il faudrait, ce me semble, commencer par prouver que toute amélioration est impossible tant qu'elles resteront la propriété de tous, et c'est ce qui n'est établi nulle part dans le mémoire qui nous occupe.

M. Vanier est loin d'avoir tiré tout le parti dont était susceptible sa troisième partie, qui traite plus spécialement du partage des biens des communes et de leur aliénation.

Ce n'est pas la première fois que l'on agite cette grave question : elle a long-tems divisé les esprits en Angleterre, où l'affirmative a fini par triompher.

Digitized by Google

Qu'eût donc dû, selon nous, faire l'auteur? aborder franchement les difficultés, et explorant les annales de nos voisins, faire revivre pour les combattre les objections nombreuses qui furent faites au Parlement contre le partage ou l'aliénation des communaux.

Il fallait démontrer que l'état de nos finances, que notre position géographique, que notre politique et nos mœurs ne prêtent aucun poids aux argumens de l'opposition anglaise; il fallait présenter au moins ces argumens et les réfuter: M. Vanier ne doit-il pas craindre qu'on l'accuse d'avoir triomphé trop facilement d'un ennemi qui n'était pas même présent.

Fort de l'exemple de l'Angleterre, dont il peint la prospérité agricole comme le résultat évident du partage des biens des communes, il s'est en effet borné, dans sa troisième partie, à montrer quelques-uns des avantages qui résulteraient pour l'agriculture de la division des propriétés communales; et, quittant soudain les froids raisonnemens du philantrope pour les pipeaux rustiques du poète Bucolique, il peint, avec enthousiasme, le spectacle consolant que nous procurerait cette heureuse conquête et croit voir déjà en tous lieux: « *des prairies nuancées par le trèfle, la* » *luzerne et le sainfoin.* »

Cette intéressante idile, à laquelle on pourrait toutefois reprocher de n'être pas tout à fait à sa place, est couronnée par l'éloge de Henri IV, et M. Vanier qui s'occupe particulièrement aujourd'hui d'agriculture, ne manque pas de faire observer: « que la noblesse était l'un des encouragemens que le bon Roi offrait à l'émulation des agriculteurs. »

En résumé, le mémoire dont nous vous rendons compte, est, (abstraction faite de la note qui l'accompagne) l'ouvrage

Digitized by Google

d'un homme de bien qui, préoccupé de cette pensée, que, dans leur état actuel, les biens communaux ne rapportent presqu'aucun avantage à ceux qui en jouissent, et qu'ils nuisent essentiellement aux progrès de l'agriculture, a cru devoir publier ses idées sur ce sujet ; on doit lui savoir gré de son zèle et même du talent avec lequel il a rempli une partie de la tâche qu'il s'était imposée.

Mais on ne peut se dissimuler que la question de l'aliénation et du partage des biens communaux reste encore entière. M. Vanier l'a à peine abordée, il est à désirer que creusant davantage son sujet et méditant les écrivains français et étrangers qui l'ont envisagée sous toutes ses faces, il donne de nouveaux développemens à son ouvrage ; il serait possible qu'en définitive nous n'eussions pas sur cette importante question d'économie politique, la même opinion que notre auteur ; mais ce serait une raison de plus pour nous, d'encourager le travail de M. Vanier, car lors même qu'il se trompe, il y a toujours quelque chose à gagner à discuter avec lui sur une matière qu'il a convenablement étudiée.

Digitized by Google

NOTE

De M.r Auguste LEPREVOST,

Sur une Expérience d'Agriculture faite dans l'arrondissement de Bernay.

(*Emploi du plâtre cru pour le plâtrage des trèfles.*)

L'arrondissement de Bernay se compose de portions plus ou moins considérables des contrées anciennement connues sous les noms de Lieuvin, de pays d'Ouche, de Roumois et de campagne du Neubourg. La nature du sol et les méthodes de culture varient beaucoup de l'une à l'autre, et ce contraste est surtout frappant entre les deux premières. La plus fertile est le Lieuvin, où l'assolement est à deux saisons, et où la terre rend environ dix-huit fois la semence. Le pays d'Ouche (*pagus uticensis*, du mot *uticum*, ancien nom de St.-Evroult), est la partie de l'arrondissement qui présente le spectacle le plus affligeant soit sous le rapport de la nature du terrain, soit sous celui de l'imperfection des procédés et des habitudes agricoles. Le sol, naturellement pierreux et dépourvu d'une consistance suffisante, est encore affamé par l'usage universel et immémorial de l'assolement triennal le plus vicieux (blé, avoine et jachère), ainsi que par la rareté de faire des fourrages et des fumiers. Les champs y sont d'ailleurs en proie aux mauvaises herbes vulgairement connues dans le pays sous le nom de *crignes* (*ægrostis stolonifera*, *avena pucatoria*, *triticum repens*,

Digitized by Google

etc... ..), les labours y sont imparfaits et peu profonds, l'absence de tout procédé tendant à donner du corps au sol, a fait recourir au fâcheux expédient de semer dessous; et les cultivateurs sont obligés d'aller chercher, à grands frais, dans la vallée de la Charentonne une nourriture pour leurs bestiaux, que des prairies artificielles leur procureraient plus économiquement, plus abondamment et avec tant d'avantage pour leurs champs.

Un si fâcheux état de choses appelle de la manière la plus pressante l'attention et les soins des citoyens éclairés; et la société d'Agriculture de Bernay s'était proposée de faire du pays d'Ouche l'objet de ses premières instructions, avec d'autant plus de raison que cette contrée a renfermé jusqu'à ce jour très-peu d'habitans qui fussent au courant des connaissances agronomiques actuelles et pourvus de toutes les conditions propres à en rendre l'application utile à eux-mêmes et instructive pour leurs voisins. Nous n'avons trouvé jusqu'ici à placer dans cette honorable cathégorie que M. Hubert Descours, propriétaire au Condray et Anfrey, près Bernay, qui après être resté long-tems étranger à l'agriculture, n'en a pas moins porté dans la pratique de ce premier des arts une sagacité et une persévérance constamment couronnées de succès signalés. Grâce à ces succès, les exemples donnés par M. Descours et que la société d'Agriculture de Bernay se proposait d'entourer d'une grande publicité, n'ont au moins pas été perdus pour ses voisins immédiats, et la contrée environnante, à une demi-lieue de rayon, présente déjà des améliorations notables, dont l'honneur lui appartient incontestablement. Tous les amis de l'agriculture formeront sans doute les mêmes vœux que nous pour que M. H. Descours poursuive et publie ses ingénieuses re-

Digitized by Google

cherches et observations sur divers points importans de l'économie rurale.

Nous nous félicitons d'avoir en ce moment un nom à placer auprès du sien. M. Chatel, ancien négociant à Rouen, propriétaire de la terre de la Blardière, à St.-Clair-d'Arcey, ne pouvant, à cause de l'éloignement de sa résidence habituelle, mettre autant de suite dans ses expériences, ni les faire porter sur autant de points, mais animé du même zèle, s'est attaché particulièrement à encourager dans son canton la propagation des prairies artificielles, et à y faire faire l'expérience des procédés les plus propres à en augmenter les produits. Ce genre de culture, quoiqu'introduit depuis long-tems dans le pays d'Ouche, n'y a pas pris jusqu'à ce jour toute l'extension désirable, et il est facile de s'en rendre compte, si l'on fait attention à l'état dans lequel il a trouvé les terres, et à la plus grande quantité de mauvaises herbes qu'il a dû y laisser. Ce dernier inconvénient, plus ou moins sensible, mais toujours existant partout où les prairies artificielles ne seront pas accompagnées de leur correctif indispensable, les cultures sarclées, est encore plus fâcheux qu'ailleurs dans le pays d'Ouche, dont les jachères égratignées plutôt que retournées par des labours imparfaits, n'opposent que de bien légers obstacles à la reproduction de ces malfaisantes tribus.

En attendant que les cultures sarclées viennent nétoyer complètement les champs du pays d'Ouche, M. Chatel a pensé, avec tous les agronomes éclairés, que dans l'état actuel des choses, tout procédé tendant à augmenter les produits des prairies artificielles, présentait en même tems cet autre avantage de diminuer les inconvéniens de leur

Digitized by Google

séjour dans la terre (1), et offrait ainsi un double encouragement à leur propagation. Or, parmi les agens propres à favoriser la végétation des plantes légumineuses en général, il n'y en a point de plus actif que le plâtre : aussi est-ce sur cette substance que s'est portée immédiatement l'attention de notre honorable correspondant ; mais le haut prix du plâtre cuit et la multitude de fraudes dont il est l'objet, rendant à la fois son emploi dispendieux et peu assuré, M. Chatel a pensé que le plâtre cru pourrait lui être substitué avec avantage, et cette expérience a été couronnée d'un succès beaucoup plus complet qu'on aurait pu le croire, d'après les résultats des recherches publiées par la *société royale et centrale d'Agriculture*, *et qui assignent au* plâtre cru une *action plus durable à la vérité*, *mais beaucoup* moins énergique que celle du plâtre cuit. C'est même cette différence qui nous engage à appeler d'une manière plus particulière l'attention publique sur l'expérience de M. Chatel, après laquelle on se demandera si une aussi grande divergence doit être attribuée à quelque circonstance locale, ou est de nature à faire soumettre à un nouvel examen les idées aujourd'hui reçues à ce sujet. Nous nous abstiendrons, *au moins pour le moment*, de nous engager dans un pareil examen, et nous nous contenterons de fournir quelques-unes des pièces qui doivent y figurer, par la citation littérale des détails que M. Chatel a eu la complaisance de nous communiquer.

— ..... Je n'ai trouvé chez moi et chez mes voisins, dit-il, que des gens tenant fortement à leurs anciennes

(1) Les prairies artificielles ne contribuent à la multiplication des mauvaises herbes, que quand elles ne réussissent pas bien.

Digitized by Google

routines et ennemis de toute amélioration. La seule chose que j'aie pu obtenir, a été que mon fermier de la Blardière fit quelques acres de trèfle et de luzerne, ce dont il s'est pourtant bien trou-

« Il a été imité depuis par quelques fermiers des environs, qui déjà ont un peu étendu cette culture ; mais ce qui l'a le plus favorisé, c'est qu'ils y ont trouvé leur intérêt, en obtenant, à dépense égale, une plus grande quantité de fourrages des prairies artificielles, qu'ils n'en achetaient auparavant dans les prairies naturelles. C'est déjà une petite conquête sur l'usage du pays, qui n'admettait point cette culture. »

« Le plâtre cuit, qu'on est dans l'habitude de semer sur les trèfles et les luzernes pour en favoriser la végétation, est fort cher à Bernay ; et cette circonstance empêche les cultivateurs d'en semer sur leurs terres une quantité suffisante pour obtenir toute l'amélioration de produits à laquelle il peut donner lieu Pour parer à cet inconvénient, j'ai engagé mon fermier à le remplacer par du plâtre cru, que je regardais comme tout aussi richement pourvu de substances propres à favoriser la végétation. Cet essai, que la considération de l'économie l'a facilement déterminé à entreprendre, a parfaitement réussi, et nos produits ont été d'environ un tiers supérieurs à ceux que nous avons obtenus du plâtre cuit semé en quantité égale, c'est-à-dire de 500 kilogram. par acre, ou à peu près. Je ne pense cependant pas que le plâtre cuit soit moins utile à la végétation, mais comme il ne se trouve guères dans le commerce que mélangé de terre calcaire, il doit nécessairement produire moins d'effet que le plâtre cru, qui ne saurait être l'objet de semblables fraudes. Déjà un fermier de mon voisinage a répété cette expérience sur un champ d'une acre, et comme il s'en est

Digitized by Google

également bien trouvé, il est à croire que nous aurons d'autres imitateurs au printems prochain. »

« Le plâtre cuit coûte à Bernay, de 2 f. 40 c à 2 f 50 c. les 50 kilogrammes, tandis que le plâtre cru n'y revient que de 1 fr. 25 à 1 fr. 50. Il y aurait donc déjà un très-grand avantage sous le rapport de l'économie, dans la supposition même où les produits ne seraient qu'égaux. Il est vrai qu'à ce prix il est en bloc, et qu'il faut faire entrer en ligne de compte la légère dépense de main-d'œuvre nécessaire pour le réduire en poudre, dépense que je ne puis en ce moment évaluer avec exactitude, mais dont je serai bientôt à même de donner une idée juste, me proposant d'aller au mois de Mars prochain en faire écraser quelques miliers sous mes yeux. Pour rendre ce travail plus facile et moins coûteux, j'ai fait établir l'an dernier, à la Blardière, un tour de pressoir en grès, où cette opération devra se faire promptement et économiquement. Le plâtre tendre est celui qu'on doit choisir de préférence; et pour le rendre encore plus friable, il est nécessaire de le mettre d'avance sécher à l'abri, et de commencer l'opération en brisant avec une masse les plus gros morceaux avant de les placer dans le tour. Au moyen de ces précautions, il se réduit facilement en poudre. »

« J'ajouterai ici l'observation importante, que le trèfle semé sur deux tours de labours, dans l'avoine, a été plus fort que celui qui a été semé après un seul tour, suivant l'usage du pays d'Ouches, et qu'environ huit acres que j'ai fait préparer ainsi, ont beaucoup plus rendu non-seulement en trèfle, mais encore en avoine, circonstance d'assez haut intérêt dans un pays si peu riche en fourrages et en fumiers. »

Digitized by Google

Nous désirons vivement que la Compagnie partage notre opinion sur l'importance de cette communication et sur les droits que M. Chatel s'est acquis à l'estime et à la reconnaissance de tous les amis de l'agriculture, tant par son expérience en elle-même, que par la publicité qu'il a bien voulu nous mettre à portée de lui donner. Nous nous ferons un devoir de continuer à mettre sous les yeux de la société tous les faits relatifs à des améliorations ou à des observations agricoles que l'arrondissement de Bernay pourra nous fournir, et nous nous trouverons heureux d'être admis à coopérer, même pour une faible part, à ses utiles et savans travaux.

Digitized by Google

NOTE

DE M.r D'AVANNES,

SUR

UNE MACHINE A BATTRE LE GRAIN.

Après une année, pendant laquelle le prix élevé des céréales *a exercé une si funeste influence sur la classe indigente*, *tout ce qui tend à diminuer les frais d'exploitation*, doit exciter notre *intérêt*, *surtout lorsque de toutes parts* l'agriculture se plaint de manquer de bras: nous pensons donc que vous chercherez à propager l'usage d'une machine à *battre le grain*, dont nous allons avoir l'honneur de vous entretenir.

Elle n'est pas de nouvelle invention, mais il paraît que les défectuosités de confection des *premiers essais ont nui* à sa popularité, et c'*est au talent d'un simple ouvrier mécanicien*, nommé Becker, bavarois d'origine, et qui est venu s'établir dans la petite ville de Montivilliers, que l'on doit l'espèce de faveur dont jouit cette machine dans l'arrondissement du Hâvre, où nous en avons vu plusieurs en pleine activité.

Nous croyons devoir nous appliquer plutôt à vous faire connaître les résultats positifs de son emploi, qu'à vous décrire les procédés par lesquels on la met en mouvement, parce qu'en toute matière, et surtout en agriculture, les difficultés finissent presque toujours par se résoudre en

Digitized by Google

argent, et que l'invention la plus ingénieuse, la méthode la plus belle, sont en vain offertes à la pratique du cultivateur, si elles ne lui font espérer économie d'argent, ou économie de tems ; la machine dont il s'agit, nous paraît présenter ce double avantage.

Les frais de son établissement sont d'environ 1200 fr., et lorsqu'elle est solidement confectionnée, l'entretien en est presque nul : le fermier de Bevillers (à Harfleur), m'a assuré que depuis cinq ans que Becker a établi celle dont il se sert, elle n'a éprouvé aucune avarie sérieuse. Ce cultivateur, dont l'exploitation contient environ 120 acres de labour, est convenu que dès la première année il a économisé une somme supérieure aux frais d'établissement, et il résulte de tous les renseignemens que j'ai recueillis à ce sujet, que cette machine procurera sur le battage des céréales une économie de plus de moitié.

Son moteur est un manége que dirige aisément un seul cheval. Pour la mettre convenablement en action, il faut la coopération de trois personnes, dont l'une délie la gerbe et la divise en plusieurs parties ; la seconde l'introduit dans le mécanisme, et la troisième ramasse la paille qui en sort et la met en bottes.

Il faut observer que sur ces trois personnes, une seule peut prétendre au salaire d'un batteur en grange ; les deux autres sont ou des femmes, ou de très-jeunes gens.

Les trois opérations se font cumulativement et avec une grande promptitude ; nous nous sommes assurés que l'on bat aisément par ce procédé, 50 gerbes par heure, ce qui donne 400 environ gerbes par journée, et par conséquent plus qu'un batteur en grange n'en expédie en huit jours.

Ce résultat est celui que l'on obtient du battage à paille brisée, expression peut-être impropre ; car, comparaison

Digitized by Google

faite de cette paille avec celle qui sort du fléau du batteur, la première nous a paru moins froissée et les épis surtout en sont beaucoup mieux vidées.

Lorsqu'au contraire on veut faire de la paille longue, on change les dispositions du mécanisme, et l'on opère moins rapidement, mais dans une proportion à peu près exacte avec la différence que met lui-même le batteur à bras entre les deux manières de travailler.

La facilité que l'on a acquise de conserver ainsi le feurre intact et même exempt du froissement du battage ordinaire, est une innovation qui contribuera, je le pense, au succès du procédé que nous vous signalons.

Pour battre le grain de cette dernière manière, il faut l'aide d'une quatrième personne (c'est ordinairement un enfant), et par suite de l'opération, un cinquième de chaque gerbe est nécessairement converti en paille brisée.

Telle est la machine dont nous avons suivi sur les lieux les développemens avec un vif intérêt; elle convient au battage de toute espèce de céréales, et nous pensons qu'elle présente des avantages réels; cependant on ne peut se dissimuler que tant que le prix de son acquisition sera aussi élevé, tant que ses rouages ne pourront être mus qu'au moyen d'un cheval, et par conséquent d'un appareil qui nécessite des constructions, elle ne conviendra qu'aux exploitations d'une certaine étendue.

Nous livrons donc aux méditations de nos collègues de la section des Sciences les améliorations que l'on pourrait peut-être apporter à cette machine, dont nous n'essaierons pas de vous donner une description qui, pour être parfaitement exacte, exigerait des connaissances spéciales totalement étrangères à nos études habituelles.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE PROCÉDÉ DE M.r FRANÇOIS LEVIEZ,

et

SUR LE SEMOIR DE M.r BARRAU.

Par M.r BEAUCANTIN.

Messieurs,

M. Brémontier et moi, avons été nommés commissaires, dans votre séance du 5 Novembre, pour faire un Rapport sur le semoir proposé par M. Barrau, et sur le procédé de M. François Leviez, adjoint de Villalet, communiqué à M. le Préfet, par M. le maire de Manthelon.

Ce Rapport aurait dû vous être présenté dans la séance du 3 décembre; mais des raisons de santé m'ont empêché de me réunir à M. Brémontier, qui aurait eu l'obligeance de se charger de mes notes, et de les fondre dans les siennes.

Malheureusement nous ne le possédons plus parmi nous, et mon insuffisance pour remplir convenablement la mission dont je reste seul chargé, vous fera plus vivement regretter d'être privés d'entendre ce savant, vous rendre compte d'un exemple de physiologie végétale, qu'il aurait traité d'une manière claire et précise, comme tout ce qu'il écrit. C'est donc l'échange d'un excellent Rapport contre un mauvais, que la Société est en quelque sorte forcée d'accepter.

Pour pouvoir vous rendre compte de l'expérience faite par M. Leviez, sur des arbres qui ont été dépouillés en partie ou en totalité de leur écorce, il aurait été à désirer

Digitized by Google

que j'eusse pu voir ces arbres, et interroger l'auteur du procédé.

Privé de ces renseignemens, je me bornerai à ceux qui se trouvent dans la lettre de M. le maire de Manthelon.

Avant d'entrer dans les détails nécessaires à prouver les effets avantageux ou défectueux du procédé employé par M. Leviez, il convient de vous faire connaître la marche qu'il a suivie pour arriver à ce qu'il appelle sa découverte.

Vous savez, Messieurs, que M. Leviez fut victime, il y a trois ans environ, d'une horrible mutilation sur une rangée de ses plus beaux pommiers. Pour réparer le tort que la malveillance et la plus criminelle vengeance venaient d'exercer, il eut d'abord recours à un ancien procédé, généralement pratiqué par les pépiniéristes; c'est ce qu'on appelle l'*onguent de St.-Fiacre*, mélange de bouse de vache, d'argile et de balles de blé. Cette composition est suffisante pour de légères plaies; elle s'adapte intimement au bois, intercepte l'action de l'air extérieur et garantit la plaie du hâle et du desséchement; ensuite les bords de l'écorce forment bourrelet; ce bourrelet soulève l'argile qui lui devient inutile. Enfin l'écorce recouvre toute la superficie de la partie mutilée. C'est ce qui est arrivé à M. Leviez, pour les arbres auxquels il restait encore un peu d'écorce. A ce procédé, M. Leviez en ajouta un autre, qui n'est pas moins efficace, et qu'on pourrait considérer comme le bandage de l'emplâtre; c'est l'entourage de paille bien tressée.

Ce ne fut que deux ans après avoir appliqué l'*onguent de St.-Fiacre*, que M. Leviez remarqua que plusieurs de ses arbres étaient mourans; il les dépouilla de leur appareil, et reconnut que les plus malades étaient ceux dont l'écorce avait été enlevée dans leur circonférence: il recouvrit ceux

Digitized by Google

qui donnaient encore quelques signes de vie, et il se livra à des méditations suivies, sur ce qu'il pourrait faire pour sauver les mourans.

Je ne vous parlerai point, Messieurs, du raisonnement que fait M. Leviez, par l'organe de M. le maire de Manthelon, sur la physique végétale, parce qu'il ne ferait que vous prouver qu'il est meilleur cultivateur que physicien.

Le bon sens seul guida cet homme ingénieux et lui suggéra le vrai moyen de réparer le mal qu'on lui avait fait : son procédé est à la vérité connu des cultivateurs physiciens, et le principe en a été posé depuis bien long-tems, par nos plus célèbres physiologistes ; mais cela n'en prouve pas moins beaucoup de perspicacité chez M. Leviez.

Voici comment il opéra sur ses arbres, dont l'écorce avait été enlevée dans leur pourtour : il interposa de deux en deux pouces, sur la circonférence du tronc dépouillé de son écorce, des lanières d'une nouvelle écorce qu'il fit entrer des deux bouts dans celle de l'arbre, après quoi il recouvrit le tout d'*onguent de St.-Fiacre* et de paille tressée.

Au printems dernier, il eut la satisfaction de voir ses arbres rendus à la vie ; et au mois de Septembre dernier, il reconnut, en enlevant son appareil, que toutes les lanières d'écorces étrangères s'étaient soudées et coïncidaient parfaitement avec celle des arbres.

Il faut en convenir, Messieurs, cette opération est tout à fait en harmonie avec les principes avancés par les physiologistes. Le vénérable Thouin, dont les amis des sciences utiles déplorent la perte récente, a publié sous le titre de Monographie des Greffes, un traité complet sur cette matière, dans lequel on retrouve les mêmes principes.

Dans les cours d'agriculture-pratique que j'ai eu l'occasion

Digitized by Google

de suivre sous ce célèbre *Professeur*, j'ai été à même de lui entendre démontrer l'ingénieuse opération renouvellée par M. Leviez, et qui se trouve classée dans la troisième section des Greffes, par Gemma.

En vous parlant des expériences du plus célèbre agriculteur que la France ait encore possédé, permettez moi de vous donner la description d'un moyen non moins ingénieux, et qui tend également à faire revivre un arbre qui aurait été mutilé, ou dont le pied serait entièrement usé ; il a encore le mérite de pouvoir fournir par la suite, des bois anguleux propres à la marine.

L'opération consiste à couper la tête d'un ou de plusieurs *sujets plantés l'année précédente au pied de l'arbre, dont on veut prolonger les jours ; former une incision en biseau très-alongé à la partie supérieure de laquelle il ne se trouve* que de l'écorce. Cette incision doit correspondre à celle que l'on a pratiquée sur la tige de l'arbre.

Cette nouvelle espèce de greffe a été le sujet d'une jolie gravure qui a été lithographiée, représentant un jeune homme appuyé sur une bèche et contemplant un grand arbre dont le tronc, détruit à moitié, *se trouve soutenu vers le* milieu par *les extrémités supérieures de trois jeunes arbres* placés circulairement en arc-boutant.

On lit au-dessous de cette gravure :

« O mes bons parens ! ... pourquoi n'ai-je pu trouver aussi le moyen de prolonger vos jours ! »

En vous citant ce nouvel exemple de physique végétale, je me suis un peu écarté de mon sujet ; mais il y a tant d'analogie avec celui qui fait l'objet de ce Rapport, que

Digitized by Google

j'ai pensé qu'il ne vous intéresserait pas moins que le premier.

Je reviens à ce qui concerne M. Leviez.

Pour ne pas abuser de vos momens, je devrais peut-être négliger d'entrer dans le raisonnement physiologique de son opération ; mais je serai court, et voici comment la chose peut s'expliquer :

La sève ne circule pas comme le sang, elle est double, et des expériences certaines apprennent qu'il y a deux sèves, l'une ascendante, qui s'élève des racines aux feuilles ; l'autre descendante, qui coule des feuilles aux racines. La sève descendante est la seule qui agisse dans l'opération dont il est question ; c'est lorsqu'elle descend des feuilles à travers les fibres ligneuses et corticales pour aller nourrir les racines, qu'elle s'arrête à l'endroit du retranchement de ses canaux ordinaires, qu'elle se dépose et reflue sur elle-même à la fin de sa course, apportant sans cesse de nouveaux principes et la substance nutritive ; c'est alors que se fait la soudure des écorces superposées.

Si la plaie est profonde, qu'un fragment de l'écorce entière soit enlevé, qu'elle pénètre jusqu'au bois, qui reste ainsi à découvert, l'on voit sortir à la partie supérieure d'entre l'écorce et le bois, une production charnue, verdâtre et presque herbacée, qui prend à l'air de la solidité. C'est sous cette production charnue qu'on doit inciser et passer les lanières qu'on se propose de greffer ; elles peuvent être prises sur le même arbre ou sur un autre, cela est indifférent ; on doit, autant que possible, attendre, pour faire l'opération avec succès, que le *cambium* ait formé le bourrelet ; plus il sera prononcé, mieux elle réussira.

C'est à la formation de ce bourrelet, qui existait depuis

Digitized by Google

deux ans sur les arbres de M. Leviez, et aussi à la précaution qu'il avait eue de garantir du contact de l'air les plaies de ses arbres, qu'il a dû la réussite de son opération.

Il résulte de tout ce que vous venez d'entendre, Messieurs, que l'expérience faite par M. Leviez, sur des pommiers dépouillés de leur écorce, n'est point une découverte nouvelle; que le principe sur lequel est basé ce procédé, est connu depuis très-long-tems; d'où l'on conclut naturellement, que les prétentions annoncées dans la lettre adressée à M. le Préfet, par M. le maire de Manthelon, au nom de M. Leviez, ne sont pas fondées (1).

Cependant, Messieurs, tout porte à penser que M. Leviez *a été conduit par ses propres moyens, aux résultats qu'il a obtenus; et, sous ce rapport, il mérite des encouragemens*: j'ai, en conséquence, l'honneur de vous proposer de lui adresser un témoignage de la satisfaction de la société.

Sur le Semoir économique de M. Pierre-Bernard Barrau.

Dans les notes que j'ai eu l'avantage de remettre à M. Brémontier, et qu'il vous a communiquées dans une précédente séance, il a été démontré que tous les semoirs inventés depuis 1750 jusqu'à ce jour, avaient été successivement abandonnés et relégués sous le hangar, comme ne présentant aucun résultat satisfaisant, je crains que celui

(1) M. Leviez, croyant avoir fait une découverte nouvelle, demandait à M. le Préfet, de vouloir bien la faire connaître au Gouvernement, se réservant d'indiquer ses intentions.

Digitized by Google

qui vous est offert aujourd'hui, par M. Barrau, n'éprouve le même sort.

Toutefois, ce n'est point sur un dessin, ni sur un prospectus que l'on peut et qu'on doit juger les instrumens destinés à l'agriculture ; ces documens sont insuffisans pour indiquer les effets des machines ; et dans cette circonstance, puisque M. Barrau désirait avoir l'opinion de la société, il aurait dû lui adresser son semoir, ou au moins un modèle bien exécuté.

D'après le prospectus qui vous a été envoyé au sujet de cette machine, il est facile de s'apercevoir que l'auteur n'a eu en vue qu'un but mercantile.

Sans prévention contre cette nouvelle invention, je dirai aux cultivateurs, qu'il faut se méfier de ces brillantes nouveautés, de ces promesses spécieuses en apparence, qu'il est prudent de laisser aux curieux l'avantage d'en faire les premiers essais, et qu'il n'y a véritablement lieu de s'y arrêter, que lorsqu'une suite d'expériences et d'années aura prouvé que, par leur emploi, la recette excède la dépense dans une juste proportion.

Telles sont, Messieurs, les observations que j'ai l'honneur de vous soumettre, sur le semoir économique de M. Barrau, je désire qu'elles atteignent le but que vous vous êtes proposé, en me chargeant de vous faire ce Rapport.

Digitized by Google

EXTRAIT

DU JOURNAL D'AGRICULTURE,

D'ÉCONOMIE RURALE ET DES MANUFACTURES

DU ROYAUME DES PAYS-BAS.

PIMPRENELLE. *Avantages qu'elle présente cultivée comme fourrage ; traduit de l'anglais par J. A. Cavoleau.*

C'est dans le mois de Juillet qu'il faut faucher la pimprenelle que l'on a gardée pour la graine. Elle s'égrène facilement, si on ne la fauche pas avec précaution. On la bat sur le champ même, comme les navets et les choux, et l'on emploie la paille comme fourrage. Elle produit beaucoup de graine que quelques personnes prétendent être aussi bonne que l'avoine pour les chevaux : les essais que l'on a faits à cet égard ne sont pas concluans, parce qu'ils n'ont pas été continués assez long-tems. La note suivante mérite de fixer l'attention :

Ma pimprenelle, dit l'auteur, quoique belle et très-verte pendant l'hiver, n'a pas fait beaucoup de progrès jusqu'au milieu d'Avril, époque où je jugeai absolument nécessaire de la faire consommer ; mais je le fis trop tard, et j'y tins mes bestiaux trop long-tems, c'est-à-dire depuis la mi-Avril jusqu'au 20 Mai. Ce fut une grande méprise, parce que la plante avait déjà formé ses têtes pour fleurir, et que les bestiaux les mangèrent de préférence,

Digitized by Google

ce qui diminua beaucoup ma récolte de graine et retarda l'accroissement de la plante. Après le gros bétail, je mis dans le champ des brebis, des agneaux et des veaux, qui mangèrent la pimprenelle avec avidité et y profitèrent très-bien.

Le 6 Juillet, je commençai à faire faucher six hommes et quatre jeunes garçons furent employés à battre et à vanner; j'eus 200 boisseaux de belle et bonne graine; les courtes pailles remplirent autant de sacs, et j'eus en outre sept voitures de fourrage d'un champ de sept acres un quart.

Persuadé que 200 boisseaux de graine étaient plus que je ne pourrais en employer, je ne m'inquiétai pas d'en obtenir une seconde récolte, désirant plutôt savoir ce que j'obtiendrais en pâturage: en conséquence, dix ou douze jours après que le champ eût été fauché, j'y mis sept vaches, deux veaux et deux chevaux. Tous ces animaux prospérèrent d'une manière remarquable; les vaches donnèrent plus de lait que dans tout autre pâturage, et nous crûmes remarquer que le lait était en même tems plus riche. La saveur aromatique de la pimprenelle me faisait craindre que le lait n'en contractât un goût particulier; mais au contraire, le lait, la crème, le beurre furent aussi délicats, plus peut-être que s'ils eussent été le produit de tout autre pâturage; en un mot, je suis persuadé qu'il n'y en a pas de meilleur pour les vaches. La saison fut extrêmement sèche et tous les pâturages étaient brûlés, tandis que ma pimprenelle était fraîche et profitait comme s'il fût tombé de la pluie toutes les semaines. Les chevaux, les vaches et les veaux dont j'ai parlé plus haut, y pâturèrent presque continuellement jusqu'à la saint-Michel Vers le milieu de Novembre, elle avait tellement profité, que j'y mis six nouvelles têtes de

Digitized by Google

bétail ; et si le tems ne devient pas trop dur, je suis persuadé qu'elles s'y maintiendront jusqu'à Noel.

Les tiges de pimprenelle, après la séparation des graines, peuvent être utilement employées comme fourrage ; la menue paille n'est pas elle-même sans valeur. J'ai employé ensemble les uns et les autres, et dans le même champ, à la nourriture des bestiaux mentionnés ci-dessus ; la menue paille était placée dans des mangeoires, et les tiges dans des râteliers ; je crois que celles-ci auraient mieux valu si elles eussent été hachées.

Plusieurs motifs, les suivans entre autres, m'ont convaincu que la *pimprenelle est une très-bonne acquisition* pour l'agriculture. *Elle forme un bon pâturage d'hiver*, et le fermier peut toujours compter sur elle pendant plusieurs années, sans autre dépense que celle du premier semis ; les turneps, au contraire, sont précaires et dispendieux, et lorsqu'ils manquent, le fermier est très-embarrassé pour nourrir ses bestiaux. La graine est maintenant trop rare et trop chère pour être donnée aux cochons ; mais j'espère qu'un tems viendra où elle sera assez abondante pour être employée à leur nourriture. *Elle peut être pâturée par les brebis* ; elle produit de bon beurre ; elle n'occasionne aucune incommodité aux bestiaux ; elle vient très-bien dans les plus mauvaises terres légères, sablonneuses, pierreuses, graveleuses, craïeuses ; on ne la sème qu'une fois pour plusieurs années, et son entretien n'exige presque aucune dépense ; son produit n'est soumis à aucune vicissitude, et l'on peut compter sur le succès, si on la sème sur une terre préparée comme pour les turneps.

Je ne doute pas que l'on ne pût la semer assez tard dans le printems, avec l'orge ou l'avoine : l'un de mes voisins

Digitized by Google

la sema bien de cette manière il y a un an, et il a très-réussi : je pense même qu'on pourrait l'associer avantageusement au sarrasin, celui de tous les grains que l'on sème le dernier.

Un champ de pois semés en rayons et bien sarclés conviendrait beaucoup à la pimprenelle, parce que les pois seraient murs assez tôt pour donner à la terre deux labours avant la mi-Août, époque passé laquelle je ne conseille pas de semer cette plante.

Il arrive souvent que, dans un semis un peu étendu de turneps, quelques acres ne produisent rien ou très-peu, parce que les soins du plus habile fermier ont été neutralisés par les pucerons, les chenilles, la sécheresse, ou toute autre cause inconnue. La pimprenelle offre un remède à ce malheur ; et si on la substitue aux turneps avortés, on est sûr d'avoir un bon pâturage pour les brebis et les agneaux, aux mois de Mars et Avril suivans.

TURNEPS. *Extrait d'une notice sur leur culture ; par sir Walter Scott.*

Il est bien reconnu que l'abolition des jachères, en Angleterre, est due en grande partie à la culture des turneps. On pourrait ajouter que cette précieuse plante a puissamment influé sur l'amélioration et la multiplication des bestiaux dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne, où elle est depuis long-tems introduite dans presque tous les assolemens.

Voici comment s'exprime sir Walter Scott à ce sujet :

« Jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, dit-il, on n'avait cultivé les turneps que dans les jardins et pour l'approvisionnement de la table. Lord Townshend,

Digitized by Google

ayant accompagné le roi Georges I.er, en qualité de secrétaire d'état, dans un de ses voyages en Allemagne, remarqua que le turneps y était cultivé en grand, et en plein champ, pour la nourriture des bestiaux, et que cette culture avait fertilisé des terrains naturellement steriles.

A son retour en Angleterre, il importa une provision de graines de cette précieuse racine. Le terrain qu'occupaient ses fermiers étant de même nature que celui du Hanovre, il leur recommanda fortement l'essai de cette nouvelle culture, dont il avait reconnu tous les avantages. Le premier essai eut un succès complet : bientôt la culture du turneps s'étendit par degrés sur tout le comté de Norfolk, et elle s'est successivement introduite dans toutes les parties de l'Angleterre.

C'est à lord Townshend et à quelques propriétaires de son voisinage que le comté de Nordfolk doit sa réputation classique en économie rurale : c'est leur zèle actif et éclairé qui a fait défricher et mettre en rapport tant de vastes bruyères, d'inutiles garennes, de terrains vagues et condamnés à un parcours destructeur. Une innovation si profitable ne tarda pas à trouver de nombreux imitateurs : sanctionnée par un invariable succès, elle devint enfin une pratique générale de l'agriculture britannique, et voici les heureux résultats qu'elle produisit :

Depuis l'introduction des turneps, la vente des terres s'est élevée de 1 et 2 schellings à 15 et 20 schellings par acre. La superficie du comté se composait, en presque totalité, de parcours et de garennes qui, convertis en terres arables et productives, sont progressivement devenus, par l'application d'un admirable système d'économie rurale, un modèle de cultures aussi riches que variées. Les plus belles productions céréales couvrent maintenant ces mêmes terrains

Digitized by Google

qui, avant l'introduction de la culture du turneps dans l'assolement qu'elle a rendu nécessaire, donnaient à peine quelques poignées de pauvres herbages, maigre nourriture de quelques lapins affamés. M. Colquhoun, dans ses *Recherches statistiques*, estime à 14 millions sterlings la valeur de la récolte annuelle du turneps dans toute la Grande-Bretagne (Angleterre et Ecosse) : mais si l'on réfléchit, en outre, qu'il donne à l'agriculteur le moyen de tirer parti d'un terrain qui, sans l'aide de cette culture, serait resté pour toujours dans son premier état de stérilité ; qu'après la récolte de cette racine la terre se trouve bien nétoyée, si ameublie, qu'on peut compter presque toujours sur une bonne récolte subséquente d'orge et trèfle, qu'enfin ce trèfle forme la meilleure préparation possible pour une abondante récolte de froment, on reconnaîtra que, dans ce système d'assolement, la culture fondamentale du turneps a étendu sa bienfaisante influence sur celles qui lui succèdent ; avantages qui excèdent de beaucoup sa valeur comme simple plante fourragère.

Si nous étions chargé, dit en terminant sir Walter Scott, de désigner celui qui, dans les tems modernes, a le mieux mérité de son pays, nous ne balancerions pas à proclamer le nom du noble Lord, que les beaux esprits et les courtisans de son tems ont cru ridiculiser, en lui appliquant le sobriquet de *turneps-Townshend*. Un siècle ne s'était pas écoulé, que cette partie agricole, importée du Hanovre, s'était naturalisée dans toutes les parties du royaume ; et le produit annuel qu'on en retire surpasse probablement en valeur la somme de l'intérêt de notre dette nationale. »

Digitized by Google

SCIENCES ET ARTS.

HISTOIRE NATURELLE,

ANTIQUITÉS ET INDUSTRIE

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

La *société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres* du département de l'Eure, en considérant que souvent on trouve des objets curieux et importans sous le rapport de l'histoire du pays, de son agriculture et des arts, et que ces objets sont toujours exportés ou perdus pour le Département, a pensé qu'il serait utile de les conserver, en les plaçant dans des dépôts qui seraient toujours ouverts au public.

L'utilité d'une pareille mesure ne pouvant être l'objet d'un doute, puisqu'il doit être également agréable pour nos concitoyens et pour les étrangers de trouver réuni et classé au chef-lieu du Département tout ce qui peut le faire connaître, tout ce qui peut les éclairer sur ce qu'il fut jadis et sur ce qu'il est aujourd'hui, la société a établi à Evreux, dans le bâtiment de la Bibliothèque, au Jardin Botanique, lieu ordinaire de ses séances, des cabinets où elle dépose tous les échantillons de l'histoire naturelle, des antiquités et des produits de l'industrie du Département qu'elle peut recueillir. Mais pour donner aux collections qu'elle a com-

Digitized by Google

mencées tout l'intérêt qu'elles doivent avoir, elle a besoin du concours de tous les hommes instruits, de tous les hommes en état d'apprécier son entreprise, et particulièrement de la coopération de ceux de ses membres qui sont domiciliés dans le Département.

Elle les prie donc, lorsqu'ils apprendront que dans leurs communes respectives on aura découvert, soit par l'effet du hasard, soit par des fouilles, soit autrement, des objets curieux, comme restes de tombeaux, de constructions anciennes, des pétrifications, des vases antiques, des médailles, des pierres sur lesquelles il existerait des inscriptions d'une date reculée ou d'une langue morte, des terres ou pierres qui annonceraient l'existence de minéraux, etc., etc., de se rendre sur les lieux, d'en prendre note et de réclamer ces mêmes objets, soit gratuitement, suivant leur nature et l'intention des propriétaires, soit dans l'espoir d'une indemnité; elle les prie d'engager ces mêmes propriétaires à prendre les mesures nécessaires pour en assurer la conservation, et pour empêcher que par des travaux quelconques ils ne soient détériorés; et si cela était utile, de faire faire ou continuer des fouilles commencées pour découvrir ou enlever des objets qui n'auraient été qu'aperçus.

Elle les invite à suivre une marche analogue pour les oiseaux ou animaux qui offriraient des caractères singuliers ou inconnus, ou qui seraient remarquables par leurs dimensions et leur beauté; pour les poissons qui seraient pris ou échoueraient sur le rivage et qui paraîtraient étrangers à nos côtes; mais le transport des uns et des autres devrait être extrêmement prompt, parce qu'autrement ils ne pourraient être disséqués et empaillés; s'ils apprenaient encore que des particuliers voulussent se défaire d'objets en leur possession, curieux sous les rapports ci-dessus indiqués et

Digitized by Google

comme provenant du Département, la société les prie de lui en donner avis, et elle les invite en outre à lui faire connaître tous les faits qui présenteraient de l'intérêt, comme semblant s'écarter des règles ordinaires de la nature.

Quelques frais pourront résulter de circonstances locales, particulièrement pour récompenser les ouvriers qui auraient fait des découvertes, qui y auraient passé leur tems ou qui auraient montré beaucoup de bonne volonté, la société s'empresserait d'y pourvoir ou de les rembourser.

Enfin elle prie les personnes qui voudront bien la seconder, d'inviter Messieurs les artistes, fabricans et manufacturiers domiciliés dans leurs arrondissemens respectifs à lui faire parvenir, soit en les adressant directement au secrétaire perpétuel de la société, à Evreux, soit en les déposant au secrétariat de leur Sous-préfecture, des échantillons de leurs produits industriels, pour l'exposition *permanente* qu'elle a établie.

Si la société est aidée, comme elle le désire et comme elle l'espère, elle parviendra à former un dépôt précieux pour le Département, par le seul concours de ses habitans; chacun d'eux sentira facilement qu'un objet isolé ne lui serait d'aucune valeur, tandis qu'il ajoutera beaucoup au mérite d'une collection dont à tout instant, lui, sa famille et ses enfans pourront profiter. Le sacrifice qu'il en fera ne sera point perdu pour lui, il en trouvera la récompense la plus douce dans la reconnaissance de ses compatriotes, dans l'embellissement de la ville capitale du Département, et son nom sera inscrit sur le tableau de ceux qui auront coopéré à la formation d'un établissement aussi avantageux.

Messieurs les artistes, fabricans et manufacturiers qui enverront des produits pour l'exposition, sont priés d'y joindre, en caractères bien lisibles, leur nom et leur adresse.

Digitized by Google

DISSERTATIONS

1.° *Sur le volume des atomes et sur les modifications qu'il subit dans les combinaisons chimiques ;*

2.° *Sur l'ulmine (acide ulmique) et sur l'acide azulmique.*

Par M. POLYDORE BOULLAY, *Doct.r ès-sciences.*

La connaissance de la *structure intime des corps* est une des questions les plus intéressantes dont les Physiciens et les Chimistes aient eu à s'occuper ; aucune n'a plus exercé leur sagacité et n'a donné lieu à un plus grand nombre d'hypothèses.

Admettra-t-on une division illimitée de la matière, ou s'arrêtera-t-on à des particules infiniment petites, qu'aucune force mécanique connue n'aura la puissance de diviser?

Ces molécules extrêmes, qui résistent aux efforts mécaniques, résisteront-elles également aux forces chimiques et ne seront-elles pas au contraire susceptibles de se diviser pour entrer en combinaison avec d'autres molécules, ou d'autres fractions de molécules ?

La matière est-elle continue, ou n'est-elle pas plutôt formée de parties laissant entre elles des vides dont le volume dépasserait de beaucoup celui de ses parties élémentaires ?

Quelle est la forme des molécules ? Est-elle la même

Digitized by Google

pour chaque substance ? Varie-t-elle pour chacune d'elles ou seulement pour certains groupes de ces substances ?

La nature des molécules élémentaires est-elle aussi uniforme ou variable ?

Quelles sont enfin les forces qui lient entre elles les molécules ? Ne sont-elles pas de deux natures, les unes *physiques*, unissant deux molécules semblables, et qui peuvent être assimilées aux forces mécaniques de pression ou de traction ; les autres *chimiques*, qui unissent deux molécules de nature différente, et qui n'ont point d'analogues dans les forces dont la mécanique fait usage ?

A ces questions nombreuses et capitales, bien des questions intéressantes viennent encore se rattacher. L'une d'elles, la détermination du volume probable des atomes des corps simples pris dans un même état et des modifications que peuvent subir ces volumes dans les combinaisons chimiques, a attiré l'attention de M. Polydore Boullay, tant à cause de son importance, que parce qu'elle a été l'objet de quelques opinions hasardées qu'il lui a paru utile de signaler et de détruire.

L'un des élémens de cette détermination est donné par les pesanteurs spécifiques, en conséquence l'auteur a recueilli et discuté les pesanteurs spécifiques reconnues jusqu'à ce jour, vérifié celles qui ne paraissaient pas mériter assez de confiance et suppléé, autant que possible, par des expériences nouvelles aux lacunes nombreuses qui existent dans les tables

Mais avant de présenter les résultats de ces recherches, il a d'abord exposé les procédés qu'il avait suivis pour la détermination des pesanteurs spécifiques, il a indiqué le point de vue sous lequel le volume des atomes des corps

Digitized by Google

simples doit être considéré ; il a déterminé les volumes des atomes tant simples que composés, il s'est livré à de savantes expériences sur les rapports qui peuvent exister entre les volumes atomiques et les forces désignées par les noms de cohésion et d'affinité chimique, il a réduit en tableaux les diverses parties de ce beau travail, et il en a déduit les conséquences suivantes :

1.° Dans les combinaisons chimiques, le volume de l'atome du composé est ordinairement plus grand ou plus petit que la somme des volumes des atomes des composans.

2.° Les contractions observées ont été quelquefois si considérables que le volume de l'atome du composé s'est trouvé moindre que le volume de l'atome de l'un des composans.

3.° On ne peut prévoir *à priori*, dans quel cas il y aura contraction ou dilatation.

4.° On ne peut par conséquent, dans l'état actuel de nos connaissances, se former une idée tant soi peu exacte du volume à l'état solide des atomes des corps qui, comme l'oxygène et le chlore, n'ont pu encore être examinés à cet état.

5.° Dans les corps simples il paraît exister un rapport entre la cohésion et le volume des atomes, de telle sorte qu'au plus petit volume d'atome correspond la cohésion la plus considérable.

6.° Pour les composés, des rapports analogues se sont fait remarquer dans plusieurs cas où il a été possible de les vérifier, entre le volume de l'atome, l'affinité chimique et la cohésion des composés ; c'est-à-dire que l'on a observé dans certaines séries de corps que le plus petit volume de l'atome correspondait à la plus grande cohésion du

Digitized by Google

composé, et à la plus grande affinité chimique des composans.

L'*ulmine*, dont l'histoire n'était encore tracée que d'une manière très-imparfaite et qui, désignée rarement sous son véritable nom, bien qu'entrevue à diverses reprises, paraît avoir peu fixé l'attention des chimistes, est néanmoins l'un des corps dont l'étude présente le plus haut degré d'intérêt. Les nombreuses circonstances qui lui donnent naissance et les conséquences qui résultent de la transformation journalière et constante d'une foule de matières végétales en ulmine, sous des influences très-variées, de celle du bois en particulier; sa présence dans la terre végétale, *dans le fumier, dans la sève des végétaux*, montrent *évidemment le rôle important qu'elle joue dans la nature. L'ulmine en effet paraît être l'un des plus précieux engrais* que l'on connaisse; on pourrait dire l'engrais par excellence. Elle nous est offerte d'ailleurs en dépôts immenses, soit dans la terre d'ombre, soit dans le terreau, et la terre de bruyère, soit enfin dans les tourbières. C'est à la tourbe, c'est à l'ulmine que la Hollande doit, sans contredit, la supériorité de ses produits agricoles.

Les faits curieux qui composent l'*histoire de l'ulmine*, dont nous devons la découverte à M. Vauquelin, et la production artificielle à M. Braconnot, sont restés épars dans un grand nombre de mémoires, on peut dire presque ignorés, faute d'un lien commun qui servit à rapprocher les phénomènes qui s'y rattachent. Il pouvait donc n'être pas sans utilité de travailler à les rassembler et à les présenter sous leur vrai jour. M. Polydore Boullay l'a entrepris et s'en est bien acquitté; d'une part il a classé sous le titre d'*ulmine* tous les produits signalés déjà sous différens noms, qui lui

Digitized by Google

ont paru être identiques avec elle, et de l'autre il a établi les différences qui lui ont semblé devoir la faire distinguer de quelques produits avec lesquels elle a été confondue à tort ; enfin il a exposé de nouvelles circonscances où elle se forme, son analyse et celle de ses composés salins. L'ulmine forme en effet de véritables sels avec les bases salifiables, puisqu'elle sature les alcalis eux-mêmes ; c'est ce qui l'a déterminé à convertir son nom en celui d'*acide ulmique*.

Après avoir rappelé la découverte de l'acide ulmique dans les produits de l'ensudation de l'orme et sa fabrication artificielle, après l'avoir trouvé dans la suie, dans le terreau, dans la tourbe, dans la matière colorante du fil écru, dans le produit de l'action de l'acide sulfurique sur les matières végétales, dans les produits de la distillation du bois, dans les fumerons et dans la poudre, après en avoir indiqué les caractères, après avoir prouvé qu'il diffère des produits de l'altération des extraits et de l'acide gallique par les corps oxigénés, enfin après avoir donné les diverses combinaisons de cet acide, l'auteur entre dans les détails les plus satisfaisans sur celui qu'il nomme *acide azulmique*.

Lorsque l'on considère, dit-il, les nombreuses circonstances dans lesquelles l'acide ulmique se présente, et lorsqu'on voit qu'il est un des produits habituels de la décomposition des matières végétales, ou lente et spontanée, ou rapide, mais déterminée par d'énergiques agens, on se demande naturellement si, sous de semblables influences, les matières animales ne peuvent pas donner naissance à un produit qui lui soit comparable. En effet, il existe une substance azotée très-analogue à l'acide ulmique par ses propriétés physiques et chimiques et à laquelle plus d'une réaction peut donner naissance ; c'est le corps charbonneux qui résulte

Digitized by Google

de la décomposition spontanée de l'acide hydrocyanique pur. M. Polydore Boullay soumet ce corps charbonneux à l'analyse, il en étudie toutes les propriétés comme il a étudié celles de l'acide ulmique, et il termine ce beau travail par les conclusions que voici :

1 ° L'ulmine découverte dans les produits de l'exsudation de l'orme, par M. Vauquelin, rencontrée depuis dans le terreau, dans la terre d'ombre, dans la tourbe, et reproduite même artificiellement par M. Braconnot, se retrouve encore dans le fil écru, dont elle forme la matière colorante, dans les produits de la distillation des bois, dans la suie, dans les matières végétales incomplètement distillées, telles que les fumerons, et par suite dans la poudre du Bouchet. Elle est aussi un des produits ordinaires de l'action des acides sulfurique ou hydroclorique sur les matières végétales, telles que le bois, l'amidon, le sucre de canne, l'alcool. L'action des bases sur le sucre de raisin, le ligneux amilacé lui donne encore naissance.

2.° L'ulmine, qui d'après l'ensemble de ses propriétés et surtout d'après sa faculté de saturer les bases, doit prendre le nom d'acide ulmique, paraît différer du produit qui résulte de l'action de l'air ou des corps oxigénés sur les extraits, le tannin, l'acide gallique et les gallates, par sa couleur et sa solubilité dans l'alcool. On doit donc la distinguer de ce corps, avec lequel elle paraît avoir été confondue.

3.° La composition de l'acide ulmique est d'ailleurs la même que celle de l'acide gallique sec ; mais sa capacité de saturation est beaucoup plus faible. L'analyse de ses sels établit entre son poids d'atome et celui de l'acide gallique sec le rapport de 5 à 1. La faible capacité de saturation de cet acide, qui paraît être un engrais par excellence, fait

Digitized by Google

comprendre comment il peut être abondamment transmis aux plantes au moyen d'une très-petite quantité d'une base alcaline.

4.° On ne peut, malgré l'analogie qui existe entre sa composition et celle de l'acide gallique, tranformer ce dernier en acide ulmique, au moyen de l'acide sulfurique. Le produit de cette réaction paraît au contraire être analogue à celui qui résulte de l'action des matières oxigénées sur l'acide gallique et les extraits.

5.° Le produit charbonneux qui résulte de la décomposition spontanée de l'acide hydrocianique, ne paraît pas être un azoture de carbone, ainsi que M. Gay-Lussac l'avait supposé, mais bien un composé hydrogéné capable de se combiner aux bases salifiables, analogue à l'acide hydrocianique lui-même.

6.° Le même composé paraît se reproduire lorsque l'on soumet les matières animales à des réactions analogues à celles qui tranforment les matières végétales en acide ulmique, telle est celle de la potasse sur la gélatine. On pourrait donc, d'après cette analogie, qui se retrouve aussi dans les propriétés physiques et chimiques de ces deux corps, le désigner sous le nom d'*acide azulmique*, qui exprime en même-tems la différence de leur nature chimique.

7.° L'acide azulmique résulte non-seulement de la décomposition spontanée de l'acide hydrocyanique, mais de celles de l'hydrocyanate d'ammoniaque, du cyanoyme dissous dans l'eau, de la réaction de ce gaz sur les bases ; en un mot, on le rencontre à tous pas lorsqu'on s'occupe des composés du cyanogène.

8.o L'acide hydrocyanique pur, par sa décomposition

Digitized by Google

spontanée, paraît se transformer en hydrocyanate d'ammoniaque et en acide carbonique. Ce résultat est parfaitement d'accord avec l'analyse de l'acide azulmique.

9.° L'action de l'acide nitrique faible sur la fonte, c'est-à-dire sur le charbon très-divisé qu'elle contient, donne naissance à une matière azotée qui présente les principales propriétés de l'acide azulmique.

10.° L'acide azulmique paraissant d'ailleurs se combiner avec l'acide nitrique concentré, qui le dissout, on est porté à croire que les tannins artificiels ne sont autre chose qu'une combinaison de ce corps avec l'acide nitrique, ou du moins qu'ils contiennent un produit très-analogue.

En *applaudissant au zèle et au talent du jeune* Docteur dont nous venons d'analyser les nouvelles productions, nous nous rappelons avec plaisir celles qui les ont précédées, et nous ne pouvons que l'engager à continuer ses utiles travaux, dans l'intérêt de la Science qu'il cultive en digne élève de son estimable père, et dont les découvertes ou les perfectionnemens sont toujours profitables à l'humanité.

Digitized by Google

RECHERCHES CHIMIQUES

SUR LE SANG DE POISSON,

FAITES SOUS LE RAPPORT DE LA CHIMIE JUDICIAIRE,

PAR M.r MORIN, PARMACIEN A ROUEN,

Membre de l'Académie royale de Médecine, de la Société de Chimie médicale, etc., etc.

La Chimie judiciaire marche d'un pas rapide vers son perfectionnement ; elle a fait, surtout depuis quelques années, de très-importantes découvertes. L'impulsion que lui ont donnée les Chaussier, les Vauquelin, les Orfila et d'autres avans également dignes de notre admiration, en ont fait une science positive, et les Magistrats ne peuvent plus craindre de s'égarer à la lueur de son flambeau.

Les travaux entrepris sur le sang, sont du nombre de ceux qui mettent le plus en jour les ressources de la chimie, et les recherches de M. Morin sur celui du poisson, ne peuvent qu'augmenter les droits de cette belle science à la reconnaissance des hommes qui profitent de ses bienfaits.

Sans entrer dans le détail des opérations de M. Morin, que chacun lira avec plaisir dans son excellente analyse, nous nous bornerons à dire, d'après cet habile chimiste, que le sang de poisson contient,

1.° Une huile grasse, brune, ayant l'odeur de poisson ;

2.° Une autre matière grasse, d'une odeur rance, sans aucune acidité, très-soluble dans l'éther ;

Digitized by Google

3.° Une substance animale possédant les propriétés de l'osmazome ;

4.° De l'acétate de soude, du chlorure de sodium et du phosphate de chaux ;

5.° Un principe colorant, rouge distinct de la matière colorante du sang des mammifères et dans lequel le fer est un des élémens ;

6.° Une matière albumineuse très-soluble dans les alcalis et les acides, et se rapprochant du mucus par cette dernière propriété ;

7.° Enfin que les taches produites sur les vêtemens par le sang de poisson ne peuvent être confondues avec celles qui résultent de l'application du sang des mammifères par la nature de la matière colorante et l'absence de la fibrine.

Il résulte de cette analyse, que si la chimie peut dans beaucoup de circonstances contribuer à la preuve de l'existence d'un crime, elle peut aussi dans les circonstances les plus difficiles, contribuer à démontrer l'innocence de l'homme qu'un concours malheureux de préventions accablantes aurait amené sur le banc des accusés.

Digitized by Google

RAPPORT

Fait à l'Académie royale des Sciences, par M. le baron Cuvier, *Secrétaire perpétuel de l'Académie pour les sciences naturelles, sur la partie zoologique du voyage de* la Chevrette, *dans les mers de l'Inde.*

M. le ministre de la marine a demandé à l'Académie de lui faire un rapport sur les observations et les collections faites par les officiers de la gabare du Roi *la Chevrette*, pendant le voyage qu'elle a exécuté dans la mer des Indes; et nous avons été chargés, MM. Desfontaines, Geoffroy-St-Hilaire, Duméril et moi, de préparer ce rapport, en ce qui concerne l'histoire naturelle. C'est un devoir dont nous nous sommes acquittés avec d'autant plus de plaisir, que nous y trouvons l'occasion de témoigner toute la reconnaissance que les naturalistes doivent à des hommes qui ont rendu à la science les services les plus grands et les plus désintéressés.

Il n'entrait pas dans la mission de ces Messieurs de faire des collections, ni même de s'occuper d'une manière expresse de l'histoire naturelle; mais leur zèle éclairé s'est donné cette tâche, et ils l'ont remplie aussi bien que s'ils s'y fussent destinés de longue main. M. Reynaud, le chirurgien-major, a donné l'exemple, et les officiers militaires, encouragés par leur chef, M. le capitaine Fabré, l'ont secondé avec une complaisance digne d'être citée en exemple. Le lieutenant M. de Blosseville surtout, et M. Gabert, commis aux revues, non-seulement ont placé dans la collection tout ce qu'ils se sont procurés dans leurs courses, mais ils ont

Digitized by Google

employé les momens de loisir que leur laissaient leurs fonctions, à dessiner les animaux intéressans, lorsqu'il s'en présentait en trop grand nombre pour que M. Reynaud pût y suffire. Lui-même, en effet, n'était pas maître de tout son tems; privé des secours du chirurgien en second, M. Brossard, que les besoins du service avaient retenu à Pondichéry, la santé de l'équipage ne roulait que sur lui: mais avec l'esprit d'ordre et de l'ardeur, on suffit à tout; et ce jeune médecin a donné les preuves les plus marquées de ces deux qualités. Rien n'a été négligé; les plus petits mollusques, les zoophytes les plus frêles, ont été numérotés, conservés, comme les poissons, comme les oiseaux et les mammifères. Tous les objets dont les formes ou les couleurs pouvaient s'altérer par la préparation, ont été dessinés immédiatement, et l'on a consigné dans des registres les notes convenables sur les lieux où chaque chose s'est trouvée, et sur ce qu'il a été possible d'observer de leurs propriétés. Cette attention soutenue et méthodique avait d'autant plus d'intérêt, que, si l'on excepte Bourbon et Pondichéry, les parages que *la Chevrette* a parcourus sont peu fréquentés par nos vaisseaux, et qu'il ne s'y était encore rendu aucune de nos expéditions scientifiques.

Nous voulons parler surtout de Ceylan, du pays des Birmans et du fleuve de l'Erawaddy, qui l'arrose.

Parti de Toulon le 29 mai 1827, ce navire relâcha le 27 août à l'île de Bourbon, séjourna du 21 septembre au 1.er octobre à Pondichéry, du 2 au 6 octobre à Madras, du 3 novembre au 1.er décembre à Calcutta. Il entra à Rangoun, port de l'empire des Birmans, sur l'Erawaddy, le 21 décembre, et y demeura jusqu'au 9 janvier 1828. Après une seconde relâche à Pondichéry et une autre à Karikal, il relâcha, du 28 janvier au 17 février à Trinque-

Digitized by Google

malay, sur la côte N. E. de l'île de Ceylan, revint encore à Pondichéry. se rendit à Batavia, où il passa du 20 mai au 10 juin, traversa le détroit de la Sonde, et, après une quatrième relâche à Pondichéry se rendit au Cap, aborda à False-Bay le 2 octobre, et y demeura jusqu'au 11 avril, qu'il partit pour revenir en France. C'est sur ces différens points, et dans les traversées, qu'ont été faites les récoltes et les observations. D'après les catalogues authentiques qui ont été rédigés au Muséum d'histoire naturelle par MM. Isidore Geoffroy, Valenciennes, Latreille et Audoin, les collections rapportés par *la Chevrette* comprennent seize espèces de mammifères, deux cent trente-six d'oiseaux, trente-sept de reptiles, deux cent trente-huit de poissons, deux cent soixante-onze de mollusques, seize d'annélides, cent trente-deux de crustacés, cinq cent quatre-vingt-dix d'insectes et arachnides, et cent soixante-un de zoophytes. Il y a, de plus, cent huit espèces de coquilles : le nombre des individus de chaque espèce varie, mais il est en général assez considérable, et la totalité en monte à quelques milliers. La partie la plus précieuse pour la science consiste dans les objets conservés dans la liqueur ; plusieurs d'entre eux, que l'on possédait déjà à l'état sec, se présentent aujourd'hui plus complètement à l'observateur, et lui offrent des moyens de constater leur organisation intérieure aussi bien que tous les détails de leur extérieur : c'est ce qui est surtout fort avantageux dans les classes des poissons, des mollusques et des zoophytes. Nous obtenons ainsi une multitude d'espèces qui n'avaient jamais été disséquées, et que leur excellente conservation permet d'examiner sous tous les rapports ; mais il y a de plus, dans ces collections, de nombreuses espèces que le cabinet du Roi ne possédait pas, et d'autres, assez nombreuses aussi, qui, n'ayant jamais

Digitized by Google

été publiées, sont nouvelles pour la science elle-même. Trois sont présumées dans ce cas parmi les mammifères; vingt-quatre parmi les oiseaux, dont un nouveau genre dans la famille des dentirostres; vingt parmi les reptiles, dont un nouveau genre dans la famille des chélonnés; plus de soixante parmi les poissons; trente cinq parmi les mollusques; douze parmi les annélides, dont trois genres certainement nouveaux; quatre-vingt-quinze parmi les crustacés, et au moins vingt genres nouveaux dans les espèces microscopiques Tels sont, pour la zoologie, les produits d'une expédition qui n'avait pas l'histoire naturelle dans sa destination; produits en quelque sorte accidentels, et dérivant seulement du zèle et du bon esprit qui animaient les officiers, ainsi que des connaissances scientifiques qu'acquièrent aujourd'hui les officiers de santé de la marine dans les excellentes écoles créées par le ministère, et dirigées par M. l'inspecteur général Kéraudren. Cet esprit est tel, que M. Brossard, de son côté, quoique détaché pour un autre service, n'a point voulu demeurer en arrière de ses camarades, et il a fait aussi des collections intéressantes, parmi lesquelles il a permis aux professeurs du Muséum de choisir celles qui leur paraîtraient utiles à l'établissement.

Les productions terrestres, comme on devait s'y attendre dans une expédition de cette nature, ont été moins abondantes que celles de la mer; et cette remarque devait nécessairement s'appliquer au règne végétal.

Toutefois, parmi les neuf cents espèces environ dont se compose l'herbier remis par M. Reynaud, il s'en trouve plusieurs de nouvelles. Les bords de l'Erawaddy surtout, qui n'ont presque pas été visités par des botanistes, en ont offert de curieuses, dont les principales appartiennent aux graminées. Plusieurs graminées et apocynées de Ceylan ont

Digitized by Google

paru nouvelles. Au Cap, les familles des synanthérées, des protéacées et des restiacées ont offert un grand nombre d'espèces intéressantes qui ont enrichi les herbiers du jardin du Roi.

Nous avons l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie trois volumes de figures exécutées par M. Reynaud et par MM. de Blosseville et Gabert, qui lui ont prêté si généreusement leurs secours. Il est facile aux connaisseurs d'apprécier le caractère d'exactitude qu'elles présentent, en même tems que les naturalistes doivent y voir avec satisfaction les images de tant de méduses, de biphores, et d'autres zoophytes transparens et gélatineux; de tant de petits crustacés microscopiques, qui ne pouvaient être conservés pour la science que par cette attention qu'ont eue nos observateurs de les dessiner vivans, et dans l'eau même où ils avaient été pris. Nous apprenons chaque jour ainsi combien il reste encore, dans les vastes abîmes de l'Océan, de richesses à explorer, et combien peu nous pouvons nous flatter d'avoir rempli les cadres du grand système de la nature. Si, comme on doit l'espérer, le ministère de la marine juge à propos de publier la relation de cette expédition, un choix de ces figures en fera un bel ornement, et donnera une suite bien précieuse à ces beaux ouvrages que les sciences naturelles doivent déjà à la marine française, les voyages de Péron, de Freycinet de Duperrey, et à celui de d'Urville, qu'elles lui devront sans doute bientôt, car nous ne pouvons douter que ce brave officier et ses savans compagnons, n'arrivent, sous peu de semaines, avec les riches collections dont nos derniers rapports ont déjà pu donner une idée.

C'est un caractère tout nouveau, imprimé aux expéditions maritimes exécutées dans ces derniers tems par des Français, que ces riches détails d'histoire naturelle, ajoutés

Digitized by Google

aux découvertes de géographie ; ils les distinguent bien avantageusement de celles des autres peuples, et en rendent les relations intéressantes pour une classe de lecteurs auxquels les détails nautiques et hydrographiques paraissent un peu arides ; et la connaissance qu'ils donnent des productions des différentes contrées est un complément nécessaire à la description de leurs côtes et de tout ce qui faisait autrefois l'objet presque unique de ces sortes de voyages.

RAPPORT

Fait à l'Académie des sciences par une commission composée de MM. de Rossel, Mathieu *et* Arago, *sur les travaux relatifs aux sciences mathématiques qui ont été exécutés pendant le voyage de* la Chevrette.

Son Excellence le ministre de la marine écrivit à l'Académie, en date du 30 janvier dernier, pour l'inviter à vouloir bien faire examiner les travaux de divers genres exécutés à bord de la corvette du Roi *la Chevrette*, pendant la campagne que ce bâtiment venait de terminer sous le commandement de M. Fabré, lieutenant de vaisseau. La commission que vous aviez chargée de vous rendre compte des collections d'histoire naturelle, vous a exprimé déjà la vive satisfaction qu'elle avait éprouvée, en voyant tout ce dont la science serait redevable au zèle infatigable de M. Reynaud, chirurgien en chef du bâtiment, et au secours que les officiers s'étaient empressés de lui offrir. Nous aurons donc à vous parler seulement des recherches qui ont eu pour objet le perfectionnement de la géographie, de la science du magné-

Digitized by Google

tisme terrestre, et de la météorologie. Ces travaux, au reste, nous fourniront une nouvelle occasion de faire ressortir le zèle et l'habileté dont les jeunes officiers de notre marine ont donné de si brillantes preuves depuis quelques années.

La Chevrette partit de Toulon le 29 mai 1827, et relâcha, pour la première fois, à Saint-Denis de l'île Bourbon, après quatre-vingt-dix jours de traversée. De Saint-Denis, elle fit voile vers Pondichéry; elle visita ensuite Madras, Calcutta et Rangoun au Pégou. Le 17 janvier 1828, elle était déjà de retour à Pondichéry. Le 22 du même mois, *la Chevrette* se dirigea sur Ceylan, où elle aborda le 29 janvier, après avoir touché dans sa route à Karical. Les travaux dont elle était chargée la retinrent à Trinquemalay dix-huit jours, et au mouillage de Kaïts jusqu'au 16 mars. Ensuite elle retourna à Pondichéry, et y séjourna depuis le 19 mars jusqu'au 1.er avril. Le 2, la corvette mit sous voiles pour l'île de Java; elle y visita successivement Anier et Batavia. Le 2 juillet, elle se retrouvait, pour la quatrième fois, à Pondichéry. Après un mois de séjour dans cette rade, *la Chevrette* partit pour la France Dans sa traversée, elle ne toucha qu'à Falsebay; enfin, elle jetta l'ancre au Hâvre, le 11 décembre dernier, après trois cent soixante-huit jours de mer et cent quatre-vingt-quatorze jours de rade.

Pendant cette longue navigation, M. Fabré a fixé chronométriquement la position d'une des îles du Cap-Vert; il s'est assuré que les îles Saint-Georges, Roquepiz, et les Sept Frères n'existent pas dans la place que le *Neptune oriental* de d'Après leur assigne; il a reconnu la partie nord d'un passage situé dans l'archipel des Maldives, et que les bâtimens allant d'Europe à la côte de Coromandel pourront suivre désormais avec avantage et sécurité; il a fait lever par

Digitized by Google

M. de Blosseville le cours de l'Erawaddy, depuis Rangoun jusqu'à Danoubiou : il a confié à M. Janneret la reconnaissance du bras de rivière compris entre Rangoun et la mer, et à M. Paquet celle de la branche qui remonte jusqu'à Pégu, ancienne capitale du royaume. Dans la partie nord de Ceylan, M. de Blosseville a fait, d'après les ordres de son commandant, l'exploration de la côte, depuis le cap Palmas jusqu'au fort Hano-en-Hiel, et le plan détaillé du mouillage de Kaïts et de ses environs.

En allant à Batavia, le même officier a observé un assez grand nombre de points pour avoir à apporter des rectifications importantes, soit aux cartes du détroit de la Sonde, soit à celles de la partie nord de Java. La rade de Batavia a été aussi le théâtre de son zèle infatigable.

La Chevrette était munie d'une collection complète d'instrumens magnétiques propres à faire des observations à terre. Ces instrumens furent éprouvés à Paris, avant le départ; on les a essayés aussi depuis le retour. Durant le voyage, ils ont été mis en expérience dans tous les lieux de relâche. Ainsi l'expédition nous aura procuré des mesures de la déclinaison, de l'inclinaison, et de l'intensité magnétique pour Toulon, l'île de Bourbon, Pondichéry, Calcutta, Chandernagor, Rangoun, Danoubiou, Karical, Trinquemalay, Jaffnapatnam, Aripo, Changani, Batavia et Simon's-Town.

Toutes ces observations ont été faites avec le plus grand soin; partout les résultats des différentes aiguilles se sont accordés autant qu'un physicien placé dans un observatoire sédentaire aurait pu l'espérer.

Les observations de l'aiguille horizontale fixeront plusieurs points des lignes sans déclinaison : les observations

Digitized by Google

de l'inclinaison ne seront pas moins utiles, car elles serviront à tracer l'équateur magnétique, dont la position dans l'Inde ne se fonde que sur des mesures anciennes et en général assez imparfaites.

La discussion de ces précieuses observations confirmera, sans doute, ce qu'on a déjà découvert sur le mouvement qui transporte graduellement la ligne sans inclinaison de l'orient à l'occident ; mais peut-être pourront-elles servir, en outre, à décider une question encore incertaine, celle de savoir si le mouvement de cette courbe est ou n'est pas accompagné d'un changement dans sa forme.

L'examen attentif que nous avons fait des observations d'intensité, nous a montré que leur discussion sera accompagnée de quelque difficulté : les aiguilles, en effet, ont toutes perdu, pendant le voyage, une partie notable du magnétisme dont elles étaient douées au moment du départ ; mais l'attention qu'on a eue de les observer à Pondichéry, dans diverses relâches, et les observations de Paris comparées à celles du commencement de 1829, permettront, nous l'espérons du moins, de déterminer la loi de cette perte et d'obtenir des résultats comparables.

Vos commissaires croient ne pas devoir passer à un autre article du rapport, sans consigner ici les noms des observateurs qui ont étudié les phénomènes magnétiques.

Nous dirons, en conséquence, que les observations de Paris, de 1827 et 1829, sont de M. de Blosseville ; que les observations faites à Toulon, avant le départ de l'expédition, appartiennent au commandant et au jeune lieutenant de vaisseau que nous venons de nommer ; que les mesures d'inclinaison de Pondichéry, à la première relâche, que la déclinaison, l'inclinaison et l'intensité, à Rangoun, sont

Digitized by Google

de MM. Fabré et Janneret ; que, partout ailleurs, les recherches relatives au magnétisme terrestre ont été exclusivement confiées à M. de Blosseville. Dans ce travail, extrêmement pénible et délicat, cet officier avait été souvent secondé par un jeune marin, M. Baslé, qui a péri à Batavia, victime de son zèle.

Les observations météorologiques faites à bord de *la Chevrette*, pendant ses diverses traversées, formeront une des plus interessantes acquisitions dont la physique se soit enrichie depuis long-tems. Ces observations sont consignées avec le plus grand ordre, dans quatre registres : les instrumens (1) employés avaient été comparés à des étalons exacts, avant le départ de l'expédition ; on les a aussi vérifiés depuis son retour. On a évité, autant que possible, les erreurs qui auraient pu dépendre du rayonnement du bâtiment.

Ce travail, en un mot, ne laissera rien à désirer du côté de l'exactitude. Pour faire juger de son étendue, il nous suffira de dire, par exemple, que la température de l'atmosphère et celle de l'Océan ont été enregistrées d'heure en heure, tant de nuit que de jour, pendant toute la durée du voyage. Le baromètre a été observé régulièrement, durant treize mois, ordinairement douze ou quinze fois par jour ; dans d'autres circonstances, de demi-heure en demi-heure, et même de dix minutes en dix minutes. Cette multitude d'observations nous éclairera sur la hauteur moyenne du baromètre au niveau de la mer, et sur la valeur qu'atteint la période diurne loin des côtes, c'est-à-dire,

(1) Construits par M. Colardeau et Bunten.

Digitized by Google

dans des circonstances où la température de l'atmosphère varie très-peu dans les vingt-quatre heures. On aura aussi maintenant le moyen de rechercher si la remarque faite par Flinders à la Nouvelle-Hollande, concernant les influences dissemblables que les vents de terre et de mer exercent sur la pression atmosphérique, est également applicable à l'océan indien. Quelques séries d'observations comparatives, faites en mer, à l'aide de thermomètres dont les boules étaient blanches et noires, auront d'autant plus d'intérêt, que les capitaines Parry et Franklin se sont livrés, vers les pôles à des recherches analogues, et qu'on a cru pouvoir en déduire que les rayons solaires produisent d'autant moins d'effet qu'on est plus près de l'équateur. Les physiciens apprendront aussi avec satisfaction que nos navigateurs ont déterminé la température de la mer à de grandes profondeurs, en se servant de thermométrographes bien construits (1).

Les expériences de ce genre ont toujours excité la curiosité, parce qu'elles donnent lieu de rechercher comment, sous les tropiques, sont entretenues ces couches inférieures dont la température paraît être beaucoup au-dessous de celle que la surface de la mer peut acquérir par voie de rayonnement ; mais elles doivent d'autant plus stimuler aujourd'hui le zèle des marins, qu'il semble résulter de quelques expériences récentes, que l'eau salée n'a pas, comme l'eau douce, un maximum de densité antérieur au degré de sa congélation, et qu'on était jusqu'ici parti de cette hypothèse dans presque toutes les dissertations que la diminution de température des eaux de l'océan avait fait

(1) Par M. Buntem.

Digitized by Google

naître. Le grand travail dont nous venons de présenter l'analyse, a été fait par M de Blosseville et par les deux chefs de timonnerie de *la Chevrette*; MM. Legay et Vidal, que ce jeune officier avait exercés à la pratique des observations, et dont le zèle ne s'est pas démenti un instant. Ajoutons que M. de Blosseville s'était procuré lui-même, et à ses frais, une partie des instrumens qu'il a employés.

Au nombre des travaux détachés que nous avons trouvés dans les registres de l'expédition, nous citerons des observations de marée; la détermination de la hauteur et de la température de quelques sources thermales de Ceylan, et enfin des expériences physiologiques auxquelles M. Reynaud, *chirurgien-major de l'expédition*, et M de Blosseville ont également concouru, sur la température de l'homme et de différentes espèces d'animaux.

En choisissant dans l'équipage de *la Chevrette* un bon nombre de matelots d'âge, de constitutions et de pays différens, ces observateurs ont pu mesurer les modifications que les divers climats apportent dans la chaleur du sang, et ajouter quelques détails intéressans à ceux que M. John Davy a déjà publiés sur cet objet.

Nous nous sommes bornés, pour ainsi dire, à présenter à l'Académie l'inventaire des observations de diverses natures, dont le voyage de *la Chevrette* aura enrichi la science; ce n'est pas que nous ayons toujours résisté au désir d'en tirer nous-mêmes quelques conséquences; mais la difficulté de ces déductions est trop peu de chose, quand on la compare à celle dont des observations aussi nombreuses ont dû être accompagnées sous la chaleur brûlante des tropiques, pour que nous n'ayons pas regardé comme un devoir, même au risque de vous offrir un rapport dépourvu d'intérêt, de

Digitized by Google

laisser entièrement aux auteurs du travail le plaisir de publier les premiers les résultats auxquels il conduit. Vos commissaires, au reste, auront atteint le but vers lequel ils tendaient, s'ils ont convaincu l'Académie que l'expédition de *la Chevrette*, quoiqu'elle n'eût pas un but scientifique, occupera un rang distingué parmi celles dont les sciences auront retiré le plus de fruit.

Nous proposerons, dans ce cas, à l'Académie, de témoigner toute sa reconnaissance aux officiers pleins d'instruction et de zèle dont nous avons eu l'occasion de citer les noms, et d'écrire à leurs Excellences les Ministres de la marine et de l'intérieur, pour leur exprimer combien il serait désirable que des travaux aussi complets et aussi utiles fussent promptement publiés. Nous pensons aussi qu'on pourrait émettre le vœu que la rédaction de chaque partie de l'ouvrage se trouvât, autant que possible, confiée à celui des collaborateurs qui en a réuni les matériaux pendant la campagne.

Quoique les registres soient parfaitement bien tenus, vos commissaires ont eu plusieurs occasions de reconnaître, en se livrant au travail dont l'Académie les avait chargés, qu'il y manque inévitablement de ces petits détails auxquels les souvenir seuls de l'observateur peuvent suppléer, et qu'on regretterait cependant un jour de ne pas trouver dans l'ouvrage imprimé.

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT PAR M.r L'ABBÉ **TROUSSEL**,

Sur une Notice

DE M.r AUGUSTE LEPREVOST,

Relative à la Châsse de S.t-Taurin.

Messieurs,

Tout ce qui porte le caractère, le type de l'antiquité fixe naturellement l'attention, pique la curiosité, et même, en plusieurs circonstances, acquiert de certains droits à notre vénération. Très-souvent, d'après ces objets, on peut conjecturer et voir ce qu'était l'industrie dans ces tems éloignés; ce qu'étaient dans ces mêmes tems les arts, les habitudes, les mœurs, les croyances, etc.... Soutenue par cet espoir, l'imagination aime à se reporter aux siècles reculés..... Voilà pourquoi on lit toujours avec avidité tout ce qui a trait à ces monumens anciens, quelles que soient les précautions indiquées par la raison et le jugement contre les prestiges de l'antiquité Aussi ai je lu et relu avec le plus vif intérêt le Mémoire de notre digne correspondant (M. Auguste Leprevost) sur la Châsse de St-Taurin.

Chargé par vous d'un Rapport sur ce Mémoire, je vais tâcher de remplir vos vues.

Selon notre docte archéologue, il n'est point de sujet plus riche en souvenir historique et monumental que cette Châsse de notre saint Evêque: aucun objet, plus qu'elle,

Digitized by Google

n'est plus remarquable par sa magnificence et par les faits curieux qu'il fournit, soit à l'histoire des traditions religieuses, soit à celle même des arts. Félicitons-nous donc de ce que cette pièce si précieuse a échappé, comme par miracle, à la voracité dévastatrice des huguenots, si acharnés dans le seizième siècle contre les objets de la vénération des catholiques, et à celle non moins acharnée de nos vandales de la fin du dix-huitième siècle, qui se sont plu à faire de tous ces objets pieux un *auto-da-fé* soi-disant patriotique : félicitons-nous aussi de ce que ce monument a été soumis à l'investigation d'un homme aussi distingué que M. Leprevost dans la connaissance des antiquités.

En effet, dans ce Mémoire sur la Châsse de St.-Taurin, qu'il appelle, et que d'après lui nous regardons comme un chef-d'œuvre des arts dans le moyen âge, M. Leprevost nous présente ce qu'étaient, à cette époque, le dessin, les costumes, l'orfèvrerie et la ciselure, genre bien grossier sans doute et informe, mais qui nous montre quels progrès les arts ont, depuis ces tems, faits pour parvenir à l'état où nous les voyons maintenant. Ensuite, comme renseignement moral, il nous fait voir d'après les détails dans lesquels il entre à l'occasion de ce monument, il nous fait voir, dis-je, qu'alors le peuple nourri de cette multitude d'histoires plus singulières les unes que les autres, s'en repaissait avec la plus grande avidité, et que ces traits historiques, ou plutôt traditionnels, représentés dans ces divers dessins, étaient autant de sujets qui suffisaient pour entretenir et pour exalter leur superstitieuse crédulité.

Toutes ces scènes gothiquement représentées, grossièrement sculptées sur ces monumens, étaient facilement comprises, lues pour ainsi dire, par de pieux admirateurs

Digitized by Google

illétrés et dépourvus de toute notion de critique, qui venaient journellement y apporter leurs hommages. Elles leur rappelaient toutes les histoires qui leur avaient été racontées par leurs bonnes mères ; leur imagination s'en repaissait avidement, et souvent, dans leur exaltation, ils renchérissaient encore sur tout le merveilleux qui leur avait été transmis.

Je n'ignore pas, Messieurs, que l'on est actuellement porté à sourire avec dédain, en considérant cette crédulité de nos pères ; mais ce dédain, cette satyre sont-ils bien justes ? ... Soyons moins prompts à condamner des siècles qui avaient leur génie et leurs écarts, comme nous, si fiers de nos lumières. Nous avons notre génie, il est vrai, mais aussi pouvons-nous nous flatter de ne pas tomber dans des écarts particuliers ? ... Ah ! si nous pouvions percer l'avenir, nous verrions sans doute nos arrière-neveux sourire aussi à nos ridicules, critiquer aussi notre manière de nous conduire, de penser, de nous vêtir, etc..... Ils nous rendront peut-être avec usure le dédain dont nous accablons nos devanciers.

J'ouvre le Mémoire de M. Auguste Leprevost ; la première chose qui s'offre à ma lecture, c'est l'extrait qu'il donne de la vie de St.-Taurin, d'après les Bollandistes. Cet extrait était, sans contredit, nécessaire pour donner ensuite une explication précise et satisfaisante des travaux exécutés sur cette Châsse, objet du Mémoire de notre correspondant. Ainsi les Poèmes de la *Jérusalem délivrée* et du *Paradis perdu*, celui de *la Henriade*, ceux de *la Grâce* et de *la Religion*, seraient ennuyeux et inintelligibles pour quiconque ne connaîtrait pas nos mystères ni les principes qui sont la base de notre croyance. Ainsi les statues, tableaux et reliefs de l'antiquité qui sont exposés dans nos Musées et dans nos

Digitized by Google

Jardins publics seraient pour nous des objets indéchiffrables si nous n'avions pas des notions sur la Mythologie ; ainsi enfin nous aurions beaucoup de peine à avoir l'intelligence de l'Iliade, de l'Enéïde, etc., si nous n'avions pas préalablement une connaissance étendue de la théologie payenne. Aussi voyons-nous en tête de notre *Virgile* et de notre *Ovide* classiques, l'ouvrage du Père Jouvenci, sur les dieux et demi-dieux du paganisme. Cet ouvrage indispensable pour les jeunes gens, est pour eux une clef essentielle qui les conduit à l'intelligence de l'auteur qu'ils vont traduire.

En conséquence et pour les mêmes motifs, M. Auguste Leprevost a fait précéder sa description de la Châsse de St.-Taurin, par le récit de ses actes, tels qu'ils son rapportés par les Agiographes d'Anvers. Sans ces actes, quels qu'ils soient, et quel que soit même l'esprit avec lequel notre antiquaire les ait parcourus, il lui eût été impossible d'expliquer d'une manière raisonnable ce à quoi pouvaient avoir rapport toutes ces figures différentes et tous ces bas-reliefs qui se trouvent placés sur cette Châsse.

Cette naissance ou plutôt cette conception de St.-Taurin, figurée dans le premier bas-relief, à gauche et en haut de la Châsse... Ce baptême du même personnage, à droite sur la meme ligne.... Cet autre bas-relief représentant le Pape St.-Clément remettant le jeune Taurin à St.-Denis, partant pour les Gaules.... Et plus loin, St.-Denis conférant l'Episcopat à St.-Taurin.... Sur une autre arcade, St.-Taurin dans un temple payen, manifestant son crédit et sa puissance contre les idoles et les faux dieux du paganisme, qu'il confond et réduit au silence, réalisant dès lors l'authenticité de sa mission.... Et tant d'autres faits de la vie du saint Evêque qui sont rapportés sur cette Châsse.... Tout cela serait inexplicable, si l'auteur du Mémoire n'avait pas

Digitized by Google

préalablement rapporté la légende telle qu'elle est donnée par les Bollandistes, parce que les artistes confectionnaires de la Châsse avaient sans doute, à chaque tableau qu'ils faisaient, présent à leur esprit le trait d'histoire qu'ils voulaient représenter.

Qu'on ne s'imagine pas que toutes ces histoires se soient conservées jusqu'à ce jour pour être l'aliment de la croyance des fidèles, et qu'elles leur soient encore proposées comme article de foi. La Religion, Messieurs, n'a pas besoin de ces auxiliaires équivoques et plus que douteux; depuis longtems elle en a fait justice : elle sait, et telle est sa profession de foi; elle sait que la superstition est à la Religion ce *qu'est l'astrologie à l'astronomie, la fille très-folle d'une mère très-sage.*

Aussi dans la légende que l'Eglise propose à la lecture de ses ministres et des fidèles dans l'office de ce saint Pontife, elle ne fait aucune mention de tous ces faits extraordinaires ou surnaturels qui sont représentés sur cette Châsse. S'agit-il de fixer l'époque de l'apostolat de St.-Taurin, on y dit seulement, que l'on croit *ut creditur* qu'il a été envoyé par le Saint-Siége dans nos contrées. *S'il est question d'un temple* de Diane, où le saint Apôtre confondit les prêtres du paganisme; si l'on parle de la flagellation du saint à Gisay, etc., jamais ces faits ne sont donnés pour constans, mais toujours avec cette modification : *S'il faut en croire une antique tradition* (*ut veteri traditione fertur.*)

Il n'en est pas moins vrai que cette Châsse est un monument précieux que nous devons conserver, avec d'autant plus de raison, qu'il est actuellement, suivant M. Leprevost, le seul de notre antique Normandie qui soit resté, et qui puisse nous donner quelques notions sur l'état des arts dans

Digitized by Google

le moyen âge. Or, comme à cause des réparations indispensables dont cette Châsse a un besoin urgent, elle a été envoyée à Paris, chez un orfèvre, il est à craindre que les dépenses néessaires soient au-dessus des moyens de la fabrique de la Paroisse de saint Taurin, aussi nous unissons-nous à M. Leprevost, pour désirer que le Conseil général du Département, ou le Ministre des affaires Ecclésiastiques subviennent par des fonds suffisans, pour sauver du naufrage un monument aussi précieux.

Mais avant tout, la société peut dès à présent assurer son existence et au moins son souvenir, en ordonnant que le Mémoire de notre docte collègue soit imprimé en entier dans le Recueil de ses œuvres ; et comme M. Leprevost se plaint, 1.° de ce que le nombre des planches lithographiées n'est pas suffisant, et 2.° que le lithographe a commis plusieurs fautes dans ses dessins, nous devons prier M. Leprevost de vouloir bien rectifier ce qui peut manquer à son Mémoire, tant pour le nombre des planches, que pour les fautes échappées au graveur (*le tout aux frais de la société*) afin d'en faire un tout digne de l'attention des curieux, et un monument précieux pour l'histoire.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET INDUSTRIELLE.

Si l'on considère le défaut de prévoyance, d'ordre et d'économie apportés dans nos ménages les plus opulens, ou dans ceux qui se trouvent réduits au plus strict nécessaire, on *sera étonné de trouver une quantité énorme de capitaux employés journellement sans résultats pour les besoins, les jouissances ou les agrémens de la vie.* Telle famille douée d'une fortune aisée se trouve sans cesse dans la gêne ; telle qui gagne suffisamment par son travail, ne peut souvent se procurer les objets les plus essentiels à son existence. Ce genre de désordre, si contraire au bien public et au bonheur individuel, provient de l'ignorance où nous sommes des choses les plus essentielles à la vie. Le seul moyen de remédier à ce mal, c'est *de répandre dans nos* ménages de ville et de campagne, les notions usuelles et pratiques d'un usage journalier.

C'est dans ce but qu'a été instituée la Société d'Economie Domestique et industrielle ; et déjà, quoique son existence date seulement de dix-huit mois, elle a rempli avec zèle la tâche honorable qu'elle s'est imposée. Elle a offert des médailles d'encouragement pour la conservation des substances alimentaires et commerciales, pour la plantation des mûriers et l'éducation des vers à soie dans les départemens du centre ou du nord, où ce genre d'industrie n'a pas été introduit.

Digitized by Google

Enfin elle publie un Bulletin, où elle consigne les procédés d'une application facile et d'un usage général dans les ménages et daus divers genres d'industrie. Elle s'occupe de tout ce qui concerne le logement, le vêtement, les alimens, la santé et le bien-être des individus, prenant surtout en considération les classes peu fortunées. L'approbation que Messieurs Delessert, Ternaux, Degérando, de Lasteyrie, Bouriat, etc., ont donné à cette Société et la part active qu'ils ont prise à ses travaux, sont un garant des bienfaits qu'elle répandra sur notre Patrie.

Les personnes qui voudraient contribuer, par leur souscription, arx travaux de la Société d'Ecouomie domestique, peuvent s'adresser à M. Cassio, rue Taranne, N.° 12. On souscrit à raison de *vingt-cinq francs*, et l'on reçoit gratis le Journal de la Société.

Digitized by Google

LITTERATURE.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M.r DE STABENRATH,

MEMBRE RÉSIDANT,

LE JOUR DE SA RÉCEPTION.

Messieurs,

Il faudrait, je crois, remonter bien haut pour découvrir l'origine des Discours de réception. Cet usage est-il bon, est-il mauvais ? Telles sont les questions que je pourrais, mais que je ne veux pas examiner. En effet, Messieurs, vous prévoyez que si je les envisageais sous toutes leurs faces, je pourrais y trouver des argumens pour et contre, et j'aurais bien mauvaise grâce d'attaquer un usage auquel je dois aujourd'hui moi-même me conformer.

Celui qui le premier eût à remercier un corps honorable de l'avoir choisi pour l'un de ses membres, avait une tâche à la fois facile et avantageuse. Sans crainte des comparaisons, sans modèle, il dût être franc dans son allure et neuf dans ses conceptions. Lorsque le grand

Digitized by Google

Richelieu conçut et exécuta le projet de fonder l'Académie française, fut adopté l'usage de faire, dans des Discours écrits, l'éloge du prédécesseur dont on était appelé à prendre la place ; c'était et c'est encore un devoir de complimenter un homme mort, et Dieu sait si les éloges sont désintéressés. Si le mort est loué avec ardeur, les vivans ne sont pas pour cela oubliés ; l'orateur ne manque jamais de s'humilier, ses talens sont trop peu éclatans ; il est étonné qu'on ait pensé à le tirer de l'obscurité profonde dans laquelle il était enveloppé ; pourquoi vouloir le produire au grand jour ; qu'a-t-il fait pour la postérité ? Son plus beau titre de gloire n'est-il pas son admission dans un Corps aussi savant, aussi recommandable ?

Voilà le texte inépuisable des Discours de réception ; reproduites sous toutes les formes, les formules d'usages se réduisent en définitif à ceci : J'ai désiré participer aux avantages de votre association, j'ai fait mes efforts pour y parvenir ; vous m'avez accueilli, j'en suis content. Je partagerai désormais vos travaux, et je vous en remercie.

C'est aussi à ces simples paroles que je bornerai mon Discours dépouillé de phrases pompeuses, de mots sonores, d'épithètes emphatiques. Si l'expression en est sèche et rude, elle n'en est que plus sincère. Mes remercîmens vous paraîtront vrais, car depuis plusieurs années déjà j'ai eu l'honneur de partager vos travaux, nous savons nous apprécier les uns les autres ; et vous pensez comme moi que si un serrement de main franc et affectueux prouve plus d'amitié que les démonstrations exagérées, que les pleurs et les paroles dorées, un simple remercîment vaut mieux qu'un éloge ampoulé.

Ne croyez pas, Messieurs, que ce soit par impuissance

Digitized by Google

que je m'abstiens de sacrifier à l'usage suranné d'un éloge obligé ; si je le faisais, j'aurais du moins cet avantage de ne pas déplorer la perte de mon prédécesseur, et mon éloge aurait cela de neuf, que je l'adresserais à un homme vivant et que je ne craindrais d'être démenti par personne. Je me garderai bien néanmoins de le nommer, sa modestie, sa position sociale me font un devoir de taire son nom. Qu'il poursuive ses nobles et saints travaux ; qu'il veille, sentinelle toujours armée pour nous ; qu'il vienne au milieu de nous se délasser quelquefois de ses fatigues ; nos cœurs lui sont ouverts, et sa place est marquée dans cette enceinte.

C'est en effet au milieu de vous, Messieurs, que l'on doit trouver ce repos occupé, si propre à faire oublier les intérêts les plus graves de la politique et les misères de l'humanité.

Votre mission est noble et utile à la fois, vous n'avez pour but que le bien ; l'intérêt n'est jamais et ne peut être le guide de vos actions. Améliorer les moyens qu'emploie l'agriculteur pour demander à la terre les biens que son sein recèle, telle est votre plus belle et votre principale attribution. Vos soins s'étendent depuis les dons de Cérès, jusqu'à la plante la plus commune. Les connaissances les plus variées, toutes les sciences vous apportent leur tribut ; vous examinez avec une attention scrupuleuse et éclairée les procédés et les instrumens nouveaux, propres à accroître la puissance de l'homme. Vous êtes en relation avec des Savans de tous les pays, et dans votre généreuse ambition, vous embrassez tous les arts, toutes les sciences, et vous unissez comme le porte votre devise, *l'utile à l'agréable*.

Je crois, Messieurs, avoir suffisamment justifié l'utilité de votre institution ; au surplus, voyons si cette utilité

Digitized by Google

que j'ai démontrée, peut être contestée sérieusement. Prenons l'argument dans toute sa force : Toutes les Sociétés départementales sont inutiles, et dissipent les fonds qui leur sont mal à propos accordés. Amis des lumières et de votre pays, une pareille prétention est-elle soutenable ? Quoi de plus propre qu'une Société savante à éveiller, à soutenir l'émulation parmi les agriculteurs, parmi les savans et les jeunes littérateurs. L'influence du progrès des lumières se fait ressentir jusque dans les contrées les plus éloignées de la Capitale, la gloire de l'agriculture et du nom Français passent dans les pays étrangers.

Pourrait-on contester ce que je viens d'avancer ? Non sans doute, Messieurs ; car pour s'en convaincre il suffirait d'ouvrir la liste de vos membres correspondans. Vos relations avec plusieurs d'entre eux sont plus ou moins actives ; il n'est guère de séance où vous n'ayez à répondre à des demandes d'admission qui vous sont faites par des savans d'Allemagne et des Pays-Bas. Un nom fameux, celui de Goëthe, figure parmi les vôtres, et vous n'avez pas offert mais on vous a demandé le titre de correspondant. Le baron de Kirckoff, savant des Pays-Bas, est l'un de vos correspondans les plus actifs ; il en est d'autres que je pourrais citer, ce soin me paraît inutile.

La Société d'Agriculture n'a rien produit ? Où sont les ouvrages qu'elle peut présenter ? Qu'a-t-elle fait pour la science ? Lorsqu'une Société savante se forme, chacun de ses membres contracte l'obligation d'y apporter le fruit de ses veilles et de ses travaux ; il est de l'essence même de ces sortes d'institutions de produire en commun ; mais alors les ouvrages paraissent sous une forme collective, et comme tous y doivent concourir et que les Recueils sont bornés, il doit y avoir peu de place pour chaque écrivain. C'est donc

Digitized by Google

dans les ouvrages particuliers qu'il faut chercher l'illustration des Sociétés savantes.

La nôtre, Messieurs, est recommandable par plusieurs ouvrages ; l'un d'eux est trop connu pour qu'il soit besoin d'en parler ; et tout récemment encore, M de Blosseville, dont le voyage sur *la Coquille* a acquis une juste célébrité, vous a doté d'un nombre considérable de plantes et de graines précieuses et exotiques.

N'eussions-nous à citer parmi les productions remarquables, que les Recherches de M. Revet ;

Parmi les choses utiles, que le voyage de M. de Blosseville et le don qu'il a fait au Département,

Que nous pourrions encore nous énorgueillir d'être leurs collègues et d'appartenir à une Société qui attire constamment la sollicitude du Ministre de l'intérieur.

En me résumant, Messieurs, je crois que les Sociétés savantes, loin d'être à charge et inutiles, sont propres à exciter l'émulation de nos concitoyens. Elles favorisent singulièrement le développement des lumières, répandent les connaissances usuelles dans les dernières classes de la société, et contribuent à accroître et affermir la réputation scientifique et littéraire de la France

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE COURS DE PHILOSOPHIE DE M.r COUSIN;

Par M.r LAPORTE, Membre résidant.

Le tems n'est pas encore très-éloigné où les travaux philosophiques n'étaient accueillis parmi nous qu'avec une sorte de froideur et de dédain. A une époque où des événemens qui tenaient du prodige saisissaient toutes les imaginations, où les intérêts de la vie active occupaient tant de place dans l'existence, il n'est pas étonnant que les idées spéculatives aient obtenu peu de succès parmi nous. L'homme qui présidait alors aux destinées de la France était peu porté à encourager les études philosophiques. Pour concentrer dans ses mains le pouvoir absolu, il lui fallait la domination sur les esprits, et un instinct de despote ne lui inspirait que méfiance pour des études dont le résultat nécessaire est de donner à l'homme un sentiment plus vif de sa dignité, de lui faire tenir à plus haut prix cette indépendance de la pensée qui, sans institutions libres, ne peut espérer ni sécurité ni garantie. Aussi à cette époque, où l'asservissement de la presse avait étouffé toute opinion libre, où le

Digitized by Google

Gouvernement avait seul la direction de l'esprit public, les travaux en ce genre, timides et mal assurés, ne purent éveiller qu'un bien faible intérêt.

Une autre cause concourait encore à refroidir le goût du public pour les études philosophiques. Dans le siècle précédent, Condillac avait obtenu un succès tel qu'à aucune autre époque peut-être on n'en vit de semblable Sa philosophie avait régné sans contradiction durant 50 années. La clarté et la simplicité, caractères principaux de sa méthode, avaient séduit tous les esprits. La philosophie, disait-on, était enfin élevée au rang d'une science ; elle rendait compte de tout ; elle avait tout compris, tout analysé ; l'esprit humain était délivré du soin de toutes recherches nouvelles, il devait s'arrêter là ; il avait trouvé la base inébranlable sur laquelle allaient s'élever les travaux en tout genre dont le développement réaliserait parmi nous les espérances qu'on formait pour l'avenir. Mais on peut se le demander, cette immobilité à laquelle on condamnait l'esprit humain, cette science toute faite dans laquelle il devait désormais se reposer, était-elle propre à nourrir cette ardeur d'investigation, cette passion de la science qui peut seule entretenir l'espoir de conquérir des vérités nouvelles.

Considérée sous un autre point de vue, la philosophie de la sensation ne devait-elle pas décourager tous les efforts, lorsque le tems se fut chargé d'en faire sortir les conséquences qu'elle renfermait, lorsque ses principes appliqués à la morale eurent produit des livres tels que ceux de l'*Esprit* d'Helvétius, du *Catéchisme* de St.-Lambert et autres ouvrages semblables. Ces livres d'une morale si triste, si desséchante, n'étaient-ils pas propres à refouler au fond du cœur tous les élans nobles et élevés, à étouffer jusque dans leur source les sentimens dont s'honore le plus notre nature, à substituer

Digitized by Google

enfin à un enthousiasme vivifiant et créateur, cette sèche et froide analyse qui ne décompose les objets que pour les rendre méconnaissables et qui, après avoir considéré isolément leurs parties, ne tient aucun compte de l'harmonie qui leur donne le mouvement et la vie. Il répugnait de se livrer à des études longues et pénibles pour parvenir à de tels résultats. De là le dégoût pour cette science, et l'abandon dont elle fut l'objet durant les premières années de ce siècle.

Un homme dont le nom se lie, dans une autre carrière, aux plus glorieux souvenirs dont on puisse s'honorer, M. Royer-Collard, imprima aux études philosophiques, alors languissantes et presque abandonnées, un mouvement dont l'influence se manifeste chaque jour par les plus heureux résultats. Il est l'auteur d'une révolution philosophique qui grandit chaque jour dans sa marche, et à qui tout semble présager une victoire prochaine et décisive. Il osa, le premier, dans les leçons données par lui à la Faculté de Paris, attaquer ouvertement les principes d'une philosophie qui n'avait pas encore trouvé d'adversaires ; il lutta corps à corps avec Locke et Condillac, et les premiers coups qu'il leur porta, ébranlèrent cette puissance que jusqu'alors on n'avait pas osé interroger sur ses droits. Durant trois années il continua l'attaque avec une vigueur de logique, une supériorité de raison et une autorité de paroles qui justifièrent son audace aux yeux des juges les plus prévenus. M. Maine de Biran, dans ses Mémoires adressés à l'Institut, et M. Degerando, dans sa seconde édition de l'histoire comparée des systèmes de philosophie, continuèrent le mouvement, et M. Cousin, dont le talent grandissait alors sous les auspices de son illustre maître, propageait parmi la jeunesse des écoles ce goût passionné de la science et cette foi vive aux nouvelles doctrines qui devaient porter de si heureux

Digitized by Google

fruits. Les études philosophiques refleurirent parmi nous ; et déjà se formait une nouvelle école qui, par des travaux patiens et assidus, se préparait en silence au rôle brillant qu'elle remplit aujourd'hui.

Obligé de renoncer à ces studieux et paisibles débats de la science, pour défendre à la tribune publique des principes d'un autre ordre et des intérêts positifs, M. Royer-Collard crut faire beaucoup encore pour la philosophie, en désignant pour le remplacer un jeune élève digne de s'associer à ses grands et nobles projets et de le représenter devant cet auditoire choisi, où sa voix grave et éloquente avait souvent excité de si puissantes émotions. M. Cousin répondit dignement à une confiance aussi honorable. Son nom n'avait pas alors tout l'éclat qu'il a acquis plus tard, et il ne pouvait se flatter de donner encore à ses doctrines l'appui d'une grande renommée ; mais il s'attachait à pénétrer de ses principes, à animer de son vif enthousiasme pour la science les jeunes disciples qui l'entouraient, et dont plusieurs déjà ont justifié par d'utiles et importantes publications les espérances qu'ils lui avaient fait concevoir.

On sait que l'autorité ne permit pas à M. Cousin de continuer long-tems ses leçons : forcé de renoncer tout à coup à ses plus douces espérances, mais plein de foi encore dans l'avenir, le jeune professeur se livra dans la solitude du cabinet à d'immenses recherches, à de vastes travaux qui, en agrandissant, en élevant ses vues, eurent pour résultat de l'attacher plus fortement encore aux principes qui lui avaient servi de guide à son entrée dans la carrière. Ces fortes études ne pouvant suffire à son ardente curiosité, il voulut visiter la terre classique de la philosophie, cette Allemagne, qui s'honore d'avoir donné le jour à des hommes tels que Leibnitz,

Digitized by Google

Wolf, Herder, Kant, Fichte et Goëthe. Son séjour dans ce pays ne fut point sans fruit pour la science, et si une persécution inattendue vint frapper le généreux et trop confiant voyageur, le cri de la conscience publique le fit bientôt rendre à la liberté, et il trouva un dédommagement à ces courtes suffrances dans les hommages que de toutes parts on rendit à son talent et dans les pures jouissances que lui offrirent le commerce et l'amitié des savans les plus illustres de l'Allemagne.

De retour dans son pays, il résolut de se dévouer sans réserve à des études qu'il avait vues honorées chez nos voisins par tant de vertus et de talens. Il sentit le besoin de faire naître parmi la jeunesse française, ce goût d'études fortes et ces habitudes méditatives qui favorisent si puissamment le développement des plus hautes et des plus nobles facultés de l'esprit. C'est alors qu'il publia successivement ces grands ouvrages qui resteront comme des monumens d'un zèle infatigable, de l'érudition la plus vaste et qui attestent le sentiment le plus exquis des beautés antiques. Une édition de Proclus, des traductions complètes de Descartes et de Platon, la publication de ses Fragmens philosophiques, voilà les travaux qu'il opposait à ses détracteurs, voilà comme il se vengeait de la méfiance outrageante de l'autorité. Aussi, lorsque quelques années plus tard, le pouvoir eut passé en d'autres mains, l'un des premiers actes du nouveau ministère fut de le rappeler à des fonctions auxquelles il s'était acquis de nouveaux droits par tant et de si importans travaux.

Après huit années d'un silence si funeste à l'enseignement, M Cousin reparut enfin dans cette chaire où l'appelaient depuis long-tems les vœux de tous les amis de la science. Il y reparut avec plus de dévouement encore, s'il est possible, à

Digitized by Google

la philosophie. Il sentait que de nouveaux efforts étaient nécessaires pour ranimer parmi la jeunesse française ce zèle qu'avait dû refroidir et décourager l'éloignement successif de ses guides les plus chéris ; plein du sentiment des devoirs qui lui étaient imposés par sa situation nouvelle, il sut s'élever à toute la hauteur de la mission qu'il tenait à la fois et de son génie et de la confiance de ses nombreux disciples, dont la foule empressée venait avidement recueillir ses paroles. Jamais son talent ne se montra avec plus de vigueur, de jeunesse et d'éclat ; et au jugement de tous ceux qui purent entendre ses leçons, elles répondirent dignement à l'attente si générale qu'avaient fait naître son nom et ses succès précédens.

Vous m'avez chargé, Messieurs, de vous rendre compte de ces leçons. Plein d'une juste méfiance en mes forces, j'ai long-tems hésité à me charger de cette tâche ; je m'y suis enfin décidé, ne me proposant que de vous retracer quelques-unes des impressions que j'ai éprouvées à la lecture de ces leçons, et de vous présenter, non pas une analyse fidèle du livre, mais l'expression de ma vive admiration pour l'auteur.

Durant les six premiers mois de son cours, M. Cousin s'est attaché à exposer les principes qui doivent présider à son enseignement. Il résume dans cette introduction les idées qu'il avait précédemment développées dans cette même chaire et dans ses ouvrages.

Messieurs, la philosophie a plus d'une fois été l'objet de nombreuses attaques, elle ne promet pas d'abord ces faciles succès que la culture de quelques talens frivoles peut offrir à l'amour-propre ; ici les jouissances ne peuvent être obtenues qu'au prix d'études longues et pénibles ; de là ce dégoût et

Digitized by Google

ces dédains affectés de quelques esprits légers et superficiels. C'est à combattre cette prévention trop commune encore parmi nous, que M. Cousin consacre ses premières leçons. Le besoin d'absoudre la philosophie lui a inspiré quelques-unes des pensées les plus hautes et les plus profondes de ce Recueil. Après avoir fait l'énumération des besoins fondamentaux de l'esprit humain et des idées générales qui gouvernent son activité, il s'attache à montrer la réalité et la nécessité du besoin qui sert de fondement à la philosophie. Une courte citation suffira pour vous donner une idée de la manière de l'auteur et justifier mes éloges.

« La philosophie, dit-il, est un besoin spécial et réel de » l'intelligence, un résultat nécessaire qui ne vient pas, ne » dépend pas du génie de tel ou tel homme, mais du génie » même de l'humanité, du développement progressif des » facultés dont elle a été douée. Que ceux que la philosophie » blesse ne l'accusent pas, qu'ils accusent l'humanité et » celui qui l'a faite. Mais plutôt, Messieurs, félicitons-» nous d'appartenir à une race si privilégiée, si merveil-» leusement douée, qu'en elle la pensée peut aller jusqu'à » se saisir elle-même et n'apercevoir plus qu'elle partout et » toujours. La philosophie est le culte des idées et des idées » seules ; elle est la dernière victoire de la pensée sur toute » forme, et sur tout élément étranger. Elle est le plus haut » degré de la liberté et de l'intelligence. Les sens ne voient » que les objets extérieurs auxquels ils se prennent, l'i-» magination a besoin de représentation, l'ame de senti-» mens. Mais si toute lumière apparente est là, il n'y a même » là d'évidence qu'à condition que dans l'intérieur de la » pensée il y ait une autre évidence qui garantisse la pre-» mière. Seulement dans ce cas, l'évidence intérieure est » faible, elle n'arrive pas à la conscience d'elle-même ;

Digitized by Google

» tandis que l'évidence philosophique qui naît de la réflexion » est et se sait comme la dernière évidence, comme l'unique » autorité. La philosophie est donc la lumière de toutes » les lumières, l'autorité des autorités. Après avoir ainsi » proclamé la suprématie de la philosophie, hâtons-nous » d'ajouter qu'elle est essentiellement tolérante; en effet, la » philosophie est l'intelligence absolue de toutes choses. De » quoi donc pourrait-elle être ennemie ? La philosophie » ne combat pas l'industrie ; mais elle la comprend, et elle » la rapporte à des principes que dominent ceux que l'in- » dustrie et l'économie politique avouent. La philosophie » ne combat pas la jurisprudence; mais elle l'élève à une » sphère supérieure, elle fait l'esprit des lois. La philosophie » ne coupe point à l'art ses ailes divines, mais elle le suit » dans son vol, mesure sa portée et son but. Sœur de la » Religion, elle puise dans un commerce intime avec elle » des inspirations puissantes ; elle met à profit ses saintes » images et ses grands enseignemens ; mais en même-tems » elle convertit les vérités qui lui sont offertes par la Reli- » gion, dans sa propre substance et dans sa propre forme ; » elle ne détruit pas la foi, elle l'éclaire et la féconde, et » l'élève doucement du demi-jour du symbole à la grande » lumière de la pensée pure ».

Quelqu'étranger qu'on soit aux matières philosophiques, il est impossible de lire sans le plus vif intérêt un livre où les questions de l'ordre le plus élevé sont présentées avec une netteté et une précision admirables et animées d'une chaleur éloquente devant laquelle disparaît l'aridité des idées les plus abstraites. Ces questions reçoivent un nouvel intérêt de l'art avec lequel l'auteur a su montrer les principes qui s'y rattachent, dominant la vie humaine toute entière et se manifestant par des signes clairs et non équivoques dans les

Digitized by Google

événemens de l'histoire et dans les révolutions qui ont successivement changé la face du monde. Appuyé sur l'histoire, M. Cousin s'attache à montrer, qu'à chaque époque, l'influence de la philosophie est visible et incontestable, et que la philosophie d'un peuple une fois donnée, les mœurs, les arts, la législation, la littérature doivent nécessairement manifester le caractère de cette philosophie. Il arrive ensuite à la démonstration de cette grand idée, que l'humanité est sans cesse en travail et que chaque génération profitant des idées et de l'expérience des générations qui l'ont précédée, le genre humain fait incessamment de nouveaux progrès pour atteindre le terme de la perfection à laquelle il est appelé par sa constitution même. Sans doute cette idée si noble, si grande, si morale a plus d'une fois été reproduite avant M. Cousin, mais nul autre ne l'avait encore élevée jusqu'à l'évidence d'une vérité démontrée. C'est à l'aide des procédés les plus rigoureux de la logique qu'il nous montre cette vérité comme liée invinciblement aux lois éternelles qui régissent le monde. Sa démonstration va plus loin encore; elle établit que cette manière de concevoir l'humanité peut seule justifier la Providence. En effet, dans le système contraire, tout est livré au hasard, les événemens de l'histoire ne sont plus qu'une vaine fantasmagorie et l'humanité est destinée à rouler éternellement dans un cercle de révolutions privées de sens comme de moralité; dans ce système, l'expérience n'aurait de leçons que pour les individus, et l'espèce humaine condamnée à vieillir dans une éternelle enfance, serait le jouet d'un pouvoir aveugle et malfaisant. Admettre un tel système, ce serait blasphémer contre la sagesse divine. M. Cousin montre qu'elle a tout réglé par des lois immuables, et que l'histoire étudiée avec intelligence, est une manifestation évidente de

Digitized by Google

ces lois et de Dieu lui-même qui les a faites. Ce sont ces lois qui règlent le mouvement imprimé à la marche des choses humaines ; les désordres apparens de ce monde, les révolutions les plus désastreuses et les plus sanglantes sont les moyens employés par la Providence pour avancer l'éducation de l'espèce humaine et amener le triomphe de telle ou de telle idée, quand le tems de son règne est arrivé. Sans doute les individus sont souvent condamnés à de longues et cruelles souffrances, mais l'humanité entière en recueille le fruit.

On a accusé plusieurs des écrivains de la nouvelle école historique d'une dure insensibilité, en racontant les malheurs que les révolutions amènent à leur suite ; on leur a fait un reproche de ce que, dans le récit des plus grandes infortunes, ils ne voyaient que l'accomplissement inévitable des lois de la fatalité. Ici, Messieurs, c'est la philosophie qui s'est chargée de les absoudre. « Dieu, dit M Cousin, » considéré dans son action perpétuelle sur le monde et sur » l'humanité, c'est la Providence. C'est parce que Dieu ou » la Providence est dans la nature, que la nature a ses lois » nécessaires que le vulgaire appèle la fatalité. Cette néces- » sité que le vulgaire accuse et qu'il confond avec la fata- » lité intérieure ou physique qui n'existe pas, et par laquelle » il désigne et défigure la sagesse divine appliquée au monde, » cette nécessité est la démonstration sans réplique de l'in- » tervention de la Providence dans les affaires humaines, » la démonstration d'un gouvernement du monde moral. » Les grands faits de l'histoire sont les arrêts de ce gouver- » nement révélés à l'humanité par sa propre histoire et » promulguée par la voix du tems. »

M. Cousin passe rapidement en revue, dans son introduction, les systèmes philosophiques qui ont régné aux

différentes époques de l'histoire ; il en expose les principes avec une admirable précision et les suit jusque dans leurs conséquences les plus éloignées. Il s'empresse de reconnaître tout ce qu'il y a de vrai et de bon dans chacun d'eux, mais il les condamne en ce qu'ils ont d'exclusif et d'incomplet. Après avoir interrogé chaque époque, il montre que l'idéalisme aussi bien que le sensualisme, est insuffisant pour rendre raison de tous les faits dont la conscience est le théâtre. Ainsi l'idéalisme, en s'attachant au culte exclusif des idées, à l'activité volontaire et libre, néglige la sensation qui est bien aussi un fait indestructible ; tandis que le sensualisme ne reconnaissant que le moi passif et fatal, ne tient aucun compte de la liberté et de cette faculté, lumière de la conscience, qui révèle à l'homme la cause absolue, nécessaire et infinie. Tour à tour l'idéalisme et le sensualisme ont régné sur la terre ; aucun d'eux ne contenait la vérité tout entière, mais chacun d'eux en renfermait une partie. La philosophie devra donc s'attacher dans chacun de ces systèmes à ce qu'il a de bon et de vrai, afin de pouvoir retrouver tous les élémens dont se compose la raison humaine. « Cette méthode, dit M. Cousin, est la seule qui » puisse conduire à des résultats nouveaux et satisfaisans dans » la philosophie spéculative et dans l'histoire. La transporter » de la philosophie elle-même à l'histoire de la philosophie, » renouveler par l'éclectisme l'histoire de la philosophie » comme la philosophie elle-même, telle est la double ré- » forme que j'ai entreprise dans l'une et dans l'autre et qui » constitue le caractère de mon enseignement et le dernier » but de tous mes travaux. »

La seconde année, M. Cousin a choisi pour sujet de ses leçons la philosophie du dix-huitième siècle ; il en fait précéder l'histoire d'une esquisse de l'histoire générale de la

Digitized by Google

philosophie dans tous les siècles et chez tous les peuples connus. L'Orient, la Grèce, Rome, le moyen âge et les tems modernes passent successivement devant nos yeux. Fidèle à sa méthode, l'auteur applique à l'examen de chaque système cette critique indépendante et élevée, qui seule peut apprécier justement toutes choses et apporter à l'esprit de véritables lumières. Libre de cette étroite prévention qui n'inspire au philosophe qu'un dédain superbe pour les idées qui combattent les siennes, il fait connaître les principes de chaque système, dégage et met en évidence tout ce qui est vrai et conforme à la nature des choses, tous les principes enfin qui à travers les révolutions des divers systèmes ont dû survivre et résister à toutes les attaques. Tour à tour l'école idéaliste et l'école sensualiste lui fournissent l'occasion de présenter à ses auditeurs et de développer sous un jour nouveau les vérités qui ont leur racine dans la constitution de notre nature et qui sont la seule base de toute saine philosophie.

Après cette brillante revue de tous les écrivains qui ont marqué dans l'histoire de la philosophie, M. Cousin arrive enfin au dix-huitième siècle. Il se propose de se livrer à un examen approfondi des principaux ouvrages philosophiques de cette époque. Il a commencé par l'essai sur l'entendement humain de Locke, et a déjà consacré plusieurs leçons aux trois premiers livres de cet ouvrage. Locke est le père de la philosophie sensualiste au dix-huitième siècle; Hume, en Angleterre, Condillac, en France, et tous les écrivains de la même école n'ont fait que reproduire et développer ses principes. Il importait donc de s'arrêter long-tems à ces principes et de les soumettre à une analyse exacte et sévère. Jusqu'ici cette épreuve est loin d'être favorable à Locke; son redoutable adversaire l'attaque avec ses propres armes;

Digitized by Google

tour à tour il signale ses nombreux paralogismes et le convainc de contradiction et d'infidélité à sa méthode. Mais tout en relevant ses erreurs, tout en combattant avec force les idées qu'il juge fausses et funestes à la science, il rend justice à la sagacité et à la pénétration dont il fait preuve dans plus d'un chapitre de son livre, et se plaît à proclamer les grands services rendus par lui à la philosophie.

En vous présentant cette analyse rapide des leçons de M. Cousin, je n'ai pu vous faire connaître que bien imparfaitement ce talent si original, si neuf et si brillant, je n'ai pu que vous donner une faible idée de ce style si naturel et si riche, si simple et si hardi, de cet art enfin avec lequel il sait parer de tout l'éclat des plus magnifiques images les pensées les plus hautes et les plus profondes; je n'aurais pu y parvenir qu'en citant sans cesse. Mais en reconnaissant l'impuissance de mes efforts, j'ai cru pouvoir me livrer devant vous au sentiment non encore affaibli des jouissances que j'ai goûtées à la lecture de ces leçons et m'en faire un titre pour vous recommander l'étude de ce livre, l'un des plus remarquables dont puisse s'honorer notre époque.

Digitized by Google

UN CHAPITRE

DES MÉMOIRES

DE

FRANCK PIERRE-POINT.

LE MAGNÉTISME.

Je répondrai, Monsieur, aussi-bien que vous-même;
Qu'importe si je dors; mon pouvoir est extrême.
Je puis voir votre corps, suivre dans votre flanc
Les vaisseaux sinueux, où circule le sang.....
LE DORMEUR ÉVEILLÉ, *nouvelle inédite.*

Soulève un peu ma tête..... bien..... pousse encore ce coussin; c'est cela. Et mon oncle continua une lecture qui semblait avoir pour lui bien des charmes. Tout entier au sujet que ses livres et ses manuscrits traitaient, il ne craignait pas qu'une attention trop soutenue augmentât la maladie qui le retenait dans son lit depuis quelque tems. Ni mes prières, ni mes remontrances ne purent le distraire. Mon oncle, avait dans sa jeunesse cultivé les arts et les sciences, assez pour en avoir une teinture légère, mais pas

Digitized by Google

assez pour se mettre à l'abri de l'erreur. Homme du monde, il était d'une société douce et agréable. Dans l'intérieur de sa famille, il était bon parent, et tous les siens n'avaient qu'à se louer de lui.

Comme vous le voyez, mon oncle Joseph-Pierre Point, avait tout juste les vertus nécessaires pour faire un bon bourgeois ; mais il n'aurait pas fallu exiger de lui, où le stoïcisme de Caton, ou le bouillant courage d'Alexandre. Vous croyez peut-être, qu'il était exempt de travers et de faiblesses, pas du tout ; incrédule en paroles, rien n'était plus facile que de le tromper, et si l'anecdote que je vais vous raconter ne s'était passée en ma présence, je n'aurais pu y ajouter foi.

J'étais sur le point de sortir de l'appartement du malade, lorsque j'entendis frapper doucement à sa porte. Ce bruit léger le fit tressaillir. Je vis entrer un homme d'une petite taille, bossu et contrefait, ses yeux étaient perçans et faux comme son sourire.

— Ah ! c'est vous, docteur Desroches, s'écria mon oncle, en se levant sur son séant, comment va votre santé ?

— C'est à moi de m'informer de la vôtre, M. Pierre Point ?

— Comment vont vos expériences, vos sujets sont-ils bons ? j'ai lu vos manuscrits, j'en suis ravi... convaincu, mon ami, je suis convaincu.

Allons, mettez-vous en besogne... je me remets entre vos mains.

Le petit docteur s'avança près du lit du malade, le regarda fixement, découvrit sa tête grisonnante, et me fit signe de sortir, comme s'il voulait donner une consultation.

Digitized by Google

secrète. Je ne sais ce qui se passa dans cette mystérieuse entrevue ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que dix jours après, mon oncle était parfaitement rétabli.

— Eh bien, Franck, me dit-il, ma guérison n'est-elle pas vraiment miraculeuse. Sais-tu que c'est au docteur Desroches que je la dois ?

— Non. Comment cela, mon oncle ?

— Tu es bien jeune encore ; cependant, je veux bien te confier le secret de ma guérison..... Ces livres....., ces manuscrits que tu m'as vu lire avec tant d'avidité, sont l'ouvrage de quelques hommes privilégiés, que l'on a traités dans le monde, fort mal à propos, de fous, de visionnaires et de fourbes. En un mot, ces livres contiennent des notions claires, des expériences et des preuves sans réplique du magnétisme animal

— Et c'est le magnétisme animal qui vous a guéri ?

— Tu l'as dit.

— Puisque vous êtes initié dans des secrets de cette importance, donnez-moi quelques aperçus sur une science bienfaitrice de l'humanité ?

J'avais pris mon oncle par son côté faible, il saisit donc l'occasion de faire preuve de ses connaissances. Ayant réfléchi un moment, il me dit d'un ton dogmatique :

« Il y a dans toute la nature un fluide qui pénètre tous » les êtres, qui leur donne la vie, qui, si je puis m'ex- » primer ainsi, est une manifestation de la force universelle. » Ce fluide est impondérable, insensible ; il se développe » comme l'électricité et le magnétisme minéral. C'est le » magnétisme animal. Les femmes sont plus susceptibles » d'être magnétisées que les hommes. Avant toutes choses,

Digitized by Google

» pour qu'il y ait effet produit, il faut que l'individu soumis » au magnétisme soit doué d'une foi sans bornes. Tout » homme peut magnétiser, sa volonté pousse et dirige les » émanations ; mais il faut que cette volonté soit forte, » désintéressée et invariable. Les effets du magnétisme sont » de deux sortes, les uns visibles, les autres invisibles ; les » premiers, apparens pour tous, ne sont en quelque sorte » que le complément des seconds.... Et voilà pourquoi il » est si difficile de raisonner sur une science que l'on n'a pas » pratiquée soi-même. Le sommeil magnétique est souvent » accompagné de la faculté de parler, de voir l'intérieur des » corps, pourvu qu'ils soient mis en communication avec » le magnétisé. On appelle cette faculté vue ou vision. »

Que te dirai-je, mon cher Franck, des attaques des incrédules contre le magnétisme, elles montrent leur ignorance. Et comment peut-on révoquer les innombrables expériences qui l'ont prouvé. Les guérisons nombreuses et extraordinaires qu'il a produit. Si j'en avais le loisir, je te raconterais ce que j'ai vu moi-même, le 17 juin de l'an 1819; ce que j'ai écrit sous la dictée du docteur Desroches, qui a dormi 7 heures de suite d'un sommeil magnétique. Depuis ce tems, n'a-t-on pas vu une femme dormir 48 heures; et l'Académie des sciences n'a-t-elle pas jugé l'immortelle science du magnétisme, digne de toute sa sollicitude!

Desroches est mon ami, il m'a confié ses manuscrits, j'y ai lu :

« Chez moi, le premier passage des mains produit une » espèce de froid avec engourdissement ; puis, un tres- » saillement interne partout le corps ; bientôt après, je sens » naître une bienfaisante chaleur qui me pénètre.... Je me » vois, quand ma lucidité commence, entouré d'une au-

Digitized by Google

» réole lumineuse. Cette lucidité naît chez moi d'un faisceau de rayons lumineux qui s'échappent de la racine du » nez ; je vois cette même clarté au front de mon magnétiseur. Le fluide qu'il me lance de ses mains, est une pluie » de feu qui s'échappe brillante du bout de ses doigts. »

Que te dirai-je de plus que ce qu'ont écrit les auteurs fameux, qui sont les soutiens et la gloire du magnétisme? Tout le monde sait qu'il est d'un grand secours pour la médecine..... .. Le somnambule peut, par le sentiment de la sympathie, se transporter à de grandes distances. Ce voyage s'opère à l'aide soit d'un rapport particulier immédiat par quelques points de communication avec la personne que l'on veut voir, soit d'un ancien rapport physique ou moral direct avec elle.

Science bienfaisante, je te consacrerai désormais toutes mes veilles ; car c'est à toi que je dois la vie !

Mon oncle, après cette courte apostrophe s'arrêta, comme pour voir l'effet qu'avait produit sur moi son discours ; mais dans la réalité, parce que les idées ne lui venaient plus. Pour le tirer d'embarras, je pris la parole :

— Avez-vous magnétisé quelquefois ?

— Sans doute

— Le succès a souvent couronné vos efforts ?

— J'ose m'en flatter, et pour te prouver jusqu'où vont mon influence et ma force magnétiques, je t'engage à venir me voir dans huit jours ; tu seras content de moi. Après avoir prononcé ces paroles d'un air capable, mon oncle Pierre-Point se retira.

Resté seul, tout étourdi encore des belles choses que

Digitized by Google

j'avais entendues et que je ne concevais que d'une manière fort peu lucide, je fis ce monologue:

- Tout ce que je viens d'entendre, me prouve-t-il l'existence du magnétisme animal? existe-t-il ou non....? Je tranche la question, et je dis non. Pourquoi cela.... Parce que, comme le disait Bonaparte, le magnétisme pourrait exister; mais il n'existe pas. Puisque j'admets la possibilité de son existence, pourquoi dire qu'il n'est pas? Qui peut affirmer qu'il n'y ait pas un agent développé par le passage des mains autour de la face de celui qui se fait soumettre au magnétisme? Qui prouve que le fluide mis en mouvement, ne se manifeste pas sur les divers sujets qui sont magnétisés tous les jours?... Mais aussi dois-je conclure de ce qu'une chose peut être, qu'elle est réellement? Non, sans doute. Cette manière de raisonner est vicieuse. — Dois-je traiter les magnétiseurs de dupes ou de fripons? Les magnétisés ne sont-ils que d'adroits escrocs?.... Ne ferais-je pas mieux de m'arrêter dans ces réflexions.. de peur d'offenser quelque adepte, ou quelque croyant..... Silence donc. Par prudence, je m'arrête.

J'avais un ami de collége, à qui je fis part de l'invitation de mon oncle et de mon envie d'explorer attentivement ce qu'il y avait de réel dans la théorie et la pratique magnétique; de prouver la fourberie des magnétisés et l'absurde crédulité du magnétiseur (je ne ne parle que de mon oncle). Il m'approuva, et consentit à se laisser magnétiser et à dormir, ou plutôt à faire semblant.

Huit jours après nous eûmes une séance, et comme nous en étions convenus, mon ami se fit endormir à côté du docteur Desroches et d'une dame Lejeune, brune vive et piquante; il devint lucide en fort peu de tems, se plaignit

Digitized by Google

de grands maux de tête ; madame Lejeune lui prescrivit un régime, et je laissai mon oncle fort satisfait de l'impression qu'il croyait avoir faite sur moi.

Avant de sortir il me dit : — Es-tu convaincu..., as-tu rien vu de plus merveilleux ?

— Non, pourriez-vous m'endormir moi-même ?

— Oui, je crois que je suis maintenant capable d'endormir tout le monde.

— Quel est l'usage de cette machine, pourquoi placer le magnétisé dans ce fauteuil ?

— Cette machine, mon neveu, sert au moyen de ces huit poignées, à endormir huit personnes à la fois. Quant au fauteuil, il est impregné de fluide magnétique, il en ruissèle de toutes parts.

— Donc, dis-je à mon oncle, on peut faire des provisions de ce fluide, et il résiste à l'air.

La séance avait été prorogée à la huitaine suivante ; tous les acteurs étaient présens, à l'exception du docteur Desroches, qui présidait ce jour-là un comité médical composé de femmes et de quelques adeptes.

Madame Lejeune se mit dans le fauteuil, bientôt après elle s'endormit. Alors elle ôta son chapeau, sa pelisse, elle découvrit un peu son col, rougit quoiqu'endormie, poussa un profond soupir et s'étendit dans le fauteuil. (Mon oncle la magnétisait à grands courans.) Or il faut savoir ce que l'on entend par magnétiser à grands courans

Quand on passe à distance les mains à l'entour de la tête du magnétisé, sans descendre plus bas que la ceinture, on magnétise à courans ordinaires ; mais si l'on continue jusqu'aux pieds, le magnétiseur magnétise à grands courans.

Digitized by Google

Madame Lejeune a donc été endormie par le procédé des grands courans ; elle va répondre aux questions du magnétiseur ; elle ne me voit pas, elle ne m'entend pas, je suis incrédule et pourtant elle répond.

Pierre-Point lui demande : Ma belle dame. . . (monsieur Lejeune était présent), il croyait aveuglément au sommeil lucide de sa femme ; et il me dit que malgré mes doutes, je finirais par succomber moi-même au sommeil si l'on me magnétisait.

Lecteurs, ne croyez pas que je vous fasse un conte, tout ce que j'ai dit est vrai, tout ce que vous allez lire s'est passé sous mes yeux.

Mais revenons à madame Lejeune : — Ma belle dame, comment vous trouvez-vous ce soir ?

— Bien, répondit-elle.

— Votre santé s'est-elle améliorée ?

— Oui.

— Que faut-il vous faire ? votre régime a-t-il besoin d'être changé ?

— Oui, mon estomac est bien faible ; écrivez mon ordonnance ; vous avez votre papier, vos plumes..... Madame Lejeune se prescrivit une ordonnance assez insignifiante.

Les questions recommencèrent :

— Vous trouvez-vous toujours bien ?

— Oui.

— Voulez-vous être mise en communication avec l'ami de Franck ?

— Avec plaisir.

Mon ami s'avança, donna la main à madame Lejeune, et nous gardions tous un profond silence. Elle avait l'air de quelqu'un qui cherche à tâtons.

Digitized by Google

— Comment se trouve-t-il aujourd'hui ?

— Bien mieux que la dernière fois, ses maux de tête sont presque passés. Il peut espérer de voir un jour ses vœux comblés ; mais il faut de la constance.

Remarquez que mon jeune ami n'avait jamais mal à la tête.

— D'où proviennent ces maux de tête ?

— De l'estomac. C'est le siége de toutes nos maladies.

— Quelle en est la cause ? Pas de réponse. — Est-elle accidentelle ou naturelle ?

— Elle est accidentelle.

— Que faut-il y faire ?

— Suivre le même régime que la dernière fois, revenir consulter plus souvent ; surtout ne pas trop se livrer au travail.

— Quel est ce jeune homme ?

— C'est un homme d'esprit.

— A-t-il la tête bonne ?

— Elle est très-ornée.

— On dit que vous faites des complimens, madame ?

— Je ne dis que la vérité.

— Puisque vous ne dites que la vérité, instruisez-moi donc, si.... Ici mon oncle parla si bas que je ne pus l'entendre, et madame Lejeune s'écria en rougissant, réveillez-moi, réveillez-moi, je me trouve mal ; et le magnétiseur se hâta de la réveiller.

J'ignore ce qu'il put lui demander ; je suppose qu'il lui fit quelque question indiscrète ou légère, à laquelle elle ne voulut pas répondre.

Digitized by Google

C'était au tour de mon ami.

Pierre-Point le magnétisa, comme la dame Lejeune, à grands courans. Celle-ci le regardait attentivement, examinait toute sa personne. Elle semblait chercher à lire dans ses yeux ce qui se passait dans son ame, mais en vain; elle ne pouvait soulever ces paupières qui lui en dérobaient le vif éclat. Je voyais se peindre sur sa figure, tour à tour, les doutes, la persuasion, les passions. Son regard avait une finesse qui n'appartient qu'à une femme qui désire satisfaire un sentiment de curiosité. Enfin elle se mit à causer avec nous.

Mon ami, pendant ce tems, s'était endormi dans le grand fauteuil magnétique. Pierre-Point lui demanda : — Dormez-vous ?

— Oui.

— Etes-vous bien?

— Fort bien.

— Votre mal de tête ?

— Il est presque passé.

— Que faut-il y faire ?

— Ce qu'a ordonné madame Lejeune.

— Voulez-vous être mis en communication avec elle ?

— Oui.

Et l'on endormit de nouveau madame Lejeune; on la fit placer à côté du magnétisé. Celui-ci passa une main autour du col de la somnambule, prit de sa main droite la main droite de madame Lejeune, tandis qu'elle portait la main gauche sur le cœur du jeune homme. Il y avait dans cette scène à demi éclairée par une lampe, quelque chose de mystérieux, qui avait un charme que je ne pourrais définir,

Digitized by Google

et si la main de la somnambule était vivement pressée par celle de mon ami, celle-ci sentait les pulsations un peu fréquentes du cœur de celui qui était en rapport avec elle.

— Et mon oncle : Madame, dormez-vous ?

— Oui.

— Etes-vous en rapport avec monsieur?

— *J'y suis.*

— Quel est son état ?

— Il a dans ce moment des palpitations très-violentes.

— Et vous, monsieur, comment trouvez-vous madame ?

— Fort bien.

— *Voulez-vous la consulter ?*

— *Oui.*

Mon ami dit à madame Lejeune : pourriez-vous me dire, madame, pourquoi j'ai mal à la tête plutôt à droite qu'à gauche ?

— C'est que le sang s'y porte avec plus de force.

— Peut-il y avoir d'autres raisons ?

— Sans doute ; mais je ne les connais pas.

Les questions, les réponses s'échangèrent encore pendant quelque tems. Souvent elles se présentaient d'une manière ambigue ; souvent spirituelles, quelquefois aussi naïves ou niaises, elles excitaient le sourire des spectateurs. On réveilla enfin les deux magnétisés, ou plutôt on ne les réveilla ni l'un ni l'autre, car ils ne dormaient pas.

J'avais été moi-même en communication immédiate avec madame Lejeune, car je l'avais touchée pendant toute la séance, ce qui, d'après les règles du magnétisme, devait rendre tout effet impossible.

Digitized by Google

Mon oncle était ravi, monsieur Lejeune était transporté de joie.

Y croyez-vous maintenant, me dirent-ils tous deux. Vous êtes convaincu ?

Je répondis par un sourire équivoque, qu'ils prirent pour une reconnaissance tacite.

Pour moi, je balançai un instant ; je fus sur le point d'éclairer mon oncle sur la jonglerie dont il était la dupe ; mais comme le magnétisme fait tout son bonheur, et que rien n'est plus difficile à détruire que la crédulité entée sur d'imparfaites connaissances, je me gardai de le détromper, et je me consolai en lui appliquant cette pensée de Sterne : *chaque homme a son idée dominante, qui l'entraîne : sa chimère, sur laquelle son imagination chevauche légèrement.*

Digitized by Google

STANCES

PRÉSENTÉES

A MADAME DE ***,

Par une Orpheline qu'elle avait recueillie après les désastres de Saint-Domingue.

Pauvre Orpheline, eh que ferai-je au monde
Si Dieu jamais délaissait ses enfans!
Mais il nourrit la timide colombe
Et la ravit aux oiseaux dévorans.

Long-tems la foudre a grondé sur ma tête,
Ma voix en vain conjura les autans :
Faible roseau, brisé par la tempête
Au loin je fus emporté par les vents.

En frémissant je mesurais l'abime
Qui s'entrouvrait à mon œil éperdu;
Et du malheur innocente victime
J'allais périr, ayant si peu vécu.

Digitized by Google

Un Dieu sauveur, m'arrachant au naufrage,
Dans le lointain fit briller son flambeau ;
Et près de vous, à l'abri de l'orage,
Offrit un port à mon frêle vaisseau.

Sur l'avenir mon ame rassurée,
De mes vieux jours bénira le déclin :
Ainsi par fois une belle soirée
Fait oublier l'orage du matin.

Par M.r D'AVANNES.

Digitized by Google

A LESBIE.

ÉLÉGIE. PAR M. ***.

Aux bords de l'Eurotas, quand la brise légère,
Agite les lauriers d'un souffle caressant,
Et quant Phœbé projette une pâle lumière
Sur le faible roseau, sur le gazon naissant,
O *champs aimés des Dieux!* ô *Grèce!* ô *ma Patrie!*
O *Grèce!* j'*aime à voir sous tes cieux enchanteurs*,
Une lyre à la main, ma charmante Lesbie
Mêler ses doux accens au parfum de tes fleurs.
Des vierges de Samos Lesbie est la plus belle;
Elle unit aux talens, douceur, aménité;
Le Destin, de ses dons fut prodigue envers elle,
Et Vénus dans ses yeux plaça la volupté.
J'aime et je suis aimé, notre coupe est remplie,
L'amour y mélangea, ses philtres les plus doux;
Et le printems qui fuit, nous avertit Lesbie,
Que l'amour n'a qu'un tems..... Hâtons-nous, hâtons-nous.
Ainsi qu'un voyageur se lève avant l'aurore
Pour atteindre plutôt les lieux qu'il doit revoir;
Ainsi dans nos beaux jours, nous le pouvons encore;
Partons pour arriver, Lesbie, avant le soir.
Du vieil Anacréon, la voix pure et touchante
Animait le banquet à ses derniers instans,
Et la coupe arrondie, en ses mains chancelante
Rappelait dans son cœur les feux des premiers ans;

Digitized by Google

Sur ses longs cheveux blancs, aux pampres enlacée
La rose se fanait; c'était un souvenir,
C'était comme l'adieu, la dernière pensée
D'un ami qui s'exile et ne peut revenir;
Ha! pour nous, puissions-nous au déclin de notre âge
Attendre comme lui, gaiement le jour fatal,
Nous couronner de fleurs, tous prêts pour le voyage
Quand viendra le nocher du séjour infernal.

Digitized by Google

AGRICULTURE.

NOTE SUR LES OPÉRATIONS

DU

LAVOIR A FAÇON

DE CROISSY,

PENDANT L'ANNÉE 1829,

ET SUR

L'ETABLISSEMENT D'UN DÉPOT DE LAINES A PARIS;

Par Messieurs

Le V.te Perrault de Jotemps et Félix Girod (de l'Ain),

Directeurs de l'Association rurale de Naz.

Le lavoir de Croissy continue de justifier nos prévisions et nos espérances. Nous avons exposé, en 1827, les raisons qui nous déterminaient à le fonder ; nous avons rendu, en 1828, le compte de ses premier succès. Quelques questions concernant l'élève des mérinos et les meilleures conditions de

Digitized by Google

la production des laines semblaient encore alors susceptibles de controverses, elles sont maintenant éclaircies, et nous croyons superflu d'y revenir. Quant à la question fondamentale, *celle du perfectionnement des laines*, elle ne pouvait paraître douteuse qu'aux éleveurs, que des circonstances locales avaient réduits à préférer la grande race des mérinos à la race de taille moyenne, et qui comptaient vraisemblablement peu dans leurs calculs la plus ou moins grande consommation de ces races. Ceux-là craignaient, avant tout, de voir diminuer la stature de leurs animaux et en même tems le poids de leurs toisons. Aujourd'hui ils ne se refusent plus à la conviction, car l'expérience leur a montré qu'en donnant à leurs brebis de grande taille des béliers perfectionnés de taille moyenne, ils obtiennent la prompte amélioration de leur laine, tout en prenant ainsi le moyen le plus judicieux et le plus sûr pour conserver et augmenter même la taille, à laquelle ils tiennent tant. Nous n'insisterons pas sur la démonstration de ces faits, parce qu'ils ne pourront être contredits, nous le pensons, par aucun des nombreux propriétaires de la grande race, qui prennent des béliers de monte de Naz au dépôt de Croissy. D'un autre côté, l'incontestable utilité du perfectionnement n'est pas méconnue: le Gouvernement lui-même vient de donner des ordres pour que la Bergerie royale de Perpignan soit desservie par des étalons de Naz. Les doctrines que nous soutenons depuis tant d'années, sont généralement adoptées. Nous n'insisterons pas non plus sur les avantages qu'offre aux propriétaires de troupeaux le lavoir de Croissy. Ces avantages réels n'ont pas été contestés, et nous pensons d'ailleurs que leur démonstration doit résulter des faits eux-mêmes. Nous nous bornerons à publier sommairement le résultat des opérations du lavoir pendant l'année 1829;

Digitized by Google

nous ferons aussi connaître un nouvel établissement que nous venons de former comme son annexe naturelle et dont l'utilité ne peut manquer d'être sentie.

Nous avions indiqué la baisse qui s'était manifestée dans les derniers mois de 1828, elle n'a fait que s'accroître pendant tout le cours de 1829. Dans cette dernière année, le lavoir de Croissy a reçu 31,135 toisons

Chacun des envoyeurs a pu juger, par les détails des comptes en matières qu'il a reçus, avec quel soin le traitement des laines a été opéré.

Nous avons dépassé nos promesses, en suivant isolément la manutention de la très-grande majorité des lots, jusqu'à *l'emballage*, *tandis que nous ne nous étions engagés qu'à tenir chaque lot à part jusqu'au lavage.*

Les laines du lavoir de Croissy ont acquis sur nos places de fabrication une réputation méritée, et l'on s'accorde à reconnaître qu'elles y jouissent du plus haut cours. La cause en est dans un assortissage aussi parfait qu'on peut l'obtenir, dans l'absence de tout mélange d'écouailles ou de laines étrangères, et dans le lavage à froid appliqué en général aux premières primes, qui sont de cette manière susceptibles d'un dégraissage à fond beaucoup plus facile et plus prompt et qui conservent toute leur douceur et leur moelleux.

Les indications que l'Etablissement fournit aux éleveurs concernant les différentes classes de toisons et même chacune de ces toisons, lorsqu'elles sont numérotées, ont eu déjà des effets heureux de plus d'une espèce. Tel éleveur, par exemple, constatait qu'il entretenait dans son troupeau, pour chacune des têtes duquel il faisait une dépense égale, des bêtes dont la toison ne lui rapportait que 4 fr. 50 c., tandis que ses meilleures dépouilles avaient valu deux ou

Digitized by Google

trois fois autant; il se décidait alors à *réformer* ces animaux, qui avilissaient sa moyenne de produit et quelquefois à les *remplacer* par un achat fait chez un autre éleveur, qui, plus avancé que lui vers le perfectionnement, pouvait céder aux prix très-modérés de 25 à 35 francs le trop plein de sa bergerie ou le choix dans sa réforme. L'Etablissement a déjà été l'intermédiaire officieux et tout à fait désintéressé d'un assez grand nombre de transactions pareilles, faites toujours dans le double avantage du vendeur et de l'acheteur, ainsi que dans l'intérêt général du perfectionnement des laines en France. Ce perfectionnement fait des progrès sensibles, et notre Association pourra se féliciter d'y avoir contribué tant par l'influence de sa race de Naz que par celle de son lavoir à façon. L'aperçu suivant montre en partie les progrès dont nous parlons, et il montre en même tems, que malgré le mauvais cours de 1829, la plupart des laines envoyées au lavoir à façon ont obtenu des prix tolérables, et quelquefois même très-satisfaisans.

En voyant nos registres, et en divisant en cinq catégories les 31,135 toisons que nous avons reçues, nous trouvons :

8,259 toisons qui n'ont pas atteint le prix de 2 f.	»	c. le kil.	(*a*)
7,430 *id.* qui ont produit de 2 fr.	»	c. à 2	50	*id.*	(*b*)
7,934 *id.*	*id.*	2	50	à 3	»	*id.*	
6,402 *id.*	*id.*	3	»	à 4	»	*id.*	
1,110 *id.*	*id.*	4	»	à 5	10	*id.*	

(*a*) Net de tous frais, la moyenne approximative a été de 1 f. 85 c.

(*b*)	*Id.*	*Id.*	2	35
	Id.	*Id.*	2	80
	Id.	*Id.*	3	55
	Id.	*Id.*	4	40

L'année 1830 s'ouvre sous de meilleurs auspices que

Digitized by Google

celle de 1829. Il n'est arrivé en France que peu de laines d'Espagne : la fabrication des draps de prix inférieurs a été considérable à Elbeuf ; ces draps ont trouvé un écoulement très-facile, et déjà, dans le mois de Janvier dernier, les spéculateurs, s'apercevant de la rareté des laines de sortes basses (de 3 fr. 50 c. à 5 fr. 50 c. le kilog. après le lavage), les recherchaient. Pendant l'hiver, ces mêmes draps de prix inférieurs ont été vivement demandés, et l'on ne peut pas douter que la rigueur de la saison n'ait contribué à en augmenter considérablement la consommation. A défaut de draps de 10 à 14 fr. l'aune, et de laines de 3 f. 50 c. à 5 f. 50 c., cette augmentation de consommation s'est portée ensuite sur les draps de 15 à 19 fr., et par conséquent sur les laines de 6 à 8 fr. Il en est résulté une augmentation notable qu'on peut évaluer à 15 ou 18 pour cent.

D'un autre côté, on ne voit presque nulle part des laines ensuint de la dernière tonte : les approvisionnemens en laine blanche paraissent très-peu considérables ; les draps ont continué jusqu'à présent à se vendre facilement, et, il faut l'espérer, avec un profit raisonnable pour les fabricans. Espérons donc aussi un meilleur avenir pour les producteurs.

Les frais de traitement des laines dans le lavoir de Croissy étaient fixés à 30 c. par kilogramme : ce taux ne peut couvrir nos véritables déboursés et nos frais généraux que lorsque la quantité des laines envoyées au lavoir dépasse cent mille kilogrammes : dans l'espérance fondée, que nous ne resterons pas cette année au-dessous de cette quantité, prenant en considération d'ailleurs, la justice qu'il y a à ce que les toisons plus lourdes (uniquement, la plupart du tems, parce qu'elles sont plus chargées de corps étrangers) soient taxées d'une manière plus conforme à leur véritable produit; nous réservant enfin de plus notables diminutions

Digitized by Google

pour l'année prochaine, nous fixons ainsi qu'il suit le prix de traitement pour 1830 :

Pour les toisons pesant 4 kil. et au-dessus,			22 ½	cent. par kilog.	
Id.	3 ½	*Id.*	25	*Id.*	*Id.*
Id	3	*Id.*	27 ½	*Id*	*Id.*
Id. moins de	3		30	*Id.*	*Id.*

Dépôt de laines à Paris.

Paris, placé au centre d'un très-grand nombre de lavoirs qui s'y approvisionnent en partie, visité par les fabricans des principales villes, Paris est un marché de laines de première importance ; l'Etablissement de Croissy devait, pour se compléter, y établir une maison de vente de laines en suint.

Certains lots ont plus de qualités en apparence qu'en réalité : nous les étudions de près, et s'il est évident que ces lots se placeraient plus profitablement en suint qu'après lavage, nous les faisons vendre en suint : cela nous est arrivé quelquefois ; mais il fallait abandonner la suite directe des soins pour la vente et consigner ces lots à une autre maison. Il naissait de là des inconvéniens auxquels la création de notre dépôt de Paris remédie. Il arrive souvent aussi que les magasins de laines en suint de Paris sont visités par les fabricans qui achètent avant le lavage une partie des laines qu'ils emploient, afin de les assortir eux-mêmes, relativement à la spécialité à laquelle ils les destinent. Evitant ainsi l'intermédiaire des laveurs ou des marchands, tenant moins d'ailleurs à quelque différence de prix qu'au choix de la matière, tel qu'il doit être pour remplir leur but, ces fabricans peuvent payer et paient en effet plus cher que ne pourrait le faire un spéculateur intermédiaire.

Un grand nombre de producteurs ont pour habitude de

Digitized by Google

vendre leur laine en suint, afin de réaliser tout de suite, sans se laisser toucher par la chance, quelque fondée qu'elle soit, d'obtenir une augmentation de produit en deniers en faisant laver. D'autres trouvent le cours du moment de la tonte tolérable ou satisfaisant, et ils veulent en profiter, de peur qu'il ne se gâte pendant le tems nécessaire pour le traitement des laines. Cependant, ces producteurs ne demanderaient pas mieux, tout en suivant le système qu'ils ont adoptés, d'être assurés, d'une part, qu'ils ont vendu au plus haut taux possible, et d'obtenir, de l'autre, tous les renseignemens que l'Association rurale de Naz peut donner sur les différentes classes de toisons, et sur chaque toison en particulier, lorsqu'ils le désirent.

Il n'y a guère de propriétaires de troupeaux qui, vendant habituellement leurs laines dans la localité qu'ils habitent, n'éprouvent le besoin d'être préalablement fixés sur leur véritable valeur, afin de prendre le parti le plus profitable pour eux. Or, où pourrait-on trouver un cours plus réel et plus réglé qu'à Paris, où les laines à vendre viennent se concentrer en quantités considérables, et où le vendeur et l'acheteur ou le courtier peuvent s'éclairer chaque jour à la Bourse, parcourir en quelques heures tous les magasins, etc, etc. ? Quant au parti le plus profitable à prendre par le producteur, ce sera à coup sûr que nous le préciserons aussitôt que le déchiffrage, soit le classement des toisons du lot aura été fait ; et nous pourrons alors guider le propriétaire d'une manière certaine, en lui disant que son lot en suint doit être vendu *au moins tant*, parce qu'il rapporterait *au moins tant* après le lavage, etc., etc.

Nous avons donc formé à Paris, rue de Paradis-Poissonnière, n.° 32 *bis*, un dépôt central de laines, et nous nous sommes adjoint, pour les opérations de ce dépôt, M. Fri-

Digitized by Google

bault, naguère commissionnaire en laine à Sedan, négociant dont l'expérience, l'exactitude et la probité sont connues.

Les lots que les envoyeurs auraient décidément destinés à être vendus en suint seront adressés directement à la maison de Paris, et là, si leurs propriétaires ont besoin de renseignemens sur le classement des toisons, etc., ou de données pour établir le prix de vente, ces lots seront déchiffrés aussitôt après leur arrivée, et un compte moral en sera immédiatement rendu. Si ces envoyeurs n'ont besoin d'aucun de ces renseignemens, si notre avis sur la valeur de leur laine ne leur est pas nécessaire, ils nous donneront leurs limites de vente selon l'usage, et la laine sera vendue pour le mieux de leur intérêt, sans jamais l'être au-dessous des limites fixées.

Les lots seront déchiffrés toutes les fois que les envoyeurs le désireront, soit, comme nous l'avons dit, pour que nous soyons à même de leur offrir les renseignemens qu'ils demanderaient concernant le classement de leurs toisons, le choix de leurs béliers de monte, les bêtes à réformer, etc., etc., ou bien les données qui leur seraient nécessaires pour établir leur prix de vente, soit enfin pour faciliter cette vente tout en la rendant plus profitable. Le déchiffrage préalable aura en général ce dernier effet, parce que tel acheteur a plus spécialement besoin de telles ou telles sortes de laines, et qu'il achètera naturellement plus volontiers et paiera relativement plus cher l'assortiment qui satisfait particulièrement ses besoins.

La création de notre maison de Paris augmente en même-tems d'une manière très-favorable nos moyens d'action pour la vente des laines blanches après lavage à Croissy. En effet, les rapports établis entre elle et ses dépôts de Sedan, Reims, Elbeuf et Louviers, nous permettront, sans l'envoi

Digitized by Google

préalable des balles et sur la production de simples échantillons, de pouvoir au fur et à mesure du lavage (il aura lieu avec la plus grande célérité possible, en suivant l'ordre de l'arrivée des lots), faire simultanément présenter ces laines à la vente à Paris et dans les quatre places susdites. Il en résultera une plus grande promptitude, un choix plus ample et plus éclairé pour les ventes, etc., etc.

Nous avons réglé, ainsi qu'il suit, les conditions pour le dépôt de Paris :

1.° Frais de réception, magasinage et assurance contre l'incendie, 2 fr. 50 c. pour 100 toisons, l'agnelin représentant une toison par chaque 3 kilog.;

2.° Déchiffrage, accompagné de tous les renseignemens utiles, si l'envoyeur le désire, 6 cent. par toison;

3.° Commission de vente et garantie pour le paiement, 4 pour 100 sur le montant brut de la vente;

4.° Remboursement des ports de lettres et paquets;

5.° L'Etablissement fera, à ceux de ses commettans qui le désireraient, des avances de fonds qui pourront s'élever aux deux tiers de la valeur présumée des laines consignées.

Dans la formation de ce nouvel Etablissement, comme dans ceux qu'elle a précédemment créés, l'Association rurale de Naz s'est montrée fidèle aux principes qui l'ont toujours dirigée, à la marche qu'elle a constamment suivie; persuadée de l'influence que devait avoir sur notre richesse agricole la production des laines, elle s'est proposé de concourir de tous ses efforts à les perfectionner, et à rendre meilleure la position des producteurs. A mesure qu'elle a fait d'heureux progrès dans cette vaste carrière, elle a livré à la publicité les résultats de ses travaux, appelant ainsi les propriétaires

Digitized by Google

de troupeaux à partager les avantages qu'elle recueillait, et leur prouvant par son exemple qu'en satisfaisant ses intérêts particuliers, on pouvait servir utilement l'intérêt général.

Nota. On adresse les lettres aux Directeurs de l'Association rurale de Naz, à Chatou, poste restante (Seine-et-Oise) pour tout ce qui concerne la vente des béliers de Naz, du dépôt de Croissy, les renseignemens pratiques à demander sur l'éducation des troupeaux, le lavoir à façon et même la maison de Paris, jusqu'à ce qu'il soit décidé que les lots envoyés devront être vendus dans leur état de suint. Aussitôt que cette Maison est entrée en possession des laines d'après le vœu de l'envoyeur, ou d'après la détermination qu'il nous a autorisés à prendre à cette occasion, on doit s'adresser aux Gérans du Dépôt des laines de l'Association rurale de Naz, rue de Paradis-Poissonnière, n.° 32 *bis*, à Paris.

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT

A LA SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE

SUR

L'EXPLOITATION DU DOMAINE

DE M.r LE BARON LOUIS,

A PETIT-BRY;

PAR M. BOTTIN.

MESSIEURS,

Vous vous plaisez à porter l'encouragement partout où vous découvrez que l'on essaie des pas vers l'amélioration de l'agriculture : c'est pour cela que, dans une de vos séances de 1827, votre Président, sur le désir que vous en a exprimé un propriétaire des environs de Paris, a invité, avec votre autorisation, plusieurs membres de la Société à se rendre à Petit-Bry, pour visiter la

Digitized by Google

culture récemment introduite dans le domaine de ce propriétaire, afin qu'il vous en fût fait un rapport.

C'est ce rapport que je vais avoir l'honneur de vous faire, au nom de M. Ternaux et au mien, car, par l'effet d'un malentendu, nous ne nous sommes trouvés que deux au rendez-vous le jour convenu.

Vos commissaires peuvent vous dire, en débutant, que voici encore un exemple de ce que peut obtenir un propriétaire intelligent lorsqu'il veut appliquer à son exploitation les principes d'une bonne culture.

M. le baron Louis, ancien ministre des finances, et aujourd'hui membre de la Chambre des Députés, possède et habite une bonne partie de l'année un domaine situé à Petit-Bry, distant de 12 kilomètres ¾ l'est de Paris. Les terres de ce domaine sont bornées, au nord, par la Marne; à l'est, par le territoire de la commune de Noisy-le-Grand; au sud et à l'ouest, par celui des communes de Villiers et de Champigny. La principale culture du pays et des environs est celle de la vigne.

Le domaine est dans une plaine; sa contenance est de 655 arpens de Paris (276 hectares), dont 100 arpens (42 hectares) en bâtimens et parc, 5 arpens (2 hectares) en jardins et potagers, 341 arpens (144 hectares) en terres labourables.

La nature du sol est ainsi déterminée :

1.° En terres fortes, 35 arpens (15 hectares);

2.° En terres substantielles et légères longeant la Marne, 45 arpens (19 hectares);

3.° En terres sablonneuses, 261 arpens (110 hectares).

Digitized by Google

C'est le 1.er Juillet 1825 que M. Thomas Berthier a été placé à la tête de l'exploitation de ces terres. M Thomas Berthier est fils du fondateur de la ferme-modèle de Roville, et c'est cette circonstance qui avait déterminé le choix d'un propriétaire éclairé.

A son arrivée à Petit-Bry, le cultivateur de Roville trouva les terres soumises au système des jachères. Plusieurs années de suite, les mêmes champs étaient ensemencés en céréales, il y avait très-peu de cultures sarclées; aussi toutes les terres étaient-elles infestées de plantes parasites; et cependant, une de ces terres, située dans l'enclos de Noisy, a offert un phénomène auquel vos commissaires auraient eu peine à croire, s'il ne leur avait été attesté par M. Berthier et par le propriétaire lui-même, celui d'avoir, sans fumiers, donné quinze bonnes récoltes de suite en blé. Nous avons visité cette terre privilégiée, l'avons trouvée débarrassée du chiendent qui l'infestait comme les terres voisines, et couverte d'une vaste plantation de pommes de terre et de betteraves qui donnait les plus belles espérances (1).

M. le baron Louis nous accompagnait. Il avait reçu la circulaire de la Société, qui fait un appel de graines de pommes de terre; il nous a fait remarquer qu'il y aurait peu à compter, en 1828, sur une pareille récolte. C'est aussi ce qu'on a mandé à la Société, des différens points de la France; mais en même-tems il paraît qu'on est unanime sur la qualité du fruit, qui a été, en général, bonne et très-bonne. Cette circonstance ne pourrait-elle pas induire à penser qu'en prenant la précaution de

(1) La récolte a été de 80 setiers de pommes de terre par arpent, et en betteraves, de 18,000kilogr. (*Note du Rapporteur.*)

Digitized by Google

retrancher la sommité des tiges après la floraison, on parviendrait à améliorer la qualité du tubercule nourricier ?

Malgré le besoin urgent que pouvait avoir M. Berthier, à son arrivée dans la ferme, de laisser quelques portions de jachères, il n'y en a eu aucune. L'assolement le plus habituel maintenant est, *pour les sables*, première année, en vesces, ou pois, ou sarrasin ; deuxième année, en seigle fumé avec sainfoin ou luzerne, ou bien orge avec luzerne ; puis une année ou plusieurs en prairies artificielles.

Pour les bonnes terres : première année, culture sarclée, qui est fumée, telles que pommes de terre, betteraves, etc., etc. ; deuxième année, céréales et luzerne, après lesquelles les terres, le long de la Marne, sont converties en prairies naturelles ; et dans *les terres argileuses*, avoine et luzerne, cette dernière occupant ensuite plusieurs années le champ.

Les grains qu'on moissonne dans cette exploitation sont : seigle, froment, orge, avoine : nous plaçons le froment en seconde ligne, parce qu'en effet il est cultivé en moindre quantité que les autres grains, et que de fait, dans les terres autres que celles de Noisy, la récolte n'en est pas avantageuse.

Quant aux fourrages, c'est le foin des prairies naturelles qui domine : viennent ensuite le sainfoin, la luzerne, les lupulines et les vesces.

Les autres denrées cultivées sont, en première ligne, les pommes de terre, puis les betteraves, le maïs et les navets.

Les fumiers des nourrisseurs de Paris est l'engrais que M. Berthier a reconnu convenir le mieux, surtout celui

Digitized by Google

où il y a le moins de paille. Il emploie aussi, avec beaucoup d'avantage, des terres qu'il prend le long de la Marne, pour en amender les sables du domaine.

On n'avait jamais employé que des chevaux dans cette exploitation, aujourd'hui le travail se fait avec six chevaux et trois bœufs des Vosges. L'avantage des bœufs employés à la culture, sur les chevaux, consiste, en grande partie, en ce qu'ils ne mangent pas d'avoine, qu'en général on ne les ferre pas, que leur harnais coûte peu, et qu'un accident arrivant, on peut en tirer parti pour la boucherie; mais M. Berthier observe qu'ils vont moins vite et sont souvent boiteux, surtout dans des terrains sablonneux, qui fatiguent leur pieds et les blessent.

Vos commissaires ont remarqué qu'à Petit-Bry, comme à la ferme expérimentale de Grignon, les bœufs sont attelés au collier et non au joug; M. Berthier convient que les bœufs attelés au joug ont plus de force, mais il les trouve plus libres au collier et allant par cela même plus vite, et de fait vos commissaires ont été témoins de l'allure assez vive des bœufs, qui ont tracé des sillons en leur présence avec les divers instrumens introduits dans la ferme. Ces instrumens sont:

La charrue de Brie, l'araire, l'extirpateur, la herse de fer, le rouleau, la houe à cheval, le butoir.

M. Berthier se sert de la charrue de Brie, quoiqu'il ait dans la ferme trois araires; il a déclaré à vos commissaires que ces derniers, qu'il lui eût été si agréable d'adopter, puisqu'ils exigent moins de force, ne peuvent être employés à Petit-Bry qu'accidentellement, parce que la terre, quoique légère, s'amoncèle en tout tems sur l'oreille de l'instrument.

Digitized by Google

M. Berthier se sert avec une économie étonnante d'un extirpateur à cinq socs, venant de M. de Valcourt. Cet extirpateur lui évite souvent des labours, et avec un homme de plus et quatre animaux, il en fait autant que quatre charrues, et, dans certains cas, le but à remplir est mieux atteint.

La houe à cheval est, pour M. Berthier, un instrument excellent. Cette houe, qui remplit l'opération du binage, permet de tenir les récoltes on ne peut pas plus nettes.

Le butoir est, aux yeux de M. Berthier, un instrment d'une grande utilité, quand il est employé avec discernement.

La herse de fer est très-utilement employée pour extirper le chiendent et briser les mottes, et le rouleau pour achever d'écraser les mottes, niveler le terrain, tasser la terre dans certains cas, et dans d'autres cas rechausser le grain.

M. Berthier nous a observé que la betterave est la plante sarclée qui lui demande le plus de main-d'œuvre, par la raison qu'elle est long-tems à lever. Il ne fait que la biner avec la houe à cheval, car on ne la butte jamais.

Le maïs exige une terre substantielle et bien ameublie. M. Berthier, ne le cultivant pas en grand, le plante au cordeau, mais il vaudrait mieux, selon lui, se servir du rayonneur ; aussitôt que le maïs est levé, il le bine le plus souvent possible, parce que, comme la betterave, le maïs aime la terre que l'on remue souvent ; puis il bute lorsque les épis commencent à se former : la dernière opération est de couper la sommité de la plante, au moment où le chevelu de l'épi se montre. Vos com-

Digitized by Google

missaires ont visité un champ de maïs qui était de la végétation la plus forte.

Quant à la pomme de terre, immédiatement après la plantation, si elle a été faite dans une terre forte, la pratique de M Berthier est de faire passer la herse de fer en long: il répète l'opération lorsque la plante est bien levée, mais en tournant la herse en sens inverse; quelque tems après et aussi souvent que le terrain l'exige, binage à la houe. M. Berthier ne fait biner l'interligne à main d'homme qu'une seule fois; la floraison arrivée, il bute légèrement, et lorsque la fleur est prête à passer, second butage plus profond. La vaste plantation de pommes de terre de l'enclos de Noisy venait de recevoir cette dernière culture lorsque vos commissaires l'ont visitée: ils ont pu visiter en même tems des champs presque contigus de pommes de terre cultivées suivant la méthode du pays, c'est-à-dire tout à bras d'homme, et l'avantage leur a paru être visiblement pour la culture-Berthier, tant sous le rapport de la propreté du terrain que sous celui de la vigueur des tiges. Ce cultivateur nous a observé que les premiers binages sont plus longs à faire que les seconds, et ceux-ci que les troisièmes; il nous a dit, de plus, que la manière dont le terrain a été préparé avant la plantation influe beaucoup sur la quantité des binages à faire. Du reste, avec un cheval, et en conduisant lui-même l'instrument, il se porte fort de biner couramment deux hectares de terrain par jour.

Enfin, le sarclage des grains se fait par des enfans, que le cultivateur a soin de faire suivre par un homme entendu.

M. Berthier tient avec soin ses livres de culture; des

Digitized by Google

détails qui y sont consignés, jour par jour, il résulte, quant aux cultures sarclées, les rapprochemens suivans : les pommes de terre coûtent de déboursés, pour main-d'œuvre, à sa méthode, environ 4 francs l'arpent, tandis qu'à la méthode du pays, des façons aussi multipliées coûteraient 30, 36 et même 40 francs (1). Les betteraves lui coûtent encore 20 francs l'arpent, elles en coûteraient 45 aux habitans. Le maïs ne lui coûte que 10 francs l'arpent, il en coûterait 40 suivant l'ancienne méthode. Il faut ajouter que le terrain cultivé à l'ancienne méthode est loin d'être dans un état aussi prospère que celui de Petit-Bry, par la raison principale que les binages, les butages et les hersages pratiqués par M. Berthier sont bien plus profonds.

---

(1) Pour planter un arpent de pommes de terre, M. Thomas Berthier emploie deux filles à chaque charrue, à 75 centimes la journée, ci pour les deux journées. . . . . 1 fr. 50 c.

Il bine l'interligne une seule fois, cette opération lui demande une journée de trois filles, à 75 centimes l'une, ci. . . . . 2 fr. 25 c.

3 fr. 75 c.

Le reste de l'opération consiste à biner deux, trois et même quatre fois avec la houe à cheval ; plus on a donné de binages, plus grand est le profit. Ces binages sont faits par les agens de la ferme et avec les moyens de la ferme. C'est par ces agens et ces moyens que M. Berthier est parvenu à faire disparaître les jachères, et il n'est donc pas difficile de concevoir que les bénéfices qui résultent de cette suppression des jachères donnent largement les moyens de faire les binages dont il vient d'être question, ainsi que les autres opérations de la même nature, sans qu'il soit nécessaire de faire de nouveaux déboursés.

Digitized by Google

C'est dans les mêmes livres qu'ont été relevés les chiffres suivans, sur les quotités de produits des différentes cultures pratiquées à Petit-Bry.

OBJETS DE CULTURE.	QUANTITÉS par arpent.	QUANTITÉS par hectare.
Blé-froment.	3 setiers.	10 hect. 536
Seigle dans les sables. . .	4	15 hect. 219
Orge dans les terres sablonneuses	6	21 hect. 854
Avoine dans les terres près de la Marne.	8	29 hect. 659
Pommes de terre dans les meilleures terres. . . .	70	259 hect. 132
Pommes de terre après seigle-fourrage.	50	184 hect.
Betteraves dans les meilleures terres.	40,000 livres.	46,404 kilog.
Navets après seigle. . . .	30,000	34,250
Sainfoin et luzerne. . . .	300 bottes, ou 3,900 liv.	4,621
Foin de prairies naturelles.	200 bottes, ou 2,600 liv.	2,964

Une culture bien entendue ne doit pas seulement influer sur l'abondance des récoltes, elle doit aussi les rendre plus nombreuses Aussi, en 1828, M. Berthier a-t-il fait deux récoltes successives sur 10 arpens de son exploitation. De ces 10 arpens, 8 avaient été semés de seigle mélangé d'une graine qu'il appelle *naelle*, et il en a donné une grande partie du produit à ses vaches, mêlé avec de la paille d'avoine; son troupeau de moutons, parqué exprès sur le terrain, a aidé à consommer ce qui

Digitized by Google

restait de ce seigle, qui a été remplacé au mois de Juin par des pommes de terre, dont le produit a encore été de 50 setiers à l'arpent. Les deux autres arpens, après avoir été bien fumés, ont reçu, en automne, des vesces d'hiver, qui ont succédé au seigle-fourrage pour la nourriture des vaches, et, après les vesces, ont été produits par la même terre, des navets qui sont devenus, à leur tour, la principale nourriture des mêmes animaux en automne.

Nous avons parlé de parcage de moutons, de nourriture de moutons, c'est ici le lieu de dire que nous avons trouvé un troupeau composé de quatre cent trente-neuf têtes, qui ont été réduites depuis à trois cent quarante-trois par la vente de quatre-vingt-quatre moutons et douze bêtes de rebut. Les béliers mérinos les plus fins sont donnés à ce troupeau et, depuis trois ans, il y a déjà une amélioration qui a été remarquée avec satisfaction par M. Ternaux. Le troupeau parque depuis la mi-Avril jusqu'au 1.er Novembre.

Les champs ne sont pas, dans le domaine de Petit-Bry, les objets exclusivement privilégiés de l'attention de leur prévoyant propriétaire ; *un potager à la Montreuil* est attenant au château. Ce potager, de 20,000 mètres carrés de superficie, présente un développement de 1,200 mètres courans de murs destinés aux espaliers. Ces murs, qui, dans les parties les plus rapprochées, sont à 6 mètres de distance l'un de l'autre, se trouvent à toute exposition, mais, cependant, en majeure partie à celles du midi et du levant. Ils ont partout 3 mètres de hauteur. Tous les fruits y sont beaux, mais surtout les pêches et le chasselas.

Enfin, une plantation déjà majestueuse, quoiqu'elle

Digitized by Google

re date que de 1817, année de l'entrée en possession du propriétaire actuel, qui l'a fait de suite exécuter, entoure un côté du parc. Cette plantation est formée de plusieurs centaines de peupliers d'Italie et de peupliers de Virginie, *populus Virginiana*, que les pépiniéristes d'Orléans nomment *peuplier traphilon*, et qui est improprement appelé à Petit-Bry *peuplier Suisse*. Dire que les peupliers d'Italie, mesurés à hauteur de 1 mètre 624 (5 pieds), ont déjà 1 mètre 137 (3 pieds 6 pouces) de circonférence, et les prétendus peupliers suisses 1 mètre 192 (3 pieds 8 pouces); qu'une bille ou jet de ce dernier, bille de choix, à la vérité, mais d'une année seulement, fichée dans un bon terrain, au même moment qu'on a *planté les arbres*, porte aujourd'hui 1 mètre 246 (3 pieds 10 pouces) de *circonférence*, c'est à la fois donner la mesure de la bonté du sol dans lequel les arbres croissent, et du succès des soins qu'ils ont reçus; c'est aussi offrir une nouvelle preuve d'un fait que tout tend à rendre constant en France, partout où le peuplier noir d'Amérique a été planté, depuis le commencement du siècle, c'est qu'il est d'une végétation extrêmement rapide, et que ses tiges, bien filées et presque sans nœuds, promettent au charron, au menuisier, au layetier une matière première de beaucoup préférable à celle qui est fournie par le peuplier d'Italie (1).

(1) La commune de Marchiennes, au département du Nord, si connue pour la culture des asperges, possède un vaste territoire et des terrains communaux très-considérable. Ce territoire, placé sur l'extrême frontière et livré pendant plusieurs années aux dévastations des armées belligérantes, offrait, en 1803 encore, une nudité désolante, lorsqu'un Préfet, dont

Digitized by Google

Il est vrai que ce dernier arbre est d'un aspect plus pittoresque, et c'est ainsi que la bonne nature sait établir les compensations.

---

l'administration a laissé des souvenirs profonds dans ce beau département, feu M. Dieudonné, conçut dès son arrivée à Douai, qui était alors le siége de la Préfecture, le projet de restituer à la vallée de la Scarpe ses majestueuses et riches plantations. Il fut bien secondé par les administrations locales, et, en 1804 et 1805, le territoire de Marchiennes fut de nouveau couvert d'arbres naissans. Le sol de la vallée de la Scarpe est un mélange de tourbe, d'argile, de sable et de coquilles; parmi plusieurs milliers d'ormes, de bois blancs Hollande furent entremêlés des peupliers. Le Préfet, qui avait vu dans le jardin de la jolie maison de campagne de feu M. Gruson, près de Lille, un peuplier noir d'Amérique qui étonnait par son port et par sa grosseur, quoiqu'il fût à peine âgé de vingt-cinq ans, voulut qu'on essayât de cet arbre dans les marais de Marchiennes et une avenue en reçut trois cents pieds, alternant avec des peupliers d'Italie. Il n'y avait pas encore vingt-deux ans que ces arbres étaient plantés, lorsque le tracé d'un grand chemin pavé, utile au pays, rencontra cette ligne de peupliers. Ils furent abattus en 1827, ainsi qu'une partie des peupliers d'Italie. Informé de ce fait qui m'intéressait d'autant plus que la plantation avait été terminée par mes soins durant l'*interim* de plusieurs mois de la Préfecture qui me fut confiée après la mort de M. Dieudonné, j'en écrivis à M. le Maire de Marchiennes, qui eut la bonté de m'adresser de suite les données suivantes :

C'est en 1827 que les arbres ont été abattus ; ils avaient, à hauteur d'homme, une circonférence moyenne de 1 mètre 700 millimètres (5 pieds et plus); il s'en trouvait plus de 1 mètre 760 millim. que de 1 mètre 640 millim. Le prix moyen de vente a été de 36 fr. l'arbre, il y en a qui ont été vendus 42 fr. Dans une visite que j'ai faite quelques mois après à un parent qui habite la vallée de la Scarpe, je me suis assuré par moi-même de la vérité de ces faits, et j'ai pu encore mesurer plusieurs arbres qui étaient gisans devant l'atelier d'un fort sabotier de

Digitized by Google

Vos commissaires vous proposent, Messieurs, qu'il soit écrit à M. le baron Louis, pour le féliciter du bon

---

la commune de Somain, voisine de Marchiennes, ainsi que d'autres du même âge et offrant une aussi riche végétation, plantés dans les vergers de la propriété de M. Morel, maire de la même commune. Outre les sabots, qui sont recherchés pour leur légèreté et leur solidité, on fait encore avec le peuplier noir d'Amérique des planches excellentes pour les fonds des chariots de fermes, des planches de pont-levis, qui s'écaillent moins que celles obtenues du bois blanc (peuplier de Hollande) qui est communément employé dans les places de guerre du Nord.

On croit remarquer, dans le pays, que le peuplier noir d'Amérique, qui a une croissance très-prompte, mûrit vite dans la même proportion. Il faut dire aussi qu'il est si avide de sucs nourriciers, qu'il n'est pas rare de voir ses racines s'étendre à une très-grande distance pour aller participer aux engrais que l'on sait être prodigués dans ce pays à certaines cultures. A cette occasion, je citerai un fait sur lequel on a fixé mon attention dans le même voyage. Sur le territoire de Chemy, près de Seclin, à 15 kilomètres de Marchiennes, un propriétaire cultivateur, qui recevait quelquefois ma visite lorsque j'habitais le département du Nord, feu M. Dilly, s'était décidé, d'après mes conseils, à border, il y a vingt ans, de peupliers noirs d'Amérique un chemin de terre par lequel son exploitation communique à la grande route. Au mois de Mars 1828, on me conduisit sur un champ qui, dans toute sa longueur, touche à ce chemin et qui était planté en colza. On sait que cette culture, dans les environs de Lille, reçoit presque avec profusion l'engrais des tourteaux de graines oléagineuses, délayés dans de la gadoue étendue d'eau. Ce champ est élevé de deux mètres au-dessus du niveau du chemin, et un fossé qui est curé chaque année sépare de la berge la ligne des peupliers qui le borde. Malgré ce double obstacle, les racines, avides de l'engrais répandu dans leur voisinage, avaient pénétré dans le champ, s'y étaient répandues et on m'en a montré des filets qui étaient

Digitized by Google

exemple qu'il donne aux cultivateurs de la contrée qu'il habite une grande partie de l'année, et pour qu'il veuille bien faire connaître à M. Thomas Berthier avec quelle satisfaction la Société royale et centrale d'Agriculture a entendu le détail des succès que cet agriculteur doit à l'application des principes agronomiques qui lui ont été si heureusement inculqués par son honorable père. Ils vous proposent aussi de renvoyer le présent Rapport à la commission des médailles (1), et à MM. les rédacteurs des *Annales d'Agriculture*, qui jugeront s'ils doivent l'insérer dans un de leurs prochains numéros.

---

venus poindre à travers les tiges de colza, à 10 mètres du tronc de l'arbre. Reste donc à examiner si la belle et prompte végétation du peuplier noir d'Amérique et son produit peuvent compenser les vols qu'il fait aux cultures de son voisinage : en tout cas, ces observations m'ont paru de nature à être signalées à la Société. (*Note de M. Bottin.*)

(1) Par suite de ce rapport, une médaille d'argent a été décernée à M. Thomas Berthier, dans la séance publique de la Société, du 28 Avril 1829.

Digitized by Google

SCIENCES ET ARTS.

TOPOGRAPHIE MÉDICALE

DE LA

VILLE D'ÉVREUX.

PAR M. FORTIN, D.-M.-P.

INTRODUCTION.

L'homme, pour être cosmopolite, pour avoir reçu le don de vivre partout de végétaux et de chairs, n'en est pas moins soumis aux influences de tous les agens physiques. Ils l'environnent de toute part, exercent sur lui une action continuelle. « Les peuples des pays chauds, dit Montesquieu, » sont timides comme les vieillards le sont ; ceux des pays » froids sont courageux comme le sont des jeunes gens. » *Esprit des Lois*, *liv.* 14, *ch.* 2. Plus loin il ajoute « Qu'il » y avait dans les climats froids une certaine force de corps » et d'esprit qui rendait les hommes capables des actions » longues, pénibles, grandes et hardies..... Les peuples » du nord de la Chine sont plus courageux que ceux du midi ; » les peuples du midi de la Corée ne le sont pas tant que » ceux du nord. » *Liv.* 17, *ch.* 2.

Digitized by Google

Mais la température seule est insuffisante pour faire rigoureusement apprécier le courage des peuples. Parce que le pêcheur Napolitain se contente de prendre quelques poissons nécessaires à sa nourriture et dort le reste du jour, il ne faut pas en conclure qu'il manquera toujours d'énergie et de courage. Mazaniello remuera ces mêmes pêcheurs, leur montrera leurs droits et leur fera conquérir leur liberté. Il est donc d'autres causes qu'il faut connaître pour apprécier le courage des peuples, et toutes ont besoin d'être réunies pour discuter la fréquence et la nature des affections morbides qui les assiégent, et leur donner des préceptes hygiéniques. Où les trouver ces causes ? Dans la nature du sol, la situation du pays, l'électricité atmosphérique, la lumière et le degré d'hygrométrie de l'air, etc. A la connaissance de ces causes, il faudrait joindre celle des influences qu'exercent sur l'homme sa manière de vivre, ses habitudes, son éducation, son gouvernement, son application à l'étude des sciences et des arts. Considérant ce plan sous un point de vue très-étroit, je ne m'occuperai que de la topographie et de la statistique médicales d'Evreux, fidèle à ce précepte d'Hippocrate : « *Qui artem medicam rectâ investigatione consequi volet, is primum anni tempora in considerationem adhibere debet, quid horum quodque possit.* » Hipp. de aere locis et aquis Anutio Fœsio autore, p. 280.

TOPOGRAPHIE MÉDICALE.

La ville d'Evreux est située sur les bords de l'Iton, au 49° 1/ 30″ de latitude et au 0° 11/ 6″ de longitude occidentale de Paris. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 90 pieds environ. Elle est bâtie sur un terrain dont la couche végétale est de 5 à 6 pieds d'épaisseur.

Digitized by Google

Les rues sont assez larges, et dirigées les unes, du sud-sud-ouest au nord-nord-est, les autres de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est. Les maisons ont peu de hauteur (deux étages au plus), sont assez spacieuses et construites en briques et en bois. Des jardins embellissent presque chaque habitation. En outre il y a dans la ville plusieurs places publiques et un grand nombre de promenades.

Evreux est comme encaissé par une triple chaîne de collines qui, dans leur plus grand écartement, comptent environ une lieue de distance d'un sommet à l'autre. Celle des trois qui domine le plus la ville, a près de 70 mètres de hauteur; elle est dirigée, par rapport au centre de la cité, du nord-ouest au nord-nord-est. Un côté de rue tout entier est immédiatement adossé à cette petite montagne formée de carbonate de chaux, de sulfate de chaux, de silice, etc.; la couche de terre végétale qui recouvre ces différens sels (carbonate de chaux, sulfate de chaux, etc.) quoique peu épaisse, est d'un produit fort abondant en légumes et graminées.

Le village ou hameau Saint-Michel occupe le sommet de cette colline ombragée d'ailleurs par quelques arbres. Il dépend de la commune d'Evreux et compte 166 habitans. Il est parfaitement situé pour la libre circulation de l'air et n'est séparé que par quelques bois taillis de la vaste plaine du Neubourg, où l'on ne trouve aucun marais.

Une autre côte, dite de la Censurière, est dirigée par rapport au centre de la ville, du sud à l'est, et forme un angle saillant avec la troisième, dite du Précipice. Cette dernière s'étend de l'est à l'ouest. Entre le prolongement de ces deux collines, est un quartier de la ville presque le seul à l'abri des inondations résultant de la fonte des neiges.

Digitized by Google

ou des grandes pluies. Ces deux monticules ne sont point escarpés comme le premier. Ils ont une pente douce, sont un peu moins elevés que la côte Saint-Michel, et formés comme elle de silice, de carbonate de chaux, de sulfate de chaux, etc. La couche de terre végétale est encore moins épaisse et n'est que d'un bien faible produit en graminées. Le sommet de la Censurière communique librement avec les belles plaines découvertes et sans marais d'Evreux et de Saint-André. Celui du Précipice est ombragé par la forêt d'Evreux, riche en baliveaux d'une belle venue.

La rivière d'Iton traverse la ville dans toute son étendue. Son cours est dirigé de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est. C'est seulement dans l'étendue d'une lieue et demie que la rivière offre cette direction : avant et après, ses eaux coulent du sud au nord. Au-dessus de la ville, ou vers l'ouest, là où la rivière vient à changer son cours, est le village Saint-Germain. Ce hameau, avec Cambolle et Navarre, compte près de 300 habitans, et dépend de la commune d'Evreux.

Ces villages sont environnés de l'est au sud par la côte du Précipice ; au nord, par des prairies qui sont arrosées régulièrement une fois chaque semaine, depuis le 24 Juin jusqu'au 15 Septembre. A l'ouest, ils sont bornés par des peupliers et des ormes fort élevés, des vastes bassins alimentés par les eaux de l'Iton et remplis de matière végétale en décomposition. Ce pays, où règne endémiquement des fièvres intermittentes, est fort mal-sain. L'air ne peut s'y renouveller et les rayons du soleil y pénètrent difficilement. D'Evreux à Saint-Germain de Navarre, la vallée, large de plus d'un quart de lieue, n'offre guères que des prairies soumises à l'irrigation.

Digitized by Google

Dans l'intérieur de la ville, le niveau de l'Iton, dont la vitesse par minute est de 90 pieds, terme moyen, se trouve à 5 à 6 pieds seulement au-dessous de celui du sol, et jamais plus de quinze. La rivière éprouve des divisions et subdivisions qui distribuent ses eaux dans les différens quartiers de la ville, où l'on remarque encore beaucoup de prairies fertilisées par l'irrigation.

Si en tems ordinaire on peut estimer la surface des eaux la trentième partie de celle du sol, lors des irrigations, lors des débordemens trop fréquens de la rivière, plus de la moitié du terrain est submergé. Or, comme l'eau se charge toujours de matières végétales et animales qu'elle dépose ensuite sous forme de limon, elle peut bien, par cette dernière circonstance, faire naître des maladies fort graves.

En effet, si la peste se manifeste en Egypte, c'est lorsque les vents d'Afrique viennent à souffler sur la couche limoneuse déposée par le Nil, en accélèrent ainsi la décomposition et impregnent toute l'atmosphère de miasmes délétères. Le docteur Shaw estime la couche de limon déposée par le Nil $\frac{1}{113}$ du volume du fleuve. Manfredi ayant pris de l'eau de rivière médiocrement trouble et l'ayant mise dans un vase, a trouvé au bout de quelque tems, qu'elle avait produit un dépôt qui était $\frac{1}{174}$ de son volume. (*Coll. Ac.*, *t.* 10.) Cette proportion est assurément à peu de chose près celle de l'Iton pendant plus de trois mois de l'année. Or, comme on le sait, cette couche limoneuse est constamment formée par des matières susceptibles de décomposition, et c'est dans cette influence qu'il faut souvent chercher la cause de ces maladies épidémiques dites putrides, typhoïdes, pernicieuses, etc. qui trop souvent encore ravagent des provinces.

Digitized by Google

Au-dessous de la ville, ou vers l'est, la vallée est plus large qu'à l'ouest, plus de terre sont en culture ; mais à une lieue de la cité, il existe des bassins creusés à côté du lit de la rivière, destinés au rouissage du chanvre et du lin. Cependant l'on sait que dans plus d'un pays, c'est la cause des fièvres intermittentes qui, chaque année, attaquent les habitans.

L'eau de l'Iton, à l'analyse chimique, ne nous a rien offert de remarquable. Elle est alcaline, contient, comme toutes les eaux de rivière, de l'air atmosphérique, du carbonate de chaux, de l'hydrochlorate de chaux, un peu d'hydrochlorate de soude. C'est ce qui nous a été démontré, en la traitant par le papier de tournesol préalablement rougi par un acide, par le nitrate d'argent, l'hydrochlorate de platine, l'acétate de plomb, l'oxalate d'ammoniaque, l'hydrochlorate de baryte, le prussiate de potasse, etc.

L'humidité exerçant une puissante influence sur l'économie animale, il est très-important de connaître le degré d'hygrométrie de l'air. On peut avoir une idée de la quantité d'eau réduite en vapeur qui s'y trouve aux différentes époques de l'année, en se rappelant qu'à 11 degrés du thermomètre et 82 de l'hygromètre, la quantité de vapeur est 8,6 millièmes de l'air en volume, les 5,4 en poids et 6,7 gram. par mètre cube. Si elle venait à se précipiter en entier, elle produirait une lame d'eau de 9 centimètres (3 $\frac{1}{2}$ pouces) d'épaisseur. (*Académie des Sciences.*) Pour cette appréciation, il faut toujours avoir égard à la température ; plus elle est élevée, plus il faut d'eau pour saturer l'atmosphère. Cependant, c'est moins la quantité de vapeurs dissoute par l'atmosphère qui modifie l'organisation de l'homme que celle sensible à l'hygromètre, comme nous le démontrerons plus tard.

Digitized by Google

Dans la ville d'Evreux, l'air est toujours très-humide, à cause de la grande surface des eaux et de tous les terrains qui sont continuellement imbibés par l'irrigation. En effet, l'évaporation enlève à l'eau une couche que l'on peut estimer à un mètre d'épaisseur pour chaque année, puisque sur l'Observatoire de Paris il s'en est vaporisé une couche de 88 millimètres (32 $\frac{1}{2}$ pouces.) (*Acad. des Sc.*, *tome* 10.) Assurément c'est à cette cause qu'il faut rapporter la prédominence du système lymphatique, les engorgemens des ganglions (scrofules, écrouelles) que l'on observe très-souvent dans la ville d'Evreux. Nous croyons, avec W. F. Edwards, que l'humidité est d'autant plus funeste à l'homme, qu'elle est plus favorable au développement des végétaux et des animaux qui occupent les derniers degrés de l'échelle animale.

Si l'humidité est un agent puissant pour modifier l'organisation, la température exerce aussi sur l'homme une action qui doit vivement fixer l'attention du Médecin. La même maladie, sous une température différente, exigera un traitement tout opposé. Jamais on ne devra combattre une gastrite de la même manière à Paris et à Cumana.

A défaut d'observation, nous ne pouvons indiquer la température moyenne de la ville d'Evreux ; mais nous ne craindrons pas d'avancer que sans la côte Saint-Michel, qui réfléchit sur la ville les rayons solaires qu'elle reçoit, la température ne s'élèverait guères au-dessus de celle que l'on a en pleine mer, à cause de la grande surface des eaux qui environnent les habitations. Or, on sait que, si dans les continens, la température peut s'élever jusqu'à 47 degrés centigrades, elle ne dépasse pas 30 en pleine mer.

En hiver, à Paris, elle est de 3+0 centigrade, terme

Digitized by Google

moyen, et en été 18+o. Le plus grand froid qu'on ait observé dans la Capitale est de 17—o Réaumur, et la plus grande chaleur 30+o. La conformité de la nature du sol et de la situation nous fait présumer que ces indications de température, pour Paris, sont à peu de chose près les mêmes pour la ville d'Evreux.

Une autre influence non moins puissante sur les corps organisés, que celles que nous venons de passer en revue, et cependant presque complètement inconnue, c'est l'électricité. M. Pouillet, dans ses belles recherches sur cette branche de la physique, a démontré que tout corps en contact avec un autre corps, en développe constamment une quantité déterminée; il a aussi prouvé que l'évaporation de l'eau à la surface du sol en était une source féconde et inépuisable. En vertu de ces lois, il y a toujours à la surface du corps de l'homme et dans l'intérieur de tous ses organes un dégagement continuel de fluide électrique, fluide qui de toute nécessité doit être modifié toutes les fois que l'électricité atmosphérique l'est elle-même.

Le nuage élevé sur nos têtes chargé, je suppose, d'électricité négative, développe dans tous les corps soumis à son influence de l'électricité positive. Quelles douleurs, quelles angoisses n'éprouvent pas certaines personnes à l'approche des orages? Et n'est-ce pas à ce fluide impondérable qu'il faut souvent rapporter la gêne de la respiration, les palpitations, les convulsions chez les enfans, etc. C'est donc dans le dégagement de l'électricité propre des individus qu'il faudra chercher l'explication des phénomènes soumis à notre observation.

Un orage violent ayant éclaté à Paris, au milieu de la nuit, en 1823, il succomba à l'hôpital de la Charité un

Digitized by Google

grand nombre de malades, et principalement des phthisiques. Nul doute, au dire de tous les Médecins de cet établissement, que la mort chez plusieurs ne fut accélérée par l'influence électrique.

La division des eaux, l'arrosement des prairies, la végétation active dans l'intérieur et aux environs de la ville, la putréfaction des matières végétales et animales, autres sources d'électricité indiquées par M. Pouillet (*Annales de Chimie et de Physique*), rendent Evreux très-favorable au dégagement de cet agent physique : et là où est la cause, là aussi est l'effet.

Les vents méritent également de fixer notre attention : il est très-important de connaître quels courans d'airs peuvent exister dans un pays, et surtout les lieux sur lesquels ils ont passé avant d'y arriver. Les vents d'est soufflent le plus facilement sur la ville d'Evreux. En effet ceux du midi sont arrêtés par la forêt ; ceux du nord par la côte Saint-Michel, et ceux de l'ouest, par les grands arbres qui couvrent la vallée. D'ailleurs ces derniers passant sur des vastes bassins et des prairies fertilisées par des arrosemens trop multipliés, doivent se charger de miasmes délétères et exercer une influence funeste sur les habitans de la ville. Les vents de l'est et du nord ne peuvent être que favorables à la santé : ils traversent des plaines fertiles et sans marais.

En Eté, lors d'une température élevée, peut-être existe-t-il des courans d'air du pied de la côte Saint-Michel au sommet, comme dans la vallée d'Aost, où lorsque la chaleur est forte, il s'élève, vers neuf à dix heures, un de ces courans qui remonte la vallée et dure jusque vers le soir.

Les rayons solaires qui agissent d'une manière si énergique sur le développement de l'homme, ne parviennent

Digitized by Google

qu'avec difficulté dans la ville d'Evreux. Certainement ce serait un moyen de salubrité, de faire disparaître une partie des arbres trop nombreux, qui ombragent la ville et interceptent les rayons lumineux. Il est avantageux pour un pays d'avoir dans ses environs des plantations d'une certaine étendue, (les plantes émettent, pendant le jour, le gaz éminemment respiratoire, l'oxigène ; et, pendant la nuit, absorbent un autre gaz tout à fait délétère, l'acide carbonique) ; mais il est nécessaire, indispensable que les rayons solaires puissent frapper les habitations.

STATISTIQUE MÉDICALE.

NAISSANCES.

La commune d'Evreux comptait, en 1809, 9072 habitans, et en 1816, 9176 Dans l'espace de vingt ans, on trouve sur les actes de la Mairie, depuis le 1.er Vendémiaire an XI jusqu'au 1.er Janvier 1823, 5,761 actes de naissances ; 1432 actes de mariages ; et 6,409 actes de décès. (Nous n'avons tenu compte que des actes de décès rédigés à Evreux). Le nombre des naissances est de 2.910 pour le sexe masculin, et 2,851 pour le sexe féminin. La proportion des garçons aux filles est : : 50,90 : 50 . — La différence est presque $\frac{1}{20}$. Elle est bien inférieure à celle de la plupart des pays, où elle est d'un quinzième. « Les femmes sont » partout en pareil nombre que les hommes, à $\frac{1}{15}$ ou $\frac{1}{16}$ » près. » (*Voltaire*, *Essai sur les Mœurs*, t. 1.er, p. 323). La manière dont les hommes sont répandus sur le globe, bien qu'en général les naissances des garçons soient partout plus nombreuses d'un vingtième que celles des filles, est susceptible de variation. Ainsi, toutes les grandes villes au

Digitized by Google

milieu des terres (Paris par exemple) comptent pour habitans plus de femmes que d'hommes. Les travaux qui se font à Paris et à Marseille expliquent facilement ces différences « Des relations disent qu'à Bantam il y a dix filles » pour un garçon. » (*Montesquieu, Esprit des Lois*, liv. 23, ch. 12.) Nous ignorons si ce fait est exact, mais rien de semblable n'existe en Europe.

Du 1.er Janvier 1808 jusqu'au 1.er Janvier 1823, on compte 4,913 naissances, ainsi réparties pour chaque mois de l'année, d'après leur plus grand nombre.

MOIS.	nombre total des naissances.	nombre des garçons.	nombre des filles.
Mars.	504	250	254
Avril.	460	263	197
Mai.	459	240	219
Février. . . .	422	200	222
Janvier. . . .	420	212	208
Juin.	394	194	200
Décembre. . .	385	192	193
Août.	378	174	204
Octobre. . . .	376	191	185
Novembre. .	375	180	195
Juillet. . . .	374	185	189
Septembre. .	366	194	172
TOTAL. . .	4913	2475	2438

Ainsi, terme moyen, dans l'espace de 17 années, il y a chaque mois 409 naissances. Les trois premiers mois du tableau dépassent le chiffre moyen de 196.

Les extrêmes de chaleur et de froid peuvent altérer la santé de l'homme et même l'entraîner au tombeau, s'il ne

Digitized by Google

trouve, dans l'étude qu'il a faite de ces agens, le moyen d'opposer l'un à l'autre. Et ce n'est pas une vaine curiosité que celle de connaître à quelle époque a lieu la naissance. En effet, la faculté qu'a l'enfant de produire la chaleur est à son *minimum* au moment où il vient de naître ; sa température, qui alors, terme moyen, est de 34,75, va progressivement en augmentant jusqu'à l'âge adulte. Ainsi, plus l'enfant sera jeune, plus il aura besoin d'être prémuni contre l'influence de la température extérieure. C'est en vain que des philosophes, par des raisonnemens spécieux, ont voulu qu'on s'écartât de ce principe. En invoquant la nature, ils détruisaient jusque dans les fondemens l'édifice qu'ils s'efforçaient de construire. Pour s'en convaincre, il suffit d'envisager dans quelle saison la nature a fixé la naissance de tous les êtres doués de peu d'intelligence et de connaître la force d'instinct qui parle à leur cœur avec tant d'éloquence. Quels soins de toute espèce les mères ne prodiguent-elles pas à leurs petits ? Eh ! l'homme parmi tous les êtres organisés, doué seul de génie et de la faculté de se procréer à volonté, méconnaîtra-t-il les lois auxquelles tout est soumis, et verra-t-il de sang froid et par sa faute périr celui dont il devait protéger les jours, et qui devait prolonger sa vie dans le tems et l'espace. Sans doute, si l'enfant au berceau est plongé dans un bain froid, si sa constitution forte et robuste le soustrait à la mort à laquelle on l'exposait de gaîté de cœur, il pourra jouir d'une santé florissante. Mais elle eut été plus belle encore sans ces tentatives dangereuses. Que de malheureux, qui auraient pu parcourir une longue carrière, être utiles à la Patrie, n'eussent pas péri sans cet acte non moins barbare que la loi de Lycurgue, qui faisait sacrifier sans pitié tous les enfans faiblement constitués.

Digitized by Google

Du tableau rapporté ci-dessus, on peut déduire les mois où ont lieu le plus de conceptions ; d'après le nombre, ils viennent dans l'ordre suivant :

Juin,	Avril,	Janvier,
Juillet,	Septembre,	Février,
Août,	Mars,	Octobre,
Mai,	Novembre,	Décembre.

La stérilité, chez un grand nombre de femmes, dans les derniers mois du tableau, est due aux leucorrhées, aux différentes affections qui tourmentent alors les organes génitaux. Au contraire, les premiers mois du tableau forment la saison où il y a le moins d'affections des membranes muqueuses en contact avec l'air ambiant. D'ailleurs, ils peuvent être considérés comme l'époque de cette douce température, objet continuel de tous nos désirs. C'est alors que le cœur, par des contractions vives et fortes, fait circuler dans nos veines un sang vermeil et très-réparateur ; toutes nos fonctions recouvrent une nouvelle énergie, il semble que l'homme, et surtout l'homme jeune, renaisse avec la nature entière.

Dans ce moment tous les êtres se livrent au grand acte de la reproduction, tous remplissent le vœu de la nature. Et si l'homme peut, dans toutes les saisons, transmettre le principe sacré qui donne la vie, il y est plus porté au printems que jamais. C'est le tems des amours, *Venus eo tempore anni tutissima est*, a dit Celse, liv. 1, sect. 3, pag. 31.

Si les mois, comme nous venons de le voir, présentent entr'eux de grandes différences sous le rapport du nombre des naissances, les années n'en offrent pas moins ; on peut s'en convaincre par le tableau suivant :

Digitized by Google

Années.	Nombre des naissances.	Nombre des enfans légitimes.	Nombre des enfans naturels.
1814	345	254	91
1817	343	240	103
1815	342	235	107
1822	304	213	91
1819	303	204	99
1820	296	206	90
1821	295	199	96
1816	295	205	90
1818	293	201	92
1813	293	205	88
1811	285	233	52
1812	277	195	82
1810	273	220	53
An XII	265	223	42
1807	254	187	67
An XI	253	203	50
An XIII	253	203	50
1808	243	196	47
1809	237	219	18
1806	235	186	49
TOTAL.	5684	4227	1457

L'an XIV compte 77 naissances, qui font le chiffre complémentaire. Ainsi, terme moyen, il naît à Evreux 334,35 enfans chaque année; et si l'on fait abstraction des enfans naturels (1457), il en reste 4227 légitimes, ce qui fait par an 248,84, et de naturels 85,71. Le rapport des premiers aux seconds est donc :: 3,90 : 1. De 1812 à 1823, la proportion est :: 3,31 : 1, et de l'an XI à 1812 :: 5,39 : 1. Une cause toute matérielle explique la différence de ces

Digitized by Google

rapports. En effet, c'est le 1.er Juillet 1811 que furent supprimés et réunis à l'hospice d'Evreux, les bureaux d'enfans trouvés établis à Conches, Breteuil et Verneuil. Le tableau que nous venons de tracer, montre que c'est à dater de 1812 que les enfans naturels sont plus nombreux sur les actes de la Mairie. La plupart des orphelins abandonnés à l'hospice y sont déposés sans aucuns renseignemens, et bien que leur naissance puisse avoir lieu dans un pays fort éloigné, leur acte n'en est pas moins dressé à la commune d'Evreux. On peut dire, avec vérité, que le transport de ces malheureux, souvent par une saison rigoureuse, privés des soins d'une tendre mère, est une des causes puissantes des maladies graves et funestes qui les moissonnent au berceau.

Si l'on ne peut mettre un frein au libertinage dans notre état de civilisation ; si l'on ne peut rechercher quel est le père et par conséquent qui doit élever ces malheureux enfans, le Gouvernement qui s'est chargé d'eux ne doit-il pas veiller avec une sollicitude toute paternelle sur ces infortunés. Ils ne voient guères le jour que pour pleurer et mourir. Eh ! ne serait-on pas tenté de s'écrier : trop heureux ceux qui meurent au berceau, ignorant une vie trop souvent comblée de crimes et d'horreurs. Cependant, que les vrais amis de l'humanité et de la vertu ne détournent point les yeux de ces êtres livrés à toutes les passions. Qu'une bonne éducation leur soit donnée, et bientôt ils pratiqueront les vertus sociales, seront de bons citoyens et de zélés défenseurs de la Patrie.

MARIAGES.

Du 1.er Vendémiaire an XI jusqu'au 1.er Janvier 1823, on compte 1432 mariages. Si de ce nombre on en retranche

Digitized by Google

13 qui eurent lieu l'an XIV, il reste 1419, ce qui fait chaque année, terme moyen, 70,95.

Tableau des Mariages contractés depuis l'an XI jusqu'à 1823.

Années classées d'après l'ordre numérique.	Nombre des mariages.
1813	131
1816	95
1809	93
1822	88
1817	85
1807	81
1818	78
An XII	71
1815	69
1821	67
1820	67
1808	66
1810	65
1814	61
An XI	59
1806	57
1819	51
1811	49
1812	48
An XIII	38
An XIV	13
TOTAL.	1432

Si l'on remarque de si grandes différences dans le nombre

Digitized by Google

des mariages contractés chaque année, c'est dans les circonstances de guerre où l'on s'est trouvé, qu'il faut en chercher la cause. Les hommes voulant se soustraire à la loi de conscription, qui ne leur permettait plus de vivre tranquilles au sein de leurs familles, cherchaient dans les liens de l'hyménée une garantie de leur liberté; et si 1813 compte 131 mariages, 1812 n'en a que 48.

Ce tableau, comparé à celui des naissances, démontre que dans un pays, plus les alliances se multiplient, plus la population augmente. Elles seront d'autant plus nombreuses que le Gouvernement favorisera davantage le développement de toutes les facultés physiques et morales de l'homme, qu'il *protégera son industrie, sa liberté.* C'est pour de semblables causes, que les Etats-Unis d'Amérique deviennent chaque jour si puissans. En 1776, il n'y avait qu'un million d'habitans; en 1810, sept millions; et en 1828, onze. L'Espagne, au contraire, voit chaque année sa population décroître, ce qui tient assurément au mode de gouvernement adopté par ce pays.

Sans doute, en France, la population ne peut aller en augmentant comme aux Etats-Unis d'Amérique, nous n'avons presque plus de terres incultes; mais si les habitans ne peuvent s'accroître en nombre, leur sort du moins peut être amélioré; leur industrie augmenter, leur commerce s'étendre. Plus la fortune du peuple est grande, plus les alliances sont faciles. « C'est une règle tirée de la nature, » dit Montesquieu, que plus on diminue le nombre des » mariages qui pourraient se faire, plus on corrompt ceux » qui sont faits; moins il y a de gens mariés, moins il y a de » fidélité dans les mariages, comme lorsqu'il y a plus de vo- » leurs il y a plus de vols. *Esp. des Lois*, c. 23, l. 21. On peut ajouter moins il y a de gens mariés, plus il y a d'orphelins.

Digitized by Google

Paris et Glascouw démontrent la vérité de cette loi. Ces deux villes comptent à la fois le plus de célibataires et le plus d'enfans naturels. Dans la ville d'Evreux, le plus grand nombre d'enfans trouvés, coïncide avec l'époque où beaucoup de soldats séjournaient dans la ville et les campagnes environnantes.

DÉCÈS.

Du 1.er Janvier 1806 jusqu'au 1.er Janvier 1823, il a succombé à Evreux 5612 individus, et les actes de décès sont ainsi répartis pour chaque mois :

Mois.	Nombre des décès.
Avril	562
Mars	541
Mai	523
Octobre	487
Septembre	477
Janvier	476
Décembre	469
Février	447
Août	429
Juin	427
Juillet	402
Novembre	372
TOTAL	5612

En 17 années il succombe chaque mois, à Evreux, terme moyen, 467,66 individus.

Par ce tableau, on démontre que le printems est l'époque la plus funeste pour les malades. Cependant, c'est un préjugé encore généralement répandu, que c'est le tems le

Digitized by Google

plus favorable à l'heureuse terminaison des maladies. Mais rien de général ne peut être établi à cet égard : la saison la plus saine dans un pays est la plus meurtrière dans un autre.

A Palerme, c'est en automne qu'il succombe le plus de malades ; et sous le ciel de la Grèce, où Hippocrate observait avec tant de profondeur et de sagacité l'influence du climat, c'était le printems qui était la plus salubre de toutes les saisons. Dans la ville d'Evreux, comme à Londres et à Paris, la plus grande mortalité, aux mois d'Avril, Mars et Mai, tient surtout aux grandes variations de température qui ont lieu à cette époque.

Du 1.er Vendémiaire an XI jusqu'au 1.er Janvier 1823, il y a sur les registres de la Mairie 6409 actes de décès. L'âge de 6383 individus a été indiqué, dont 3433 du sexe masculin, ayant vécu 103,791 années, ce qui fait, terme moyen, 30,23, et 2950 du sexe féminin, ayant vécu 98,978 années, ce qui fait, terme moyen, 34,22.

Ainsi à Evreux, dans l'espace de vingt ans, les femmes ont vécu quatre ans plus que les hommes, ce qui rend la durée moyenne de la vie, chez les deux sexes, de 31,82.

Dans les dix premières années, 1574 individus du sexe masculin sont morts à Evreux, ayant vécu 53,378 ans, ce qui fait terme moyen 33,27, et 1274 du sexe féminin, ayant vécu 50,506 ans, ce qui fait, terme moyen, 39,64. Chez les deux sexes, la durée moyenne de la vie est de 36,12.

Dans les dix dernières années, il a succombé à Evreux 1859 individus du sexe masculin, ayant vécu 50,413 années: durée moyenne de la vie 27,11, et 1676 du sexe féminin ayant vécu 48,472 années : durée moyenne de la vie 28,93; chez les deux sexes réunis, elle est de 27,36.

Digitized by Google

Dans la première série, la durée moyenne de la vie, chez les femmes, était près de sept ans plus longue que celle des hommes, et dans la seconde, à peine deux ans. Les différences ne sont pas moins tranchées pour chaque sexe dans les deux séries. Ainsi les femmes, dans la première, vivaient, terme moyen, 39,64 ; dans la seconde, seulement 28,93. Chez les hommes, dans la première série, la durée moyenne de la vie était de 33,27 ; dans la seconde, de 27,11.

Le grand nombre de prisonniers Autrichiens qui sont morts dans la ville d'Evreux, en 1814, et tous à la fleur de l'âge ; la disette de vivres dont souffrirent tous les malheureux, en 1813, expliquent en partie ces différences de la durée moyenne de la vie dans les deux séries decennales.

Les impôts dont le peuple se trouva surchargé en 1815, n'ont-ils pas aussi accéléré la vie chez beaucoup d'individus? Cette question n'est point ici déplacée ; car il est notoire aujourd'hui que plus les impôts sont élevés, plus la mortalité est grande, et cela parce que les indigens peuvent moins suivre les lois de l'hygiène. D'ailleurs, le Gouvernement, si souvent renversé n'a-t-il pas eu sur les habitans du pays une influence morale qui a pu rendre funestes des maladies qui, sans ces circonstances, n'eussent été qu'innocentes.

A Madrid, dans notre dernière campagne, sur 700 malades, il y a eu 30 à 35 morts chez les Français ; et sur un égal nombre d'Espagnols soumis aux mêmes agens physiques, il y en a eu jusqu'à 274. Que l'on considère encore les nostalgiques et l'on sera convaincu qu'une influence morale peut précipiter l'homme au tombeau.

Digitized by Google

Tableau des années rangées par ordre numérique de Décès.

Années.	Nombre de décès
1814	607
1813	427
1812	426
1819	382
1815	344
1807	330
1811	324
1820	314
1818	308
1817	306
1810	299
1808	297
An XII	281
1822	269
1806	267
An XI	263
1816	252
1821	243
An XIII	209
1809	207
An XIV	54
TOTAL	6409

Si les retours périodiques du jour et de la nuit, de l'été et de l'hiver dévident, comme dit Platon, le fuseau de la nécessité qui nous entraîne successivement au tombeau, nous ne disparaissons point d'une manière régulière et

Digitized by Google

uniforme Ainsi 1814 compte 607 actes de décès, et 1815 seulement 382. En 1820, il y en a 314 et en 1821, 243.

Sans doute il serait d'un grand intérêt pour la science, de discuter, d'apprécier, de connaître les causes qui ont influé sur la mortalité, et nous n'eussions pas reculé devant la difficulté, si nous avions trouvé quelques matériaux pour éclaircir la question.

Nous avons vu que dans l'espace de vingt ans, on trouve sur les actes de la Mairie, 6409 actes de décès, et seulement 5761 actes de naissances. La population de la ville d'Evreux aurait elle diminué d'un nombre d'habitans égale à la différence, qui est de 648. Tant s'en faut, car en 1809 il y avait 907 habitans; en 1816, 9176; et en 1826, on en comptait 9946. N'y a-t-il pas ici erreur de calcul? Non. Si, comme nous l'avons déjà fait remarquer, on considère que beaucoup de prisonniers autrichiens et de soldats prussiens sont morts dans cette ville, où ils n'étaient pas compris dans la population. Ensuite que d'orphelins du bureau de Paris ne sont-ils pas apportés à Evreux, et l'on verra combien il en périt avant l'âge d'un an.

Parmi les enfans qui meurent avant l'âge d'un an, on en compte 73 ayant péri pendant ou immédiatement après l'accouchement, dont 43 du sexe masculin, près des deux tiers. N'est-ce là qu'un effet du hasard? Ou bien la cause en serait-elle dans un plus grand développement de la tête des garçons que chez les filles? Quoiqu'il en soit, la mort du fœtus au moment de sa naissance, (à moins de lésions extérieures, chutes, coups, etc.) tient presque toujours à une présentation défavorable, comme celle du dos, des épaules, des pieds, etc., et surtout à des pratiques mal dirigées pendant l'accouchement.

Digitized by Google

Tableau des actes de Décès d'après l'âge des individus.

Nombre d'individus morts avant l'âge d'un an.	1447
d'un an à cinq ans.	620
de cinq à dix..	283
de dix à vingt.	345
de vingt à trente.	754
de trente à quarante.	409
de quarante à cinquante.	439
de cinquante à soixante.	464
de soixante à soixante-et-dix.	615
de soixante-et-dix à quatre-vingt. .	658
de quatre-vingts à quatre-vingt-dix. .	319
de quatre-vingt-dix à cent.	30
TOTAL.	6383

Avant l'âge de dix ans, il meurt donc 1350 enfans, ce qui fait plus que le tiers du total. 4297 individus, plus des deux tiers ont disparu à 50 ans, et après 80, il n'en reste plus que 349, le 18.e de la totalité.

Dans la ville de Paris, vers 1780, la moitié de la population était moissonnée dans les dix premières années de la vie; à 50 ans, les trois quarts, et à 60 il n'en reste plus qu'un 20.e; toute la génération était passée à 80 ans. Il y a loin de là à ce que dit Voltaire des habitans des îles Marianes : « On prétend que la durée ordinaire de leur vie est de » 120 ans; on en dit autant des Brasiliens. » *Essai sur les Mœurs*, tome 4, ch. 149.

Au 16.e siècle, à Genève, plus de la moitié des enfans avait succombé avant 6 ans; aujourd'hui plus de la moitié

Digitized by Google

survit à 25. Il est donc évident que la durée moyenne de la vie est beaucoup plus longue qu'elle n'était il y a deux siècles, et même 60 ans.

Mais la Médecine, par ses progrès, n'a pas seule acquis ce bienfait à l'humanité ; l'aisance dont le peuple jouit par la division des biens et son industrie y ont aussi puissamment contribué.

Les limites de la vie ne peuvent-elles pas encore être reculées? Oui, sans doute ; et elles pourront l'être tant que les hommes ne périront pas, pour ainsi dire, par l'usure de leurs organes. La science est loin d'être parvenue à ce point de perfection, comme on peut s'en convaincre par le tableau suivant :

Années dans l'ordre du plus grand nombre de décès.	Nombre des individus qui ont succombé avant l'âge de 10 ans.
1819	192
1814	180
1815	154
1818	149
1810	145
1820	131
1817	130
1813	127
1811	127
1807	122
1822	118
1812	115
1821	108
1808	93
1816	87
An XII	84
An XI	75
1809	73
1806	69
An XIII	62
An XIV	9
TOTAL	2350

Digitized by Google

De ce nombre sont 606 enfans naturels, ayant succombé avant l'âge d'un an. Or, nous avons vu que dans le même espace de tems il en était né seulement 1465: ainsi près de la moitié périra dans une année. Mais là encore se présentent de grandes difficultés. En effet beaucoup d'orphelins venant de Paris meurent à Evreux sans avoir été inscrits sur les actes de naissances de la Mairie : d'un autre côté, l'hospice en envoie beaucoup dans les campagnes, et ceux qui y périssent ne sont point portés sur les registres mortuaires de la ville.

On ne peut donc donner d'une manière exacte et précise la proportion des survivans aux morts. Il est certain qu'à l'âge de la conscription (20 ans), à peine se trouve-t-il chaque année de deux à quatre individus mâles ayant échappé à la mort, encore la plupart sont-il faibles et languissans.

C'est pour ces malheureux que l'humanité réclame toute la sollicitude des philantropes. Une cause principale de la mort de ces enfans abandonnés aux hospices, c'est la modicité de la somme donnée pour les élever. A peine suffit-elle pour pourvoir à leurs besoins, c'est bien loin de récompenser les soins qui leur sont nécessaires. D'ailleurs, à qui sont-ils confiés ? A des personnes sans fortune et sans mœurs, qui réunissent dans des logemens très-étroits le plus d'enfans qu'elles peuvent arracher des mains d'une administration trop confiante. Il est des maisons où l'on en compte jusqu'à quinze, et l'on sait que la réunion d'enfans dans un même lieu est une cause puissante de mortalité.

« A l'hôpital des enfans trouvés, dit M. Guersent, la » pneumonie est endémique ; on serait tenté de croire » qu'elle est peut-être dans quelques circonstances conta- » tagieuse. » (*N. uv. Dict. de Méd.* t. 8, p. 96.). La pneu-

Digitized by Google

monie est véritablement épidémique pour le lieu, et on voit des salles entières d'enfans moissonnés par cette affection. Cependant, ce n'est pas la seule maladie que fasse naître la trop grande réunion de ces individus. S'il fallait les énumérer toutes, on nommerait presque toutes les affections qui sévissent sur les enfans.

Que l'administration, toujours guidée par son amour pour l'humanité, s'impose quelques sacrifices pour sauver les jours à tant d'infortunés, récompenser les soins que l'on doit prodiguer aux premiers momens de la vie; qu'elle les confie à des nourrices de bonnes mœurs; qu'elle veille à ce qu'il leur soit donné une éducation solide qui puisse leur faire pratiquer les vertus sociales; surtout qu'elle ne permette jamais qu'ils aillent grossir ces troupes vagabondes qui parcourent les villes et les villages en demandant l'aumône. C'est là qu'ils puisent tous les défauts et tous les vices, comme à une source intarissable.

Sans doute de tout tems il y eut des hommes qui ne purent subvenir à leurs besoins: ainsi, en 1810, l'Angleterre avait un cinquième de sa population indigente; et les Etats-Unis d'Amérique, à la même époque, $\frac{1}{240}$ seulement. Aujourd'hui, dans la commune d'Evreux, il y a 320 personnes, environ $\frac{1}{10}$ de la population, secourues par le bureau de Bienfaisance. Mais y en eut-il un vingtième, que dans l'état où se trouve la France, le tems est arrivé où tout le pays doit suivre l'exemple donné par la Capitale.

Si abolir la mendicité, fut souvent le sujet de profondes méditations de la part des philosophes; si de zélés philantropes élevèrent leurs voix contre ce fléau, un homme dont le nom sera cher à la postérité, vient d'exécuter ce grand dessein et de rendre aux travaux tant de bras inutiles.

Digitized by Google

(M de Belleyme, par un arrêté de 1828, a aboli la mendicité à Paris, et créé des dépôts pour y recevoir les mendians.)

En vain dira-t-on qu'il n'y a point dans nos Provinces, comme dans la Capitale, d'ateliers capables de recevoir un grand nombre d'ouvriers. Nos chemins, nos canaux ne demandent-ils pas des bras pour les réparer ? Et parce que tous les indigens d'un Département, je suppose, ne peuvent être réunis dans un seul atelier, est il impossible de les répandre dans plusieurs ? D'ailleurs, qu'on se rappelle que l'homme mendiant (je ne parle point des personnes incapables de pourvoir à leur subsistance, comme les vieillards, les infirmes, etc, celles-là doivent être placées dans une maison de santé pour y recevoir tous les secours de la médecine.) Qu'on se rappelle donc que l'homme mendiant est une plante parasite qui végète au détriment de la société ; il exige tout d'elle, et ne veut rien faire pour elle. Non-seulement il lui est à charge, mais souvent encore livré à tous les vices, couvert de maladies dégoutantes, il ne donne à la Patrie que des êtres dégradés, comme lui ignorans, superstitieux et trop souvent criminels.

Que l'administration, toujours guidée par ses vues sages et philantropiques, ne craigne point d'entrer dans des voies plus larges que celles qu'elle a parcourues jusqu'à ce jour ; qu'elle en appelle à la générosité de ses concitoyens, tous, applaudissant à ce bienfait de la civilisation, le favoriseront de leurs efforts. Quand même il se trouverait des gens sans humanité et sans morale, qui, comme Erostrate, leur modèle, déverseraient le mépris sur une action si louable, l'administration, forte de sa conscience, n'en devrait pas moins continuer sa marche, et bientôt elle verrait ses efforts

Digitized by Google

couronnés de succès ; mais ce serait nous écarter de notre plan, que d'entrer dans de plus longs détails à ce sujet.

Enfin, il nous resterait à rechercher à quel genre de maladie ont succombé les individus qui sont portés sur les registres mortuaires de la ville depuis le premier Vendémiaire an XI jusqu'au premier Janvier 1823 ; mais on ne trouve rien qui puisse faire présumer à quelles lésions la mort doit être attribuée. Pour cela, il faudrait des tableaux indicatifs, et il n'en existe aucun.

Espérons que dans chaque ville, on verra bientôt des médecins nommés par l'autorité, pour dresser ces Tables Nécrologiques. Ce sont-elles qui déjà nous ont démontré que là où il ne périssait que trois phtisiques au commencement du dix-huitième siècle, il en mourait quatre au milieu et cinq à la fin ; elles ont aussi démontré à M. Muret combien de morts, dans la Suisse, pouvaient être attribués à l'ivrognerie, et ce médecin en a trouvé le nombre si grand, qu'il estimait qu'elle tue plus de monde que les maladies les plus perfides et les plus meurtrières. (*Rostan, Hygiène.*) Ces Tables, que le baron Chaptal avait fait dresser dans les hôpitaux de Paris, doivent encore jeter un grand jour sur la science médicale, faire analyser avec plus de soin l'influence des agens physiques sur la vie, et souvent diriger le médecin dans l'application des lois de l'hygiène.

HYGIÈNE.

Ce n'est point l'hygiène entière de l'habitant d'Evreux que nous voulons tracer ici, mais bien rappeler quelques préceptes qui sont d'une application spéciale. Avant de les exposer, qu'il nous soit permis de repousser quelques reproches adressés à la médecine et à ceux qui la professent.

Digitized by Google

Montaigne et Rousseau purent s'élever contre une science qui était restée à son berceau, et Molière déverser le ridicule sur les médecins de son tems. Mais du flambeau de l'anatomie pathologique ont jailli depuis des faisceaux de lumière qui ont jeté un jour tout nouveau sur l'organisme animal.

La Médecine n'est plus un amas confus et indigeste d'hypothèses toutes plus ou moins absurdes. Si elle est une science exacte, dit-on pourquoi est-elle si souvent impuissante ? Qu'est-ce que l'humanité a gagné aux progrès de cette science ? Voit-on moins d'individus succomber à l'apoplexie, aux anévrismes du cœur, etc. ? Pourquoi chaque jour des malades abandonnés, livrés à un aveugle empyrisme, recouvrent-ils une santé qu'ils paraissent avoir perdue pour toujours ? Si elle est ce qu'on veut bien le dire, pourquoi ceux qui exercent cette profession ont-ils presque tous des opinions différentes.

Sans doute ces raisonnemens peuvent jeter dans une grande perplexité l'homme étranger aux sciences de l'économie vivante. Toutefois, qu'il se souvienne que tout, chez l'être organisé est soumis à des lois fixes et précises; que lorsqu'une cause quelconque vient à suspendre, anéantir une de ces lois, la mort peut survenir et est souvent inévitable. Un médecin ne peut pas plus guérir une rupture du cœur, qu'un physicien s'opposer au développement de l'électricité par le contact de deux corps de nature différente, et si l'apoplexie est souvent au-dessus des ressources de l'art, du moins ne tourmente-t-on plus le malade par une médication aussi dangerense que la lésion elle-même Eh! ce n'est pas peu de chose que de ne pas nuire.

Que des charlatans, et il en est de plus d'une sorte,

Digitized by Google

aient guéri des maladies désespérées, sera-t-on tenté de rapporter ces guérison à des os de pendu, des dents de renard, de loup ; à des bracelets de toute espèce ; enfin à toutes ces images ou talismans suspendus au cou ou attachés sur différentes parties du corps. Heureux s'ils n'avaient recours qu'à de semblables moyens ; du moins ils ne s'opposeraient en aucune manière aux heureuses modifications qui peuvent survenir dans l'économie animale, soit par le changement des saisons ou la manière de vivre de l'homme. Mais souvent les médicamens les plus énergiques sont distribués au hasard par leurs mains meurtrières. Sans doute quelquefois ils rétablissent la santé ; mais que de fois ils ont donné la mort. Cependant, nous l'avouerons : dans quelques cas, on doit plaindre le médecin d'avoir méconnu l'affection soumise à son observation ; le blâmer d'un excès de prudence qui lui a fait négliger des moyens énergiques et capables de triompher de la maladie.

Loin de nous la vaine prétention de croire que le médecin, dans l'état actuel de la science, ne puisse jamais être embarrassé ; mille exemples viendraient bientôt démentir notre assertion ; mais qu'il apporte toujours dans la recherche de la nature et des causes des affections, cet esprit vraiment philosophique, ce raisonnement sévère qui a dû présider à son éducation médicale ! Qu'il se rappelle cette vérité mise dans tout son jour par M. Rostan : « Que tout » dans l'homme est organe et fonction d'organe, et que » tout ce qui n'est pas organe ou fonction d'organe, pour » le médecin, n'est rien. » Et il ne craindra jamais de prendre une fausse route. Les lumières de ses confrères pourront lui être utiles et nécessaires ; mais si tous apportent dans la discussion des symptômes la même logique, ils ne peuvent bientôt plus avoir qu'une même conviction, une

Digitized by Google

même conscience. C'est ainsi que cesseront ces reproches trop réels, que souvent les médecins sont d'avis contraires.

Quoiqu'il en soit, tâchons de faire ressortir quelques préceptes d'hygiène, qui s'appliquent particulièrement à la ville d'Evreux. Nul ne sera tenté, je pense, de nier que dans cette ville l'air ne soit presque saturé d'humidité : or, n'est-ce pas sous l'influence de cette cause que naissent les scrofules, les affections des membranes muqueuses, les goëtres, etc.? Ne diminue-t-elle pas dans le sang la fibrine et la matière colorante? Ne va-t-elle pas aussi modifier tous les centres nerveux, toutes les secrétions? Dans un air saturé d'humidité et à la même température que celle de l'homme, il ne saurait y avoir de transpiration pulmonaire; la transpiration cutanée par évaporation a aussi complètement cessé, parce qu'il ne peut y avoir évaporation : mais alors la peau se décharge en quelque sorte du surcroît des fluides contenus dans les mailles de son tissu par une véritable transsudation; aussi pour peu que la température soit élevée, l'air étant très-humide, la sueur ruisselle de tout le corps.

L'hygiène, guidée par la physiologie tracera la route que l'homme doit suivre pour neutraliser cette influence; elle lui apprendra à activer la secrétion du fluide perspiratoire par des bains excitans, par des vêtemens de laine sur la peau et par des frictions de toute espèce sur la surface du corps; à user avec sagesse et une sorte de parcimonie des émissions sanguines; elle lui fera connaître que les amers, les toniques, comme le vin, le café, etc., pris avec modération, peuvent donner à l'économie animale une nouvelle énergie, et souvent faire disparaître l'état de langueur où elle gémissait et les douleurs qui l'accablaient.

Digitized by Google

Si l'humidité est si puissante sur l'homme, la lumière n'est pas non plus sans action sur tout ce qui est doué de la vie. Ainsi le végétal privé de cette influence peut s'accroître et pousser, mais il ne se forme plus dans ses tissus de matière colorante. Tous les sucs contenus dans ses vaisseaux deviennent aqueux, il s'étiole. Les animaux qui doivent subir des mutations dans leur forme, privé de cet agent, persistent dans leur premier état. Ainsi les têtards, comme l'a démontré M. W. F. Edewards, augmentent en poids et en volume, deviennent même monstreux; mais dans la plupart des cas, le grand phénomène de leur vie n'existe plus, ils restent têtards et ne deviennent point batraciens: « Le protée anguiforme qui vit dans les eaux de » la Carniole, n'acquiert jamais la forme propre à l'adulte, » ce qu'il doit à la double influence de la basse température » et de l'absence de la lumière. » Elle joue donc un grand rôle dans le développement des végétaux et des animaux. Or l'homme, quoique placé à la tête des séries des êtres, n'en est pas moins soumis aux mêmes agens physiques.

Soustrait à l'influence des rayons lumineux, l'enfant ne tendra-t-il pas à conserver les formes qui chez lui ne doivent être que transitoires, et plus il en sera privé, plus l'époque où chaque système d'organe doit subir les modifications qui le feront ce qu'il doit être dans la suite, ne sera-t-elle pas reculée ? Qu'on visite les prisons et on sera frappé de la physionomie de leurs habitans. N'est ce pas une espèce d'étiolement qui donne cet aspect tout particulier à ces hommes qui, violant les lois sociales, ont encouru les justes châtimens réservés à leurs fautes.

La peau surtout est modifiée par la lumière; ainsi là où elle surabonde cette partie se charge d'une plus grande quantité de matière colorante. Il suffit pour s'en convaincre, de

Digitized by Google

jeter un regard sur l'habitant des campagnes qui porte certaines parties de son corps exposées au soleil.

Dans ces derniers tems, où la phthisie est devenue si fréquente, dans quel pays, sur quelle classe de la société exerce-t-elle sur toutes ses ravages? N'est-ce pas sur l'habitant des prisons, celui des cités populeuses, sur l'homme énervé par la molesse, sur l'ouvrier renfermé dans des ateliers? N'est-ce pas à ces hommes que s'applique ce que disait le philosophe de Genève à ses amis: « Si jamais vous me voyez » près de mourir, portez-moi au pied d'un chêne, c'est là » que je recouvrerai la vie. »

Convaincus de la puissance de la lumière sur l'économie animale, nous croyons pouvoir dire avec vérité, que si elle ne peut empêcher la formation des tubercules, qui ne sont que trop fréquens dans la ville, du moins elle peut retarder leur secrétion, enrayer leur marche. Tous les peuples barbares qui marchent continuellement dans un état de nudité, ne sont jamais atteints de cette affection; du moins les voyageurs, dans les relations historiques qu'ils nous ont transmis, n'en ont fait aucune mention.

Qu'on ne craigne donc point de diminuer l'éclat de cette peau transparente et rosée, en l'exposant aux rayons du soleil. Quelle mère assez dénaturée oserait mettre en balance l'agréable à l'utile dans tout ce qu'il y a de plus cher et de plus sacré, la vie; cette fraîcheur de la peau, ces cils d'une longueur demesurée, ces yeux grands et bleus, etc., pour être un objet d'admiration, n'en sont pas moins des signes certains d'une santé précaire. *Or, l'homme* physique *n'existe que pour la conservation de l'individu et la propagation de l'espèce*, et il ne peut parvenir à ce double but de la nature que par une constitution forte et robuste.

Un autre agent physique contre lequel l'enfant qui vient

Digitized by Google

de naître a besoin surtout d'être prémuni, c'est la température extérieure. Dans la statistique médicale d'Evreux, nous avons vu combien il périssait d'individus très-jeunes, et nous pensons qu'un grand nombre meurt victimes d'affections occasionnées par le froid. En effet, la température de l'enfant venant à baisser, et elle s'abaisse d'autant plus facilement que la propriété qu'il a de développer du calorique est moins grande, les poumons font effort pour réparer les pertes qu'il en a fait; de là irritation, pneumonie. Toutes choses égales d'ailleurs, moins grave chez lui que chez l'adulte, elle est plus insidieuse dans sa marche; quelquefois à peine à son début se manifeste-t-elle aux yeux de l'observateur par quelques symptômes, et si elle survient dans le cours d'une autre maladie (rougeole, scarlatine, coqueluche, etc.) elle passe inaperçue, et trop souvent on a vu le malade et non la maladie.

Après avoir tracé la topographie de la ville d'Evreux, montré quels agens physiques exercent leur empire sur ses habitans, discuté à quelle cause devait être attribuée la mortalité aux différentes époques de la vie, appliqué d'une manière générale quelques lois hygiéniques qui en ressortaient, il nous resterait à préciser ce qu'il convient à chaque tempérament; mais, comme ce travail nous entraînerait au-delà des limites d'une simple notice, nous espérons, Messieurs, vous présenter successivement autant d'articles concernant l'hygiène individuelle des habitans de la ville d'Evreux, que nous établirons de sections dans l'organisme.

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉDICALES.

Observation d'une pleurésie latente, avec empyème, guérie par l'expectoration des matières suppurées; par M. Py, *Docteur en Médecine à Narbonne, membre correspondant de la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie du département de l'Eure.*

Mademoiselle Julie R***, fille d'un marchand épicier de notre ville, âgée de 14 ans, d'un naturel doux, mais apathique, d'un tempérament lymphatique, d'une frêle constitution; et, depuis son bas âge, sujette à des efflorescences dartreuses sur la figure, qui paraissaient et disparaissaient à des époques irrégulières, fut atteinte, le 15 Janvier 1829, d'une douleur au haut du côté gauche du thorax.

Appelé auprès d'elle le lendemain, je la trouvai peu souffrante; cependant, comme sa douleur du côté était accompagnée d'un peu de roideur au cou, je lui appliquai huit sangsues sur le point douloureux. Elle fut tenue au régime diététique et à l'usage des boissons pectorales. Cataplasmes de farine de graine de lin délayée dans une décoction de tête de pavot, sur les piqûres des sangsues; un emplâtre vésicatoire fut placé au bras gauche. Ce traitement suffit pour opérer en moins de huit jours un changement favorable qu'on pouvait regarder comme étant la guérison de la maladie.

Dans le courant du mois d'Avril suivant, mademoiselle prit une douzaine de bouillons, où entraient des plantes

Digitized by Google

chicoracées, quelques feuilles de houblon et de marrube blanc, ainsi que les racines de patience, de saponaire, de chiendent, et une cuillerée à bouche de sirop dépuratoire de M. Portal.

Immédiatement après, on lui administra un léger purgatif.

La malade, quoique sans fièvre, était dans un état de langueur; elle toussait de tems en tems, sans se plaindre d'aucune douleur à la poitrine. Je pratiquai une saignée du bras et lui ordonnai de prendre le petit-lait, dont elle continua l'usage pendant plus de trois semaines.

Vers les premiers jours de Juillet, la malade se plaignit de coliques et cracha un peu de sang; la toux continuant toujours, je lui prescrivis un régime végétal; je la mis aussi à l'usage des demi-bains tièdes, dans l'idée que ce crachement de sang, d'ailleurs peu considérable, céderait à la première apparition du flux menstruel, travail que la nature semblait préparer chez la jeune pubère.

Elle n'avait jamais gardé le lit depuis l'affection pleurétique.

Dans la nuit du 13 au 14 Juillet je fus appelé auprès de la malade qui s'était éveillée en sursaut, vomissant à pleine bouche du sang mêlé de pus; ses yeux étaient hagards, ses lèvres et sa figure étaient violettes et boursouflées. Avant mon arrivée elle avait rempli un vase de nuit de ces matières qui répandaient une odeur fétide; elle était haletante; son pouls battait cent dix fois par minute, les pulsations étaient faibles et irrégulières. (Matité du son du côté gauche de la poitrine atteinte précédemment d'un point pleurétique; côté droit sonore à la percussion.)

Je restai auprès d'elle, pour observer son état. Pendant

Digitized by Google

ce tems, je lui fis avaler quelques cuillerées d'eau sucrée ; elle ne pouvait rester allongée que sur le côté malade. L'expectoration des matières sanguino-purulentes continuait ; la quantité diminua dans la journée du 14. (Eau sucrée acidulée.)

Le 15 au matin, la malade avait joui de quelques instans de sommeil. Ses crachats contenaient moins de sang ; mais les matières étaient toujours purulentes, fétides et grisâtres ; chaque crachat était séparé des autres et se collait en rond sur les parois du vase destiné à les recevoir. (Tisanne de fleurs de bouillon blanc et de violette adoucie avec le sirop de bourrache ; lavement qui produisit des matières analogues à celles de l'expectoration.) La toux, les crachats et un léger mouvement fébrile se soutinrent jusqu'au lendemain. La malade éprouva une douleur au côté malade, qui s'étendait jusqu'à l'hypocondre gauche ; sa respiration était difficile.

Le 16, l'expectoration fut moins abondante et toujours de même nature. Je fis ajouter la verge d'or à la tisanne de la veille. La douleur de côté avait diminué d'intensité.

Le 17, la malade a dormi par intervalles ; on ne vit plus de sang dans ses crachats ; les matières rejetées par l'expectoration ne cessaient d'être purulentes et fétides : on lui administra un lavement dans la matinée ; quelques crèmes de riz et de l'eau panée lui furent accordées ; la respiration devint plus libre, la fièvre était moindre, et l'expectoration plus fréquente.

Le 18, l'amélioration fut plus sensible, la nuit avait été bonne ; la toux devint plus rare et les crachats moins fétides et plus blancs. La malade ayant désiré prendre de la nourriture, on lui accorda du chocolat à l'eau, une bavaroise et un biscuit doux,

Digitized by Google

La nuit du 19 a été encore meilleure : les crachats plus rares, et ont encore moins fétides, plus blancs, plus homogènes ; ils entraînaient quelques pellicules de la largeur de l'ongle. La malade quitta le lit, et prit avec plaisir un peu de nourriture solide aux heures des repas.

Mademoiselle Julie alla de mieux en mieux, la nuit elle reposait paisiblement, toussait et crachait seulement à son réveil ; on apercevait toujours quelques pellicules blanchâtres parmi les matières qu'elle rejetait. Le 24, elle était entièrement rétablie ; sa figure avait repris une belle teinte de fraîcheur, grâce à l'excellence de son appétit qui exigeait quatre repas par jour.

Voilà, *si je ne m'abuse, un véritable cas de pleurésie suppurée, pour laquelle la nature a fait les frais* de la guérison.

Cette observation, qui n'est pas sans intérêt, m'engage à faire quelques réflexions. Je suis porté à croire que l'invasion de cette maladie a commencé au mois de Janvier, époque à laquelle la jeune R*** ressentit les premières atteintes d'une douleur au haut du côté gauche de la poitrine. Sans doute qu'il dût s'établir, sur le point correspondant de la plèvre pulmonaire, une inflammation qui intéressa plus tard, par contiguité, le poumon du même côté. Cette inflammation a eu pour résultat un épanchement purulent qui s'est fait jour à travers les dernières ramifications bronchiques, par l'érosion de la plèvre et du parenchyme pulmonaire malades. La cicatrisation des parties érodées a dû s'opérer insensiblement et au fur et à mesure que les matières purulentes étaient expectorées jusqu'à parfait rétablissement

Quoiqu'il en soit, de cette inflammation, il ne m'était

Digitized by Google

guère possible de la considérer dans le principe, comme une affection dangereuse, à cause de la légèreté des symptômes. La disparition rapide de la douleur pleurétique après l'emploi de moyens peu énergiques, méloigna de cette idée, après avoir couvé, comme un feu sous la cendre, cette phlegmasie, d'autant-plus insidieuse qu'elle n'avait jamais troublé l'appétit, ni les amusemens journaliers de la malade, a montré combien elle était grave, et quels effets terribles elle aurait pu causer alors qu'on s'y attendait le moins.

Tous les Praticiens connaissent bien la différence qui existe, notamment sous la vitesse des résultats, entre une maladie aiguë et une maladie chronique; ils peuvent estimer également à leur juste valeur la marche et les progrès différentiels des affections qui portent sur le système lymphatique, comparativement à celles qui pèsent sur le système sanguin. Mais à travers les difficultés sans nombre qui hérissent la carrière de l'art, il s'en distingue une qu'il n'est pas toujours donné de connaître, encore moins de vaincre, même au Praticien le plus consommé : c'est la manière d'être du système sensible propre à l'organisation de chaque individu malade. Dans le cas présent, n'est-il pas permis de croire qu'en vertu de son idiosyncrasie, la jeune R***, dont j'ai signalé le caractère apathique, devait être si mal douée de la faculté de sentir que la maladie qui a affecté sa poitrine d'une manière si alarmante, n'a pu faire agir assez ostensiblement les rapports sympathiques du cerveau, pour avertir le médecin du danger qui menaçait ses jours ?

Puisse ce faible essai prouver à la Société de Médecine du Département de l'Eure les sentimens de reconnaissance pour ses bontés à mon égard.

Digitized by Google

NOTICE sur le mode d'administration du sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes, et sur le traitement des anasarques qui surviennent quelquefois à la suite de ces maladies; par M. GOUZÉE, *D.-M., chirurgien-major du 15.e régiment d'infanterie, etc., à Anvers, membre Correspondant.*

Depuis la précieuse découverte du sulfate de quinine, la plupart des médecins se servent exclusivement de ce sel dans les cas de fièvres intermittentes, où ils employaient autrefois le quinquina. Nous sommes bien de cet avis. Plusieurs années de pratique dans une ville et dans un grand hôpital, où les fièvres intermittentes sont endémiques, ont mis pour nous ses avantages en évidence. Mais nous avons remarqué combien les Praticiens mettent de différence dans la manière de le prescrire; de là des résultats différens et des doutes chez plusieurs de sa constante efficacité. Cette observation nous a inspiré l'idée de faire connaître notre manière de l'administrer, laquelle d'ailleurs peut déjà avoir été adoptée par d'autres médecins. Si ceux qui se plaignent de l'infidélité du sulfate de quinine veulent bien l'essayer, ils ne peuvent manquer d'être aussi heureux que nous.

Prenons le cas le plus simple : supposons un malade ayant une fièvre intermittente tierce, exempte de toute espèce de complication; c'est pour moi une névrose qui a son siége dans la région sous-diaphragmatique J'attends d'abord un peu, j'observe le malade et je vois l'accès se fixer, par exemple, à une heure après-midi. Un nouvel accès doit revenir dans deux jours. La veille je ne donne pas encore de sulfate de quinine, je recommande la diète et le repos. Le

Digitized by Google

jour de l'accès, je prescris deux grains de sulfate de quinine, à huit heures, à dix heures et à midi, en tout six grains; le malade ne doit rien prendre dans l'intervalle, ni à l'heure de la fièvre, et doit garder le lit, ou du moins se tenir tranquille et chaudement. Toutes ces conditions bien observées, l'accès ne revient plus, et le malade se borne ensuite aux précautions ordinaires.

Pour prévenir les récidives, toujours imminentes dans les endroits marécageux, je prescris de nouveau deux ou trois grains de sulfate de quinine, dans la matinée, tous les septièmes, et quelquefois aussi tous les huitièmes jours, à dater de celui où le malade a pris le fébrifuge, et cela pendant plus ou moins long-tems, selon la saison, l'ancienneté de la fièvre, etc.

Si quelque imprudence avait fait manquer l'effet du remède, je recommence de la même manière le jour de l'accès suivant, ayant toujours soin de bien faire attention à l'heure de l'accès, car il est nécessaire que la dernière dose du sulfate de quinine soit prise peu de tems auparavant.

J'agis de même dans les fièvres intermittentes des autres types. Il est inutile d'exposer la manière de prescrire le fébrifuge, suivant que la fièvre est quotidienne, quarte, double tierce, etc., elle est la même, elle ne diffère que pour l'heure de l'accès.

A l'hôpital militaire, dans les cas simples, pareils à celui dont je viens de parler, je fais rester le malade au lit et à la diète, je lui prescris seulement trois ou quatre grains de sulfate de quinine, une heure avant l'accès; il arrive rarement, même lorsque la fièvre est ancienne, qu'elle ne soit pas guérie aussitôt. Il paraît qu'il faut une dose un peu plus haute quand on ne tient pas le malade sous sa dépendance absolue.

Digitized by Google

Notons ici que je prescris toujours le sulfate de quinine en poudre mêlé à du sucre blanc ; de cette manière on est plus sûr des doses, et ceux qui ne souffrent pas son amertume peuvent la masquer facilement.

En général, il ne faut pas se presser de prescrire le sulfate de quinine. Il faut reconnaître l'ennemi avant de livrer bataille. Dans les fièvres intermittentes simples, c'est uniquement pour savoir le type de la fièvre, l'heure des accès, qu'il faut temporiser. Des médecins d'un grand mérite veulent qu'on attende le septième accès. Je pense, avec P. Frank (*Epitome de curand. homin. morbis, lib.* 1, § 39.) qu'on doit l'attaquer dès qu'on la connaît, et qu'il y a même quelquefois des inconvéniens à attendre trop long-tems.

Lorsque la fièvre intermittente est compliquée d'une des nombreuses variétés de la gastro-entérite, il faut d'abord combattre celle-ci. C'est une de ces vérités sur lesquelles on ne doit plus insister aujourd'hui. Mais il ne faut pas prendre pour une nuance de la gastrite cet état où la langue est couverte d'un enduit blanchâtre, léger, la bouche pâteuse, sans sécheresse, sans soif. C'est le plus souvent un effet des secousses occasionnées par la fièvre. Il ne contre-indique pas l'emploi du sulfate de quinine ; seulement il faut en augmenter beaucoup la dose. Dix, douze à dix-huit grains sont alors nécessaires pour enlever l'accès ; le dérangement des organes gastriques passe avec lui.

Dans les fièvres intermittentes erratiques, où l'on ne peut compter sur l'heure d'un nouvel accès, il est aussi nécessaire de hausser la dose du sulfate de quinine ; mais il faut toujours tâcher de le placer avant un accès présumé prochain.

Il est des médecins qui font constamment précéder l'em-

Digitized by Google

ploi du sulfate de quinine par celui d'un purgatif. Je n'y ai jamais recours : j'emploie comme moyens préparatoires, pendant quelques jours, la diète et les boissons adoucissantes, tandis que je cherche à acquérir la connaissance importante du moment où il faudra placer le fébrifuge.

Dans les fièvres intermittentes pernicieuses, le sulfate de quinine ne doit pas être ménagé, comme l'ont remarqué tous les Praticiens. Combattre les congestions pendant l'accès, par les secours que la thérapeutique met entre nos mains, puis saisir le premier instant favorable pour administrer ce sel, rapprocher ses doses, persister sans interruption dans son administration, afin de prévenir tout accès ultérieur, telle est en général la marche à suivre, et c'est dans des cas de ce genre que le triomphe de l'art est assuré. Entre les mains d'un médecin habile, le sulfate de quinine sauve un malade d'une mort certaine.

Dans les fièvres intermittentes ordinaires, nous prescrivons donc le sulfate de quinine en petite dose, et non-seulement nous guérissons la fièvre, mais encore nous y trouvons le grand avantage de ne pas fatiguer les organes gastriques et de ne pas faire naître ces irritations, ces congestions abdominales qui deviennent ensuite le noyau de maladies chroniques. Comme nous l'avons vu, trois à six grains suffisent ; mais ainsi que nous l'avons indiqué, ils doivent être placés peu de tems avant l'accès et reçus dans un estomac sain. Plus l'estomac s'éloigne de l'état normal, plus l'enduit de la langue est épais, tenace, et plus la dose doit être forte. Mais on n'est obligé de le prescrire dans de pareils cas, que lorsque les accès sont accompagnés de symptômes graves qui donnent de l'inquiétude et auxquels il importe de mettre fin. Dans les autres circonstances, quelques jours de diète et d'usage de boissons adoucissantes

Digitized by Google

remédient à cet état et préparent les succès. Il est inutile d'ajouter qu'il ne faut jamais l'administrer lorsque la langue est sèche, rouge, pointue, etc.; son emploi doit alors être précédé de moyens qu'il n'entre pas dans notre plan d'exposer ici.

Il n'est pas rare de voir des hommes atteints de fièvres intermittentes, qui ont négligé de se faire traiter, qui ont pris des médicamens intempestifs, qui se sont exposés au froid humide, etc., s'infiltrer peu à peu et quelquefois gagner d'énormes anasarques. La fièvre cesse ordinairement lorsque la leucophlegmatie a fait quelques progrès, et celle-ci devient alors la maladie principale.

On a opposé divers moyens à cette hydropisie, mais nous croyons qu'il n'en est pas de préférable au suivant; des faits très-nombreux nous ont prouvé sa constante efficacité.

D'abord s'il existe encore des accès de fièvre, il faut commencer par guérir celle-ci. Il est aussi de toute nécessité que l'estomac soit dans un état d'intégrité parfaite, ce qui d'ailleurs se rencontre naturellement dans le plus grand nombre des cas dont nous parlons. Le malade doit être soumis à une diète légère et à l'usage des boissons adoucissantes. Les choses étant ainsi réglées, je prescris des poudres contenant chacune un grain de poudre de digitale pourprée et un grain de sulfate de quinine, mêlés à du sucre blanc. Le malade en prend d'abord trois par jour, matin, midi et soir; puis le second ou troisième jour il en prend quatre, une toutes les quatre ou cinq heures; puis, en continuant à faire prendre quatre poudres par jour, j'augmente peu à peu la quantité de digitale qu'elles contiennent, sans augmenter celle du sulfate de quinine.

Bientôt le pouls se ralentit, la gêne épigastrique se fait

Digitized by Google

sentir, les urines coulent en grande abondance, et en peu de jours il ne reste plus la moindre trace de l'infiltration du tissu cellulaire. Je continue les poudres jusqu'à ce que le ralentissement du mouvement circulatoire porté assez loin et les nausées me prouvent que le remède a porté assez profondément son action. J'ai eu de très-fréquentes occasions d'employer ce moyen, et jusqu'à présent je n'ai eu aucun exemple ni de non réussite, ni de récidive de la maladie.

J'aurais pu appuyer toutes ces considérations sur des observations nombreuses, mais j'aurais grossi inutilement ce petit travail. Il serait à désirer, ce me semble, que l'on évitât d'augmenter sans nécessité la masse d'observations qui embarrassent la science sans lui être d'aucune utilité réelle.

Observations et Réflexions sur la gangrène pulmonaire partielle ; par M. Henry de St.-Arnoult, *D.-M. à Paris, Membre de plusieurs Sociétés savantes.*

La gangrène pulmonaire partielle est une maladie fort rare, qui paraît avoir été à peu près inconnue aux anciens auteurs, au moins sous le rapport de la véritable nature et de ses effets les plus communs, ainsi qu'on peut en inférer pour n'en citer que quelques-uns, des observations de Lancisi (1), Morgagni (2), Zwinger (3), Hoffmann (4), Haller (5), Huxham, etc., etc.

---

(1) Epid. Rheum. A. 1709, c. 4, §. 1, N.° 7.
(2) De sedibus, etc., Epist. 5, 20, 21, 58.
(3) Ephem. N. C. Dec. 3, A. 5, Obs. 81.
(4) Méd. rat. Syst. t. 4. (5) Opusc. path.

Digitized by Google

Bayle (1), fut le premier qui décrivit une partie de ses effets, sous le nom de *Phthisie ulcéreuse*, dénomination vicieuse et propre à donner une fausse idée de cette maladie, qu'il regardait comme beaucoup plus rare qu'elle ne l'est effectivement, puisqu'aux cas qu'il a indiqués, il faut ajouter ceux dans lesquels le malade guérit, et ceux assez communs, où l'ouverture de l'eschare gangreneuse, dans la plèvre, détermine une pleurésie aiguë ou chronique, souvent compliquée de pneumo-thorax.

M. Broussais (2) a qualifié du nom de *phthisie-pneumonique*, une inflammation violente du poumon, caractérisée par une fièvre ardente à pouls large et dur, qui contraste avec l'affaissement du tissu cellulaire, décoloration générale, accès de suffocation, *expectoration sanguinolente*, *noirâtre*, *fétide*, qui annonce la désorganisation d'une partie du poumon ; quelquefois, dit-il « il survient un calme de » courte durée, accompagné de délire, de sueurs froides » et d'une effrayante décomposition des traits, qui annonce » le sphacèle, et en quelque sorte la *sidération* du paren- » chyme. Je n'ai jamais vu (poursuit-il) guérir les malades » attaqués de cette terrible phthisie. »

Contradictoirement à cette opinion, selon Laënnec, la gangrène du poumon ne peut guère être considérée comme une des terminaisons possibles de la pneumonie, et moins encore comme un effet de son intensité, le caractère inflammatoire étant, dit-il, très-peu marqué dans cette affection, soit sous le rapport des symptômes, soit sous celui de l'engorgement du tissu pulmonaire, il la regarde

(1) Rech. sur la Phth. pulm., pag. 30 et suiv.
(2) Phlegm. chroniq., t. 2, p. 225.

Digitized by Google

comme une maladie *sui generis*, telle que l'anthrax, la pustule maligne, etc. La partie du poumon frappée de gangrène est d'un noir verdâtre, et présente une analogie remarquable avec l'escharre produite sur la peau par la potasse caustique, une odeur de gangrène s'en exhale Cette eschare se ramollit au bout d'un tems plus ou moins long et se transforme en un putrilage grisâtre, sanguinolent, très-fétide ; enfin celui-ci se fait jour à travers un tuyau bronchique et laisse à sa place une excavation ulcéreuse dont les parois continuent à secréter un liquide noirâtre, fétide, et à peu près semblable à celui qui a été évacué.

Depuis le célèbre auteur de l'*auscultation médiate*, des faits recueillis avec soin par plusieurs observateurs, ont prouvé que la gangrène pulmonaire partielle n'est pas toujours, ainsi que le pensait Laënnec, une maladie *sui generis*, et qu'elle peut succéder à une maladie du poumon. M. Andral a, dans *sa clinique médicale*, consigné des observations qui établissent la certitude de cette assertion ; ainsi, chez le malade qui forme le sujet de la 63.e *observation du second volume* de l'ouvrage cité, la gangrène succéda à une pneumonie aiguë ; et chez celui cité dans la 64.e, à une pneumonie évidemment chronique. Deux autres faits aussi concluans ont été recueillis dans le service de M. Récamier, par un interne de l'Hôtel-Dieu, qui les a publiés dans le Journal Hebd. de Médec. ; et M. le Professeur Cruveilhier m'a assuré avoir trouvé les poumons d'un individu mort des suites d'une pneumonie chronique, farcis d'une quantité innombrables de petits foyers gangreneux remplis d'un putrilage fétide.

Dans toutes les observations de gangrène pulmonaire rapportées par les auteurs, le symptôme le plus caractéristique

Digitized by Google

qu'ils ont donné de cette terrible maladie, fut et devait être l'expectoration ; et Gruner, dans le traité de Séméiotique le plus complet que nous ayons, dit *que des crachats sanieux, glutineux et rouges comme de la lie de vin, annoncent la gangrène du poumon et présagent une mort prompte* (1).

La fétidité des crachats ne suffit pas pour pronostiquer une gangrène du poumon, ce symptôme ayant été observé chez des malades dont les poumons ne présentaient aucune lésion qui put en préciser la cause, et des individus atteints de bronchite chronique, ont rendu alternativement des crachats muqueux et inodores, et d'autres d'une odeur fétide et gangreneuse, sans que leur couleur eut subi de changement ; mais si l'haleine et les crachats présentent à la fois la fétidité et l'odeur si caractéristique du sphacèle ; si ces derniers sont verdâtres, d'un gris noirâtre, ou semblables à du chocolat délayé ; et s'il s'y trouve enfin des grumaux de même couleur, nul doute qu'une portion du parenchyme pulmonaire ne soit frappée de gangrène et que la mort du malade ne soit évidente : telle est du moins l'opinon des meilleurs auteurs, et la première observation que nous allons rapporter aurait pu nous confirmer dans cette idée, si celles qui la suivent ne nous avaient pas convaincus que dans l'étude des maladies internes, il est bien difficile de préciser d'une manière positive l'existence d'une lésion d'après les signes qui d'ordinaire la caractérisent.

Première Observation.

Pepper, employé militaire, âgé de 32 ans, tempérament lymphatique, cheveux blonds, sujet aux affections catar-

(1) Semiotice physiol. et pathol., etc., §. 354.

Digitized by Google

rhales, après un exercice fatiguant, fut pris, le 14 Octobre 1813, d'un violent frisson, accompagné d'une douleur assez vive au-dessous du sein gauche ; la toux est fréquente, l'oppression forte ; l'expectoration, d'abord muqueuse, puis sanguinolente ; un médecin allemand, qui fut appelé le second jour, fit une saignée du bras, appliqua quelques ventouses scarifiées sur le point douloureux, prescrivit quelques béchiques, et au bout de quelques jours, la fièvre et la douleur disparurent ; la toux persista, et le malade reprit son service qu'il continua jusqu'au 12 Janvier 1814, où il entra à l'hôpital militaire N.° 3 de Hambourg : alors, maigreur assez prononcée, faiblesse très-grande, toux fréquente ; depuis huit jours, crachats déliquescens, fétides et de couleur brune, haleine fetide, decubitus dorsal, pouls fréquent et mou ; la poitrine percutée, rend un son mat à la partie antérieure et inférieure gauche ; point de diarrhée.

Prescription : Tisanne pectorale gommée, pilules de Morton, vésicatoire volant sur le point affecté.

Le dépérissement du malade fut rapide, la dyspnée augmenta et ne put être calmée que par des pédiluves très-chauds et des ventouses sèches sur la poitrine La fétidité de l'haleine et de l'expectoration devint tellement insupportable aux malades qui l'avoisinaient, qu'on fut obligé, afin de les soustraire à cette atmosphère infecte, de l'isoler.

A partir de ce jour, qui était le 13.e depuis son entrée, affaiblissement progressif, sueurs générales visqueuses et fétides ; la fréquence des accès de suffocation est diminuée depuis l'application d'un séton sur la poitrine ; expectoration chaque jour plus abondante, plus fétide, et d'une odeur gangreneuse plus marquée, pouls fréquent et fili-

Digitized by Google

forme, altération des traits de la face ; enfin la mort arrive le 29 Janvier, cent huit jours après le début de la pneumonie, le vingt-cinquième jour de l'expectoration gangreneuse, et le dix-septième de l'entrée à l'hôpital. J'en fis l'autopsie huit heures après la mort, conjointement avec M. Kuhn, chirurgien-major au 33.e léger.

Résultats. Cadavre très-fétide, demi-marasme.

Tête : le cerveau, non plus que les membranes ne présentent rien de particulier, les ventricules latéraux contenaient environ une cuillerée de sérosité limpide.

Poitrine : Poumons adhérens dans presque toute leur étendue à la plèvre costale, par un tissu cellulaire abondant et d'ancienne formation ; le droit est crépitant et semé de grains tuberculeux ; le poumon gauche est réduit au tiers de son volume ; à sa partie antérieure, vis-à-vis le cinquième espace intercostal, et à un pouce environ de profondeur, se trouve une cavité anfractueuse, assez large pour contenir une moyenne orange ; cette excavation tapissée par une membrane blanchâtre d'une demi-ligne d'épaisseur, est presque remplie par un putrilage horriblement fétide et de même couleur et nature que celui qui constituait l'expectoration ; le larynx et la trachée, d'un rouge noirâtre, n'offrent aucune ulcération, les cavités droites du cœur sont très-dilatées.

Abdomen : Le foie très-volumineux, présente quelques tubercules de la grosseur d'un grain de chennevis, les autres viscères sont sains.

Deuxième Observation.

Juliette Fribourg, âgée de 14 ans, cheveux noirs, bien

Digitized by Google

constituée et non menstruée, fut atteinte le 13 Juillet 1828, d'une amygdalite qui céda le même jour aux légers moyens que je prescrivis pour la combattre ; l'haleine était fétide, et le hasard m'ayant fait apercevoir quelques crachats noirâtres sur le mouchoir de la malade, je la questionnai sur leur origine, et j'appris que depuis sept mois, par suite d'un violent rhume avec expectoration sanguine, elle rendait *chaque matin seulement*, ainsi qu'elle le fit plusieurs fois en ma présence, d'une à trois cuillerées de crachats noirâtres extrêmement fétides : il lui était survenu depuis cette époque, de fréquentes douleurs dorsales et sous-sternales ; par fois un peu de fièvre et d'oppression, et souvent des bouffées de chaleur vers la partie supérieure du tronc ; la face est pâle, mais non altérée ; le pouls fréquent et assez roide, l'haleine et les crachats sont fétides et d'une odeur gangreneuse très-marquée. Ces derniers, de couleur chocolat, sont par fois diffluens, et d'autres fois sous consistance d'une purée assez épaisse. Ainsi que je l'ai dit plus haut, cette secrétion n'a lieu que le matin, par suite d'une petite toux, et l'expectoration est absolument nulle dans le reste de la journée. La poitrine, percutée avec soin, était d'une sonoréité parfaite, excepté vers sa partie inférieure et latérale droite qui était remarquable par le son mat et obscur qu'elle rendait, l'anscultation soit immédiate, soit au moyen du sthétoscope, n'y faisait entendre que le bruit désigné sous le nom de respiration bronchique ; il y avait absence de pectoriloquie, mais je rencontrai évidemment plusieurs fois ce signe dans le cours du traitement, d'une manière fugace à la vérité, puisqu'il n'existait plus le lendemain du jour où je l'avais observé ; le décubitus est impossible sur le côté droit.

Prescription : Le 14, saignée de trois palettes, boisson

Digitized by Google

pectorale, diète lactée. Le 18, application de quinze sangsues sur le lieu affecté. Continuation de la prescription, moins les évacuations sanguines, jusqu'au 25. A cette époque l'état de la malade n'ayant pas changé, l'expectoration est la même. Quant à sa couleur et à son odeur infecte et gangreneuse, elle paraît seulement un peu moins abondante. Les parens autant effrayés par le traitement et le régime suivis, que par le pronostic que je crus devoir tirer de la gravité de l'affection, me proposèrent une consultation.

M Guersent, appelé le 26, examina avec attention la poitrine de la malade, crut ne pas avoir de signes assez positifs pour affirmer qu'il existât une caverne dans le poumon, vu l'absence de pectoriloquie que je n'avais point encore observée, partagea l'opinion dubitative que j'avais alors, que l'expectoration n'était peut-être que le résultat d'une ulcération superficielle bronchique avec engorgement du parenchyme, et souscrivit au traitement que je lui soumis et dont la prescription suit :

27 Juillet, saignée de trois palettes ; même état le 28 ; dyspnée, application de vingt sangsues sur le côté affecté.

Pour la première fois, quoique la malade assure l'avoir déjà observé, je remarque le 29 des petits grumeaux noirâtres, friables et d'une odeur gangreneuse, nager dans les crachats ; je ne pus méconnaître qu'ils étaient formés par le détritus de la substance pulmonaire, et le défaut d'attention m'avait sans doute empêché de les apercevoir plutôt, car ils se représentèrent depuis assez souvent à mon observation.

Le 30, la dyspnée ayant augmenté, je fis recouvrir les piqûres de sangsues d'un large vésicatoire ; infusion de polygala édulcorée avec le sirop de Tolu ; continuation de la

Digitized by Google

diète lactée. La suppuration du vésicatoire ayant été entretenue pendant un mois, sans aucun résultat appréciable quant à l'engorgement pulmonaire ; l'expectoration toujours la même, quant à sa nature et à son odeur infecte, ayant augmenté de quantité, et le pansement de cet exutoire étant devenu très-douloureux, je le remplaçai le 3 Septembre, par trois cautères que j'établis avec la potasse caustique, et j'en activai la suppuration.

Dès le 10, l'expectoration a diminué de moitié, elle est entièrement disparue le 16, de même que la fétidité de l'haleine.

Le 20 Septembre, l'expulsion pulmonaire devient sensible à l'oreille dans le côté affecté, et la résolution paraît complète.

Le 4 Octobre, après environ dix mois depuis l'apparition de l'expectoration fétide, un des exutoires fut supprimé le 25 Octobre ; le second un mois après, et j'ai fait conserver le dernier jusqu'au printems de 1829.

Les menstrues se sont régulièrement établies depuis la fin de Décembre, et cette jeune et belle personne, extraordinairement développée pour son âge, et d'une fraîcheur peu commune, jouit depuis ce tems d'une santé qui n'a souffert aucun dérangement.

Troisième Observation.

Madame la comtesse de L..... ayant éprouvé plusieurs hémoptysies dans sa jeunesse, fut prise d'un point douloureux sous les fausses côtes droites, dans un voyage qu'elle fit à Versailles en 1823. Une application de sangsues (vingt-quatre) calma la douleur, mais la malade resta dans un état de malaise indéfinissable. Le quatrième jour une quinte

Digitized by Google

de toux très-violente survint et amena une expectoration abondante d'une matière verte mêlée de substance d'un gris noirâtre, d'une fétidité insupportable et tout à fait analogue à celle de la gangrène. Cette expectoration se continua pendant très-long-tems, et ce ne fut qu'au bout de dix mois de l'usage d'un traitement adoucissant que la santé fût entièrement rétablie. (Cette observation de gangrène pulmonaire est de M. le Docteur Laurent, chirurgien des gardes-du-corps, qui l'a lue à l'Académie royale de Médecine le 25 Septembre 1827.)

Réflexions générales.

L'observation de Pepper nous offre évidemment un sphacèle du poumon terminant une pneumonie chronique, et les deux observations qui suivent, présentent une analogie assez remarquable ; seulement dans celle de M. Lurent (que je n'ai rapporté que comme comparaison), plusieurs hémoptysies avaient précédé le sphacèle partiel, tandis que la jeune Fribourg n'eut d'expectoration sanguine qu'au début de son affection catarrhale.

Deux faits bien remarquables existent encore dans la maladie de cette dernière, c'est l'intermittence de la pectoriloquie et la périodicité de l'expulsion des crachats gangreneux. Chez toutes deux, les signes observés rendaient le pronostic des plus graves, et les chances de guérison à peu près nulles ; toutes deux ont cependant recouvré la santé, et ces deux cas intéressans viennent démontrer la vérité énoncée d'après des faits, par Bayle, Laënnec, Broussais, etc., de la possibilité de la guérison des ulcères du poumon quand ils sont circonscrits.

Digitized by Google

C'est bien ici le cas de s'écrier avec Baglivi :

O quantum difficile est curare morbos pulmonum ! O quanto difficilius eosdem cognoscere, et de iis certum dare præsagium ! Fallunt vel peritissimos ac ipsos medicinæ principes.

PRIX PROPOSÉS.

1.° Par l'Athénée des Arts de Paris :

Classe des Sciences.

Déterminer avec précision le véritable sens du mot *civilisation*, signaler les principaux caractères de notre civilisation actuelle, ses lacunes ou ses abus.

Classe des Lettres.

Présenter un tableau comparatif de l'état de la Prose et de la Poésie au seizième siècle, au dix-septième, et à l'époque actuelle.

Classe des Arts.

Quels sont les objets d'arts que nous tirons des étrangers et que nous ne fabriquons pas aussi bien qu'eux, ou que nous ne fabriquons pas du tout ?

Quels moyens aurait-on de fabriquer ces objets ?

L'auteur du meilleur Mémoire sur chacun de ces sujets recevra une médaille de la valeur de 300 francs.

Les Mémoires devront être adressés, francs de port, et avec les formes ordinaires des concours, à M. Valleroy, Secrétaire général de l'Athénée des Arts, Hôtel-de-Ville, à Paris, avant le premier Janvier 1831.

Digitized by Google

2.° Par la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles :

La Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles a mis au concours la question suivante :

En quoi consiste l'ab-irritation ? Quels sont les maladies qui peuvent en résulter ? Déterminer leurs causes, leurs symptômes et leur traitement.

Le prix sera une médaille d'or de 100 florins des Pays-Bas, ou cette valeur en espèces.

Les Mémoires écrits en latin, français, flamand ou hollandais, doivent être adressés dans les formes académiques, au Secrétaire-adjoint, avant le premier Mai 1831.

Tout Mémoire soumis au jugement de la Société devient sa propriété ; mais l'auteur à la faculté d'en faire prendre des copies.

Les membres résidans sont seuls exclus du concours.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

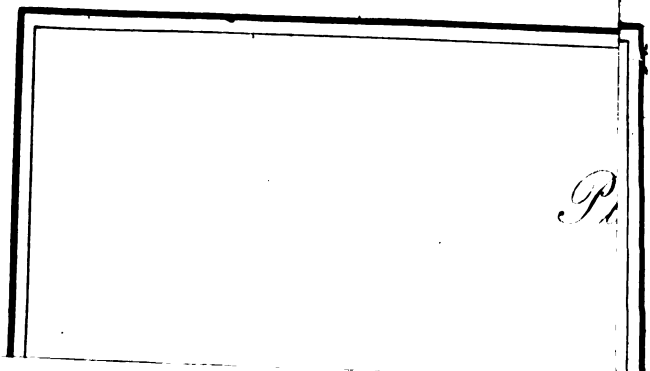

Digitized by Google

NOTICE

SUR LES FOUILLES RÉCEMMENT FAITES DANS UNE PARTIE DE LA FORÊT DE

BEAUMONT-LE-ROGER (EURE),

ET SUR

LES MONUMENS

QUI Y ONT ÉTÉ DÉCOUVERTS.

Par M.r DE STABENRATH.

La petite ville de Beaumont-le-Roger est remarquable par sa situation. Placée au fond d'une charmante vallée que baigne en serpentant les eaux vives et limpides de la Risle; elle est adossée à une chaîne de collines qui se prolongent et changent de direction vers le confluent de la Charentonne et de cette rivière. Vis-à-vis on aperçoit quelques prairies, des champs, et la forêt de Beaumont qui couvre le sommet des collines opposées de son immense rideau vert

Beaumont, comme toutes les villes un peu anciennes, a été le théâtre d'événemens plus ou moins désastreux pour elle. Son importance était bien plus considérable au moyen âge qu'aujourd'hui. Environnée de murailles, défendue par

Digitized by Google

un château-fort, elle était capable de soutenir un long siége et de résister à un ennemi formidable ; mais elle est aujourd'hui bien déchue, ses murailles sont tombées et ses fortifications sont détruites. Elle est cependent remarquable par les débris qui subsistent encore. Son église, le vieux et gothique bâtiment qui sert de Mairie, avec ses lourds arceaux, des pans de murailles que le tems n'a pas encore entièrement dégradés, une porte du château, quelques fenêtres en ogive dévorées par le lierre, tels sont à peu près les objets qui méritent de fixer l'attention de l'antiquaire et du voyageur. Elle a, comme Brionne, Conches et Evreux qui l'avoisinent, passé par toutes les vicissitudes qu'entraîne la guerre. Mon projet n'est pas de faire l'histoire de cette ville, ni celle de ses comtes ; un homme plus habile que moi, portera sans doute la lumière dans l'histoire de ces siècles obscurs, où tout était désordre et confusion. Il me suffira de rappeler quelques faits. A l'époque du règne de Guillaume-le-Conquérant, et pendant la minorité de ce prince, Roger de Toëny, comte de Conches et porte-guidon de Normandie, suscita des troubles, et à cause de sa parenté avec Rollon, osa prétendre à la couronne ducale ; mais bientôt Guillaume triompha de ce compétiteur. C'est dans cette guerre que Roger de Beaumont paraît pour la première fois. Jusque-là les auteurs que j'ai pu consulter, ne font aucune espèce de mention de la ville de Beaumont. Si l'on en croit les chroniques et les historiens, ce serait Roger qui aurait si non fondé cette ville, mais du moins l'aurait augmentée. Ce Roger qui prit le surnom de Beaumont, était fils de Thurold, seigneur de Pont-Audemer, homme vaillant et de bon conseil. Guillaume en faisait le plus grand cas. Orderic Vital, *lib.* 3, le met au nombre des seigneurs puissans et distingués que le duc consulta, avant de se

Digitized by Google

décider à porter la guerre en Angleterre. Tous ces seigneurs dont l'auteur fait l'énumération « n'eussent cédé ni en vertu, » ni en sagesse au sénat romain ; ils s'appliquaient à l'égaler » par la constance de leurs travaux, en triomphant de l'en- » nemi, tant par le génie que par le courage »

Robert, fils de Roger de Beaumont, tout jeune encore, *fit des exploits dignes d'être éternisés par la louange* (1), à la célèbre bataille d'Hastings. Ce Robert était neveu et héritier, par sa sœur Adeline, de Hugues, comte de Meulan. Sous le règne de S.t-Louis, les comtes de Meulan cessèrent de posséder la ville de Beaumont et ses dépendances, le saint Roi les acquit de Raoul de Meulan.

En 1651, elles firent partie du comté d'Evreux, que les ducs de Bouillon reçurent en échange de la principauté de Sédan ; mais jusqu'à ce moment, depuis le 13.e siècle, elles furent souvent détachées du domaine de la couronne. Aujourd'hui la forêt de Beaumont est une propriété particulière. La ville a subi tous les changemens que la révolution et les tems ont amené.

J'ai dit que la forêt était située en face de la ville et de l'autre côté de la Risle ; elle se trouve à peu près à un quart de lieue des dernières maisons. Elle occupe de ce côté le penchant des collines, s'étend devant Beaumontel et Launay, puis tournant à l'extrémité du fort Saint-Marc, elle embrasse les triages connus sous le nom de Fontaine-l'Abbé, de la Butte des Buis ; elle a alors changé de vallée, ce n'est plus celle de la Risle, mais celle que baignent les eaux de la Charentonne, qu'elle couvre de ses beaux taillis.

---

(1) Guillaume de Poitiers, vie de Guillaume-le-Conquérant.

Digitized by Google

C'est dans l'espace compris dans cette partie de la forêt que je viens d'indiquer, que le hasard a fait découvrir des ruines d'une certaine importance.

Sous les bois, au sein même de la forêt, on a retrouvé des constructions dont l'origine ne saurait être méconnue, cachées sous des amas de cailloux et de décombres recouvertes d'une couche de terre végétale, de mousse et de buis; elles sont restées ensevelies pendant un grand nombre de siècles, et plusieurs générations d'arbres sont nées, ont crus et sont tombées, où jadis des hommes avaient habité. L'aspect de ces lieux a fait naître en moi le souvenir des temples et des palais de Palenqué, trouvés debout au sein des forêts impénétrables de l'Amérique. Vous vous rappelez sans doute les découvertes importantes, que M. Warden vous fit connaître, par l'envoi de son ouvrage, sur les antiquités des Etats-Unis.

Au commencement du mois d'Avril dernier, des bûcherons travaillaient dans la forêt de Beaumont, non loin de la maison d'un garde, dans un triage voisin de celui des Lessards, lorsqu'ils rencontrèrent sous une souche une grande quantité de médailles d'argent d'une très-petite dimension. Les ouvriers étonnés de cette découverte, ne sachant ce qu'étaient ces petites pièces, en examinèrent un bon nombre, qu'ils brisèrent facilement. Il paraît que beaucoup d'entre elles étaient extrêmement oxidées et très-friables.

M. Cauchois, sous-inspecteur de la forêt, ayant été informé de ce qui s'était passé, se rendit sur les lieux, parvint à se procurer presque tout ce qui restait encore des médailles trouvées et dont le nombre surpassait deux cents; il les nétoya et les conserva précieusement, ayant soin d'avertir M. Libert, qui lui-même informa le proprié-

Digitized by Google

taire de la découverte. J'ai eu entre les mains quelques-unes de ces médailles ; elles sont d'une assez belle conservation ; l'argent est d'un très-bas titre ; mais aucune d'elles ne m'a paru fourée ; elles sont de Gordien, Volusien, Gallien, Trajandecè ; je n'en ai pas vu de plus récentes ; il est possible cependant que parmi celles qui ont été détruites il y en ait d'une date bien plus nouvelle, car dans un emplacement dont je parlerai plus loin, il en a été trouvé quelques-unes (*ex minimo ære*) de Constantin.

On avait remarqué dans une partie de la forêt un assez grand nombre de buttes de cailloux, couverts de terre végétale et de bois, et pourtant la terre aux environs n'en contenait aucuns ; de plus, on voyait de loin en loin des morceaux de tuiles et de briques, dont la forme n'était pas la même que celle des briques employées de nos jours.

M. Cauchois fit détruire le bois qui couvrait l'une de ses buttes, la fit fouiller, en dégageant d'abord les nombreux cailloux taillés qui y étaient entassés. Enfin après un travail assez long et assez pénible, on découvrit des pans de murailles subsistant encore ; et en poussant plus loin les recherches, on parvint à déterminer la forme du bâtiment dont les vestiges avaient été découverts.

Un membre de la Société des Antiquaires de Normandie, le savant M. Dubois, était alors à Beaumont-le-Roger, M. Cauchois le conduisit à l'endroit où les fouilles avaient été commencées : on venait de découvrir la muraille et une petite portion de l'aire ; la première opinion de ce savant, fut que le monument découvert avait jadis été un établissement de bains ; mais les travaux n'étaient pas assez avancés pour qu'il pût donner une opinion positive, motivée et à l'abri de l'erreur. Aussi la suite des travaux a-t-elle prouvé

Digitized by Google

que sa conjecture n'était pas fondée. Il est vrai de le dire, tout autre que lui aurait été trompé aux indices qu'il avait observés, la forme présumée de l'édifice, la manière dont il était construit, les conduits que l'on y voyait, tout pouvait le faire croire ; et si le hasard ou l'amour de la science le ramènent dans ces lieux, il se convaincra lui-même de ce que j'avance (1).

La forme du bâtiment découvert est à peu près carrée, cependant on y voit des saillies régulières (*fig.* 2) qui se terminent au nord, par une espèce de péristile ; il est divisé en quatre compartimens intérieurs et principaux terminés par des murs de refend fort épais. Cette construction présente tous les caractères d'une construction romaine ; on y remarque des chaînons de brique romaine, comme dans les monumens de Lillebonne, d'Evreux et du Vieil-Evreux. Au lieu d'employer la pierre à bâtir, on ne s'est servi que de cailloux taillés et assez bien encaissés. Le mortier n'a pas une grande solidité, les divers aires sont composés de chaux et de tuiles concassées (Vitruve), elles reposent sur un lit épais de cailloux brutes et sur lesquels on a dû verser un mortier liquide et sans consistance. Tout dans cette construction, qui ne manque pas d'une certaine élégance dans ses proportions, tout, dis-je, dénote la négligence des ouvriers et leur précipitation. Les matériaux, les décombres ont été enlevés avec le plus grand soin ; toutes les parties de l'édifice ont été religieusement conservées, et on n'a rien

(1) M. Louis Dubois est effectivement retourné sur les lieux ; il a donné une notice, dans le journal de Rouen, sur ces ruines, il les a décrites ; nous sommes d'accord sur les points principaux. Seulement il dit qu'elles sont d'une bonne construction, et j'affirme qu'elles m'ont parues, sous ce rapport, très-imparfaites. — Cela est facile à prouver.

Digitized by Google

trouvé qui appartint aux hommes qui l'avaient possédé. Je dois dire qu'il y avait dans chacun des compartimens des traces évidentes d'un feu long et soutenu. L'édifice a-t-il été détruit par suite d'un violent incendie ? Sont-ce les traces des anciens foyers ? C'est, je crois, ce qu'il est fort difficile de déterminer. Si l'on consulte le plan et ses détails, on se rendra compte facilement des dimensions qu'avait cet édifice. On remarquera également les divers conduits et leur grandeur. La pièce B. (voyez *fig.* 2) avait une porte à la partie N.° 1 L'aire en est plus élevée que celle de la pièce C. de 18 pouces environ ; sur le mur de séparation se trouve un canal de médiocre dimension ; il en existe également aux points marqués 2, 3, 4, celui du N.° 2 présente une ouverture de 16 pouces ; le N.° 4 n'en a qu'une de 6 environ. Les pièces A. B. C. D. n'étaient point pavées ; la 4.e l'était en belles pierres. Je voulus m'assurer de l'usage auquel était destiné cet édifice, et savoir si effectivement il avait servi à des bains soit publics, soit particuliers. Cette première supposition n'était pas admissible, à cause du peu de distance du périmètre du monument.

Quant à la seconde, elle était détruite par l'examen des lieux. En effet, je priai M. Cauchois de vouloir bien faire défoncer les aires de chacune des quatre pièces, et je ne retrouvai dans aucune d'elle les vestiges d'une construction analogue à celle que prescrit Vitruve. Il n'y avait pas même l'apparence d'un étuve, et l'on peut affirmer que jamais il n'avait existé de pilliers de brique sur lesquels un plancher d'étuve pût être suspendu. J'ai donc été contraint d'abandonner l'idée première de M. Dubois, et de ne voir dans les ruines découvertes que les restes d'une habitation particulière.

A quelques distances de ces premières ruines, à peu près

Digitized by Google

au point indiqué sur le plan général N.° 3, et toujours au triage des Lessards, les travailleurs ont attaqué une butte plus forte que la première, couverte de bois et de forme irrégulière. On a découvert sous les décombres un édifice circulaire, de construction plus négligée encore que la précédente. Lorsque le déblaiement a été entièrement opéré, on a pu le saisir dans son ensemble et dans ses divisions. Il existe deux enceintes qui sont concentriques; la première était précédée d'un péristile, avec deux marches; c'est par là que l'on entrait. On accédait dans la seconde enceinte par une baie en rapport avec la première ouverture. Il n'existe pas d'autres moyens d'y pénétrer. Le reste des deux enceintes est entièrement clos. La plus grande, de dehors en dehors des murs, a un diamètre de 36 pieds; la plus petite n'en a que 21. Les murs ont une épaisseur de 2 pieds environ (*voy. fig.* 3, *pl.* 2.); ils sont remarquables par la manière dont ils ont été bâtis: ils ne sont composés que de cailloux assez mal alignés, unis entr'eux, mais faiblement, par un mortier sans consistance; les chaînons de briques n'ont pas comme dans l'autre édifice, été employées, et l'on n'aurait jamais pu reconnaître dans cette détestable construction des ruines dont l'antiquité remonte au tems où les Romains possédaient les Gaules, si les objets qui ont été découverts dans cet emplacement n'excitait l'attention et ne méritait de la fixer.

Et d'abord, on a trouvé dans la double enceinte et hors l'enceinte un grand nombre de débris de tuiles romaines, ce qui prouve qu'elles avaient été employées dans la construction, des parcelles d'enduits couverts de peintures de diverses couleurs, quelques morceaux, mais en petite quantité de poterie noire et grossière, des fragmens de verre, une longue tige de fer doublée en bronze, deux

Digitized by Google

pierres brisées sur lesquelles on voit encore les restes d'une inscription (*fig.* 4.) dont il m'est impossible de donner l'explication, une dixaine de médailles *ex minimo ære*, parmi lesquelles on en distingue de Constance et Constantin, enfin un petit masque de femme (1) en bronze, d'à-peu-près 8 pouces de hauteur, au bas duquel se trouve l'inscription suivante (*fig.* 5.) :

ESVMOPASo CNVSTICVS

V S L M

L'expression et le modelé de ce masque sont assez mauvais, le profil se rapproche un peu du profil des statues grecques; mais le fondeur qui l'a coulé n'avait pas plus de goût que d'habileté : les cils des paupières inférieures sont marqués d'une manière ridicule, les plis de la draperie sont à peine indiqués, roides et sans grâce ; les ornemens de la partie qui environne l'inscription, cette inscription elle-même, sont extrêmement mal faits. Le buste était attaché probablement contre un des murs de l'édifice, les deux trous que l'on voit de chaque côté de la draperie tendraient à le prouver. Quant à l'inscription, le signe qui suit le second *s* ne me paraît pas devoir être un point, mais un *o* très-mal fait ; car si c'était un point on devrait en trouver de semblables entre les quatre lettres V. S. L. M., puisqu'elles sont les initiales de quatre mots, et qu'alors le point servirait à séparer le mot ESVMOPAS. des lettres suivantes CNVSTICVS D'ailleurs, en admettant mon opinion, l'explication de l'inscription devient très-facile, elle se décompose ainsi :

(1) M. L. Dubois prétend que c'est celui d un Mercure.

Digitized by Google

Caius Nusticus ou Cneius, usticus votum solvit lubenter merito esumopaso.

Ainsi, c'est par suite d'un vœu accompli, que le buste a été placé dans l'édifice au milieu des ruines duquel il a été trouvé. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de rechercher quelle pouvait être la divinité, objet du vœu du pieux Nusticus ; il suffira de dire, à l'abri du nom et de l'autorité de M. Rever, que si un habitant du Vieil-Evreux avait consacré un marbre en l'honneur du dieu *Gisacus*, un habitant des sauvages contrées de la forêt de Beaumont a bien pu consacrer un buste à la divinité dont il a légué le nom à la postérité.

Cette discussion m'amène naturellement à rechercher la destination du monument que j'ai décrit ; sa construction, les objets qui y ont été trouvés, sa porte placée à l'orient, la statuette votive, forment pour moi une masse de preuves qui établissent que c'était un petit temple (*sacellum*), propriété particulière de quelque Gallo-Romain. Il est en effet impossible de voir dans ces ruines les restes d'une habitation ou d'une fortification quelconque, la seule destination qu'ils pussent avoir est celle que j'ai indiquée.

Plusieurs autres fouilles ont été faites dans d'autres endroits de la forêt, à peu de distance de cette dernière ; on a suivi long-tems les traces de deux murs parallèles, dans le voisinage desquels on a trouvé des restes de constructions en cailloux, mélangées de morceaux de briques romaines, et qui n'avaient aucune espèce de consistance.

A un bon quart de lieue du triage des Lessards, en descendant vers le triage de Fontaine-Labbé, est une agglomération de cailloux, sur laquelle est crue une grande quantité

Digitized by Google

de bois, ce qui lui a fait donner le nom de Butte des Bois. (N.° 4, *pl.* 1) ces cailloux, parsemés de débris de briques romaines, n'avaient pas encore été explorés. Je ne doute pas qu'on y trouve également des vestiges de constructions peut-être plus curieuses et plus précieuses que sur les autres points qui ont été fouillés.

Des ouvriers, en travaillant à une route voisine, ont trouvé le patin d'un mur et le fer d'une lance, qui a été recueilli par M. Cauchois. On remarque dans une grande étendue de terrain des traces de murailles et de nombreux débris de briques romaines.

De la Butte des Buis à celle qui a été fouillée, proche la chapelle Saint-Marc, il y a au moins un espace d'une demi-lieue. Ce dernier monticule renfermait les restes d'un bâtiment carré, dont les quatre angles étaient de pierre blanche et molle et le reste de cailloux peu liés entr'eux. (*voy.* N.° 5, *pl.* 1.)

Voilà à peu près toutes les ruines qui ont été jusqu'à ce jour, découvertes dans la forêt de Beaumont; des recherches nouvelles, des travaux plus considérables, donneront peut-être des notions plus étendues et plus précises sur ces antiques demeures et sur leurs habitans.

Cependant dans l'état actuel des choses, il est permis de hasarder une opinion, qui se trouvera appuyée, non pas sur des documens historiques, mais sur l'examen même des lieux environnans, sur les communications qui étaient établies à l'époque de la domination romaine dans les Gaules, et sur le séjour que les romains ont dû faire dans ces contrés. Une voie romaine passait à peu de distance de Beaumont-le-Roger, et par conséquent elle n'était pas très-éloignée de l'emplacement occupé par les ruines.

Digitized by Google

M. Auguste Leprevost, donne dans son Mémoire *sur quelques monumens du département de l'Eure*, des détails précis sur cette voie romaine ; elle servait de communication entre le chef-lieu des Aulerci-Eburovices et ceux des Lexovii et des Calettes. Je l'ai suivie jusqu'à Rouge-Fosse, qui n'est pas très-éloigné de Beaumont-le-Roger, guidé par l'excellent et savant Mémoire dont je viens de parler. J'ai remarqué les restes de la voie romaine aux lieux que l'auteur a indiqués. « C'est dans la commune de Parville, » dit-il, en deçà de la ville actuelle d'Evreux, qu'on en » aperçoit les premières traces ; elle traverse ensuite deux » hameaux, dont le premier doit appartenir à la commune » de Branville, et dont le second se nomme la Gendarmerie ; » puis Claville et le Bois-Hubert, le long d'un enclos de la » terre du Fay. De là jusqu'au hameau de Folleville, son » encaissement est fort reconnaissable ; elle incline ensuite » vers le nord et le long de la ferme de Dieu-Lacroisse, on » trouve des cailloux alignés à la main, qui paraissent être » des restes de sa construction ; elle passe à 400 ou 500 » pas, au midi, de l'ancienne commune de Saint-Léger- » la-Campagne ; puis à la Heunière, à 200 pas au midi » de Plessis-Binet, hameau de la commune de Barc, où » elle porte encore le nom de chemin des Romains ; enfin » dans la portion orientale du hameau de Rouge-Fosse, » dépendant de la même commune..... elle passe dans les » bois de Harcourt et le hameau des Callouets, et arrive » enfin par la rue de la Soie à Brionne, où elle se divise en » deux branches. »

Voilà donc la direction de la voie romaine bien déterminée, elle est partout reconnaissable, et dans beaucoup d'endroits elle sert de chemin public ; lorsqu'elle passe auprès de la ferme de Dieu-Lacroisse, elle est extrêmement

Digitized by Google

apparente, et présente des gros cailloux alignés à peu près comme des pavés. Dans tous les lieux où l'on est obligé de la suivre, elle est extrêmement dure et raboteuse ; sa largeur est d'une vingtaine de pieds environ. Enfin un homme du pays m'a assuré que ce chemin était autrefois celui que suivaient les troupes pour se rendre à Bernay par Beaumont.

Cette digression qui semble m'avoir éloigné de mon sujet, m'y ramène naturellement. En effet, revenons à la butte de la chapelle Saint-Marc, passons près de cette chapelle, renommée pour la guérison des fiévreux, et sortons de la forêt pour traverser un bois de petits bouleaux qui n'en dépend plus. Lorsqu'on est arrivé sur la crête de la montagne, on jouit de l'un des plus beaux points de vue que l'on puisse imaginer. La chaîne de collines à l'extrémité de laquelle on se trouve, s'avance comme un promontoire dans la vallée ; à droite, au fond du tableau, on aperçoit Beaumont et ses restes de fortifications mutilées ; plus près, l'élégante église de Beaumontel se détache sur le fond stérile de la colline où est groupé le village ; la Risle serpente en arrosant les prairies, elle dirige son cours vers la vallée de Brionne, qu'on aperçoit dans le lointain. Sur la gauche, la vue s'étend au-delà de Bernay et plonge sur toute la vallée de la Charentonne. Cette rivière va rejoindre la Risle, et bientôt leurs eaux se confondent.

Cet endroit était bien propre à séduire, par sa position, les généraux du peuple-roi ; d'un coup-d'œil on embrasse à la fois trois vallées, on était à portée de la voie romaine, qui, par sa direction, n'était pas éloignée de ce point. C'est donc aux Romains que je rapporte la construction du camp retranché, que l'on connaît dans le pays sous le nom de fort Saint-Marc.

Il a deux enceintes, la première est parfaitement carrée

et présente une surface d'environ un hectare (*voy. fig.* 6.); les fossés qui l'environnent sont larges et profonds, le reste de la terre a servi à élever un retranchement haut d'environ 12 pieds, et d'une grande épaisseur. Les quatre angles sont situés aux quatre points cardinaux Sur le coté qui se dirige de l'est à l'ouest, existe une ouverture assez large au milieu, qui doit avoir été autrefois l'une des portes du camp ; on remarque encore un abaissement de terrain au milieu, du côté qui va de l'est au midi. Cette première enceinte est entourée d'une seconde dont les cotés lui sont parallèles, mais qui ne sont pas à une égale distance. Du nord à l'est, et de l'ouest au midi, il y a une distance de 50 pas entre les deux enceintes ; il n'y en a que 25 entre les deux autres côtés. Je n'ai pas vu sur la seconde enceinte, dont les fossés sont moins profonds et le retranchement moins élevé, de traces de portes ou issues ; le terrain est couvert de bruyères hautes et touffues, qui empêchent d'apercevoir le sol et les légers accidens qu'il pourrait offrir ; il m'a d'ailleurs été impossible de faire exécuter des fouilles sur un terrain qui n'appartient plus à la forêt. Le sol n'a donc rien fourni qui indiquât l'origine de ce camp, qui doit être l'ouvrage des Romains. En effet, sa distance de Beaumont-le-Roger est trop grande, pour qu'on suppose qu'il ait été celui des ennemis nombreux contre lesquels cette ville eut souvent et longtems à se defendre. Je n'ai rien vu dans l'histoire qui portât à penser que ce lieu aurait été choisi postérieurement à la domination Romaine, pour y placer un camp d'observation. Il ne serait pas plus rationnel de prétendre que les constructions que j'ai decrites sont d'une date récente, elles ont tous les caractères d'une grande antiquité : les materiaux employés, la manière dont ils l'ont été, diffèrent essentiellement des matériaux et de la manière des constructions

Digitized by Google

gothiques. Ce n'est donc ni Roger, ni aucun de ses vaillans successeurs qui en jettèrent les fondemens. L'histoire de la ville de Beaumont, avant le onzième siècle, est, comme je l'ai dit, couverte du voile le plus obscur; celle des lieux qui l'avoisinent n'est pas plus connue. Le tems de la destruction de ces monumens a donc précédé cette époque. Déjà les vestiges en étaient cachés sous la mousse et le lierre, et leur mémoire était éteinte; car on n'en retrouve même aucune trace dans les noms que portent les divers triages de la forêt. Les vieux titres ont eu le sort commun, ils ont été détruits ou perdus, la tradition n'a rien conservé. On sait seulement par quelques aveux d'usagers, du seizième siècle, que la forêt de Beaumont avait des limites aussi étendues que de nos jours. Mais il est un fait bien constant, c'est que des briques romaines ont été employées dans les constructions, le mortier romain, les peintures, les médailles et les divers autres objets qui ont été trouvés dans les fouilles, prouvent de la manière la plus évidente leur origine romaine. L'établissement d'un camp dans le voisinage, d'une voie romaine, dans un lieu élevé et dominant le pays, explique naturellement comment on a retrouvé dans un endroit qui a dû toujours être couvert de bois, des constructions qui ont des rapports directs avec les constructions romaines.

Je ne crois pas qu'elles soient, à proprement parler, l'ouvrage des Romains; mais celui des habitans du pays, et peut-être de quelques soldats du peuple-roi, qui s'y seront établis.

Il n'y a parmi ces divers édifices qu'un seul qui ait tous les caractères des édifices romains; celui-là a peut-être été construit par eux, quoiqu'il soit encore fort négligé. Doit-on

Digitized by Google

attribuer cette négligence à la difficulté de se procurer des matériaux, ou à l'inexpérience des ouvriers? Il faut admettre l'une et l'autre de ces deux causes.

L'époque de leur fondation se trouverait ainsi assez rapprochée de leur ruine, car pour que ces constructions soient les restes d'habitations de Gaulois, il fallait que ces peuples eussent déjà pris les mœurs, le langage et les arts du peuple vainqueur, qu'ils n'imitaient que grossièrement, et qu'ils n'ont jamais égalé Les Gaules conquises et pacifiées, jouissaient des bienfaits que leur avait apporté l'esclavage; mais bientôt les barbares devaient troubler ce repos précaire et passager De tous côtés ils fondirent sur la Gaule, l'inondèrent des torrens de leurs sauvages tribus. Tout devint la proie de leur rage. Les monumens des arts furent détruits, les villes incendiées disparurent sans laisser de traces; tout fut englouti. Le flambeau de la civilisation s'éteignit, et les barbares ne léguèrent au moyen âge que l'ignorance et les superstitions. Après ces mouvemens convulsifs, ces longues guerres d'extermination, les vainqueurs, les vaincus s'arrêtèrent et la société commença lentement sa régénération. Il n'est donc pas surprenant que la mémoire des faits et des lieux se soit perdue, et que chaque jour le hasard fasse découvrir quelques vestiges de cette antiquité si peu connue encore de nous.

C'est dans l'une des invasions des peuplades barbares, que les faibles habitations de la forêt de Beaumont auront été détruites, à l'époque où le Vieil-Evreux périt par les flammes, et peut être où furent enfouies les pâteres et les riches statues de Berthouville.

On remarque encore dans la forêt de Beaumont d'autres vestiges d'habitations, dont l'origine n'est pas douteuse,

Digitized by Google

les lieux qu'elles occupaient sont reconnaissables par les amas de charbon et de scories qui forment un assez grand nombre de monticules. C'est-là qu'étaient situées des forges à bras, qui ont dû cesser d'exister lorsque les arts eurent fait assez de progrès pour qu'on leur substituât des procédés plus commodes et moins dispendieux. Ces établissemens n'eurent, je pense, aucune espèce de correlation avec les monumens gallo-romains récemment découverts.

C'est au zèle éclairé de MM. Libert et Cauchois, que vous êtes redevables des découvertes dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir ; ils ont secondé avec activité et persévérance les intentions du propriétaire de la forêt, qui semble lui-même attacher un grand prix aux fouilles qui ont été faites. Et si le hasard continue à favoriser notre pays, je ne doute pas qu'il n'ait bientôt plus d'antiquités remarquables à offrir au voyageur que le reste de la France.

Les travaux des Antiquaires de la Normandie, dont les noms vous sont bien connus ; ceux de quelques personnes amies des arts et de la science accroîtront chaque jour notre richesse. Les origines obscures des monumens seront expliquées, la Gaule libre, la Gaule romaine et la France au moyen âge, n'auront plus rien de caché pour le poète et l'historien. Continuons donc, Messieurs, à joindre nos efforts à ceux de nos savans compatriotes ; le champ de l'antiquité n'est point un domaine particulier, il appartient à tous, heureux celui qui peut y recueillir une abondante moisson.

Digitized by Google

RAPPORTS

SUR

LES ANTIQUITÉS

DE BERTHOUVILLE.

PAR

M.r Auguste LEPREVOST.

Bernay, le 17 Avril 1830.

Le 21 Mars dernier, le sieur Prosper Taurin, cultivateur, demeurant à Berthouville, arrondissement de Bernay, labourant un champ dans la même commune, hameau du Villeret, rencontra, avec le soc de sa charrue, une tuile romaine. Il emprunta la pioche d'un ouvrier voisin, pour arracher cette tuile, qui faisait partie d'une maçonnerie fort solide, et, après l'avoir enlevée, trouva une grande

Digitized by Google

quantité d'objets en argent, presque tous de la plus belle conservation et ayant plus souffert de ses coups de pioche que de près de vingt siècles de séjour sous la terre. On pourra juger de sa surprise et de sa joie, quand on saura qu'il en recueillit cinquante et quelques livres pesant. Mais aux yeux des amis des arts et des antiquités, cette valeur intrinsèque considérable ne sera que leur moindre mérite. Ce sont des instrumens de sacrifices et des offrandes votives, la plupart d'une beauté admirable et presque tous ornés d'inscriptions. Plusieurs portent l'empreinte du style grec le plus élevé. Le tout est du Haut-Empire, et appartenait à un temple de Mercure qui paraît avoir existé dans le voisinage, et de la recherche duquel on va s'occuper immédiatement.

Nous avons particulièrement remarqué une statue en argent, de Mercure, de dix-huit pouces de haut; un buste charmant du même dieu; une main d'argent, massive, retrouvée postérieurement; deux vases à eau lustrale, ornés de masques du plus beau type; deux autres, représentant des bacchanales où figurent des centaures des deux sexes; un cinquième où l'on voit des muses et des philosophes, deux *præfericulum*, ornés de figures relatives à la guerre de Troie, des patères et des disques d'un beau travail et de fortes dimensions; des *simpulum*; des cuillers à encens, deux serpens se tenant par un crochet et destinés à embrasser quelque chose, etc..... Il y avait un buste de Mercure, en argent massif, et d'un travail admirable, qui a malheureusement été volé. Beaucoup de portions de bas-reliefs sont dorées, quelques-unes incrustées en or. L'argent est d'un titre très-élevé.

Voici quelques-unes des inscriptions :

Digitized by Google

DEO. MERCURIO. IVL. SYBILLA. D. S. D. D. (*de suo dedit*).

Celle-ci est incrustée en or sur un cercle d'argent.

MERCVRIO. AVG. P. AELIVS. P. AELI. NVMITORIS. LIBERTVS.
EVTYCVS.
V. S. L. M. (*Votum soleit lubens merito.*)

Q. LVCANIVS. BLAESVS. EX. STIPE.

DEO. MERCVRIO. KANETONNESI. C. PROPERT. SECVNDVS.
V. S. L. M.

MERCVRIO AVG.
COMBAROMARVS. BVOLANI. FIL.
V. S. L. M.

MERCVRIO. AVG.
CAMVLOGNATA. COICI. LIFIA.
V. S. L. M.

MERCVR. AVG. SACRVM
GERMANISSA VISCARI. V. S. L. M.

MERIO CANETO. EPATICCVS.
O. S. O.

DEO. MERC. CAN. DECI. R. LVPERCVS. EX. TEST. PL ? AC ?
DOCIRIGIS ? PII ?

Digitized by Google

Montfaucon a publié un monument trouvé à Beauvais, où Mercure porte le surnom d'Auguste comme dans ces inscriptions. Quant à celui de *Canetus* ou *Kanetonensis*, il nous paraît tout-à-fait nouveau, et nous ne doutons pas qu'il ne provienne du nom du lieu où le temple était situé.

Tous ces objets sont restés provisoirement déposés à Bernay, chez M. Liston, parent du propriétaire, qui les communique avec beaucoup de complaisance, et à qui l'on a l'obligation d'avoir empêché, par ses conseils, la destruction aussi bien que la dispersion de la collection. Nous ne pensons pas qu'il en existe de comparable, soit pour la quantité des pièces dont elle se compose, soit pour leur mérite d'exécution et les renseignemens techniques ou mythologiques. La plupart des vases travaillés au marteau étant très-minces, sont doublés d'une cuvette non adhérente qui les fortifie et permettait d'y renfermer des liquides.

Il est facile de se convaincre au premier coup-d'œil que le tout appartient à la plus belle époque des arts dans l'empire romain, c'est-à-dire à celle des premiers successeurs d'Auguste, et aura été enfoui dans l'une des premières guerres civiles qui aient désolé les Gaules sous l'empire. On peut supposer qu'un marchand d'orfèvrerie, établi dans le voisinage du temple, tenait un magasin de ces objets faits d'avance, et provenant des contrées où les arts étaient le plus florissant. Nous pouvons citer à l'appui de cette conjecture le contraste de leur perfection avec la grossièreté des inscriptions, souvent presqu'illisibles, dont la plupart sont chargés.

Digitized by Google

Bernay, le 7 Mai 1830.

La précieuse collection d'objets antiques en argent trouvée à Berthouville (Eure), et dont nous avons rendu un compte bien imparfait dans le rapport qui précède, vient d'être acquise, moyennant 15,000 francs, pour le compte de la Bibliothèque royale, par les soins de M. Raoul Rochette, membre de l'Institut et conservateur du cabinet des antiques. Nous féliciterons également de cet événement les amis des arts et l'auteur de cette découverte. Les premiers sont assurés maintenant, non-seulement que ces objets ne seront ni détraits, ni dispersés, ni exportés, mais encore que leur restauration et leur publication vont être entourées de tous les soins, de tout le luxe qu'elles peuvent réclamer; le second, plus sage et plus heureux que la plupart des personnes placées dans les mêmes circonstances, n'aura à prélever aucuns frais de déplacement, aucunes dépenses inutiles sur le produit de sa collection.

Nous saisirons cette occasion pour revenir sur quelques points de notre rapport du 17 Avril, échappés à l'espèce de fascination exercée bien naturellement sur nous à la première vue, par la réunion, dans une étroite enceinte, de tant d'objets remarquables. Il n'est pas exact de dire que tous appartiennent au Haut-Empire; un certain nombre de pièces au contraire (en l'absence d'autres signes chronologiques), portent soit dans leur fabrication, soit dans les inscriptions dont elles sont chargées, l'empreinte d'un travail grossier et d'un siècle de décadence plus ou moins avancée; mais comme ce sont précisément les moins remar-

Digitized by Google

quables, il n'est pas étonnant que ces caractères aient échappé dans les premiers momens à notre attention absorbée toute entière par les chefs-d'œuvres voisins. Un examen plus approfondi nous a fait reconnaître des productions d'époques très-distinctes, depuis le règne de Claude ou de Néron, jusqu'à des tems plus rapprochés de l'introduction du christianisme. Ainsi ce n'est point dans l'une des premières guerres civiles que ce trésor aura été confié à la terre, mais beaucoup plus tard et peut-être à l'occasion de quelque invasion des barbares, ou pour les soustraire aux atteintes du zèle religieux des premiers chrétiens.

Nous avons commis une autre inadvertence, en ne parlant que d'un seul canthare comme chargé de figures de muses et de philosophes. Ces vases sont au nombre de deux.

En attendant que l'interprétation des objets mystérieux qu'ils représentent soit donnée par des savans bien autrement versés que nous dans des matières si obscures, nous devons dire que nous ne pensons plus que les belles figures de femmes qu'on y voit appartiennent à des muses.

En supposant qu'il pouvait y avoir eu un magasin d'orfévrerie dans le voisinage du temple, nous n'avons pas eu l'intention de faire entendre que la collection de Berthouville provînt d'un établissement de ce genre. Les inscriptions placées sur presque tous les objets attestent suffisamment qu'ils appartenaient au culte. Nous avons voulu seulement expliquer comment des chefs-d'œuvres si remarquables avaient pu se trouver à la portée de donateurs dont les noms vulgaires, et la plupart gaulois, ne permettent pas de penser qu'ils soient allés les chercher en Italie. Au reste, ce lieu est assez près de Rouen (*Rotomagus*), de Lisieux (*Noviomagus Lexoviorum*), et du Vieil-Evreux (*Mediola-*

Digitized by Google

num Aulercorum), pour qu'on puisse supposer que les personnes pieuses qui voulaient faire des offrandes à Mercure *Canetus* s'en seront approvisionnées dans l'un de ces trois chefs-lieux de cités gauloises.

Le poids de ces objets réunis est d'environ 50 livres, présentant une valeur matérielle de 5,000 fr Nous avons déjà dit, qu'à l'exception de la forme des lettres et du style du travail, ils ne présentaient aucun caractère chronologique, non plus qu'aucune allusion historique. Nous devons ajouter qu'ils n'étaient point accompagnés de médailles, quoiqu'il paraisse qu'on en ait trouvé dans le voisinage, ainsi, dit-on, que beaucoup de coquilles.

Nous donnerons dans un prochain numéro la liste des principales pièces dont se compose cette collection, ainsi que leur description succincte, sans prétendre toutefois usurper à cet égard la mission difficile et glorieuse qui n'appartient qu'aux maîtres de la science.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

LA MAISON DE ROCHESTER.

Par M.r ***.

Hola frère! qui êtes-vous? Votre nom? Vos qualités? Pour de l'argent, on ne vous en demande pas; on le sait, votre bourse est légère.

Ancienne Comédie.

Un jeune baronnet, sir Arthur Simpson, était lié depuis son enfance avec un attorney de la cité, nommé Lauwrence; il n'était donc pas étonnant que l'élégant tilbury du premier s'arrêtât un jour de l'automne de l'année dernière à la porte du modeste légiste. Celui-ci ne se fit pas attendre, et prenant bientôt place auprès de son ami, ils se hâtèrent de quitter le sale et hideux quartier de la cité. Ils franchirent en peu de tems le Strand et Charing-cross, et quelques heures après, on les vit s'arrêter à quatre mille environ de Rochester. Ils abandonnèrent là leur légère voiture; et, après avoir changé leurs vêtemens contre des habits qui semblaient indiquer la misère plutôt que l'opulence, ils suivirent en causant la route de Rochester. Ils y arrivèrent bientôt, traversèrent le pont, parcoururent une partie de la principale rue, jusqu'à une maison propre,

Digitized by Google

mais d'assez mince apparence. Le jour était à son déclin ; ils levèrent le marteau, le laissèrent tomber doucement, et l'on vint leur ouvrir la porte, après les avoir fait attendre quelque tems.

L'homme qui faisait l'office de portier, jetta sur eux un coup-d'œil scrutateur, et d'un geste il leur indiqua l'appartement où ils pourraient présenter leur requête suppliante, au grave despote de la maison.

Roberts Onslow était assis dans un grand fauteuil à bras, il fumait tranquillement en feuilletant une bible dont les marges n'avaient plus cette blancheur primitive d'un livre qui n'a jamais servi. L'entrée des voyageurs lui fit lever la tête, son feuillet resta à moitié ouvert, et lorsque l'épaisse fumée qui l'entourait se fut un peu dissipée, il leur dit, en secouant sa pipe sur le coin de la table :

— Gentlemans, vous ne pouvez rester ici sans satisfaire aux réglemens de la maison, et sans me dire qui vous êtes, et ce que vous faites ? Ainsi, veuillez répondre à mes questions.

— Nous sommes prêts à vous satisfaire, répondit le baronnet.

— C'est bon, dit à son tour Roberts. Quels sont vos noms ?

— Mon camarade s'appèle Glower Andel, et moi, répliqua le baronnet, Ober Philippman.

— Je ne vous connais pas. Quel métier faites-vous ? Où demeurez-vous ?

Lauwrence prit la parole à son tour. — Nous demeurons dans la cité, près du pont de Londres, plus près du nouveau que de l'ancien. ...

Digitized by Google

— Ah, j'entends ; vous êtes de ces fainéans d'Irlandais. Pourquoi M. Wats ne vous a-t-il pas exclus avec les autres.... Je ne les aime pas, les irlandais.

— » Faut-il pour cela nous laisser coucher comme des » chiens, sans autre couverture que le ciel ?

— Non, sans doute ; entrez donc par ici, et *god dam*, que je n'entende plus parler de vous.

Nos deux jeunes fous passèrent alors dans une pièce simplement décorée, où se trouvait déjà un homme dont l'extérieur n'était pas tout à fait aussi brillant que le leur. Le gentleman dont il est question, était vêtu d'un mauvais pantalon de cotonade rayée. Son habit noir tout rapé, était encore propre ; mais son collet étroit, indiquait que depuis long-tems déjà il était sorti des mains du tailleur. L'honorable paraissait dormir d'un profond sommeil ; de sorte que sir Arthur et Lawrence crurent qu'ils pouvaient parler à voix basse, mais sans contrainte, sur l'issue de leur aventure. Leur position pouvait devenir inquiétante, jusqu'à un certain point, s'ils venaient à être découverts, et cependant leur aventure ne pouvait être piquante que si la mystification dont ils voulaient rendre dupe Roberts était connue de lui.

— Nous voilà donc, dit Arthur, entrés dans la forteresse, comment en sortirons-nous ? — Ma foi, répondit Glower, ou plutôt Lawrence, un peu mieux, je pense, que Louis XI ne sortit du château de Péronne. — Me prends-tu pour Louis XI, répliqua Arthur? — Pourquoi pas. — En ce cas, tu seras mon Tristan l'ermite ; c'était un homme de loi expéditif que celui-là ! — Voici donc, noble Arthur, la table où votre Grâce va boire de l'âle commune ou du porter sans force, oh Barkley Perkins, que ne peux-tu pénétrer, pour ce soir au moins, dans.

Digitized by Google

cette maison de refuge. — Silence, dit Arthur, notre compagnon se réveille, reprenons notre incognito.

— N'est-ce pas, mon ami Glower, que nous devons donner des bénédictions au respectable M. Wats, qui nous offre un asyle.

— Sans doute, répondit Lauwrence. Et vous, qu'en pensez-vous, camarade?

— Moi, dit l'étranger, je l'approuve fort, sauf les exceptions qu'il a imposées. — Oh, oui, les exceptions, cela restreint beaucoup son bienfait.

— Oui, reprit l'étranger, pourquoi en exclure les vagabonds, les procureurs, les fripons. Quelles espèce de gens ont plus souvent besoin d'asile que les premiers et les derniers; quant aux procureurs, je crois que l'auteur avait à s'en plaindre particulièrement, et qu'il a cru que procureur est synonime de fripon. Au reste, c'est la loi faite par lui, il faut s'y soumettre.

— Ce drôle, dit Arthur, bas à l'oreille de Lauwrence, ne manque pas de sens; sa figure ne m'est pas inconnue, et son accent étranger me ferait croire qu'il n'est pas anglais.

Pendant qu'ils causaient ainsi, l'hôte, avec l'aide de Kattie, sa servante, avait placé sur une table sans nappe, un énorme morceau de bœuf rôti, quelques pommes de terre et du pain, mais en petite quantité. L'âle pétillait dans des vases d'étain. Les trois convives prirent place à la table; quant à Roberts, il regardait les trois pauvres voyageurs, qui s'apprêtaient à faire honneur au repas qu'ils devaient à la munificence bienveillante du révérend Wats.

Le commencement du dîner fut silencieux, l'heure, le lieu, les personnes qui le faisaient, tout semblait devoir

Digitized by Google

empêcher les voyageurs de se livrer soit à des plaisanteries, soit de déplorer la misère du tems présent, semblables à des moines qui ont jeûné, ils firent tous honneur au repas; mais quand les aiguillons de la faim ne se firent plus que faiblement sentir, Arthur donna le signal de l'attaque.

— Vénérable Roberts, votre dîner est excellent, dit-il, il satisferait le goût le plus délicat. — Celui d'un baronnet, sans doute, dit l'étranger, au pantalon de cotonade.

Arthur se pinça les lèvres, et continua : — Comme tu le dis, camarade, même celui d'un baronnet, ou — d'un procureur, dit encore l'étranger. — Au diable l'interrupteur, s'écria avec force sir Arthur... .... Et Roberts, modérez-vous ; pas de bruit dans cette maison, c'est une maison de paix et de concorde ; un baronnet a-t-il jamais osé franchir le seuil de notre porte ? un procureur, un attorney n'y est jamais entré ?

— C'est ce qui te trompe, Roberts, dit l'étranger en l'interrompant : les Grecs ont pénétré dans la ville de Troie ; tu as à ta table un procureur et un baronnet.

— Cela n'est pas possible, s'écria Roberts Onslow. — Permis à toi de ne pas le croire ; mais foi de gentilhomme, celui-ci est sir Arthur Simpson, et l'autre un attorney de ses amis dont le nom m'échappe.

Pendant qu'il parlait ainsi, la figure des deux amis tour à tour étonnée, stupéfaite, aurait admirablement servi de modèle à un Teniers de notre époque. Sir Arthur se croyant découvert, ne put contenir sa colère, il se leva et se précipita vers l'endroit où était placé le malencontreux étranger sans doute il voulait châtier son indiscrétion, et déjà il levait une main qui paraissait exercée, quand Onslow l'arrêta en se plaçant devant lui. Arthur, Pimpson, Simpson, qui

Digitized by Google

que vous soyez, baronnet ou gentleman de grande route, la maison du Wats est une maison de paix; entendez-vous, et du silence s'il vous plaît.

Lauwrence ne restait pas immobile, il avait promptement imité les mouvemens de son ami et se préparait à lui porter des secours. Ainsi les quatre champions séparés en deux bandes semblaient sur le point d'en venir aux mains, ils s'observaient mutuellement. Onslow avait retrouvé la vigueur de la jeunesse, et l'étranger, dont il était le second, regardait les deux amis avec un sourire dédaigneux et sardonique.

La position des quatre personnages était trop critique pour être de longue durée, le sang aurait pu couler si l'orage qui grondait avait éclaté; mais cette scène devint ridicule, parce qu'elle se prolongea pendant quelques minutes; et tous, comme d'un commun accord, se remirent à table, même le pacifique Onslow. Il pensa qu'il valait mieux noyer sa colère dans l'île délicieuse d'Ecosse que dans des flots de sang.

— Avouez, dit Arthur, qui avait recouvré une partie de son sang-froid, que nous avions admirablement trompé votre pénétrante sagacité, brave Roberts? — Oui, pas mal. Et sans ce gentleman, je serais votre dupe; mais il vous a mis la tête dans un guépier. Et votre ami, est-il un attorney? — Oui, dit Lauwrence; j'ai voulu duper et je suis dupé.

— Jeunes gens, dit Onslow, faut-il aller chercher le constable, ou bien dois-je boire du champagne à votre santé?

— Voilà qui est bien trouvé, dirent Lauwrence et Arthur, notre choix n'est pas douteux; le champagne est le meilleur.

Digitized by Google

Kattie, en fille intelligente et dis-crète, se hâta de servir le jus pétillant de la treille et se retira.

— Mais vous, l'ami, qui êtes-vous ? d'où venez-vous ?

— Moi, répondit négligemment l'étranger, qui vous a dit Roberts, que je n'aie pas des raisons puissantes pour garder l'incognito. Mon nom est insignifiant : appelez-moi Pierre, Jacques ou Jean, comme il vous plaira, mon importance est nulle.

— Je dois savoir ton nom, répliqua Onslow. — Tu le veux, j'y consens ; je m'appèle Thomas Coupart.

— Thomas Coupart ! s'écria Arthur, un vagabond.

— Un vagabond, dit à son tour Roberts, et un vagabond français. Par saint Dunstan ! ma réputation est perdue, et ma place est gravement compromise. J'ai reçu un attorney, un baronnet, un vagabond dans la même soirée, et j'ai trinqué avec eux. Malédiction ! malédiction ! Versez, versez du champagne, que j'oublie pour un instant mon désappointement cruel.....

Onslow gromelait entre ses dents, et buvait tour à tour.

Arthur se leva de nouveau, et dans une intention bien différente de celle qu'il avait manifestée, car il se précipita dans les bras du vagabond.

— Ah ! c'est toi que je retrouve ici, Thomas, et par quel événement es-tu jeté sur nos rivages ?

— Les *destins m'ont chassé des rives de la France*, dit en riant Thomas ; et me voilà, ne réclamant ni votre appui, ni votre reconnaissance, sir baronnet, mais charmé de votre rencontre, et commençant à parcourir l'Angleterre, qui sera pour moi un asile assuré contre les persécutions.

— Les persécutions, es tu donc persécuté ?

Digitized by Google

— Si je le suis, en pouvez-vous douter ?

— Depuis le jour où un hasard heureux m'a fait faire votre connaissance... — oh, oui, depuis ce jour où tu me sauvas la vie, qu'as-tu fait, dit sir Arthur ?

— Rien, répondit Coupart, rien. La liberté, voilà mon idole, mon bonheur ! On a voulu me rendre esclave, et j'ai fui la terre inhospitalière où j'avais passé mes premières années.

— Ce gentleman, dit Lauwrence bas à l'oreille de sir Arthur, ce gentleman ne s'exprime pas mal pour un vagabond ; comment, c'est lui ? ....

— Je te le répète, Lauwrence, c'est lui qui m'a sauvé la vie ; ses traits sont gravés dans mon cœur, et jamais je n'oublierai le service qu'il m'a rendu. Mais vois Roberts Onslow, avec son air effaré et content à la fois, il faut que je lui donne la clé de l'énigme, car par ma foi le champagne et son étonnement pourraient lui occasionner une violente apoplexie. Ta grossière révérence veut-elle écouter ?

— Oui, répartit Onslow, expliquez-moi ce mystère.

— Il est du bon ton que chacun de nous fasse une course sur le continent. Pour satisfaire à mon goût autant qu'à la mode, je visitai les Capitales de l'Europe. Je n'étais pas éloigné de la ville de Lyon, lorsqu'au passage d'un bac l'inexpérience de notre conducteur me fit tomber dans l'eau. La rivière était large, profonde et rapide ; étourdi de ma chute, enveloppé dans les plis de mon manteau, il me fut impossible de nager. Déjà je sentais mes forces s'affaiblir ; mes vêtemens qui d'abord m'avaient soutenu à la surface de l'eau, m'entraînèrent bientôt par leur pesanteur. Je n'avais plus qu'un instant à vivre, pour recommander mon ame à Dieu. Tout espoir me semblait désormais perdu, lorsque je

Digitized by Google

me sentis saisir et emporter rapidement. Je ne pouvais voir la cause de ce mouvement extraordinaire, cependant j'éprouvais un mieux sensible. Quoique j'eusse des vertiges, je m'aperçus fort bien que je touchais la terre, et je m'y attachai avec un mouvement convulsif; bientôt je perdis toute sensation, je ne sais combien de tems je restai dans cet état..... Lorsque je revins à moi, j'étais sur la rive du fleuve; Thomas était près de moi, il tenait encore à la main une gourde contenant de l'eau-de-vie, dont il m'avait fait avaler quelques gouttes. Je compris facilement que c'était lui qui m'avait sauvé, ses cheveux étaient en désordre et ses habits souillés comme les miens par la vase. Coupart, tu t'en souviens, mon cœur ne se montra pas ingrat, je te nommai mon libérateur; mais toi, tu refusas mes offres. Ton action était simple, disais-tu; non, mon ami, elle était trop belle pour avoir besoin de récompense, elle la trouvait en elle-même. Nos noms furent échangés; nous nous jettâmes dans les bras l'un de l'autre, puis Coupart me quitta en me disant : Noble baronnet, souvenez-vous du vagabond qui vous a sauvé la vie. Il disparut à mes yeux, et c'est aujourd'hui seulement que j'ai pu le revoir.....

— Sir baronnet, s'écria Coupart, je ne suis qu'un pauvre diable; mais avouez que le hasard m'avait donné une supériorité marquée sur vous? Quant à mon état, il n'est pas brillant, j'en conviens; je ne le changerais pas pourtant pour une meilleure fortune..... Ainsi ne me faites aucune offre, car je la refuserais. J'ai été jeune comme vous, je ne suis pas aussi vieux que vous pourriez le croire, mes parens me firent élever avec soin, j'appris ce que vous nommez les sciences, et j'eus une éducation complète. Mais j'avais une ame ardente que je ne pouvais fixer, rien

Digitized by Google

ne la remplissait, tout me semblait vide. Les lois me fatiguaient, les préjugés m'étaient odieux, et les convenances sociales me paraissaient absurdes. Je résolus de me détacher d'un monde qui m'était devenu insupportable, je brisai les liens qui m'attachaient encore à la société. Je m'enfuis de la maison paternelle, je fis répandre le bruit de ma mort, et changeai de nom. Mes parens ne sont plus, mes frères se sont partagés mon héritage; et moi, depuis ce tems, j'ai parcouru ma belle France, j'ai respiré l'air libre de ses fraîches campagnes, j'ai dormi sous son beau ciel ou à l'abri des toits hospitaliers du laboureur. Tout était à moi, sans posséder rien; j'avais la jouissance de la nature entière, je vivais, j'étais libre. Ma vie était aventureuse, mêlée de crainte et de plaisirs. Souvent, en apercevant l'uniforme de ces soldats chargés de la police, je sentis un frisson involontaire parcourir tous mes membres; l'aspect d'une noire et sale prison s'offrait à ma pensée; mais bientôt le danger s'était évanoui, et je me retrouvais dans ma sauvage indépendance. Le monde m'appelle vagabond; me traite, me regarde avec mépris. Je n'ai point, il est vrai, les douceurs que procurent la richesse et le luxe, mes vêtemens ne sont ni fins, ni brillans; n'importe, j'ai de quoi me couvrir, et sous une étoffe grossière, mes membres, souples et légers sont aussi bien à l'abri des injures du tems que sous un drap fin et moëlleux. L'amour..... ah! je m'arrête; votre délicatesse, Arthur, s'accommoderait mal de mes idées sur cette passion.....

Voilà comme je vivais, heureux de ma liberté, quand les destins contraires m'ont chassé de mon pays. Le hasard m'avait conduit à Paris. J'admirais malgré moi les monumens des arts et du génie qui embellissent cette Capitale. Je regardais d'un œil de complaisance cette société, première

Digitized by Google

condition de mon existence, peut-être que j'aurais abjuré une partie de ce que vous appelez mes erreurs, quand je me vis atteint du coup le plus sensible : proscrit par une ordonnance odieuse, je quittai une terre dont on me chassait, et je me décidai à visiter l'Angleterre, convaincu qu'une administration plus conforme à mes désirs, succéderait un jour à celle qui nous opprimait. J'avais besoin de vous voir, de vous presser la main, sir baronnet; le hasard m'a favorisé, j'en rends grâces à mon étoile. Je tens pourtant que j'abrégerai mes courses; le besoin de la Patrie absente me poursuit, et je me risquerai à courir les chances moins favorables du sort sur cette terre chérie!

Pardonnez, noble baronnet, si j'ai joui un instant de votre embarras, je vous avais reconnu, et j'avais entendu votre conversation; votre dessein n'était donc pas un secret. Le hasard m'avait conduit ici; je savais que Wats avait établi une maison de refuge pour six voyageurs pauvres et honnêtes; il en avait exclus, me disais-je, les vagabonds, les procureurs, les voleurs et les gens riches. Je dois y trouver des gens respectables, d'ailleurs j'avais à recevoir les six pences que le généreux fondateur a légué à chacun des privilégiés. Ma bourse est légère et je pouvais accepter, sans rougir, ma portion du legs de Wats. Vous aviez l'intention de rire de Roberts Onslow, j'ai détruit votre ouvrage, si bien commencé, m'en voulez-vous?

— De par saint Dunstan, je m'y perds, s'écria Roberts, vous êtes de bons vivans, et puissé-je recevoir souvent des hôtes aussi aimables que vous. Allons, bonne fille, allons, Kattie, apporte du champagne. Arthur et Lauwrence assurèrent à Thomas qu'ils étaient enchantés de l'avoir retrouvé et du singulier incident qui les avait réunis. Le reste de la nuit qui était déjà fort avancée, fut consacré à de nom-

Digitized by Google

breuses libations, les propos gais et plaisans s'échangèrent. En vain Arthur engagea son libérateur à l'accompagner à Londres. Celui-ci, quand l'aurore vint à paraître se leva, serra cordialement le baronnet entre ses bras, et le saluant d'un air mélancolique, sortit sans laisser échapper une parole.

Coupart avait donné le signal du départ, Lauwrence et Arthur songèrent aussi à la retraite, après avoir largement récompensé Roberts Onslow. Ils étaient sur le point de sortir, quand le digne exécuteur des volontés de M. Wats se penchant vers Lauwrence, lui dit — Sir Attorney, j'aurais besoin de vous consulter sur une petite affaire. — Vous ferez mieux de dormir, lui répliqua Arthur. — C'est un petit procès, lui dit d'un air hébété Onslow. — Hé bien, si vous voulez me voir, dit à son tour Lauwrence, vous me trouverez chez moi à Tower-Strett, tous les jours. — Adieu.

Les deux amis, quelques heures après, parcouraient gaiement la route de Rochester à Londres, dans leur élégant tilbury. Quant à Coupart, que devint-il, où son errante et vagabonde manie le conduisit-elle ? Nous n'en savons rien ; et vous lecteur, vous ne le saurez pas plus que moi.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES POÉSIES DE M.me V.e COURTIN ;

Par M.r D'AVANNES.

Madame Courtin qui a long-tems habité Evreux, dont elle paraît conserver les plus agréables souvenirs, a récemment publié, sous le titre d'*Elégies d'une Octogénaire*, un petit volume de Poésies qu'on lit avec cet intérêt qu'inspirent toujours les ouvrages des femmes, parce qu'on est certain d'y rencontrer, dans un degré plus ou moins éminent, des pensées gracieuses, des sentimens élevés, et surtout cette sensibilité exquise qui influe si puissamment sur toutes les actions de leur vie et fait le charme de leurs moindres paroles.

Ce ne sont ni des malheurs imaginaires, ni des sensations factices que retrace l'ouvrage dont nous avons l'honneur de vous rendre compte : il a été inspiré par la douleur profonde d'une mère qui déplore la perte prématurée de sa petite fille.

Un tel sujet doit généralement intéresser ; qui, dans le

Digitized by Google

cours de sa vie, n'a pas eu à déplorer aussi la perte de quelques-uns des objets de ses plus chères affections ? et si en parcourant les Elégies de madame Courtin, un censeur même bienveillant, peut lui adresser quelques reproches sous le rapport de l'expression poétique, la critique est aisément désarmée par la nature même des émotions que lui fait partager l'auteur.

Nous n'avons pas besoin de faire observer que madame Courtin est romantique dans toute l'acception du mot ; il est vrai que presque toutes les femmes le sont : c'est, selon nous, l'un des meilleurs argumens en faveur de la nouvelle école.

Nous nous garderons donc de lui faire un reproche de ses opinions littéraires, néanmoins nous lui pardonnerons avec peine l'irrévérence avec laquelle elle parle du législateur de notre Parnasse. Selon madame Courtin, Boileau n'est qu'un rimailleur ! N'est-ce pas-là une licence romantique un peu trop forte ? Voltaire, qui en général ne flatte pas ses rivaux, disait du moins

Boileau, correct auteur de quelques bons écrits.

Mais depuis Voltaire nous avons fait de grands progrès, et il y a loin de Zaïre à Hernani ! Serait-il cependant tout à fait impossible d'introduire un peu de tolérance dans la république des lettres, et les partisans des nouvelles doctrines ne peuvent-ils déserter le temple que fréquentaient leurs pères sans insulter aux divinités que leurs frères en Apollon y adorent encore.

Les Elégies d'une octogénaire sont suivies d'Epîtres et d'autres Poésies fugitives ; quelques morceaux de prose terminent le volume : le tout est écrit avec facilité ; mais selon nous, madame Courtin a donné trop de place dans son

Digitized by Google

Recueil à la politique, véritable effroi des Muses et fléau trop ordinaire de nos modernes réunions.

Quelle que puisse être la divergence des opinions, tout le monde pleure avec une mère sur la tombe de celle qui faisait son orgueil et fut long-tems l'unique espoir de ses vieux jours ; mais pourquoi mêler à ces intéressantes inspirations le triste souvenir de nos discordes civiles, et qui ne sera désolé que la même lyre qui rendit par fois des sons si touchans, ait laissé échapper des vers tels que ceux qu'adresse madame Courtin à un ami, en lui offrant un cahier de papier, *pag.* 59 *et* 60.

Nous aimons à penser que le reproche s'adresse moins à l'auteur qu'à l'ami irréfléchi qui s'est chargé de mettre en ordre les œuvres poétiques de madame Courtin ; il eut dû, sous tous les rapports, laisser cette pièce dans l'oubli avec l'époque désastreuse qui l'a probablement vu naître.

Il nous répugnerait de nous étendre davantage sur un pareil sujet.

Nous éviterons également de parler des Notices qui terminent le volume ; elles sont relatives à différens personnages de ce Département ; plusieurs sont encore vivans. Nous désirons, sans l'espérer, que l'on apprécie notre discrétion et surtout qu'on l'imite.

Nous terminerons, en rappelant ce que nous avons déjà dit : les Elégies d'une octogénaire se recommandent par des pensées vraies et touchantes, par un style souvent élégant, et surtout par une sensibilité réelle.

Digitized by Google

A MADAME AGLAÉ DE CORDAY.

D'où ne viendrait-on pas, Sapho, pour vous entendre ? . . .
VOLTAIRE.

Ce fut dans un jour de délire,
Qu'un Poète (1) dont la satyre
Arma l'injuste vanité ;
Des Muses, fils ingrat, voulut briser la lyre
Entre les mains de la beauté.
Il ne vous connut pas ; et voilà son excuse,
Aglaé : jamais ce travers
Du Pindare français n'eut compromis la Muse
S'il avait lu vos vers.

Peut-être avait-il craint, que trop sûr de séduire,
On ne vît désormais votre sexe sur nous
Par un charme de plus accroître son empire ?...
De notre liberté montrons-nous moins jaloux :
Heureux celui, qui près de vous,
L'échangerait contre un sourire !
Vaincu par la beauté, l'esclavage est si doux !
Ah ! laissons sans envie un sexe qu'on adore,
Par l'attrait du talent, nous enchaîner encore !...
Jamais l'Amphion des oiseaux
N'imposa silence au bocage :
La fauvette à ses chants unit son doux ramage ;
Et tous deux de concert enchantent les Echos.
Eh ! que feraient sur le Parnasse
Anacréon, Catulle, Horace,
Chantres harmonieux du vin et de l'amour ;

(1) Lebrun.

Digitized by Google

Si pour embellir ce séjour,
La brûlante Sapho, la tendre Deshoulières,
De myrte enlaçant leurs cheveux,
Et de fleurs couronnant leurs verres,
Ne souriaient d'amour à leurs chans amoureux?...
On voit souvent beauté coquette,
Quand des ans sur son front vient s'étendre le soir,
De dépit contre son miroir,
Une lyre à la main, s'improviser poète;
Et, vulgaire Sapho, célébrer le pouvoir
Du Dieu qui règne encore sur son ame inquiète....
Mais ce n'est qu'au printems qu'on chante les beaux jours,
Au matin qu'on chante l'aurore;
Il faut pouvoir aimer encore,
Pour toucher le luth des amours.
C'est à vous, Aglaé, vive, aimable, embellie
D'esprit, de grâce et de bonté;
A vous en qui l'étude et la nature allie
Le charme des talens aux dons de la beauté;
A vous qui recueillez les doux fruits d'un Eté,
Dont le Printems s'éloigne à peine....
C'est à vous de puiser aux sources d'Hippocrène
La gloire et l'immortalité.
Votre lyre timide et du silence amie
Sommeilla long-tems sous vos doigts;
Mais la Muse attendait et n'était qu'endormie,
Prête à nous étonner aux accens de sa voix.
C'était le feu sacré qui dormait dans votre ame!
Gloire, gloire à celui (1) dont le génie heureux
Eveillant cette noble flamme

(1) M. Arnelot.

Digitized by Google

A nos yeux enchantés fit jaillir mille feux !
Honneur des rives de la Seine (1),
On vit Thalie et Melpomène
Le doter d'un double laurier ;
A ses beaux vers tout rend hommage ;
La gloire leur donna son immortel suffrage....
Mais quand on vous connaît, prêt à les oublier,
On se dit Aglaé fut son meilleur ouvrage.
Oui, lui-même envîrait la douceur de vos chants.
Ah ! puissiez-vous toujours, Muse aux savantes veilles,
Ravir nos cœurs et nos oreilles
Par le charme de vos accens !
Aux souvenirs de nos vieilles chroniques
Pour vos pinceaux empruntez des couleurs ;
Et ranimant l'éclat des jours antiques,
Au lierre des créneaux gothiques
Que votre main légère enlace encor des fleurs !
Et vous rians bosquets, où fleurit l'aubépine,
Arbustes qu'aux beaux jours elle aime à cultiver,
Lieux où naquit Olga (2), lieux où chante Corinne....
Sous vos ombrages frais qu'il est doux de rêver !
Si j'en ai troublé le mystère
Des sons d'un luth discordant sous mes doigts,
Pardon ... l'humble moineau prudemment doit se taire
Où le doux rossignol fait entendre sa voix.
Et pourtant, ces gazons, où je voyais vos traces,
Aglaé, votre nom si doux à soupirer,
Votre image, vos vers, tout venait m'inspirer....
Mais Apollon doit seul chanter les Grâces ;
Je ne sais que les admirer. A. PETIT.

---

(1) Né au Hâvre.

(2) Une partie de la tragédie d'Olga a été composée au Baudry.

Digitized by Google

ADIEUX.

Par EDMOND DE PAYEN.

De tous les cœurs, aimable souveraine,
Objet chéri du joli Dieu d'amour,
Au tems passé, gentille châtelaine
Dans son castel reçut un troubadour.

Un jour touchant à la modeste lyre
Du voyageur errant sur l'Hélicon,
Je veux, dit-elle avec un doux sourire,
Roses d'amour et lauriers d'Apollon.

Pour lors aux pieds de la charmante Isaure,
Le Troubadour donna douces leçons;
Las! il chantait, mais il n'osait encore
Nommer sa belle en ses tendres chansons.

Bientôt, hélas! trop habile écolière,
La châtelaine en sut bien plus que lui;
Déjà comptant sur sa Muse légère,
Elle chantait sans guide et sans appui.

Digitized by Google

Le Troubadour n'en conçut pas d'envie ;
De ses succès il était orgueilleux.
Qu'ils étaient doux pour son ame ravie !
Comme il aimait ses chants délicieux !

Las ! seulement à sa voix immortelle
N'osant depuis mêler sa faible voix ;
Il regrettait ce tems passé près d'elle ,
Douces leçons qu'il donnait autrefois.

Et quand fallut quitter la belle Isaure ,
Il écrivit sur un jeune Cyprès :
Heureux celui dont la lyre sonore
Pourrait chanter ses grâces , ses attraits !

Charmante Eglé , partagez donc sa peine ;
Mais non , c'est moi qu'il faut plaindre en ce jour ,
N'êtes-vous pas la belle Châtelaine ,
Ne suis-je pas le pauvre Troubadour ?

Digitized by Google

AGRICULTURE.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR

LE CHAULAGE DU BLÉ,

Soumises à l'examen de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Eure,

PAR **PRÉVOST** FILS,

PÉPINIÉRISTE A ROUEN.

Messieurs,

J'ai entendu un agronome dire que le blé peut être exempt de carie sans le secours du chaulage, et qu'il suffit pour cela de bien préparer la terre, de choisir pour semence le grain le plus parfait, et de le changer de tems à autre, en prenant de préférence celui qui aura été récolté à *quelques lieues au nord* de l'endroit où l'on se propose de le semer.

Un cultivateur, aussi présent, a dit que, depuis trente ans qu'il cultive, il n'a jamais chaulé son blé, que lorsque la terre était sèche au moment de l'ensemencement, ou bien lorsqu'il semait tardivement et après l'époque habituelle; son expérience, a-t-il dit, lui ayant démontré que, hors ces deux cas, le chaulage est inutile.

Digitized by Google

Ce cultivateur ayant été invité à dire sur quel principe repose sa manière d'opérer à cet égard, a répondu qu'elle ne repose sur aucun principe, mais sur un fait seulement.

Il me semble, Messieurs, et voici mon observation, que de ce fait se déduit naturellement le principe, ou si l'on veut, la théorie explicative de la cause du succès constamment obtenu par ce cultivateur, en chaulant dans certaines circonstances particulières, hors le cas desquelles il a reconnu l'inutilité de cette opération. Je m'explique ainsi les causes de ce succès.

Si le chaulage est inutile lorsqu'on sème de bonne heure et dans une terre suffisamment humide, c'est parce que cette terre se trouvant encore échauffée des feux de l'Eté, et la chaleur et l'humidité étant les deux grands véhicules de la germination, le développement de l'embrion d'une graine de bonne qualité s'opère dans cette circonstance avec une prompte facilité, produit une plante vigoureuse, très-robuste, et par cela même beaucoup moins exposée à devenir la proie des maladies auxquelles son espèce est sujette.

Chauler le blé lorsque la terre est sèche, ainsi que lorsque la saison des semailles est passée, me semble être une conséquence naturelle de ce qui précède; car, le chaulage, en même-tems qu'il humecte le grain et le dispose ainsi à germer promptement, même dans la terre sèche, lui fournit dans la solution alkaline ou saline dont son écorce est imbibée, un stimulant qui peut suppléer en partie la chaleur dont la terre commence à manquer à la fin d'Octobre. Dans ces deux cas, le chaulage, ou plutôt l'immersion du grain dans une eau alkaline ou saline quelconque, a pour résultat de donner à l'embrion ce que la terre ne peut lui

Digitized by Google

fournir pour une germination prompte et pour sa transformation en une plante vigoureuse.

Cette théorie, que je soumets à votre examen, Messieurs, repose sur le fait bien observé, que les germes qui se développent lentement et péniblement sous l'influence de circonstances défavorables, donnent presque toujours naissance à des individus faibles et mal portans, et que ces individus sont plus facilement et plus généralement détruits ou maltraités par les maladies, ou même par les insectes, que ceux de leur espèce auxquels un développement facile et un prompt accroissement ont donné et conservé une santé brillante. Ce qui, soit dit en passant, justifie ce proverbe trivial, mais vrai, de certains plaisans :

La grêle tombe toujours de préférence sur le persil.

Quant à l'opinion que le blé de semence, pour être utilement changé, doit toujours être pris au nord de l'endroit où l'on se propose de le semer, je n'ai pu, je l'avoue, deviner le motif de cette préférence, qui s'expliquerait mieux si l'indication était contraire, parce que, sous une température plus élevée, les graines mûrissent mieux et les germes sont plus parfaits. Je crois donc que, dans ce cas, le lieu d'origine est à peu près indifférent; qu'il ne peut y avoir d'avantage à préférer le blé récolté à quelques lieues au nord du terrain qu'on lui destine, puisqu'aucun motif n'est indiqué par les partisans de cette opinion, tandis qu'elle est contredite par des faits importans dont je citerai seulement deux que voici: Autrefois, les anglais qui allaient acheter dans la Sicile le blé destiné à renouveler leur semence s'en trouvaient bien; et, de nos jours, les écossais du nord tirent leurs grains pour semence du midi de l'Angleterre.

Digitized by Google

MÉTHODE

POUR L'ENGRAISSEMENT DES BÊTES A CORNES

A L'ÉTABLE,

USITÉE DANS LE PALATINAT DU RHIN.

(*Extr. du Journal des Connaissances usuelles et Pratiques.*)

Les détails qu'on va lire intéresseront vivement tous les propriétaires fonciers et les économistes. La nouvelle méthode pour la nourriture du gros bétail doublerait les produits des contrées herbagères, en même tems qu'elle donnerait, aux contrées dépourvues de vastes pâturages, la faculté d'élever désormais une immense quantité de bêtes à cornes. Tout est basé sur ce principe, que plus il y a d'engrais, plus la terre produit, et plus il y a de bestiaux, plus il y a d'engrais.

L'assolement régulier auquel les terres sont généralement soumises dans le Palatinat, exigeant une grande quantité de fumier, on regarderait comme perdues les déjections que les animaux porteraient au dehors. Pour ne négliger aucune de ses ressources, le cultivateur pourvu de quelque aisance, nourrit *constamment* à l'étable la *totalité* de ses bêtes à cornes.

Si l'on prive par calcul les animaux de liberté, le même

Digitized by Google

motif fait sentir le besoin de rendre leur habitation saine et commode.

Etables. — Comme partout, la cage des étables a la forme d'un parallélogramme rectangle, plus ou moins long, suivant le nombre de bestiaux qu'elles doivent contenir, mais de trois pieds et demi à quatre pieds pour chaque bœuf ou vache, sur une largeur de quatorze à quinze pieds.

Le sol, élevé de huit à neuf pouces au-dessus du sol extérieur, est pavé et incliné de quatre à cinq pouces pour faciliter l'écoulement des urines reçues au bas de la pente par une rigole qui les porte au dehors, d'où elles sont dirigées sur la fosse à fumier par une autre rigole, afin qu'elles ne soient pas perdues pour les engrais.

On donne aux étables neuf à dix pieds de hauteur sous plancher.

Dans le mur opposé aux fenêtres sont ménagées des ouvertures oblongues, au moyen desquelles l'air puisse être de tems en tems renouvelé ou rafraîchi à volonté par des courans. Sans cette précaution, un des principes constituans de l'air (*l'oxigène*) se trouvant absorbé par la respiration, l'atmosphère interne, viciée d'ailleurs par la transpiration des animaux, pourrait produire dans leur santé une altération qui, pour être lente, n'en serait pas moins fâcheuse.

Au-dessus du ratelier est établie une trape par laquelle on y introduit le fourrage. Les graines et les feuilles qui s'en détachent tombent toutes dans la mangeoire. On a ainsi l'avantage de conserver aux animaux la partie la plus substantielle de leur nourriture et de garantir celle-ci des pluies et de la boue du dehors.

Digitized by Google

Beaucoup d'étables sont plafonnées en entier. L'œil du maître n'y tolère jamais ni poussière ni toiles d'araignées. Celles du Palatinat sont d'une propreté peu commune, et n'ont, sous ce rapport, rien à envier à celles de la Suisse.

Il s'en trouve d'assez spacieuses pour contenir 70 et jusqu'à 80 pièces de gros bétail.

Choix des animaux destinés à l'engrais. — L'expérience a depuis long-tems démontré que les jeunes et les vieux animaux s'engraissent lentement et avec peine. Chez les premiers, la totalité de la nourriture tourne au profit de l'accroissement. Elle a pour objet de réparer chez les autres les forces épuisées.

Pour ne courir aucune chance, les habitans du Palatinat emploient les bœufs au labour et les vaches à la reproduction de leur espèce, jusqu'à l'âge de cinq à six ans au plus.

Persuadés que plus tard ils ne feraient que décheoir, ils mettent ces animaux à l'engrais ; alors ils sont placés dans des étables particulières, ou dans le lieu le plus retiré et le plus sombre de l'étable commune. Il importe de les y tenir dans un calme complet et dans une température moyenne de 15 à 18 degrés, et aussi égale que le permet le logement qu'ils occupent.

Nourriture. — On a remarqué que les animaux qui mangent beaucoup à la fois et avec avidité, s'engraissent moins vite que ceux qui mangent peu et souvent, surtout si leur appétit est aiguisé par la variété des alimens.

La nourriture propre aux animaux à l'engrais ne peut pas être la même dans toutes les saisons.

En été, on manque nécessairement de ces racines volu-

Digitized by Google

mineuses qui offrent tant et de si précieuses ressources. Il n'y a pas de moment plus défavorable pour l'engraissement.

L'engrais se commence dans cette saison par des débris de légumes, des fourrages verts entremêlés d'une égale quantité de fourrage sec de même espèce, tel que luzerne et trèfle. Lorsque l'embonpoint vient à se manifester, on les remplace par un fourrage plus abondant en principes nutritifs, c'est-à-dire le sainfoin ou la dragée, auxquels on ajoute vers la fin de l'engrais des légumes secs, cuits ou détrempés dans l'eau ; on le termine par la farine d'orge.

C'est presque toujours dans les neuf autres mois de l'année que les cultivateurs intelligens se livrent spécialement à cette spéculation. L'automne donne en abondance les feuilles de betteraves-disette, les navets, les pommes de terre. On a de plus, en hiver, les racines de la même betterave, les carottes, les panais, etc.

Ces différentes substances, dont les bestiaux sont très-friands, fournissent les moyens d'entretenir leur appétit en flattant leur goût. Aussi leur fait-on faire cinq ou six repas par jour, en variant successivement les alimens dont ils se composent ; par exemple :

Le matin, à cinq heures de la luzerne.

A huit heures, des navets hachés à la grosseur d'une noix, et mélangés avec des balles de grain.

A onze heures du trèfle.

A deux heures, des pommes de terre cuites à la vapeur et écrasées dans l'eau.

A cinq heures, du sainfoin coupé à la longueur d'un

Digitized by Google

demi-pouce, au moyen d'un hache-paille, et mêlé avec des betteraves-disette, réduites en petits morceaux, comme il est dit ci-dessus.

A huit heures du soir, du foin de bonne qualité et *non pas du regain.*

Pour boisson, quelquefois de l'eau, plus ordinairement un mélange d'eau et de tourte d'huile bien délayée.

Dans la journée, un peu de sel (une demi-once à peu près) étendu sur du pain

On conçoit aisément qu'il n'est pas nécessaire de suivre ces indications à la lettre, et qu'on peut sans inconvénient varier les heures et les alimens. Rien n'empêche qu'on ne substitue le panais à la betterave, la carotte au navet, la dragée au sainfoin, les feuilles de betterave et l'herbe au sainfoin, au trèfle ou à la luzerne. Les saisons et la disposition des animaux doivent en cela servir de guide. Il importe seulement de les faire manger souvent et chaque fois en petite quantité.

Lorsque les cavités formées par la charpente osseuse à la surface du corps disparaissent, l'animal a ce qu'on appelle de l'embonpoint, mais il n'a pas toujours de la graisse. L'existence de celle-ci ne peut être bien appréciée qu'au moment où elle vient tapisser les viscères du bas-ventre. Il faut avoir, pour s'en assurer, une main bien exercée. L'augmentation progressive du volume du corps, la lenteur des mouvemens de l'animal sont au reste des indices presque certains qu'il approche du terme de l'engraissement. Alors, pour le compléter, on lui fait manger matin et soir de la farine d'orge délayée dans de l'eau tiède.

Les bestiaux s'engraissent bien plus promptement à l'é-

Digitized by Google

table que dans les pâturages. Leur graisse est plus ferme et plus estimée, et ils arrivent d'autant plus vite à terme, que les soins nécessaires sont administrés avec plus d'exactitude et d'intelligence. Il y a donc économie certaine à n'en négliger aucun.

Dans les conditions essentielles de l'engraissement entre aussi pour beaucoup la propreté.

Pansement. — Depuis qu'il a été reconnu qu'une partie des humeurs excrémentielles est évacuée par la transpiration cutanée ou insensible, on a dû s'étudier à entretenir la souplesse et l'élasticité de la peau. Elle ne peut pas être chargée de poussières sans que les pores soient obstrués. Il y a dès-lors répercussion et malaise.

Les cultivateurs du Palatinat préviennent cet inconvénient dans les bêtes à cornes, en les soumettant à un pansement régulier. Elles sont étrillées et brossées tous les jours, après que, avec de l'eau et une éponge, on a détaché les ordures dont leur corps peut être impregné. Il est aisé de remarquer que celles-ci ne demeurent jamais fixées sur la peau sans y produire quelque irritation. Le poil mbe, il s'y forme des sérosités et quelquefois des ulcères. Comment l'animal, qui a besoin pour engraisser d'un repos absolu, prendrait-il de l'embonpoint, s'il est fatigué par des démangeaisons renouvelées sans cesse ?

Les fumiers sont aussi enlevés tous les matins de l'étable, qui est ensuite balayée. Ce nettoyage opéré, on étend la litière, qui ne tarde pas à être couverte de nouvelles déjections. Elles s'attacheraient au corps des animaux et les mettraient dans un état de malpropreté habituelle, si la fille de basse-cour n'avait l'attention de semer de la paille courte sur ces déjections toutes les fois qu'elle entre dans l'étable.

Digitized by Google

Celle-ci est lavée à pleine eau et soigneusement nettoyée dans toutes ses parties deux fois par semaine On profite, pour se livrer à ce travail, de la sortie des bestiaux, auxquels il est nécessaire de faire respirer l'air extérieur dans la cour de l'exploitation pendant une heure ou deux, de midi à trois heures, tous les trois ou quatre jours.

Répétons ici que la propreté est un besoin pour les bestiaux et surtout pour ceux qu'on soumet à l'engrais. Elle peut, ainsi que les courans d'air, sinon racheter, du moins neutraliser en partie les vices de construction de beaucoup d'étables, celles-ci trop enfoncées, celles-là trop basses, d'autres trop peu aérées.

De ce qui précède, il est aisé de conclure que, dans le Palatinat, le cultivateur n'agit qu'avec raisonnement. C'est en interrogeant les faits, en remontant des effets aux causes, en mettant à profit des essais ingénieux, et en prenant toujours pour guide la nature et l'expérience, qu'il est parvenu à se tracer un plan d'opération qui est devenu pour lui une source inépuisable de richesses.

Il a renoncé aux jachères, parce qu'il a remarqué qu'elles favorisaient la végétation des plantes parasites, et qu'on ne pouvait que gagner à imiter la nature, qui ne se repose jamais.

Il a observé que la terre se refusait à produire constamment des céréales qui lui demandent beaucoup et ne lui rendent rien. Pour réparer les pertes qu'elles lui occasionnent, il a dû recourir aux engrais, se livrer à l'éducation des bestiaux et pourvoir à leur nourriture Il a été ainsi amené à la culture des plantes fourragères de la famille des légumineuses, beaucoup plus nourrissantes que les herbes des prés, et qui peuvent être regardées comme un des plus

Digitized by Google

riches présens faits à l'homme, puisqu'en lui offrant des récoltes abondantes, elles déposent sur le sol, par le détritus de leurs feuilles, un engrais végétal qui le féconde au lieu de l'épuiser.

A cette culture améliorante, il a ajouté celle des racines alimentaires exigeant plusieurs binages par lesquels la terre se trouve assez ameublie et nettoyée pour pouvoir produire l'année suivante du seigle ou des menus grains, ou des racines qui procurent d'ailleurs aux bestiaux une nourriture fraîche pendant toute l'année

Frappé des pertes que lui faisait éprouver dans ses approvisionnemens l'abandon, par les animaux des tiges de quelques légumineuses trop dures pour être broyées par la mastication, il a coupé cette espèce de fourrage, et a été amplement indemnisé de ses peines. Une longue expérience a en effet démontré qu'un quintal de fourrage ainsi préparé profite plus aux animaux qui s'en nourrissent qu'une quantité double dans l'état ordinaire.

Comme il est impossible d'énumérer ici tout ce qui se fait d'utile, terminons par l'engrangement des fourrages.

Le bottelage n'est pratiqué que pour la vente, encore se fait-il sur le grenier.

On y entasse sans être liée la totalité du fourrage. Tout le monde sait que, pour être mis en bottes, il est froissé et brisé dans tous les sens. Dans cette opération, les plantes desséchées laissent échapper une partie de ce qu'elles ont de plus nourrissant, les feuilles et les graines. On évite cette perte en plaçant immédiatement le fourrage des meules sur les voitures.

Tant de pratiques raisonnées, tant de soins bien entendus

Digitized by Google

ne peuvent manquer de profiter aux cultivateurs du Palatinat. Le pays est, en effet, parvenu à un état extraordinaire de prospérité relative. Quoique très-peuplé, il produit le double de sa consommation.

Peu de grandes propriétés, beaucoup de petits propriétaires. Chacun y possède au moins une maison et un champ. La mendicité y est aussi inconnue que la disette. Comment celle-ci pourrait-elle, en effet, desoler une contrée où les tems défavorables aux grains activent la végétation des racines potagères. S'il y a diminution d'un côté, il y a augmentation de l'autre. L'éducation des bestiaux offre d'ailleurs d'immenses ressources.

Puisse-t-elle s'introduire dans nos départemens !

Digitized by Google

EXTRAIT DES ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

D'HORTICULTURE

DE PARIS.

FRUITS NOUVEAUX OU PEU CONNUS.

Poire Goulus morceau de Chambron.

M. Noisette cultive actuellement cette belle Poire, que nous avions vue, il y a dix ans, entre les mains de M. Bosc, qui venait de la recevoir de M. Van Mons, de Louvain : c'est un gros fruit fort allongé qui arrive chez nous avec une bonne réputation. M. Bosc l'appelait *Gros Morceau* et *Glou Morceau*

Beurré Spense, Pyrus Spencea, *fructu maximo, ventricoso; cute sature viridi, e rufo-fusco ac purpureo-rubro jaspidiformiter variegato, nonihil rugoso; carne suavissima, sapidissima, ore liques ente, graveolente; æstivo-autumnali.* Van Mons. (Extrait de *la Revue des Revues*, Mars 1830, p. 180.)

Ce Poirier a le bois menu, les rameaux étendus horizontalement et même inclinés ; ses feuilles sont petites, pendantes, oblongues, plus étroites du côté de la queue que du côté du sommet. Le fruit a la forme et la grosseur du Beurré gris ; la peau est verte, jaspée de roux-brun et de

Digitized by Google

rouge-pourpre, et le mélange de ces deux couleurs fait un contraste agréable à l'œil. La chair est fine, sucrée, parfumée, succulente et sapide.

La maturité de ce bon fruit arrive fin de Septembre. Il a été obtenu dans les pépinières de M. Van Mons, à Louvain, qui l'a dédié à M Speuse, de la Société horticulturale de Londres.

Plantes d'agrément, nouvelles ou peu connues.

Buis à feuilles de romarin, Buxus rosmarinifolia, Mad.

Découvert en 1825 par M. de Sainte-Croix, dans le département de la Côte-d'Or, et cultivé maintenant à la pépinière départementale de Lyon, c'est, dit M. Madiot, un arbrisseau d'un mètre de hauteur, dont les feuilles sont, à s'y méprendre, semblables à celles du romarin; elles ont également les bords roulés en dessous, et ce côté est muni de points ronds duvetés.

Insectes nuisibles.

Moyen de préserver les plants de choux et de raves des pucerons.

On parvient à préserver les plants de choux et de raves des ravages que causent les pucerons, par le procédé suivant: On prépare de l'eau salée en y faisant dissoudre 4 onces de sel de cuisine par pinte d'eau ordinaire : on met les graines dans cette dissolution pendant quelques minutes seulement : ensuite on les retire et on les saupoudre de chaux vive pulvérisée, et on les sème aussitôt. Lorsque les plants sont levés et les premières feuilles bien developpées, on arrose avec de l'eau salée dans la proportion d'une once par quatre pintes d'eau. Apres avoir répété plusieurs fois

Digitized by Google

cet arrosement, on repique le plant, qui, par là, est garanti pour toujours de l'atteinte des pucerons, qui, souvent, nuisent tant à la végétation. Il serait à désirer que l'on essayât ce moyen sur les fèves de marais, qui sont tellement couvertes de pucerons dans certaines années que leurs tiges en deviennent toutes noires.

Composition pour détruire les insectes des arbres en espalier; par M. James Burges, *jardinier du Rev. Richard Lane de Cofflet, Devonshire,* (Gardenr's magazine. Févr. 1830.)

Prenez de la fleur de soufre, de la chaux passée au tamis fin, et du tabac d'Ecosse, une quantité égale de chaque, et moitié de noir de fumée, mélangez bien le tout ensemble, ajoutez y de l'eau de savon et de l'urine, jusqu'à ce que le tout soit de la consistance d'une peinture épaisse.

Au printems, on détache les arbres du mur, et après les avoir taillés, on prend un fort pinceau, avec lequel on met une couche de la composition sur toute l'écorce de l'arbre et sur ses boutons. Elle produit un bon effet sur les fleurs, rend les arbres vigoureux et les préserve d'insectes pour long-tems.

Moyen de détruire les Limaces (Limax cinerens *et* agrestis); *par M.* A. Gorrie.

L'auteur a découvert par hasard que non-seulement les limaces sont détruites par l'urine des bestiaux et l'eau de fumier versées sur elles, mais encore que quand un terrain est humecté ou arrosé avec ces substances, les limaces sont un tems considérable sans en approcher.

L'urine et les bouses de vache peuvent être délayées dans un tiers d'eau.

Digitized by Google

Extrait d'une lettre adressée de Castres (Tarn), à M. le Secrétaire général de la Société d'Horticulture de Paris, par M. Boulogne, *sur la destruction des taupes et des chenilles.*

Recette pour détruire les taupes. — Prenez, dit M. Boulogne, huile de pétrole, que vous mettrez infuser avec de l'ail (*alium sativum*), coupé par petites tranches, pendant vingt-quatre heures dans un pot vernissé bien recouvert avec un parchemin. Ouvrez le passage des taupes ; introduisez à droite et à gauche de la galerie des morceaux de cet ail assez avant pour qu'ils ne soient ni mêlés ni comprimés avec la terre que vous replacerez pour boucher le trou que vous aurez fait ; on doit éviter de mettre le nez au-dessus de cette drogue, qui exhale une odeur désagréable.

En plaçant des morceaux ainsi infusés dans divers endroits des galeries, on voit disparaître toutes les taupes en peu de tems.

Voici comme j'ai éprouvé cette recette. J'ai mis une taupe vivante dans une caisse avec de la terre et quelques morceaux d'ail bien imbibés ; une heure après, la taupe est morte dans des convulsions. M. Boulogne ne dit pas si cette taupe mourut pour avoir mangé de l'ail, ou si c'est seulement l'odeur de l'ail qui l'a tuée.

Digitized by Google

SCIENCES ET ARTS.

MÉMOIRE

SUR LES MOYENS ATTRIBUÉS A LA NATURE POUR RÉPARER LES SOLUTIONS DE CONTINUITÉ

DANS LE SYSTÈME NERVEUX,

Lu à la Société dans la séance du 4 Mars 1830,

PAR M. **FORTIN**, D.-M.-P., A ÉVREUX.

« Une foi aveugle est, dans les Sciences,
» la source d'erreurs sans nombre. »
GEORGET, *Phys. du syst. nerv.*, *p.* 11.

La sensibilité et la motilité dépendent du système nerveux.

Tout dans l'homme a fixé les yeux de l'observateur ; mais rien n'a plus piqué la curiosité du Médecin philosophe, que les fonctions du système nerveux. En effet, c'est lui qui met l'homme en rapport avec tous les corps ambians ; c'est lui qui le rend apte à percevoir tous les sons, les images, sensations de tout genre, plaisirs et peines, qui fait que l'homme peut exercer ses organes locomoteurs, et est averti de tout ce qui peut nuire à sa conservation.

Mais la sensibilité et la motilité ne sont-elles que des

Digitized by Google

fonctions de ces organes ? ou bien sont-elles dues à des propriétés générales, à des forces existantes dans tous les tissus indistinctement ?

Pour prouver que les nerfs ne sont pas les seuls qui donnent le mouvement, on a invoqué l'anatomie comparée, et on a dit : Les animaux qui n'ont point cet appareil d'organe distinct jouissent de la contractilité musculaire, et peuvent se mouvoir. Sans doute la nombreuse classe d'animaux *rayonnés* est douée de mouvement ; mais de ce que l'on n'a pas jusqu'à ce jour, le scalpel à la main, démontré l'existence de cet appareil, doit-on rigoureusement en conclure qu'il n'y en a pas. Eh ! parce que dans une époque peu reculée de nous, on n'avait pas encore découvert, isolé les filets nerveux de la dure-mère ; y en avait-il moins qu'aujourd'hui, que des recherches anatomiques plus exactes, en particulier celles de M. le professeur Cruveilhier, les y ont démontrés.

Pour prouver aussi que la sensibilité ne dépend pas uniquement des nerfs, on a dit : L'inflammation qui survient dans un os est infiniment plus douloureuse que celle qui survient dans un muscle, et l'on sait quelle proportion de filets nerveux reçoit l'une et l'autre partie. D'abord cette objection n'est point d'une application universelle : s'il est des cas nombreux où l'inflammation d'un os fait éprouver des douleurs plus déchirantes que l'inflammation d'un muscle, souvent aussi l'inverse a lieu. D'ailleurs, la différence des tissus ne peut elle pas produire cette différence de douleurs ? Un muscle qui s'enflamme peut facilement se distendre, se gonfler, se tuméfier ; l'os, au contraire, dont le tissu est compacte, à mailles serrées, ne se développe qu'avec lenteur, peine et difficulté.

Digitized by Google

La différence de tissus peut donc expliquer la différence des phénomènes que nous observons et nous épargner, pour les comprendre, de recourir à des *êtres* abstraits, à de pures chimères. Comment, en effet, désigner autrement le système vivant, système que M. Ribes, professeur de la Faculté de Montpellier, admet dans toute l'économie animale, système immatériel, conçu par abstraction et qui cependant peut être malade et occasionner la mort (1). Telles sont encore les archées de Van Helmont, qui régissent toutes nos fonctions et sont indépendantes de nos organes, etc. On ajoute qu'il faut à ces derniers des lois qui les gouvernent comme en possèdent tous les agens physiques. Mais, qu'on me le dise, Newton prouvant la vérité de cette loi de la nature, tous les corps s'attirent en raison inverse du carré de leurs distances, et en raison directe de leurs masses, établit-il une loi indépendante des corps, un être de roman n'existant que dans son imagination ? Non sans doute, il ne fait que traduire ce que lui ont démontré ces corps eux-mêmes, sa loi dépend d'eux, elle n'est qu'une propriété, qu'un phénomène généralisé, et si la matière pouvait être anéantie, elle disparaîtrait avec elle.

Qu'on reconnaisse aussi un principe vivant, des propriétés vitales, des lois qui président à l'organisation, mais qu'on n'en fasse jamais des êtres abstraits ; car ce ne serait plus qu'une véritable ontologie funeste à toute science naturelle et bannie pour toujours de son domaine. « On ne saurait, » dit M. Broussais, abstraire les propriétés vitales des » organes pour les faire présider à leurs fonctions. Il faut

(1) Ribes, Anatomie pathologique, p 180, 188, etc.

Digitized by Google

» étudier la lésion de ces propriétés dans les organes ma-
» lades et non pas la lésion des organes dans les maladies de
» leurs propriétés (1) » C'est donc des organes seuls que dépendent toutes les fonctions, toutes les facultés de l'homme, et la contractilité et la sensibilité n'en sont pas moins dépendantes que la digestion, la respiration.

De la cicatrisation des nerfs.

Lorqu'après avoir fait la section de tous les nerfs d'un membre, on irrite les parties sous-jacentes à cette section, on produit des contractions musculaires; mais on ne prouve point par là que les nerfs ne sont pas les seuls moteurs de la sensibilité et de la motilité; on prouve seulement qu'ils peuvent être mis en action par une autre puissance que l'influx cérébral. Lorsqu'après cette solution de continuité, le nerf divisé se sera cicatrisé (la cicatrisation est une loi de l'organisation pour toutes les solutions de continuité), s'ensuivra t-il que toutes les fonctions de ce nerf, ou seulement quelques-unes seront rétablies? Si toutes viennent à se rétablir, ou une seule, est-ce par une cicatrice, à peu de chose près la même dans tous les tissus, ou bien par une véritable cicatrice immédiate, ou enfin par la reproduction d'une nouvelle substance nerveuse dans la cicatrice.

D'abord, pour prouver le rétablissement de la sensibilité, rien ne me semble plus difficile à résoudre complètement que cette question; la sensibilité d'un organe perdue par la section d'un nerf, peut elle se rétablir par ce même nerf cicatrisé? En effet, pour être certain du retablisse-

(1) Traité de l'irritation et de la folie, pag. 42.

Digitized by Google

ment de la sensibilité dans une partie quelconque, il faut trouver un organe, ou une portion d'organe qui ne reçoive de nerfs que d'un point fixe et déterminé, afin de pouvoir l'interroger à volonté. Or, je le demande, quel est le point de l'économie animale qui ne reçoive sa sensibilité que d'un seul tronc nerveux ou de plusieurs, mais tous susceptibles d'être atteints par le scalpel de l'expérimentateur Le cherchera-t-on dans le système tégumentaire ? Je ne le pense pas ; car malgré toutes les délicates recherches des anciens, de nos contemporains et surtout de M. Gauthier-de-Claubry, nul n'oserait dire tel filet nerveux va jusqu'à tel point ; ici est le terme de son influence, et nul autre que lui n'envoie de rameaux, ou n'agit dans cet espace. La rhinoplastie (1) qui aurait pu éclaircir ce point de vue, a été jusqu'à ce jour sans utilité. Cependant, M. Lisfranc ayant pratiqué cette opération par la méthode indienne, remarqua que toutes les sensations du nez factice étaient toujours rapportées au front Rien de plus naturel, tant que le lambeau était fixé par son sommet au front ; mais lors-

(1) Si la rhinoplastie prouvait le rétablissement de la sensibilité, elle jetterait quelque jour sur la question que nous nous sommes posée ; en effet, elle prouverait que la sensibilité peut se rétablir dans une portion d'organe qui en a été privée par la section de ses nerfs ; et dans ce cas, le rétablissement de la sensibilité n'aurait pas lieu par la cicatrisation de ses nerfs, puisque tout rapport a été perdu par l'opération, mais par la génération de nouveaux filets nerveux. Rien que rien jusqu'à ce jour ne vienne à l'appui de cette opinion, on n'en serait pas moins forcé de l'admettre. « On ne connaît point, dit M. » Breschet, de reproductions nerveuses, ni de tumeurs acci» dentelles pourvues de nerfs chez l'homme. » *Nouv. Dict. de Méd. t. 2, p. 220.*

Digitized by Google

qu'il fut sans communication avec la région qu'il occupait d'abord, que devint alors la sensibilité ? Le nez factice eut-il encore des sensations propres, ou bien lorsqu'un corps vint à agir sur lui, n'y eut-il plus que transmission de sensation, comme pour les poils, les ongles ?

Les expériences sur les animaux ne résoudront que difficilement cette question. En effet, si à plusieurs reprises on détache un lambeau de peau dans toute son étendue, comme l'a fait M. Richerand, pour savoir si ce lambeau se nourrirait encore après l'expérience, quel moyen employer pour s'assurer si la sensibilité s'y est rétablie. Cette portion de membrane n'est elle pas restée comme le membre de ce paralytique, membre qui pour être insensible n'en présente pas moins tous les phénomènes de la vie, circulation, nutrition, chaleur ? Convenons aussi que nous ne pouvons soumettre à nos expériences que des animaux dont le système tégumentaire est loin de jouir d'une grande sensibilité et qui n'ont aucun moyen de nous transmettre leurs sensations.

Pour vider la question que nous venons de soulever, Fontana voulait que l'on agît directement sur le système nerveux, et ce n'est pas sans fruit que l'on interroge ce système d'organe, comme nous le montrerons par nos expériences. Mais aussi il faut tenir compte des plaies que l'on a été obligé de faire pour découvrir les nerfs et de la manière dont on agit sur ces mêmes nerfs.

Quant au mouvement possédant un assez grand nombre de muscles qui ne reçoivent de filets nerveux évidens que d'un seul tronc, il est bien plus facile d'envisager ce que devient cette fonction locomotrice après la section des nerfs.

Toutes les fois qu'un ou plusieurs muscles auront perdu

Digitized by Google

leur contractilité, il faudra encore s'assurer, se convaincre par l'examen le plus minutieux que le muscle dont l'action a été perdue ne recevait aucun filet nerveux autre que ceux divisés : car bien qu'un muscle perdit tout-à-coup sa contractilité à cause de l'étonnement, de la stupeur où le jetterait momentanément la perte de son influx cérébral habituel, s'il conservait quelques filets nerveux intacts, après un laps de tems plus ou moins considérable, il recouvrerait ses fonctions par l'habitude qu'il contracterait de son nouvel influx nerveux, et par le développement qu'un exercice continuel ferait acquérir à ces filets. Qu'il me soit permis de citer un exemple à l'appui de ce que j'avance : « Cairns ayant voulu faire la section de la 7.e paire, ne » réussit pas à produire la paralysie des muscles faciaux » après une première section, à cause qu'une grande » branche qui naissait de la deuxième division de la 5.e » paire après avoir longé quelque tems la portion dure, se » joignait à elle (1). » Que cette branche eût été moins considérable ! que l'opération eût été pratiquée dans le but d'éclairer la question que nous nous efforçons de traiter ! je le demande, quelles conclusions eut-on tirées en voyant toutes les fonctions, dont les muscles de la face auraient été privées, se rétablir ? N'est-ce pas un cas analogue qui a fait que Shaw ayant pratiqué la section du nerf respirateur facial d'un chien, a vu d'abord tous les muscles de la face privés de leurs fonctions ; puis « ce chien, dit-il, dans » l'espace de deux mois, reprit parfaitement l'usage de » tous les muscles qui avaient été paralysés (2). » C'est

(1) Journal de Physiologie exp. de M. Magendie, premier numéro, pag. 85.

(2) Op. cit., même numéro, pag. 83.

Digitized by Google

ainsi que souvent on aura pu attribuer à la cicatrisation immédiate des nerfs, à une régénération de tissu nerveux dans la cicatrice, ce qui n'était que le résultat du développement de filets qui avaient échappé au scalpel de l'expérimentateur. C'est-là très-certainement, selon nous, la cause principale qui a fait émettre des opinions contradictoires à des hommes d'un mérite également distingué, et a forcé les uns de recourir à diverses hypothèses, pour expliquer un phénomène tout naturel.

Quant à la cicatrisation des nerfs, peut-elle être immédiate, comme le pensaient Arnemann et Fontana? L'idée de cicatrice n'emporte-t-elle pas avec elle l'idée d'une substance, d'une lymphe coagulable, d'une matière organisante interposée entre les extrémités de l'organe divisé? Qui a vu la substance propre d'un organe quelconque se réunir à elle-même, sans intermède, sans autre moyen qu'elle? Que signifie donc le mot *immédiat* après cicatrisation? Jamais il ne fut de pareille cicatrice. Ce sont deux termes contradictoires qu'un raisonnement sévère exclut, et qu'il faudrait bannir à tout jamais de la science, si l'usage n'eut prévalu et n'eut désigné par ces mots la cicatrice qui s'est opérée, ne laissant entre les extrémités de l'organe divisé que le moins d'espace possible.

Les nerfs sont-ils susceptibles de ce dernier mode de cicatrisation? Oui, sans doute, et la nature ne s'est pas montrée moins libérale envers le système nerveux qu'envers les autres systèmes d'organes de l'économie animale.

Mais de ce qu'un muscle divisé et cicatrisé recouvre, d'une manière plus ou moins parfaite, toutes ses fonctions; qu'un os fracturé reprend toute sa solidité après un laps de tems variable, devra-t-on en conclure qu'un nerf, après

Digitized by Google

avoir éprouvé une solution de continuité et s'être cicatrisé, sera aussi de nouveau propre à remplir toutes les fonctions dont le chargea la nature. Sa cicatrice, telle qu'elle est, n'arrêtera t-elle pas comme au passage, par la différence de sa structure, l'influence que le cerveau exerçait sur les organes où se distribuaient les dernières branches de ce nerf ? Et les impressions pourront-elles, à travers ce tissu étranger, se transmettre au cerveau pour y être élaborées, transformées en sensations ?

D'ailleurs les systèmes osseux, musculaire et nerveux ont-ils un même mode d'action ? La cicatrice de tous rétablit une continuité interrompue, et cette continuité rétablie peut faire remplir ses fonctions d'une manière plus ou moins intacte à un muscle, à un os ; mais le système nerveux agit-il lui par continuité ? Si Bogros, dans ses belles expériences, n'a pu réussir à injecter les nerfs et à démontrer ainsi authentiquement leurs canaux, les nombreuses recherches de MM. Magendie et Flourens ne sont-elles pas de fortes présomptions, qui font croire que le système nerveux est destiné à charier un véritable fluide, fluide qui serait porté du cerveau vers les extrémités, pour le mouvement; et des extrémités vers le cerveau, pour la sensibilité Or parmi tous les vaisseaux où circulent les différens fluides de l'économie animale, en est-il un seul qui recouvre ses fonctions après une solution de continuité parfaite ? Tous s'oblitèrent, tous deviennent inhabiles à la circulation. Pourquoi le système nerveux chargé de fonctions analogues ferait-il exception à la loi générale ?

Quelques auteurs ayant observé une certaine sensibilité, certains mouvemens dans des parties paralysées, ont expliqué ces phénomènes par les anastomoses nerveuses. Tel

Digitized by Google

était l'opinion du célèbre Bichat. « Je crois, dit-il, que » celles-ci (les anastomoses nerveuses) peuvent jouer un » rôle dans les névralgies, dans quelques sympathies » même, rôle étranger aux simples communications (1); » quelquefois, ajoute-t-il, les deux nerfs de la même » paire, ou ceux de deux paires différentes du système » nerveux se réunissent sur la ligne médiane..... C'est » peut-être par ces anastomoses qu'on doit expliquer com- » ment certains mouvemens peuvent subsister encore dans » une partie affectée de paralysie (2) ».

Mais des dissections exactes ont démontré aujourd'hui à tous les anatomistes, que les nerfs ne s'anatamosent point entr'eux, comme les veines et les artères; que leurs filets sont simplement accolés les uns aux autres. D'ailleurs, si la sensibilité et la motilité se rétablissaient par les anastamoses nerveuses, les expériences conduiraient toujours au même résultat, et les opinions contradictoires qui partagent aujourd'hui les médecins n'auraient jamais existé.

Fontana, Haighton, Cruikshank, Reil, etc., admirent, pour expliquer le rétablissement de la sensibilité et de la motilité une régénération de tissus, et ils se fondèrent sur l'analogie, l'anatomie comparée, l'examen anatomique et les expériences chimiques.

Par analogie, on cita la cicatrisation des os, des tendons, des muscles. Mais n'est-il pas évident qu'en invoquant de semblables raisonnemens pour étayer la régénération nerveuse, on bouleversait d'une main, jusque dans ses fondemens, l'édifice qu'on s'efforçait d'élever de l'autre.

---

(1) Anatomie générale, édition de Béclard, t. 1, p. 249.
(2) Op. cit., t. 1, p. 250.

Digitized by Google

Qui oserait soutenir que la cicatrice d'un muscle est du tissu musculaire ? Qui retrouverait dans cette matière organisante, cette lymphe coagulée, la contractilité dont la fibre musculaire est douée. Et la cicatrice d'un tendon, d'un os, n'est pas moins différente du tissu de ces organes, que la cicatrice du muscle ne l'est du tissu musculaire.

Dans la thèse de M. Descot, on lit, p. 64, qu'Haighton établit en principe : « Que la faculté de réparer les lésions » et remédier aux maux qui peuvent l'atteindre (l'organi- » sation) est un des caractères évidens de l'organisation. » Quoi ! parce qu'une moitié de pomme de terre dont la surface présentera plusieurs petits tubercules semblables à ceux de la surface convexe, et comme eux iront donner naissance à de nouvelles pommes de terre (1). Parce qu'un limaçon recouvrera sa tête, un têtard sa queue, l'écrevisse ses pattes (2), parce que chaque fragment de polype deviendra un animal entier, en conclurons-nous, que nous aussi nous verrons la nature réparer toutes les lésions qui nous auront atteint, faire repulluler nos membres chaque fois que nous en serons privés, repousser avec force et énergie, comme une sentinelle vigilante, tout ce qui tendrait à détruire nos fonctions, anéantir notre vie. La distance immense qui sépare l'homme des êtres que nous venons de citer, empêche que l'on ne puisse rien conclure de ces phénomènes. Sans doute la nature en reproduisant la patte d'une écrevisse, la tête d'un limaçon, y reproduit son système nerveux : mais s'ensuit-il que la cicatrisation d'un nerf, après un laps de tems plus ou moins long,

(1) Keratry, inductions phys. et morales, p. 105.
(2) Spallantzani *passim*.

Digitized by Google

contient dans son tissu une véritable substance nerveuse reproduite, substance que ne pourra démontrer « ni l'ins- » pection anatomique, ni l'examen extérieur, ni la dissec- » tion attentive, ni l'inspection microscopique, ni la » macération 1) ».

Que penser d'après celle des expériences de Reil et de Meyer qui, par l'acide nitrique, prétendent prouver cette génération de la pulpe nerveuse dans la cicatrice des nerfs. L'acide nitrique n'est qu'un agent chimique qui, dans un certain degré de concentration, rend la pulpe nerveuse plus ferme ; mais c'est loin de la dépouiller de son névrilème et de nous la montrer à nu. Trop concentré, il racornit les nerfs et leurs cicatrices d'une manière très-énergique, les colore fortement en jaune, et n'en forme plus qu'une matière friable, impossible à reconnaître pour un tissu nerveux. Autenrieth, qui a aussi fait des expériences chimiques sur la cicatrice des nerfs, a nié cette reproduction. Nous avons répété les expériences d'Autenrieth, nous avons varié le degré de concentration de l'acide nitrique, et nous avons été conduit au même résultat que cet auteur.

D'après Reil, la reproduction de la pulpe nerveuse ne peut servir au rétablissement de toutes les fonctions. « Un » nerf coupé, c'est Reil qui parle, dit Gall, et régénéré, » rétablit le mouvement, mais non la sensation, parce » qu'il s'est formé un ganglion (2) ». Telles sont les opinions qui ont été émises sur la cicatrisation des nerfs. Dans un second mémoire, nous examinerons les faits qui ont conduit les auteurs à soutenir les diverses opinions que nous venons de passer en revue.

---

(1) Thèse de M. Descot.

(2) Gall et Spurzheim, Anat. et Phys. du cerveau, p. 30.

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉDICALES.

Névrose du système respiratoire : par M. Fortin, *D.-M. P., membre résidant.*

Le nommé L...., âgé de 60 ans, se plaint d'avoir la respiration difficile lorsqu'il se livre à quelqu'exercice violent. Doué d'un tempérament où prédomine le système musculaire, la poitrine est peu développée. Le malade nous raconte qu'il a depuis deux ans une grande difficulté à digérer ; je sens, dit-il, au creux de l'estomac quelque chose qui semble s'opposer au passage des alimens.

Indisposé depuis plusieurs jours, L ... n'en continue pas moins ses travaux de maçon. Enfin lors d'un changement de température très-grand, il tombe tout à fait malade le 23 Juin 1830 (le thermomètre qui marquait de 6 à 8 + 0 d c. s'est élevé à 15 et 19 + 0 d c.), un vomissement survient vers les onze heures du soir, et les alimens pris quelques heures auparavant sont rendus.

Arrivé près du malade, je le trouve dans l'état suivant: Respiration complètement diaphragmatique, avec râle, comme dans l'agonie ; la partie supérieure du thorax est immobile, le diaphragme seul favorise l'inspiration et l'expiration ; la parole est très-difficile, par momens impossible (le malade suffoque) ; la peau est peu chaude, couverte d'une sueur presque froide ; le pouls est dur, assez développé (92 pulsations par minute) ; les membres ni la tête ne sont douloureux ; la langue est dans l'état naturel ; pas de selles depuis plusieurs jours. En palpant l'abdomen, je

Digitized by Google

ne reconnais aucun point douloureux ni aucune tumeur ; la percussion rend un son clair sur toute la poitrine, l'anscultation démontre que l'air pénètre dans toute l étendue des poumons ; les battemens du cœur, lors de la contraction des ventricules, sont forts et s'entendent dans toute la partie droite du thorax, même dans la région postérieure ; le décubitus horizontal est impossible, le malade reste sur son séant, les yeux fixes ; la sclérotique est injectée. (Je n'ai point noté l'état des muscles inspirateurs faciaux).

Prescription : saignée du bras, de 20 onces, 15 sangsues sont prescrites, mais ne sont point appliquées ; ventouses sèches sur la poitrine, lavement purgatif, boissons émollientes.

Vers une heure du matin, le malade perd connaissance, la respiration devient plus embarrassée, il est considéré comme mort.

A quatre heures du matin, lorsque je visite le malade pour la deuxième fois, je le trouve à peu près dans le même état que celui où je l'avais laissé la veille : la peau est médiocrement chaude, un peu humide, le pouls est plein et assez fort. Aucun accident inflammatoire consécutif ne s'est manifesté ; la respiration est toujours diaphragmatique et avec râle.

Prescription : Nouvelle saignée de 16 onces. Le sang des deux saignées offre un caillot peu considerable, sans trace de couenne inflammatoire. Un lavement rendu fortement purgatif par le sel commun est donné au malade. (Mêmes boissons).

Sous l'influence de cette médication, le malade ne tarde pas à se trouver mieux, et le soir il peut se promener dans sa chambre et prendre un peu de nourriture.

Digitized by Google

Depuis cette époque L..... a continué de jouir d'une bonne santé.

Quelle était l'affection qui menaçait d'une manière si effrayante les jours du malade ? Quel était le traitement à lui opposer ?

Ici nulle altération sensible dans la texture intime des organes. En effet, si les symptômes observés avaient été la suite d'une lésion de cette nature, la mort eût été inévitable ; c'était dans la classe des névroses et des hyperemies (trop de sang) que je devais chercher l'explication des phénomènes. L'immobilité complète de la partie supérieure du thorax ne pouvait me laisser de doute sur une modification du système nerveux respiratoire. Cette modification entraînait nécessairement après elle une hyperemie des poumons et du cœur. Quoique ces hyperemies ne fussent que secondaires, elles méritaient toute mon attention ; aussi est-ce contre elles que j'ai surtout dirigé les moyens thérapeutiques.

Digitized by Google

Fièvre intermittente observée dans le cheval : par M. Lautour, *vétérinaire à Laigle (Orne), Correspondant de la Société.*

La réaction fébrile intermittente est rare dans les animaux, plus souvent on remarque des fièvres continues qui offrent des remittences ; cependant l'observation que je publie, vient à l'appui de ce que M. Damoiseau avait déjà observé à cet égard. Quoiqu'intermittente, je suis loin de la considérer comme essentielle : le tems où les maladies étaient etudiées en faisant abstraction des organes affectés, ne doit plus revenir, grâce à la doctrine physiologique ! et les praticiens pénétrés des dogmes qu'elle renferme, ne regarderont la fièvre que comme l'extension sympathique d'un point d'irritation quelconque.

Jusqu'alors j'avais pensé que les fièvres intermittentes trouvaient leur cause et leur prolongation dans les erreurs d'hygiène commises par les malades ; mais je suis obligé d'avouer le contraire, puisque le cheval qui fait le sujet de cette observation, quoique soumis au regime le plus diététique, n'en a pas moins éprouvé cinq accès dans l'ordre le plus régulier.

Observation. Un poulain de deux ans, appartenant à M Perrotte, fermier à Anceins, est employé au service de la monte : après avoir sailli douze ou quinze jumens dans l'espace de trois semaines, cet animal éprouve les symptômes suivans :

Le 18 Mai 1829, à 8 heures du matin :

Frissons généraux, rassemblement des membres et des oreilles, tête basse, pouls fréquent et petit, reins inflexibles,

Digitized by Google

l'animal baille à chaque instant ; cetétat dure jusqu'à dix heures et demie : alors les muqueusesse colorent, le pouls devient dur, la stupeur augmente, la température du corps s'élève, des sueurs partielles se manifestent, le malade fléchit les membres en les rapprochant du centre de gravité, trépigne souvent comme pour se coucher ; la queue exerce des mouvemens fréquemment répétés, et l'on entend des borborygmes.

A midi, ces symptômes perdent de leur intensité et disparaissent à deux heures, époque où la souplesse de la colonne vertébrale et l'envie de manger prouvent que l'accès de fièvre n'existe plus. Paille, eau blanche pour la nuit.

Le 19 au matin, apyrexie.

Saignée de six livres, lavemens émolliens, bouchonnement, régime sévère.

Le 20, nouvel accès, en tout semblable au premier.

Le 21, apyrexie.

Le 22, la fièvre revient avec des symptômes de coliques plus intenses.

Le 23, fumigations émollientes, emprisonnées par des couvertures tombant jusqu'à terre. Saignée à 6 heures du soir.

Le 24, fièvre moins forte.

Deux bains de vapeurs.

Le 25, point de fièvre.

Le 26, pyrexie dont la durée n'est que de quatre heures et d'une intensité beaucoup moins grande qu'à tous les autres accès.

Les 27, 28, 29 et 30, voyant l'apyrexie continuer, je fais remettre graduellement le cheval au régime ordinaire.

Digitized by Google

Il est facile de voir, par les symptômes de coliques, que chaque accès n'était autre chose qu'une irritation de l'appareil digestif, irritation causée, à n'en pas douter, par l'action du coït trop fréquemment répétée pour les forces du sujet.

Examen Physique et Chimique d'une concrétion extraite sur le cou-de pied d'un individu âgé de 80 *ans ; par* M. Dubuc, *Chimiste, ancien Pharmacien à Rouen, membre Correspondant.*

La singulière concrétion qui fait le sujet de ce court travail, a été extraite en 1828, sur le cou-de-pied de M. Daufresne, mégissier à Cormeilles, département de l'Eure, par M. Potel, chirurgien à Lieurey ; elle fut près de soixante ans à acquérir un volume assez considérable pour empêcher le sieur D. de pouvoir marcher, et ce ne fut qu'à 80 ans qu'il se décida à la faire extirper. L'enlèvement s'en opéra sans grande douleur, ni effusion de sang remarquable, quoique la loupe couenneuse où elle était renfermée excédât d'un pouce le niveau ordinaire de la peau, c'est du moins ce qui résulte des renseignemens qui m'ont été fournis en Mai 1829, par M. Daufresne lui-même, et il ajouta que, sans une imprudence de sa part, il aurait pu marcher huit à dix jours après avoir subi l'opération.

Ce corps pierreux, de forme presque ovoïde, de couleur jaunâtre, et rugueux, pesait près de deux cents grains (11 grammes) au moment de son extraction ; mais par suite de son exposition à l'air, il perdit environ un cinquième de son poids, sans diminuer néanmoins de volume, volume qui égalait à peu près celui d'un petit œuf de pigeon. C'était particulièrement dans les gros tems qu'il incommodait le

Digitized by Google

plus le sieur Daufresne ; mais il était par fois des années entières sans en éprouver de douleur sensible, surtout depuis l'âge de 20 ans jusqu'à 60. Ce fut à 20 ans qu'il s'aperçut qu'il lui poussait une grosseur sur le pied.

Analyse de cette concrétion (1).

Je ne rapporterai ici qu'une partie des essais que j'ai dû faire pour parvenir à cette analyse, mais les résultats en seront suffisans pour pouvoir apprécier à très-peu près les élémens dont ce corps pierreux était composé.

Première expérience.

Par une dessication prolongée et à une température de 50 — 60 deg., Réaumur, la concrétion perdit un sixième de son poids ; cette diminution de poids a lieu par l'évaporation de l'eau interposée entre les couches ou *strata* de carbonate de chaux et d'une légère pellicule folliculeuse dont se compose en grande partie ce corps amorphe.

Etant ainsi desséchée, elle donne, par l'alcool bouillant, quelques traces de cholestérine ou gluten animal.

Deuxième expérience.

Cinq décigrammes ou dix grains de la concrétion privée d'eau par le procédé qu'on vient d'indiquer, furent calcinée dans un creuset pendant une heure. Il prit d'abord une odeur d'os qui brûle ; mais cette odeur ne dura pas long-

(1) Les expériences suivantes ont eu lieu sur 4 grammes de cette concrétion préalablement écrasée.

Digitized by Google

tems. Elle est produite par la combustion de la pellicule et du gluten animal dont nous venons de parler.

Le résidu de l'opération pesait près de six grains. C'était de la chaux mêlée d'une fraction de silice très-tenue et de carbone..... J'y reconnus la chaux par la propriété qu'elle a de décomposer le sel ammoniaque, par sa dissolution dans les acides nitrique et hydrochlorique avec lesquels elle forme des sels déliquescens, etc.

Troisième expérience.

On a mis six décigrammes de la concrétion privée d'eau dans un tube de verre soudé par un bout ; l'autre extrémité ouverte plongeait dans un flacon plein d'eau de chaux. L'appareil fut chauffé pendant une heure, mais assez fortement pour enlever l'acide carbonique à cette concrétion.

D'abord il s'en dégagea quelques vapeurs brunâtres qui colorèrent l'extrémité du tube non chauffée. Ces vapeurs provenaient de la petite quantité de matières animales déjà signalées dans la concrétion ; ensuite de l'acide carbonique qui forme, avec la chaux tenue en dissolution dans l'eau, un carbonate insoluble. Ce sel recueilli avec soin, lavé à l'alcool, mais bien desséché, pesait 4 décigrammes..... donc..... la concrétion contenait près des trois-quarts de son poids, de carbonate de chaux, puisqu'on sait que cette matière est formée, en négligeant les fractions, de cinq parties de protoxide *calcium* et de quatre parties d'acide carbonique (1)..... Le résidu trouvé dans le tube pesait 5 grains. C'était encore de la chaux, du charbon animal et quelque peu de silice.

---

(1) Berzelius, Thénard, etc.

Digitized by Google

Les résultats de cette expérience et ceux obtenus des deux premières, suffiraient presque à l'analyse de cette concrétion; mais nous avons cru devoir y en ajouter une quatrième comme étant le complément de ce travail (1).

Quatrième expérience.

L'acide muriatique ordinaire étendu de son volume d'eau, attaque violemment cette concrétion et la dissout presqu'en totalité sans toucher à la pellicule et à la silice qui forment avec la chaux et l'eau, les quatre principaux élémens de ce corps amorphe (2).

Ainsi, par les produits obtenus des quatre expériences précédentes, et en prenant pour unité 6 décigrammes de la concrétion analysée, on voit qu'elle était composée à très-peu près, savoir :

Eau interposée et non combinée. .	grains	ii
Carbonate de chaux.	gr.	viii
Pellicule animalisée.	gr.	i
Cholestérine et silice très-tenue. .	gr.	i
Total.. . . .	12 gr.	6 décigr.

Il résulte encore de cette analyse, que la pierre extraite sur le cou-de-pied du sieur Daufresne, ne peut être assimilée aux calculs biliaires, urinaires, ni aux bézoards, et encore moins aux concrétions arthritiques, car on n'y re-

(1) Cette expérience indique en peu de tems, et à très-peu près, la quantité de chaux qu'on rencontre souvent dans les concrétions arthritiques et autres où le calcaire domine.

(2) La cholestérine et la silice ne font guères à elles deux que le douzième de la concrétion, autant qu'on en peut juger en opérant sur un si faible échantillon.

Digitized by Google

marque aucune trace de phosphate ammoniaco-magnésien, ni d'acide urique libre ou combiné, ni oxalate de chaux, etc., bases principales de ces concrétions intestinales.

La durée et l'intermittence observées pendant son accroissement, les circonstances de son extirpation sur un individu âgé de 80 ans, sont encore des faits assez remarquables pour exciter la méditation des Chirurgiens et des Médecins opérateurs

Enfin nous croyons que ce corps amorphe, vu sa rareté, son volume et la nature de sa composition, peut augmenter la longue liste des concrétions rares qu'on rencontre dans l'économie animale et dont la formation sera long-tems un problème à résoudre pour les physiologistes, les chimistes et pour ceux qui s'occupent d'histoire naturelle.

Ici, nous devons faire observer que nous exposâmes cette concrétion, avant d'en faire l'analyse, aux regards de l'Académie royale des Sciences de Rouen, et à ceux de la Société de Médecine de la même ville, etc.

Nous terminerons cet examen analytique par la Notice thérapeutique suivante, notice éventuelle, il est vrai, par ses résultats présumés ; mais c'est aux Médecins-chimistes et surtout à l'expérience, à l'apprécier à sa juste valeur.

NOTICE.

N'aurait-on pas pu tenter la résolution de ce corps pierreux calcaire, surtout vu sa position saillante, au moyen de légères frictions faites de tems à autre, avec de l'alcool muriatique ou esprit de sel dulcifié du codex, et même avec l'éther muriatique (1). On sait que la première

(1) L'éther muriatique est presque toujours acide, mais on

Digitized by Google

de ces préparations pharmaceutiques est avec excès d'acide, et qu'en agissant par absorption lente, comme cela a lieu à l'égard d'un grand nombre de médicamens, elle eût peut-être délité insensiblement la concrétion en atteignant le carbonate calcaire qui en faisait la base principale, et en opérer la résolution à la longue.

Nous observerons en outre, que l'esprit de sel dulcifié par l'alcool est tellement mitigé comme surtout étant anciennement préparé, qu'on peut l'employer en friction légère sans danger d'érosion pour la peau.... Cette autre *lithotricie* peut donc être mise en usage avec sécurité, et tout porte à croire, *chimiquement parlant*, qu'elle pourrait avoir d'heureux résultats dans l'espèce.

Ces recherches, nous le croyons du moins, ne sont pas dénuées d'intérêt pour ceux qui exercent la belle science de guérir, ni pour les chimistes, et même pour les naturalistes. Ces motifs nous ont déterminé à les offrir à la Société Académique d'Evreux, et si elle juge ce travail de quelque utilité, alors nous la prierons de le faire imprimer dans le cahier trimestriel de ses travaux.

Observations faites par M. Texier, *vétérinaire au Corps du Train des Equipages, sur la mort de trois cochons occasionnés par des viandes.*

Le nommé Talon, boucher à Evreux, possesseur de trois cochons, les perdit dans la nuit du 14 au 15 Avril

---

pourrait, *médicalement*, augmenter sa vertu résolutive et fondante en l'additionnant seulement d'un dixième de son poids d'esprit de sel ordinaire.

Digitized by Google

1828, sans les avoir nullement connus malades : ne sachant à quoi attribuer cette fatalité, il crut que la malveillance en était la cause. Pour s'assurer du fait il pria, le même jour (5 Avril 10 heures du matin) M. Deschamps, mon collègue, avec lequel je me trouvais alors, de venir de suite chez lui faire l'autopsie de ces animaux, à l'effet de reconnaître s'il y avait eu empoisonnement.

Avant de procéder à l'ouverture des cadavres, nous nous informâmes qu'elle était leur nourriture habituelle ? On nous répondit que depuis trois mois qu'ils étaient achetés, on leur avait toujours donné les intestins des bestiaux sacrifiés à la boucherie ; que ce jour là, cependant, ils en avaient mangés plus que d'habitude, attendu qu'on avait tué davantage.

Nous examinâmes les viandes aux crochets, pour connaître leur état sain ; puis nous explorâmes les lieux où ils prenaient leurs alimens : il restait encore quelques débris d'intestins qui ne nous parurent point altérés.

Après avoir recueilli ces renseignemens, nous avons fait l'ouverture des cadavres ; ils ont présenté, tous les trois, les mêmes lésions, sans aucune différence.

Le pharinx, l'œsophage n'étaient le siége d'aucune altération sensible ; l'estomac contenait une assez grande quantité d'alimens très-liquéfiés ; la membrane interne, d'un rouge écarlate, offrait çà et là des taches gangrenées, surtout aux environs du cardia, les intestins étaient en partie gangrenés, la vésicule biliaire beaucoup plus grosse que d'habitude. Les autres organes tant abdominaux que pectoraux n'offraient rien de particulier.

Après l'examen des viscères, nos recherches se sont portées sur les substances contenues dans l'estomac, aidés

Digitized by Google

dans notre travail par M. Boutigny, Pharmacien distingué de cette ville.

Avant d'analyser, nous avons fouillé dans les alimens pour voir s'il n'y avait point de poison à l'état solide; étant assurés du contraire, nous avons filtré la liqueur; l'opération terminée, le liquide a été versé dans plusieurs verres, après quoi notre attention s'est portée sur l'arsénic, le sublimé-corrosif, les sels de cuivre, etc. Les réactifs employés pour reconnaître la présence de chacune de ces substances, ne nous ont point démontrés la moindre trace de poison minéral.

Quelle a donc été la cause de la mort de ces animaux? Il me semble qu'on doit uniquement l'attribuer aux viandes prises ce jour-là en plus grande quantité qu'à l'ordinaire. En effet, cet empoisonnement a une analogie frappante avec ceux observés chez l'homme par M. Cadet-de-Gassi court, qui a quelquefois été appelé pour analyser des mets qui avaient occasionné des empoisonnemens, et il n'a jamais trouvé de trace de poison, soit dans les alimens, soit à la surface des vases métalliques dans lesquels ils avaient cuits.

Des Médecins de Paris ont aussi été invités par l'autorité, pour des cas de ce genre, et leurs résultats se sont trouvés conformes à ceux obtenus par M. Cadet. Les mets que ces Messieurs ont analysés étaient parfaitement conservés.

Cette observation me paraissant neuve pour la Médecine vétérinaire, j'ai cru devoir la mettre au jour; elle a aussi pour but de démontrer la nécessité qu'il y a de faire des autopsies d'animaux morts sans causes apparentes, en ce que les personnes lésées sont toujours disposées à faire planer leurs soupçons sur des voisins ou toute autre personne.

Digitized by Google

Analyse d'un vin sophistiqué, faite par M. Gosselin, *Pharmacien-chimiste à Beuzeville.*

Il ne paraît pas qu'aujourd'hui, dit J. J. Virey, dans son traité de Pharmacie, les frélateurs de vins y ajoutent de la litharge pour les adoucir ; la chaux et la potasse le font avec bien moins de danger, et sont employées. Plût à Dieu que ce savant eût dit vrai ; mais malheureusement le fait suivant prouve que si, en général, les commerçans usent plus rarement qu'autrefois des oxides de ce dangereux métal pour raccommoder leurs vins, ils s'en servent encore trop souvent, au grand détriment des consommateurs.

Six bouteilles de vin me furent remises au mois de Février dernier, par un propriétaire des environs de Pont-l'Evêque (Calvados), avec invitation d'examiner si ce vin ne contiendrait pas des substances malfaisantes ; l'individu qui me l'envoyait avait, disait-il, éprouvé des coliques pendant la nuit qui suivit un repas pris avec sa famille et quelques amis. Le lendemain et les jours suivans, des nausées et quelques vomissemens de matières verdâtres et amères s'étaient manifestées ; enfin sa femme et un convive avaient éprouvé la même indisposition, quoique moins caractérisée ; mais les divers accidens avaient disparu chez tous, sous l'empire d'une diète sévère et de quelques clystères laxatifs.

« Je ne puis, m'écrivait M. N...., attribuer à autre » chose qu'à ce vin, que nous n'avions pas encore goûté, » la singulière position dans laquelle nous nous sommes » trouvés ».

Mes occupations ne me permettant pas de faire de suite

Digitized by Google

l'analyse de ce vin, et d'ailleurs comme il ne s'agissait pas d'un cas chimico-légal, mais bien d'une expérience de complaisance, je remis à un autre moment cette opération, promettant à M. N.... de l'instruire du résultat. Le voici :

Le liquide qui ne me parut contenir aucun dépôt, fut partagé en plusieurs portions égales, que je soumis séparément aux expériences suivantes :

Dans le premier vase, addition d'hydrosulfate d'ammoniaque, *coloration du liquide en brun presque noir, précipité de même couleur ;* deuxième vase, essai par le réactif d'Hanhueman, *précipité foncé ;* troisième vase, solutum de sulfate de deutoxide de sodium versé dans la liqueur, *précipité blanchâtre* assez abondant ; quatrième vase, *précipité jaune serein*, par l'acide chromique ; cinquième vase, par l'ammoniaque, *précipité blanc ;* sixième vase enfin, par le sous-carbonate de soude, *précipité blanc.*

Ainsi, pas de doute, suivant moi ; j'avais obtenu par les réactifs, des sulfure, sulfate, chromate, protoxide et carbonate, qui avaient tous les caractères des sels de plomb ; donc le vin analysé contenait du plomb, combiné probablement avec l'acide acétique, et en quantité assez considérable pour occasionner un dérangement notable dans l'économie.

Qu'il me soit permis, à cette occasion, de déplorer les funestes manœuvres à l'aide desquelles des marchands se jouant de la santé publique, masquent la mauvaise qualité de leurs vins, qui deviennent ensuite de véritables poisons pour les dupes qui les boivent.

Tout porte à croire que les préparations de plomb sont plus fréquemment employées qu'on ne le pense, pour la clarifi-

Digitized by Google

cation et le raccommodage des boissons fermentées J'ai eu occasion de refuser cinq à six fois, en huit ans, de la céruse à des cultivateurs qui m'en demandaient pour clarifier leurs cidres.

Qu'arrive-t-il quand les brasseurs en demandent aux épiciers qui vendent cette substance pour la peinture ? Ce qui doit naturellement arriver, que ces marchands ne connaissant pas les p opriétés délétères de la céruse, en délivrent à tous ceux qui en demandent, sans s'inquiéter de ce qu'on en fera, *indè mali labes.*

Les annales de ce pays font la triste preuve qu'il y a cinquante ans, un domestique de M. de Bellonde ayant employé de la céruse, ou blanc de plomb, pour clarifier le cidre du ménage, madame de Bellonde et un domestique en moururent ; et les autres personnes de la maison, toutes gravement indisposées, ne durent leur salut qu'à la moindre quantité de cidre qu'elles avaient bu, quand elles tombèrent malades.

Instruction sur la vaccine ; rédigée par M. le docteur Emery, *au nom de la commission de vaccine, et adoptée par l'Académie royale de médecine* (1).

On distingue deux sortes de vaccine, l'une vraie, l'autre fausse La vraie vaccine guérit seule de la petite vérole. Elle se reconnaît aux caractères suivans : il s'écoule au moins trois jours entre l'insertion du virus et l'apparition des

(1) Nous publions cette instruction telle qu'elle a été adoptée par l'Académie royale de Médecine, afin de concourir autant qu'il est en nous à la propagation de la vaccine en France.

Digitized by Google

boutons ; pendant ce tems, on n'observe absolument rien sur le lieu des piqûres, ni ailleurs. Du troisième au quatrième jour, un peu plutôt en été qu'en hiver, on aperçoit un petit point rouge, plus sensible au toucher qu'à la vue, sur chaque piqûre où l'inoculation réussit. Le cinquième jour, à compter de celui de la vaccination, ou le deuxième de l'éruption, le bouton est un peu plus prononcé, et l'on sent sous le doigt un petit engorgement très-circonscrit. Parvenu au sixième jour, le petit bouton cesse de se développer en pointe ; il s'élargit, s'aplatit, se déprime au centre, et prend une teinte blanchâtre tirant un peu sur le bleu qui joue le reflet de l'argent ou de la nacre. E même tems, chaque bouton s'entoure d'un petit cercle rouge qui s'étend chaque jour davantage. Le septième et le huitième jours, mêmes symptômes avec un peu plus de développement A cette époque, le bouton, dans toute sa vigueur, est large de deux ou trois lignes, d'un blanc légèrement azuré, entouré d'une aréole rouge, plus ou moins étendue, déprimée dans le milieu et terminée par des bords durs, saillans et plus élevés que le reste de sa surface. Le neuvième et le dixième jours, les symptômes se prononcent davantage; l'aréole s'élargit, devient d'une couleur vive, vermeille, et s'étend jusqu'à huit et neuf lignes de la circonférence du bouton. L'engorgement des parties sous-jacentes est d'autant plus prononcé que l'aréole est plus étendue. A cette époque, la vaccine éprouve, dans quelques cas, un peu de tuméfaction aux glandes axillaires, accompagnée quelquefois de douleur. Il peut survenir aussi un mouvement de fièvre marqué par des bâillemens, de la chaleur à la peau, de l'accélération dans le pouls, des alternatives de rougeur et de pâleur du visage.

Digitized by Google

Ces symptômes sont, en général, proportionnés au degré de l'irritation locale, et n'offrent aucun danger.

Le onzième jour, l'aréole se rétrécit, la rougeur diminue, le bouton commence à se flétrir, le reflet argenté s'altère et brunit. Du douzième au treizième jour, le bouton se dessèche et se transforme en une croûte dure, noirâtre, qui tombe du vingtième au vingt-sixième, en laissant une cicatrice indélébile.

La cicatrice vaccinale est ronde, profonde, gaufrée, traversée de rayons, et parsemée d'une foule de petits points noirs. Récente, elle est très-marquée, ancienne elle se confond un peu avec les tégumens, mais elle ne s'efface jamais. Il est bien entendu que les symptômes ne suivent cette marche que lorsque la vaccine est régulière, ce qui arrive presque toujours ; quand son apparition est retardée, le retard porte uniquement sur le tems d'incubation ; quelle que soit se durée, il ne faut la compter que pour trois jours, si l'on veut se retrouver avec la description que nous venons de donner.

Fausse Vaccine.

Elle ne préserve pas de la petite vérole et peut présenter des caractères divers. Le travail commence ordinairement le lendemain, le jour même de la vaccination ; il est accompagné de démangeaisons ; il se forme aux piqûres une égère dureté, qui se montre par fois immédiatement après qu'elles ont été faites, qui s'affaisse en s'étendant, et qui est recouverte d'une rougeur pâle et vergetée. Du deuxième au cinquième jour, il paraît un bouton dont le sommet se termine en pointe, d'une dimension variable, d'une couleur jaunâtre qui, en se séchant, prend l'aspect de la

Digitized by Google

gomme. L'aréole vaccinale n'existe pas, mais une inflammation passagère et semblable à un érysipèle peut accompagner le bouton. La dessication se fait promptement et la croute tombe du dixième au douzième jour, quelquefois beaucoup plutôt. La fausse vaccine se montre sur les personnes qui ont déjà été vaccinées ou qui ont eu la petite vérole naturelle. Elle peut être produite par toute espèce d'irritation qui arriverait aux piqûres vaccinales par une vaccine trop avancée, par une lancette oxidée.

Manière de vacciner.

On peut vacciner de bras à bras, ou avec du vaccin conservé par les moyens indiqués plus bas. Le vaccin est propre à propager la vaccine du sixième au neuvième jour; cependant, on préfère l'employer du septième au huitième. Plus tard, l'inoculation du vaccin réussit moins bien et peut produire la fausse vaccine. Pour extraire le virus vaccin, on fait de légères piqûres sur le bouton et on se procure ainsi avec un seul bouton nne quantité de vaccin suffisante pour l'inoculer à plusieurs personnes.

On pratique ordinairement cette opération sur la partie externe des bras, mais on peut inoculer le vaccin sur beaucoup d'autres parties du corps.

On doit faire au moins trois piqûres à chaque bras, en laissant entre chacune d'elles un espace de douze à quatorze lignes.

Pour vacciner, on se sert d'une lancette ou d'une aiguille à vacciner; on trempe la pointe dans du virus vaccin; l'instrument ainsi chargé, on saisit de la main gauche le bras sur lequel on veut opérer, de manière à tendre légèrement la peau de la face externe; on tient l'instrument

Digitized by Google

entre le pouce, l'index et le médius, et on le fait pénétrer dans la peau de manière à n'en soulever presque que l'épiderme. Un léger mouvement d'élévation imprimé au manche de l'instrument suffit pour faciliter l'insertion du virus. On le retire dans le même sens où il a été introduit, et on l'essuie sur la piqûre. Il est convenable de laisser sécher le sang qui sort des piqûres avant de recouvrir les piqûres vaccinales.

Observations.

On peut et on doit vacciner en tout tems et à tout âge, même pendant les accidens de la dentition, et surtout si l'on redoute les approches de la petite vérole; on est quelquefois obligé de répéter plusieurs fois de suite l'inoculation de la vaccine. Des médecins recommandables l'ont pratiquée dix fois sur la même personne sans inconvénient. Le cours ordinaire de la vaccine peut être changé par des causes diverses : ainsi, une maladie éruptive arrivant pendant le tems d'incubation de la vaccine, peut en suspendre la marche; la vaccine alors ne parcourt ses périodes qu'après la cessation de cette maladie; elle peut aussi marcher conjointement avec elle sans la troubler. On a vu la petite vérole paraître au moment de l'inoculation vaccinale ou trois ou quatre jours après, et les deux maladies parcourir également bien toutes leurs phases.

Il peut aussi se faire que les boutons ne naissent pas en même tems, et il y a quelquefois une telle différence entre le moment de leur apparition, que les uns commencent lorsque les autres sont très-avancés dans leur marche.

Quoique les secondes vaccinations qui ont été faites dans ces derniers tems aient fait voir qu'on pouvait quelquefois

Digitized by Google

obtenir une seconde éruption de boutons vaccins, véritables en apparence, il faut, néanmoins, avoir grand soin de ne pas se servir du virus puisé dans des boutons de cette nature : car ou l'on ne produirait rien, ou l'on donnerait une fausse vaccine. Un seul bouton de vaccine suffit pour garantir de la variole, et l'on peut recueillir du virus vaccin sur ce bouton unique, sans altérer en rien sa vertu préservatrice. Ainsi, en Ecosse et dans l'Amérique septentrionale, l'usage général est de pratiquer la vaccine comme le faisait et le prescrivait Jenner, en ne faisant qu'une piqûre à chaque bras. Dans ces contrées, comme dans le reste du monde civilisé, les épidémies de variole ont prouvé qu'on pouvait impunément ouvrir le bouton vaccin, même quand il était seul, comme nous venons de le dire.

Enfin, des faits innombrables ont démontré que le virus vaccin puisé chez des sujets atteints de maladies susceptibles de se communiquer par contagion, comme la syphilis et la petite vérole, etc., ne se chargeait dans aucun cas d'autres principes, et ne donnait que la vaccine, préservatif assuré de toute contagion variolique.

Dans les premiers tems de la vaccine, on a employé beaucoup de procédés différens pour conserver le virus vaccin. On s'est servi tour à tour de lancettes, de fils, de tissus de diverses espèces, qu'on impregnait de ce fluide, de croûtes vaccinales desséchées. Mais par ces moyens, on ne pouvait pas toujours empêcher l'altération du virus, et son inoculation donnait fréquemment une fausse vaccine. Ce grave inconvénient les a fait abandonner. Aujourd'hui on emploie de préférence les plaques de verre et les tubes capillaires.

Digitized by Google

Manière de charger, conserver et sceller les plaques de verre.

Il suffit d'appliquer légèrement chacune de ces plaques sur le bouton que l'on aura ouvert par quelques piqûres ; ces plaques, ainsi chargées, sont placées l'une sur l'autre, de manière que le vaccin se trouve entre elles deux. On les lute ensuite avec de la cire à cacheter. Pour se servir du vaccin ainsi conservé, on sépare les plaques de verre, et l'on trempe l'extrémité de l'instrument que l'on emploie dans de l'eau fraîche, pour délayer le virus et l'inoculer.

Manière d'emplir, de conserver et de vider les tubes capillaires.

Pour emplir un tube, on pique dans toute sa surface le bouton vaccin arrivé au milieu du septième jour. Quand il s'est formé une goutte de liquide sur le bouton, on en approche horizontalement le tube par son extrémité la plus effilée, en ayant soin que les deux bouts soient ouverts, et qu'il n'y ait dans sa capacité aucun corps étranger. Quand la goutte de liquide a été absorbée par le tube, on le retire, et on ne le rapproche du bouton que quand la nouvelle goutte s'est formée. Il faut toujours appliquer sur la gouttelette l'extrémité du tube par laquelle on a commencé à le remplir ; sans cette précaution, il est impossible de le remplir en totalité.

Il arrive souvent que l'absorption cesse, parce que le fluide se concrète dans l'extrémité des tubes : il faut alors en casser une demi-ligne au plus, et en extraire, en serrant entre le premier doigt de l'index, la matière qui, en se concrétant, apris une consistance filamenteuse. On recommence la même opération si le tube ne se remplit pas.

Digitized by Google

Quand il n'y a plus qu'une ligne de tube à remplir, on le ferme de la manière suivante :

On retourne le tube entre les doigts ; on serre fortement entre le pouce et l'index l'extrémité par laquelle il a été rempli, sans cependant la casser ; on présente l'extrémité où il manque une ligne de liquide, à la base d'une lumière, et en baissant le poignet aussitôt que le verre est fondu (ce que l'on voit dès qu'il est rouge), on le retire, et l'on présente au même foyer l'autre extrémité, que l'on soude de même.

Pour conserver le fluide intact, on place les tubes sur une assiette ou soucoupe, et on les recouvre d'une éponge légèrement imbibée d'eau, en ayant soin de tenir l'assiette ou soucoupe à l'abri de la chaleur et de la lumière. En observant ces précautions le virus se conserve dans l'état de fluidité propre à assurer le succès.

Pour employer le virus ainsi conservé, on casse les deux extrémités du tube, on adapte l'une d'elles dans un tube à souffler, ou dans un tuyau de paille très-mince ; l'autre extrémité est appliquée sur une lame de verre ; on souffle très-doucement dans cette paille ou dans le tube à souffler, de manière qu'on ne vide pas entièrement le tube à vaccin, et qu'il en reste au contraire, environ une ligne de matière. Cette précaution est indispensable, car il serait possible que l'air insufflé altérât le vaccin et empêchât son développement

Lorsque la matière est descendue sur la lame de verre, on l'y reprend avec la lancette ou l'aiguille cannelée, et on l'inocule comme si l'on opérait de bras à bras.

On peut prévenir cette altération du fluide-vaccin, par suite de l'insufflation, en prenant les précautions suivantes :

Digitized by Google

d'abord, on casse les deux extrémités du tube, ensuite on frotte légèrement sa partie moyenne avec le bord aigu d'une pierre à fusil ou à briquet. Le moindre effort suffit pour la diviser en deux parties égales, qui sont alors comme deux petits godets, dans chacun desquels on introduit la lancette ou l'aiguille, pour puiser la matière que l'on doit inoculer.

De cette manière, un tube peut servir à vacciner cinq ou six enfans. Quant au vaccin qu'on veut envoyer ou transporter, on use du moyen suivant avec succès : on introduit le tube, chargé et fermé comme on vient de l'indiquer ci-dessus, dans un tuyau de plume, au fond duquel on a fait entrer de la sciure de bois bien sèche ou du son. On remplit le tuyau avec la même matière, et on scelle le tuyau de plume avec de la cire à cacheter. Par là on prévient la fracture du tube, qui arrive toujours entier à sa destination. Lorsqu'on veut faire sortir le tube du tuyau de plume, on enlève avec précaution la cire qui en ferme l'ouverture, et l'on secoue légèrement, pour ne pas briser le tube.

Enfin, quand il s'agit d'un voyage de long cours, il faut placer les tubes entre deux éponges imbibées d'eau, et alors elles doivent être renfermées dans une boîte de fer-blanc, dont la capacité sera de deux à quatre pouces carrés,

Digitized by Google

Mémoire sur les inflammations internes, vulgairement appelées fièvres; par M. H. Chauffard, *D.-M. à Avignon.*

Deux volumes in-8.° Prix : 14 fr.

M. H. Chauffard, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, Médecin en chef de l'hôpital d'Avignon (Vaucluse), membre de plusieurs Sociétés savantes, honorablement connu dans le monde Médical, et notamment parmi nous, dont il a enrichi les archives de ses intéressantes et utiles productions, qui lui ont obtenu des prix et le titre de Membre correspondant de la Société, propose de publier, par souscription, l'ouvrage que nous nous faisons un devoir d'annoncer.

Ceux de Messieurs nos confrères domiciliés en Normandie, qui voudront répondre à l'appel du Docteur Chauffard et favoriser sa louable entreprise, sont priés de s'adresser à M. le Secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Eure, à Evreux.

L'auteur ne fera réclamer le prix de chaque exemplaire qu'après en avoir fait la livraison.

On est prié de se faire inscrire avant le premier Janvier 1831, époque à laquelle la liste de Messieurs les souscripteurs lui sera envoyée.

Digitized by Google

LISTE DES PRINCIPAUX OBJETS

TROUVÉS

A BERTHOUVILLE. (1)

Par M. AUGUSTE LEPREVOST.

1.° Statue de Mercure ; hauteur 21 pouces, poids 5 liv. 7 onces 6 gros. Le dieu est représenté debout, la main droite étendue en avant, le caducée dans la main gauche ; il n'y a d'ailerons ni à ce caducée, ni aux talons. Le haut de la tête manque ; des vestiges de soudure portent à croire que la portion enlevée était un pétase. Cette statue, d'une exécution fort médiocre, n'a point été fondue, mais composée de deux feuilles minces d'argent battu réunies par des sutures à queue d'aronde qui rappèlent les procédés du même genre dont feu notre savant confrère, M. Rever, a parlé avec détail dans la description de la statue en bronze doré de Lillebonne.

2.° Fragment d'une autre statue, probablement du même dieu : il n'existe qu'un bras, une main qui paraît avoir porté une bourse, un genou et des portions de draperie.

3.° Buste de Mercure, d'une exécution très gracieuse ;

---

(1) Voir les Rapports de M. Auguste Leprevost, page 262.

Digitized by Google

le dieu est coiffé du pétase ; les ailerons, de petite dimension, sont dorés en dessous ; hauteur 3 pouces, largeur 2 pouces.

4.° Un autre buste de Mercure en argent massif. Hauteur, 1 pouce et demi ; largeur, un pouce ; poids, 2 onces 40 grains. Les ailerons sont dorés ainsi que le vêtement attaché sur les deux épaules et accusant par devant une gorge de femme. Les cheveux retroussés des deux côtés, sont rassemblés sur le col en un gros nœud. Cette tête qui était visiblement destinée à occuper le fond d'une patère, a été volée et retrouvée dans un ruisseau, après avoir beaucoup souffert. Le nez et le sourcil gauche ont été surtout fort maltraités. On rémarque sous le cou des vestiges de mastic dans une cavité destinée à recevoir la soudure.

5.° Jolie petite main, probablement votive, en argent massif. L'exécution en est fort soignée, quoique le pouce soit beaucoup trop long.

6.° Deux serpens, d'argent fondu, se réunissant par un crochet à leur extrémité inférieure, et présentant ainsi une espèce de compas d'épaisseur ; chacun d'eux forme un arc dont la corde a près de 9 pouces de longueur ; épaisseur, 1 pouce 4 lignes ; poids, 1 livre 12 onces 4 gros. Nous ne pouvons présenter aucune conjecture sur l'emploi de ce bizarre instrument, destiné visiblement à embrasser quelque chose, ainsi que le prouve sa forme plate et lisse du côté intérieur. L'exécution en est fort médiocre.

7.° Quatre cuillers à encens de diverses formes et grandeurs ; poids 1 once 4 gros.

8.° Trois *simpulum* ; sur le manche du premier, qui est le plus remarquable et qui a 3 pouces de diamètre, 4 pouces et demi de hauteur, on voit Mercure, un bouc et un

Digitized by Google

arbre. On sait que le bouc, (ou plus souvent le bélier) était l'un des attributs de Mercure et rappelait la profession de berger qu'il avait exercée; l'arbre qui figure ici a probablement la même destination. Sous le bassin de cet élégant instrument, on lit l'inscription suivante gravée au pointillé, et que nous retrouverons sur plusieurs autres des pièces les plus remarquables de la collection :

MERCVRIO. AVGVSTO. Q. DOMITIVS. TVTVS.

Le second, dont les dimensions sont un peu plus petites, porte cette inscription également gravée au pointillé :

MERCVRIO. AVG.
COMBAROMARVS BVOLMINI FIL.
V. S. L. M.

Le troisième n'offre rien de remarquable.

Ces trois pièces pèsent ensemble 9 onces.

9.° Quatre petites capsules parfaitement semblables, de forme cylindrique, sans aucun ornement, ni inscription; diamètre 2 pouces 8 lignes, hauteur 8 lignes; poids 7 onces 8 gros.

10.° Disque de Propertius Secundus. Diamètre 13 pouces; poids 2 livres 1 once 1 gros.

Le bord est relevé en bosse et orné de lions, de masques et autres attributs scéniques d'une fort belle exécution; au centre on voit un cavalier attaqué par un lion et un loup : c'est autour de ces figures que se lit l'inscription suivante en lettres d'une grande proportion et d'une belle forme :

DEO. MERCVRIO. KANETONNESSI. C. PROPERT. SECVNDVS.
V. S L. M.

Ce disque est l'une des pièces de la collection qui appar-

Digitized by Google

tiennent le plus certainement au Haut-Empire. Malgré la nature des ornemens de la bordure, nous sommes portés à voir dans les figures du centre le souvenir d'un péril auquel aurait échappé le donateur, plutôt que le combat d'un gladiateur contre les deux animaux.

11.° Disque de Germanissa ; largeur 10 pouces et demi. hauteur 1 pouce, pesanteur 1 livre et demie ; cette pièce est lisse : au centre on voit un oiseau qui becquete des baies. Cet oiseau est incrusté en or, mais d'un travail assez grossier. On lit autour l'inscription suivante, au pointillé :

MERCVR. AVG. SACRVM. GERMANISSA. VISCARIVSLM.

Quoique cette inscription soit exécutée avec beaucoup de soin, nous ne pouvons la rapporter au Haut-Empire, pour plusieurs motifs et particulièremeut parce qu'il est impossible de séparer le disque de la pièce suivante.

12.° Patère de Germanissa. Grande patère à manche. Diamètre, 6 pouces et demi ; manche, 4 pouces 9 lignes ; hauteur, 3 pouces ; poids, 1 livre et demie.

Sur le manche on voit le buste d'une femme de face entre deux têtes d'épervier. Au-dessous est une femme debout (probablement une Fortune Panthée) tenant de la main gauche une corne d'abondance, et de la droite un caducée dépourvu d'ailerons. Vers le point d'attache sont des fleurs et des feuillages de fort bon goût.

L'inscription gravée au pointillé sur le fond de cette patère est précisément la même que celle du disque précédent, si ce n'est que le mot SACRVM ne s'y trouve pas. L'exécution en est grossière et présente des lettres inscrites et d'autres d'une forme très-défectueuse. Sur le manche ou voit quel-

Digitized by Google

ques caractères encore plus barbares et que nous n'avons pu parvenir à déchiffrer.

13.° Grande patère à côtes relevées, au nombre de 21. Diamètre, 10 pouces et demi; hauteur, 2 pouces 8 lignes; poids, 1 livre et demie. Ce beau vase a beaucoup souffert. Sur le rebord intérieur, qui maintenant est entièrement détaché du fond, on lit l'inscription suivante:

MERCVRIO. AVGVSTO. Q. DOMITIVS. TVTVS. EX VOTO

14.° Patère d'Ælius Eutychus. Diamètre, 8 pouces et demi; hauteur, 2 pouces; poids (y compris le fond, représentant un amour), 1 livre 4 onces 2 gros. On y lit l'inscription suivante au pointillé:

MERCVRIO. AVG. P. AELIVS. P. AELI. NVMITORIS. LIBERTVS. EVTYCHVS. V. S. L. M.

Nous joindrons à cette pièce un fond de patère qui nous paraît en provenir. Diamètre, 3 pouces 10 lignes. Un amour, tenant de la main droite un masque barbu, s'appuie de la gauche sur une lyre de grande proportion. Près de lui est un autel. C'est une bonne ébauche et de haut relief, mais restée fort imparfaite. Plusieurs portions en sont dorées.

15.° Grande patère. Diamètre, 8 pouces; hauteur, 1 pouce 9 lignes.

M. LANNIVS. ASTIVS. V. .. L. M.

16.° Grande patère chargée d'ornemens exécutés au poinçon. Diamètre, 7 pouces et demi; hauteur, 15 lignes; poids, avec le disque suivant, 11 onces 2 gros.

Digitized by Google

Cette pièce est ornée d'un rang de rinceaux fort élégans, puis d'arabesques où l'on voit figurer des vases, des ibis avalant des serpens, d'autres oiseaux monstrueux, des fleurs, des phalènes, des reptiles, des guirlandes, etc.; le tout est d'une belle exécution, en relief d'un côté et en creux de l'autre; nous ne pensons pas toutefois qu'elle appartienne au haut empire.

Dans le fond était un disque dont la soudure a cédé à l'action du tems. Nous pensons que c'est celui qui suit:

Fond de patère en haut relief représentant Mercure assis sur un rocher; sa tête est ornée d'ailerons. L'une de ses mains s'appuie sur un caducée debout. A ses pieds est un bouc. De l'autre côté on voit un coq, symbole de la vigilance et autre attribut de ce dieu, un autel, et enfin une tortue, en mémoire de l'invention de la lyre. Plusieurs parties de ce disque sont dorées. Il a 3 pouces 9 lignes de diamètre. On y lit l'inscription suivante au pointillé:

L LVPVLA. M. C. DO.

17.° Patère à pied de Statilius Clarus. Le fond de ce vase est fort relevé à son centre, la plus grande partie du pied manque; largeur, 5 pouces 2 lignes; hauteur dans l'état actuel, 2 pouces; poids, 7 onces.

DEO. MERC. Q. STATILIVS. CLARUS. V. S L M.

18.° Patère de Lucanius Blaesus. Diamètre, 7 pouces et demi; hauteur, 19 lignes; poids, 11 onces 4 gros. Sur le fond, on lit cette inscription au pointillé:

Q. LVCANIVS. BLAESVS. EX. STIPE.

Ces derniers mots indiquent que l'offrande a été faite

Digitized by Google

du produit d'une collecte. Notre confrère, M. Gaillard de Folleville, pense qu'il s'agit ici de quelque corporation ou collége de prêtres dont Blaesus aurait été le chef. M. Raoul Rochette est disposé à y voir plutôt le produit d'un tronc, usage qui s'introduisit à Rome assez tard et en même-tems que les cultes orientaux. Quoique l'inscription soit écrite avec soin, elle est visiblement d'une date peu élevée.

19.° Patère d'Epaticcus. Jolie petite patère à oreilles plates, ornée de feuillages et de têtes de serpens Largeur, 3 pouces 2 lignes, sans les oreilles, qui ont chacune 7 lignes; hauteur, 8 lignes.

MERIO (pour Mercurio) CANETO. EPATICCVS.
O S O.

20.° Patère de 6 pouces 3 lignes de diamètre, sur 1 pouce de hauteur. Sous le fond, on voit quelques caractères très-mal tracés au pointillé, dans lesquels je crois reconnaître les lettres suivantes :

SOLEMNIS. VO....S

21.° Petite patère à manche. Largeur, 3 pouces 4 lignes; manche, 2 pouces 4 lignes; hauteur, 22 lignes. Sous le manche, on lit en caractères très défectueux :

AVE. FILI. P....

Les lettres à la suite du P paraissent être l'indication du poids ; on trouve de semblables notes sur la plupart de ces vases.

22.° Autre patère à manche Largeur, 3 pouces et demi ; longueur du manche, 2 pouces trois quarts. Ce manche est orné de trois coquilles et s'attache à la patère par deux

Digitized by Google

têtes de serpent ; le tout est d'une exécution grossière et d'une époque visiblement bien postérieure à celle de la splendeur des arts. Sur le manche on lit en caractères dorés cette inscription : M. VENER. On sait combien il y avait de rapport entre Mercure et Vénus, et qu'Hermaphrodite était le fruit de leurs amours. Il ne faut donc pas s'étonner de voir associer leurs cultes.

23.° Patères de Créticus. Deux patères à manche et à bordure striée, d'une exécution grossière et sentant le déclin des arts ; diamètre, 5 pouces 10 lignes ; manche, 3 pouces 8 lignes ; hauteur, 2 pouces. Sur ce manche on lit l'inscription suivante en caractères très-défectueux tracés au pointillé :

MERCUR AVG. CRETICVS.
RVNATIS. D.S.O.V.S.L.M.

24.° Patères de Lupercus. Deux patères sans manche, chargées à l'intérieur de dessins légers au burin, représentant des pampres et des raisins qui s'enroulent autour d'espèces d'obélisques ; des oiseaux viennent les becqueter. Ces dessins sont d'assez bon goût, mais mollement exécutés et portent, comme ceux des vases précédens, l'empreinte de la décadence des arts, quoiqu'à un degré inférieur. On voit dans le centre des vestiges d'incrustations en or ; par-dessous, on lit cette inscription au pointillé :

DEO. MERC. CAN. DECI. R. LVPERCVS. EX. TEST.
PLAC. DOCIRIGIS. PII

On remarque que dans l'une des deux inscriptions on trouve l'E remplacé par deux I, ce qui n'appartient qu'aux derniers tems de l'empire. Nous devons cette observation à

Digitized by Google

M. Raoul Rochette. Les deux vases ont 7 pouces 10 lignes de diamètre et 20 lignes de haut ; ils pèsent 1 livre 9 onces 2 gros.

25.° Douze autres patères de diverses formes et grandeurs, sans inscriptions. Il y en a de fort pesantes ; sur le manche de l'une d'elles on voit une figure joufflue de face entre deux têtes d'épervier, que quelques personnes prennent pour une tête de Méduse, mais qui ne nous a point paru en présenter le caractère ; un bouc sous un arbre, un masque scénique, et enfin des feuillages.

26.° Nous réunirons sous ce numéro plusieurs fonds de patères chargés de figures, et ne tenant plus aux vases pour lesquels ils avaient été faits ; nous en avons déjà décrit deux en même tems que les patères auxquelles ils nous ont paru se rapporter (n.os 14 et 16.) Il en reste quatre dont nous n'avons pas encore parlé.

L'un des plus remarquables, sous le rapport de l'exécution, a 3 pouces et demi de diamètre ; il représente Mercure debout, n'ayant qu'une draperie sur les épaules, tenant un caducée de la main gauche et une bourse de la main droite ; cette figure est d'une grande beauté. Devant le dieu est une colonne entourée d'une guirlande et surmontée d'un coq ; un arbre se penche sur cette colonne et étend ses branches jusque sur Mercure ; de l'autre côté sont un bouc grimpant et une autre colonne semblable à la précédente, et portant une tortue.

Un autre, beaucoup plus petit, représente Mercure debout, s'appuyant de la main gauche sur un caducée ; la main droite, tenant une draperie, repose sur la hanche ; du même côte est une bourse couchée horizontalement à la hauteur de la cuisse.

Digitized by Google

Le troisième a 3 pouces 4 lignes de diamètre, et porte deux bustes de ronde bosse vus de face, entr'eux et au-dessous on voit un caducée ; l'un d'eux portant des ailerons dans ses cheveux, est visiblement Mercure ; l'autre, représentant une femme la tête ornée d'un diadème, doit être Vénus. (Voyez ci-dessus, n.° 22.) Ces deux figures sont plus remarquables sous le rapport du relief que sous celui de l'expression ; le diadème et les ailerons sont vermeillés.

Le quatrième et dernier a 4 pouces 1 ligne de diamètre ; il représente un personnage couché sur une peau de Lion, la tête appuyée sur une massue. Le torse n'est entouré que d'une ceinture ; trois amours jouent autour de lui ; près de sa tête on voit un vase bachique. Il y a beaucoup de charme et d'abandon dans la pose de cette figure ; M. Charles Lenormand la prend pour une bacchante, M. Raoul Rochette pense que c'est plutôt un Hermaphrodite.

Nous placerons encore sous ce numéro un cercle d'argent de 3 pouces 6 lignes de diamètre, et de 2 lignes et demie de largeur, qui nous paraît avoir été appliqué sur le premier de ces fonds de patère ; il porte l'inscription suivante, incrustée en très-beaux caractères d'or :

DEO MERC. IVL. SIBYLLA. D. S. D. D.

La perfection des lettres ne permet pas de douter que cette inscription ne soit du Haut-Empire. M. Raoul Rochette est même porté à lui assigner une date voisine du règne de Claude, d'après la forme de l'Y. La belle exécution du fond de patère auquel elle s'applique est tout-à-fait d'accord avec cette conjecture. Nous devons rappeler que l'Y de l'inscription du numéro 14 (patère de P. Aelius Eutychus) présente précisément la même forme ; l'on doit, d'après

Digitized by Google

ces deux offrandes, penser que l'établissement religieux existait dès l'époque de Claude ou de Néron.

27.° Vase d'argent chargé de bosselures en creux. Hauteur, 6 pouces; grand diamètre, 4 pouces; diamètre de l'orifice, 3 pouces; poids, 9 onces 3 gros. Les bosselures présentent quelqu'analogie avec des alvéoles d'abeilles; il en existe de semblables sur beaucoup de vases grecs, seulement elles y sont en relief et non en creux; autour du goulot on lit l'incription suivante, fort mal tracée au pointillé:

MERCVRIO SACR MAXVMINVS CARANTINI F? L? DSL

Autre petit vase de la même forme, mais à bosselures beaucoup plus légères, sans inscription. Hauteur, 4 pouces et demi; grand diamètre, 2 pouces 9 lignes; diamètre de l'orifice, 1 pouce 9 lignes; poids, 5 onces.

28.° Plaque votive, d'argent, en forme de Tillet. Largeur, 2 pouces 10 lignes; hauteur, 1 pouce 9 lignes. On y lit les caractères suivans:

Q. B. S. V. S. L. M.

29.° Præfericulum de Camulognata. Ce vase est lisse; il n'en existe que la partie supérieure; elle a 5 pouces de hauteur et 3 pouces de diamètre dans sa partie la plus large; son poids est de 11 onces 4 gros.

MERCVRIO AVG.
CAMVLOGNATA COIGI FILIA.
V. S L M.

30.° Deux præfericulum ornés de bas-reliefs relatifs à la guerre de Troie.

Digitized by Google

Hauteur, 9 pouces et demi, diamètre, 5 pouces et demi; poids, 4 livres 4 onces 2 gros.

Ces vases, quoique l'un d'eux ait beaucoup souffert, sont du plus haut prix, non-seulement pour la beauté exquise des formes et le mérite des compositions dont ils sont revêtus, mais encore pour le puissant intérêt des détails qui s'y trouvent consignés, et dont plusieurs s'écartent des traditions homériques.

Le pied est orné de moulures élégantes représentant des feuillages. L'anse repose sur un très-beau masque scénique. Beaucoup d'objets sont dorés, comme dans la plupart des autres pièces composant la collection. Toutes les soudures ayant cédé à l'action du tems et de l'humidité, nous avons trouvé éparses les huit pièces dont se composaient ces deux vases, et malgré le soin que nous y avons apporté, nous ne pouvons répondre d'avoir exactement rendu à chacun ce qui lui appartient. Il ne serait donc pas impossible que le goulot que nous attribuons au premier fît partie du second et réciproquement.

L'un de ces vases qui a été beaucoup plus endommagé que l'autre, représente la mort d'Hector, le cadavre de ce prince traîné au char du vainqueur, et enfin celui-ci atteint au talon de la flèche qui doit le faire périr. Le premier sujet ne renferme que trois personnages: Hector déjà tombé à terre, Achille debout et une victoire ailée qui lui apporte une couronne de laurier. Dans le second, qui est beaucoup plus étendu, on voit les murs crenelés de Troie, flanqués de tours carrées, dont l'une est probablement la porte Scée. Le vieux Priam tend les bras vers son fils, et Hécube ouvre les siens en signe de desespoir. D'autres troyens, dont plusieurs sont, en leur qualité d'asiatiques, armés du

Digitized by Google

bouclier échancré des amazones, lancent des traits à Achille. Le héros grec se couvre de son immense bouclier elliptique, pendant qu'Automédon, armé du fouet, presse les chevaux. Trois guerriers suivent le char ; le corps d'Hector y est attaché, et sa tête vient sillonner la terre sur le premier plan. Le troisième sujet renferme six personnages. Achille, blessé, se penche vers la terre pour arracher de son talon la flèche fatale. Un guerrier barbu, probablement Ajax, vient à son secours.

Sur la partie plate du goulot on voit une amphore. Sur les autres côtés, deux personnages, dont l'un est visiblement Ulysse, s'entretiennent près d'un autel adossé à un arbre, et où l'on remarque une tête de bélier.

Nous avons dit que l'un des deux personnages était nécessairement Ulysse, parce qu'il est identique avec la figure de ce prince, placée sur la partie correspondante de l'autre præfericulum. Le second personnage est vêtu d'une peau d'animal. Nous avions d'abord pensé que ce pouvait être l'ombre d'Hercule s'entretenant avec Ulysse (1) ; mais nous aimons beaucoup mieux y voir, avec M. Lenormant, Dolon coiffé de sa peau de loup et rencontrant Ulysse dans sa course nocturne ; les gestes des deux personnages indiquent parfaitement les précautions qu'ils prennent et leur marche à tâtons dans l'ombre.

Sur l'autre præfericulum, le corps du vase ne présente que deux scènes, mais elles nous paraissent encore supérieures sous le rapport de la disposition des groupes et de l'expression des figures. D'un côté, Achille est assis et entouré de trois personnages, dont l'un coiffé d'un bonnet,

(1) Odyss. XI. 600 — 625.

Digitized by Google

est probablement Phœnix, son gouverneur. Devant eux le le corps nu d'Hector repose sur l'un des bassins d'une immense balance, et des vases précieux occupent l'autre bassin Vis-à-visdu premier grouppe, Priam et ses troyens, au nombre de sept, sont reconnaissables aux gestes qui indiquent leur désespoir autant qu'au bonnet phrygien dont la plupart sont coiffés.

Du côté opposé, on voit onze personnages dont la plus grande partie, et surtout un vieillard placé au centre de la composition, rendent les derniers devoirs à un guerrier mort. Un jeune prince, triste et abattu, préside à la cérémonie. M Raoul Rochette et M. Lenormant pensent que c'est quelque prince troyen, et qu'il faut voir dans cette composition Priam revenu avec le corps d'Hector dans l'intérieur de sa capitale et lui rendant les derniers devoirs. Si nous osons citer nos conjectures auprès de celles de ces savans archéologues, nous dirons que nous croyons plutôt y reconnaître Achille présidant aux funérailles de Patrocle. Sur le goulot, on voit, d'un côté, un temple tétrastyle orné d'une immense guirlande ; de l'autre, un guerrier, le poignard dans une main et une petite statue de Minerve dans la seconde, est séparé par un autel d'un second personnage coiffé d'un bonnet Il est visible que ce sont Diomède et Ulysse enlevant le palladium

Ces deux vases offrent une telle beauté et une telle richesse de composition que nous ne saurions croire qu'ils aien eté créés tout exprès pour décorer le temple de Mercure *Canetus*. Nous supposons plutôt que ce sont des copies d'originaux plus admirables encore et dont il ne nous sera pas parvenu d'autres types Nous en dirons autant des sept objets que nous avons encore à décrire. Ceux-ci présentent un caractère commun, savoir : d'être munis à l'intérieur de

Digitized by Google

cuvettes mobiles. Comme on avait rendu la surface aussi mince que possible pour la repousser plus facilement au marteau, la présence de ces cuvettes devenait indispensable pour les fortifier et les rendre propres à renfermer des liquides.

31.° Poculum de Domitius Tutus. Ce vase est encore visiblement une imitation d'un type antérieurement existant. Un dieu barbu, dans lequel M. Lenormant reconnaît un Neptune, le torse nu, un sceptre à la main, est assis sur un trône échiqueté. Il paraît que cette disposition en échiquier, si chère à nos ducs de Normandie et qui a fourni le nom de leurs deux principales cours, se trouve dans des monumens de la plus haute antiquité. Devant le dieu est Amphritite debout, la tête ornée du bandeau royal. D'une main elle tient un instrument que nous sommes portés à prendre pour la hampe d'une lance plutôt que pour un sceptre. En avant de rochers couronnés de quelques arbres, Pégase, l'aile éployée se penche vers la terre pour boire à la source de la nymphe Pyrène. Celle-ci, couchée et le torse nu, caresse d'une main l'aile du noble coursier et tient de l'autre un roseau. Derrière la nymphe on voit l'Acro-Corinthe, et sur la cime un temple tétrastyle. Un personnage nu, debout, sans barbe, quoique dans la force de l'âge, la tête couronnée de laurier, une draperie dans la main droite, tient de la gauche le sommet d'une palme posée debout sur une table. C'est évidemment un athlète vainqueur aux jeux isthmiques. Sur la table est un Herméracle imberbe, et à ses pieds une couronne de laurier. Le fond de ce bas-relief et la plupart des ornemens sont dorés. Le fond est en outre semé de petits enfoncemens irrégulièrement orbiculaires. La composition présente quelques parties assez pesantes; il y en a en revanche de ravissantes, et l'on ne peut rien voir

Digitized by Google

de plus suave que le groupe de Pégase et de la nymphe Pyrène (1).

Le poids de ce vase est de 12 onces 6 gros. Sur la partie intérieure on lit cette inscription :

MERCVRIO. AVGVSTO. Q. DOMITIVS. TVTVS. EX. VOTO

32.° Deux *situla* à bacchanales de Q. Domitius Tutus.

Diamètre, 6 pouces ; hauteur, 3 pouces 10 lignes ; poids, 5 livres 8 onces 5 gros.

Ces admirables vases sont encore un don de Domitius Tutus et portent précisément la même inscription que le précédent. Les bas-reliefs qui les décorent offrent tant de détails et une telle perfection d'exécution, que nous nous trouvons nécessairement dans l'obligation de les décrire avec quelque étendue. On y remarque d'abord deux anses à anneau et deux oreilles ornées de charmantes figures de panthères en haut relief.

Sur l'un de ces vases on voit une colonne portant une corbeille à quatre anses et un thyrse entouré d'une couronne. Debout sur un cratère renversé, d'où sort une panthère, un amour joue de deux flûtes. Devant lui est un masque scénique ; puis sur le second plan un panier, de l'intérieur duquel s'élève un serpent. Sur le premier plan, une centauresse tient un miroir elliptique à bordure dentée où se réfléchissent en relief l'amour sur son vase et la colonne. La centauresse a les cheveux épars et tourne la tête en arrière. Son corps de cheval est entouré de lierre ; à son côté, dans

(1) Nous nous empressons de déclarer que nous devons l'explication de ces figures à MM. Raoul-Rochette et Lenormant qui, chacun de leur côté et sans s'être communiqué leurs conjectures, les ont interprétées précisément de la même manière.

Digitized by Google

le fond, est un autel ou pilastre quadrangulaire, portant un fruit et un autre objet. Derrière elle on voit une pomme de pin sur un cippe ; puis une corbeille élégante renfermant des fleurs ; puis enfin des tiges de pavot. Un amour, un pied sur une fontaine et l'autre sur un grand vase à une seule anse, va cueillir l'une de ces tiges. Le vase est orné d'un bas-relief qui représente un guerrier à cheval, brandissant sa lance et prêt à en percer un fantassin. Un grand arbre à tronc hérissé de nœuds porte une sonnette suspendue à l'un de ces nœuds et étend ses branches jusque sur la tête de la centauresse. Derrière l'arbre est un autel portatif en X, à bord supérieur festonné d'ovules et muni d'un anneau sur chacun des deux côtés. La flamme bien nourrie qui en sort paraît alimentée par des pommes de pin.

De l'autre côté de l'anse, un pilastre carré porte une urne couchée. Le liquide qui en sort tombe dans un beau cratère. Sur ce vase sont figurés deux personnages bachiques, dont l'un apporte une coupe à l'autre qui est assis. Peut-être ce dernier est-il Silène? Entre le vase et le pilastre, on voit un bouclier orné de quatre fleurons échancrés à leur centre. Un enfant sans ailes puise dans le vase ; son mouvement est plein de naturel. En avant sont un masque et une lyre à six cordes, chargée, à la partie inférieure, d'une figure de femme assise, la main droite passée sur sa tête, la main gauche appuyée sur une autre lyre. Vis-à-vis on aperçoit une autre petite figure peu distincte dans son état actuel. Immédiatement après, se trouve un amour tenant de la main gauche une mèche de cheveux d'un centaure, qu'il paraît s'apprêter à frapper de la main droite. De l'une de ses mains le centaure s'appuie sur un rocher et tient une branche de laurier. De l'autre bras, maintenant cassé, il portait une peau de sanglier

Digitized by Google

dont on voit pendre la tête et les pattes. Un amour tenant une corbeille pleine de fruits lui tourne le dos. Un trapézophore, soutenu par trois petits personnages bachiques, porte un cratère et deux rhytons. Enfin, un arbre noueux, dont presque toutes les branches sont coupées près du tronc, termine la composition.

Le second vase présente d'abord un arbre, puis une belle urne à deux anses sur laquelle sont figurés deux personnages nus enlevant des femmes. M. Raoul Rochette pense que ce sont Castor et Pollux, enlevant leurs cousines germaines, Hilaire et Phœbé. Un amour tient un prœfericulum, dont il verse la liqueur dans la gueule d'un dragon renversé qui s'entortille autour de son bras. Il a la main gauche appuyée sur une colonne drapée. Derrière est une bacchante de peu de relief, portant, d'après M. Lenormant, un bouquet de lotus à l'égyptienne et en exprimant le lait dans une patère. En avant, un centaure de grand relief a sur son dos une peau d'animal avec la tête (peut-être un sanglier), puis une espèce de housse. Le bras droit est brisé, ainsi que ce que tenait le bras gauche; la tête est couronnée de laurier, imberbe et enfantine. Devant lui sont une panthère, puis un amour renversant des fruits d'une corbeille couchée. Ensuite on voit un paon juché sur un cippe à ressaut, en regard avec un autre amour féminin à cheveux retroussés, grimpé sur un vase à une seule anse et s'appuyant sur le cippe. De son coude pend quelque chose qui nous paraît être une draperie. Le vase est orné d'une figure de syrène tenant d'une main une patère et de l'autre un thyrse. Au delà, une colonne, au pied de laquelle repose un bouclier de forme à peu près orbiculaire, porte une corbeille carrée, à anses, et un thyrse chargé de deux couronnes

Digitized by Google

De l'autre côté on voit le contour d'un arbre qui a été brisé et enlevé, puis un trapézophore soutenu comme le précédent par trois personnages bachiques (deux hommes et une femme), et chargé de cratères, de rhytons et autres objets. Un amour se tenant d'un seul pied sur un autel carré, a la main gauche pleine de fruits et la main droite élevée au-dessus de sa tête. Nous supposons qu'il joue avec la centauresse qui le suit. Celle-ci a une branche de lierre passée autour du corps en baudrier. Le torse de cheval a disparu. De la main droite, elle nous paraît tenir une outre ornée de grelots. De la main gauche pendent une corbeille peu profonde, pleine de fruits, et une guirlande. Au-dessous, sur un socle carré, s'élève une autre corbeille en forme de cratère, pareillement pleine de fruits, puis une lyre penchée, à sept cordes, sur laquelle un amour est grimpé pour piller dans la corbeille de la centauresse. On voit ensuite un masque, puis un autel cylindrique, orné d'une guirlande et portant un cratère sur lequel est représentée une scène érotique.

Ces vases nous paraissent ce qu'il y a de plus parfait sous le rapport de l'art dans toute la collection. Les figures de centaures sont tout-à-fait de ronde bosse; les moindres détails ont été rendus avec des soins incroyables, et au lieu de la sécheresse qu'on pourrait attendre d'une si grande précision, il règne dans l'ensemble une grâce et une morbidesse infinies. Nous n'allongerons pas cette description, déjà trop étendue, par l'interprétation des objets représentés; tâche qui serait assez facile d'ailleurs, sauf quelques circonstances, par exemple la présence d'un paon, que nous n'avions jamais vu figurer dans des bacchanales. Quant aux centaures, aux panthères, aux serpens, aux pavots, etc., ce sont pour ainsi dire des personnages

Digitized by Google

obligés de ces sortes de compositions, et les allégories qu'ils rappellent sont tout-à-fait transparentes. Peut-être le paon se trouve-t-il là au même titre que les panthères, c'est-à-dire en mémoire de l'expédition de Bacchus dans l'Inde.

33.° Deux canthares chargés de masques scéniques.

Hauteur et diamètre, 5 pouces ; poids, 2 livres moins 3 gros.

Les masques qui décorent ces vases sont au nombre de six sur chacun d'eux ; savoir : trois d'hommes et trois de femmes. Les premiers offrent, pour la plupart, des figures de Satyres ou de Silène. Il y a aussi un masque d'homme imberbe, avec des oreilles pointues, remarquables par la hauteur et la direction verticale du toupet. Il se trouve répété sur les deux vases, ainsi que sur la plupart des autres. Les masques de femmes sont tragiques et présentent des détails curieux, dans leurs coiffures variées et ornées de bandeaux, de guirlandes ou de fleurs. Toutes ces figures, de ronde bosse et de la plus belle exécution, sont entourées d'accessoires du meilleur goût relatifs soit aux représentations théâtrales, soit au culte de Bacchus. On y voit des vases de grande proportion, des patères, des rhytons, des thyrses, des corbeilles, des pedum, des flambeaux, des flûtes de Pan, etc., et surtout deux hermès ithyphalliques sur chacun. Les anses ont 4 pouces 3 lignes; elles sont formées de deux pieds de biche fort élégans, séparés dans le milieu par un coquillage bivalve et dans le haut par un fleuron à neuf divisions.

34.° Deux canthares chargés de figures de philosophes.

Hauteur et diamètre, 4 pouces et demi ; poids, 2 livres 4 onces 6 gros.

C'est ainsi que nous désignerons provisoirement ces deux

Digitized by Google

vases ornés chacun de quatre figures d'une grande beauté malgré leur peu de relief ; mais dont l'interprétation nous paraît fort difficile.

Sur l'un on voit un vieillard barbu, appuyé sur un bâton. Ses pieds sont chaussés de sandales. Il est debout et drapé. Vis à-vis de lui un jeune homme assis lit un volume antique de grande dimension. On distingue quelques-uns des caractères qui sont tracés sur la portion déroulée, et il ne sera peut-être pas impossible de retrouver les autres. Les draperies de ce jeune homme sont terminées par des olives ou glands. L'une enveloppe sa tête et flotte au loin derrière lui ; l'autre passe sur son épaule en laissant à nu toute la partie gauche du torse.

Du côté opposé, une femme debout, drapée, un lituus dans la main gauche, s'appuie, sur un cippe et étend la main droite vers un jeune homme assis sur un tabouret élégant ; il a tout le torse et la jambe droite nus ; sur la cuisse gauche, qui est plus élevée, s'appuie la main tenant un volume ou rouleau ; la tête manque. Entre ces deux personnages sont un autel et une colonne surmontée d'une urne.

Sur l'autre vase, un beau jeune homme (1) assis et le torse nu, tient de la main gauche un rouleau, et de la droite un lituus. Vis-à-vis de lui est un homme plus âgé, debout, la tête ceinte d'un ruban, ou peut-être couverte d'une espèce de calotte ; son vêtement laisse à nu le dos et l'épaule ; il tient de la main gauche un rouleau, et de la droite un rameau, ou plutôt quatre épis sur le bord d'un grand vase à une seule anse, tournée du côté du jeune homme Derrière

(1) M. Charles Lenormant prend cette figure pour celle d'une femme.

Digitized by Google

ce vase, entre les deux personnages est un masque scénique, posé sur un cippe, et vu de profil.

Du côté opposé, un philosophe barbu, debout, n'etant couvert que d'un manteau attaché sur l'épaule droite, et qu'il retient de la main gauche, a dans sa main droite un lituus qu'il dirige vers une sphère entourée d'une large bande équatoriale et posée sur un tabouret carré. Vis-à-vis est une femme assise, ayant les bras et tout le torse nus, les cuisses et les jambes drapées. Elle tient sur son genou, de la main gauche, un rouleau, sur lequel repose sa main droite. Entre eux, et sur le second plan, on voit un cippe portant un œuf, sur lequel vient s'appuyer une lyre à trois cordes.

Ce n'est point à nous qu'il appartient de décider s'il faut voir dans les figures qui décorent ces deux vases, de simples philosophes des deux sexes, ou si elles ne se rapportent pas plutôt à quelque imitation, à quelque culte caché, à quelque doctrine mystérieuse (1). Mais en attendant que des mains plus savantes et plus exercées que les nôtres viennent porter la lumière dans ces ténèbres, nous devons ajouter que nous n'avons jamais vu de figures ni de draperies d'un plus beau caractère que sur ces deux canthares. S'ils sont moins remarquables sous le rapport de l'exécution que les quatre pièces précédemment décrites, et surtout que les admirables *situla* de Domitius Tutus, ces vases nous paraissent appartenir à un type encore plus élevé, en même tems que les mystères qui y sont consignés ouvrent un bien plus vaste champ à la curiosité des érudits. Aussi est-ce par eux que nous avons voulu clore le catalogue du trésor inespéré dont

(1) Voyez sur ce sujet les conjectures de M. Lenormant.

Digitized by Google

un heureux hasard nous a mis à portée de contempler l'un des premiers les merveilles Peut-être quelque jour reviendrons-nous sur cette collection, pour faire connaître à nos concitoyens les principaux résultats des importans travaux archéologiques dont elle va être l'objet. Nous aurions même probablement attendu jusques-là, afin de leur en parler d'une manière plus satisfaisante, si nous n'avions regardé comme un devoir pressant de leur en donner sur-le-champ une idée aussi exacte que possible. Telle est la considération à laquelle nous avons cédé et qui nous servira, nous l'espérons, d'excuse auprès d'eux, pour la sécheresse et les imperfections de cette Liste.

Antiquités romaines trouvées à Berthouville, près Bernay, département de l'Eure, le 21 Mars 1830. Prix : 5 francs, à Paris, au Musée Colbert, rue Vivienne ; chez les principaux marchands d'estampes ; chez Leville, *rue St.-Victor, N.° 149 ; et à Bernay, chez M.me veuve* Oursel.

M. Prétextat Oursel, qui se trouvait à Bernay lorsque ces antiquités furent découvertes, a cru faire une chose agréable à MM. les artistes et à MM. les antiquaires, en reproduisant, par la lithographie, le trait de ces objets. En conséquence, ayant dessiné avec soin et avec la plus grande exactitude ceux qui, par la beauté du travail et l'intérêt des sujets qu'ils représentent, sont plus particulièrement propres à fixer l'attention des connaisseurs, persuadé

Digitized by Google

que la vérité et la pureté du trait constituent le mérite de cet ouvrage, il s'est adjoint M. Lavilly, pour la partie lithographique. Cet artiste, déjà connu avantageusement, est un sûr garant de la réussite de cette entreprise. Aidés des communications qu'ont bien voulu leur faire M. Auguste Leprevost, auteur de la description qu'on vient de lire, et M. Charles Lenormand, inspecteur des Beaux Arts, ils offrent au public le fruit de leur travail.

Nous invitons les personnes qui reçoivent notre Recueil, à se procurer à l'une des adresses ci-dessus, cette belle collection de lithographies, pour la joindre aux Rapports et aux descriptions de M. Auguste Leprevost, que nous nous sommes fait un devoir et un plaisir de publier.

Digitized by Google

NOTE

SUR LES

ANTIQUITÉS ROMAINES

DE SERQUIGNY,

Par M.r AUGUSTE LEPREVOST.

Dans notre Mémoire sur quelques monumens de l'arrondissement de Bernay, nous avons parlé, à l'occasion du portail de l'église de Serquigny, de constructions romaines et particulièrement de fragmens de marbres antiques trouvés dans cette commune, au rapport de personnes distinguées, mais qui avaient échappé jusqu'alors à nos recherches personnelles. Nous avons été beaucoup plus heureux ce printems, et nous nous empressons de profiter de notre court séjour à Evreux, pour faire hommage à la Compagnie de quelques-uns des objets précieux que la pioche ou la charrue ont ramenés à la surface du sol. Nous n'attacherons pas un moindre intérêt à consigner ici tous les renseignemens curieux autant qu'inattendus, recueillis dans l'espèce de petite enquête archéologique que nous avons cru devoir établir à cette occasion.

Digitized by Google

Pendant que les amis des antiquités romaines venaient de toutes parts admirer les vases d'argent de Berthouville, bien plus précieux encore par les reliefs dont le génie de l'art les a décorés que par leur valeur intrinsèque ; pendant que sur un autre point de l'arrondissement de Bernay, la forêt de Beaumont-le-Roger présentait à MM. Louis Dubois et de Stabenrath, plusieurs constructions et enceintes romaines des formes les plus variées, MM. Ravette et Legrand, propriétaires à Serquigny, voulurent bien nous faire part de l'existence, dans un champ à eux appartenant, situé entre le domaine de Maubuisson et le Petit Château ou Presbytère, de fragmens de marbres de diverses espèces, aussi bien que d'une grande quantité de petits cubes de verre coloré. Nous nous rendîmes sur les lieux, le 21 Mai dernier ; ces Messieurs nous ayant conduit dans leur champ, nous y recueillîmes nous-même plusieurs de ces petits cubes. Ce sont évidemment des fragmens desagregés d'une mosaïque, presque tous d'une couleur bleu-céleste ; quelques-uns seulement nous ont présenté du vert-foncé ou une teinte livide assez vague. Nous ne supposons pas que ce fut un pavé, attendu que la surface assez inégale et terminée par des arrêtes très-vives, n'a visiblement éprouvé aucun frottement. La couleur bleu-céleste de la presque totalité est peut-être, au contraire, un indice de leur emploi dans la décoration de la partie supérieure d'un appartement, où ils auraient rappelé l'azur du firmament.

Ces Messieurs nous firent voir ensuite plusieurs fragmens de marbre provenant d'une fouille de quelques pieds seulement, faite dans leur champ. Nous remarquâmes particulièrement deux morceaux de corniche en beau marbre blanc statuaire salin, analogue au marbre de Paros. Nous avons l'honneur d'en offrir un à la Compagnie, pour être déposé

Digitized by Google

dans sa collection. Nous reconnûmes, avec plus de surprise encore, plusieurs échantillons de marbre vert-antique. C'est la première fois, à notre connaissance, qu'il en ait été trouvé dans des ruines appartenant à notre Province. Nous vous en remettons pareillement un. Nous inférons de la présence de ce marbre, que l'établissement à la décoration duquel il était employé ne pouvait manquer d'être d'une magnificence peu commune. Nous avons été confirmé dans cette opinion par la grande quantité de marbre blanc statuaire en tablettes, qu'on a retiré de la terre à diverses reprises. Quelques-unes de ces tablettes ont été employées par M. de Poligny, ancien propriétaire de Maubuisson, dans le pavage de son château; d'autres forment le jet d'eau d'un mur construit par MM Ravette; un plus grand nombre ont été perdues. Outre ces deux marbres, il y en a encore de blanc veiné de diverses couleurs.

C'est dans la portion supérieure de leur pièce de terre, en approchant du domaine de Maubuisson, que MM. Ravette et Legrand trouvent le plus d'objets antiques. Nous y remarquâmes encore beaucoup de tuiles romaines réduites en très-petits morceaux, mais toujours reconnaissables à leur rebord. Nous allâmes de là chez M. Gattier, préfet de la Manche, et propriétaire actuel de Maubuisson; il voulut bien nous indiquer la direction d'un aqueduc, qui apportait les eaux de la Charentonne, de l'emplacement de la forge de Courcelles dans la partie inférieure de sa cour, où paraissent avoir existé les principales constructions antiques. Cette circonstance nous a confirmé dans l'idée que nous nous étions faite de la magnificence de l'établissement. En effet, ce ne saurait être le manque d'eau qui a pu donner lieu à la création de cet aquéduc, puisque celle de la Charentonne coule à très peu

Digitized by Google

de distance, mais le désir d'en posséder un cours dans l'enceinte même d'une habitation de luxe. Celle-ci était placée sur le penchant du côteau, conformément à un usage fréquent chez les Romains, et bien justifié ici par le charme de la vue qui s'étend sur les deux frais et pittoresques vallons de la Risle et de la Charentonne On a peine à se rendre compte, dans l'état actuel des choses, de la manière dont les eaux auront pu être conduites dans un lieu en apparence plus élevé que le point de départ. Aussi avons-nous prié M. Pluchart, géomètre du cadastre, présentement en mission dans la commune, de vouloir bien nous fournir le nivellement de cet aquéduc, très-reconnaissable, dans les années sèches, à la différence de couleur et de vigueur des moissons. De la partie inférieure de Maubuisson, il se rendait dans la prairie située au-delà de l'église. Dans les lieux où il a été mis à découvert par des fouilles, on a reconnu qu'il était formé de tuyaux de terre cuite quadrangulaires à pans arrondis, s'enchâssant l'un dans l'autre au moyen d'un évasement, et placés dans un bain de mortier. Ce mortier, ainsi que tout celui qu'on trouve dans les constructions romaines de Serquigny, est passé au tamis et d'une finesse de grain remarquable.

On a employé dans les bâtimens modernes de cette commune, une quantité considérable de tuiles, briques et pavés en terre cuite antique, des tablettes de pierre de Caumont et de marbre, comme nous l'avons dit ci dessus.

N'ayant point encore pratiqué de fouilles, nous ne pourrions vous offrir que des renseignemens bien vagues sur les constructions qui ont fourni ces précieux matériaux, si nous n'eussions eu le bonheur de rencontrer le sieur Marais père, maçon, qui, dans le cours de sa longue carrière, a été

Digitized by Google

chargé de la direction de toutes les démolitions opérées depuis plus d'un demi-siècle, et qui en rend compte avec une clarté et une précision bien rares même au sein d'une condition plus relevée et à une époque moins avancée de la vie. On a peine à concevoir l'indifférence avec laquelle ces destructions ont été commandées et contemplées par nos devanciers. Personne n'a songé ni à les arrêter, ni à garder quelque souvenir des grands établissemens dont on dispersait les dépouilles ; et ces faits seraient perdus à jamais si un heureux hasard ne les eût conservés dans la mémoire d'un obscur maçon de campagne, pendant près de soixante ans. Aussi n'est-ce pas sans une pieuse émotion que nous les avons recueillis pour vous les offrir. Là comme ailleurs, il faut l'avouer, le vandalisme destructeur existait bien avant la révolution. Nous ne faisons, sous ce rapport, que commencer à sortir de la barbarie. Feu notre vénérable et savant confrère, M. Revet, est le premier habitant de ce Département, qui y ait élevé la voix en faveur des antiquités locales, qui les ait cherchées, décrites et protégées. Tour à tour, objets jusqu'à lui d'une indifférence stupide ou d'une fureur aveugle, elles n'ont guères eu plus à se louer des hommes du 18.e siècle que de ceux de la révolution. Il n'y a eu entr'eux d'autre différence que celle d'une plus ou moins grande activité.

Mais revenons aux renseignemens fournis par le sieur Marais.

Les premiers travaux de démolition auxquels il ait pris part, ont eu lieu de 1773 à 1780, dans la terre de Maubuisson, alors appartenant à M. de Poligny. On mit à découvert et on détruisit les murailles d'un vaste appartement de 50 pieds sur 18, situé au couchant du four à chaux actuel. Cet appartement était pavé en pierre de Caumont.

Digitized by Google

On trouva beaucoup de tablettes en marbre blanc et des fragmens de statues, mais ces dernières n'étaient qu'en pierre de Caumont Le sieur Marais se rappèle particulièrement des bras, des épaules et des jambes. Quelques-uns de ces objets furent recueillis par M. de Poligny, qui les fit déposer sur des appuis de fenêtres, où on ne les retrouve plus aujourd'hui. Il est probable qu'après un si long séjour dans la terre, ils auront cédé facilement aux atteintes des influences atmosphériques, ou aux coups de ce détestable esprit de destruction, qui, sur la terre que nous habitons, n'est malheureusement pas l'attribut exclusif de l'enfance.

Plus tard, de 1780 à 1790, M. Duthrone, homme d'affaires de M. de la Roque, alors seigneur de Serquigny, fit démolir par le sieur Marais, des constructions situées dans la pièce de terre appartenant aujourd'hui à MM. Ravet et Legrand. C'étaient des appartemens de 10 à 12 pieds carrés, dont les murs avaient de 18 à 24 pouces d'épaisseur. Le pavé, formé de dalles de pierre de Caumont, se trouvait à 10 ou 12 pieds au-dessous du sol actuel. Un revêtement de dalles semblables régnait tout autour de l'appartement jusqu'à 20 ou 24 pouces de hauteur, et était surmonté d'une cymaise de 18 à 20 lignes de saillie, sur environ 27 de hauteur. Toute la partie supérieure de l'appartement était, suivant l'usage des habitations romaines dans nos contrées, couverte d'un enduit peint à fresque. Le sieur Marais croit se rappeler que les couleurs employées étaient le rouge et le bleu, et que les dessins représentaient des fleurs. Une circonstance qui l'a beaucoup étonné, est l'absence de portes dans tous ces appartemens. On les trouva remplis de décombres de maçonnerie. La construction était composée de silex ou bisets avec des chaînes de tuiles romaines. Il ne paraît pas qu'on y ait employé de pierre blanche

Digitized by Google

de Beaumont, dont il y a pourtant de l'autre côté de la vallée de la Risle des gissemens si voisins de Serquigny. Une circonstance remarquable, est qu'on n'ait trouvé dans ces ruines aucune médaille, aucun de ces petits bijoux ou ustensiles ordinairement si communs dans les ruines romaines.

Il a été raconté à M. Gattier fils, qu'il avait été trouvé dans ce même champ un bâtiment circulaire, revêtu en marbre blanc à l'intérieur, et qui ne recevait de jour que par le sommet du toît ; mais ce fait, dont le sieur Marais n'a aucune connaissance, nous paraît peu probable, puisque le sol antique n'est qu'à 12 pieds du sol actuel, et que cet espace est insuffisant pour contenir une coupole de ce genre.

Les détails fournis par ce vieillard nous ont paru, au contraire, présenter un tel caractère de loyauté et d'exactitude, que nous n'hésitons pas à y attacher la plus grande confiance. Nous nous proposons même de pratiquer, d'après ses conseils et de concert avec les propriétaires, des fouilles dont nous nous empresserons de vous faire connaître les résultats.

La Compagnie ne doit pas perdre de vue que les constructions romaines rustiques de la forêt de Beaumont-le-Roger, décrites par MM. Louis Dubois et de Stabenrath, ne sont pas à plus d'une lieue de Serquigny, et que le camp qui commandait les deux vallées au sommet du côteau opposé, appartient au territoire de la commune ; la magnifique maison de campagne d'où proviennent les débris que nous avons l'honneur de vous offrir, pouvait donc être la résidence du commandant de ce poste militaire important.

Digitized by Google

RAPPORT SUR UN MÉMOIRE

DE M.r MANGON DE LALANDE,

SUR

SAMAROBRIVA,

FAIT A LA SOCIÉTÉ

PAR M.r DE STABENRATH.

Messieurs,

J'ai lu avec attention *le Mémoire en Réponse*, ou *la quatrième Dissertion sur Samarobriva*, par M. Mangon de Lalande. Je ne ferai pas un Rapport détaillé sur cet Opuscule, parce qu'il est lui-même, la réfutation d'un Mémoire de M. Rigolot, et que ce serait faire analyse sur analyse. Ce M. Rigolot avait attaqué de précédens Mémoires de M. de Lalande, de sorte qu'il faudrait posséder tout ce qui a été publié de part et d'autre sur la matière qu'ils ont traitée, pour exprimer une opinion claire et motivée sur la question objet de leurs débats, et qui consiste à fixer le point précis où existait la ville gauloise de *Samarobriva*.

M. de Lalande soutient, par beaucoup de raisons, qui peuvent être concluantes, qu'il faut retrouver son emplacement à St.-Quentin : M. Rigolot, au contraire, prétend qu'elle occupait celui de la ville d'Amiens.

Digitized by Google

L'auteur du Mémoire est conduit à examiner la position de divers camps romains. Il parle de celui de Vermand (Aisne), et s'élève contre ceux qui pensent que c'était là qu'était située *Augusta Veromanduorum*, et il ajoute que cette ville n'était autre que Samarobriva, aujourd'hui St.-Quentin.

Dans une Notice de M. Lemaistre, sur les monumens Celtiques ou Romains du département de l'Aisne, inséré au tome 4 e des Mémoires de la Société royale des Antiquaires, on trouve une description détaillé du camp de *Vermand*, situé à deux lieues ouest de St.-Quentin. M. Lemaistre ne veut pas s'occuper de la question de savoir, si c'était l'emplacement de la Capitale des *Veromandui ;* mais il prouve que ce camp a été fort considérable.

Quel moyen donc, au milieu de ce conflit d'opinions de se décider et de choisir ? Que M. de Lalande ait la bonté de vous transmettre tout ce qu'il a écrit pour appuyer une opinion, qu'il n'a pas adoptée sans motifs et qu'il ne soutient que par conviction, pour que vous soyez à portée vous-mêmes de l'adopter.

Ce n'est donc pas sur ce seul Mémoire que vous jugerez M. de Lalande ; mais bien sur des Mémoires qu'il ne vous a pas adressés, et vous lirez, j'en suis certain, avec plaisir, *ses Essais sur les Antiquités de la Haute-Loire ;* vous y trouverez des faits curieux, et vous regretterez que ses recherches n'aient pas été poussées plus loin.

Digitized by Google

SUJETS DE PRIX A DISTRIBUER EN MAI 1831,

PAR

LA SOCIÉTÉ ROYALE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY.

Aucun Mémoire n'ayant été envoyé à l'Académie de Nancy, en réponse à la question qu'elle avait proposée l'an dernier, cette question est retirée du concours, ou plutôt rajeunie de quelques siècles ; elle reste ainsi posée pour l'an prochain :

« Examiner, sous ses différens aspects, la situation de » la Lorraine pendant le règne de ses derniers Ducs ; quelles » modifications l'avènement de *Stanislas*, et la réunion de » ce pays à la France, ont-ils apportées dans les mœurs, » le caractère, les connaissances et l'industrie de ses ha- » bitans ? »

La solution de ces questions ne demande pas de profondes études historiques ; elle n'exige pas la recherche et le récit de faits qui se perdent dans la nuit des tems. Il ne s'agit ici que d'une espèce de chronique contemporaine. Les matériaux de ce travail d'un si grand intérêt pour notre pays, sont épars de tous côtés, moins peut-être dans les livres et les manuscrits que dans les monumens et les traditions immédiates. Il suffit de les accueillir avec discernement

Digitized by Google

et de les présenter avec ordre. Les choses qu'il s'agit de décrire, existent dans les souvenirs de quelques témoins oculaires ; les hommes qu'il faut retracer viennent à peine de disparaître, et les ombres des derniers Lorrains errent encore autour de nous. Ne laissons pas échapper l'unique moyen qui reste de les peindre d'après nature ; plus tard l'imagination pourrait seule fournir les traits de tableaux de famille qui ne gagneraient sûrement pas en éclat ce qu'ils perdraient pour nous en vérité.

En se contentant d'un travail dont les élémens se trouvent sous la main de tous les hommes observateurs et amis de notre pays, la Société a droit d'attendre des détails exacts et presque minutieux, des aperçus variés, en un mot un ouvrage consciencieux. Les concurrens penseront que leurs Mémoires deviendront en quelque sorte un recueil de pièces officielles propres à constater l'état du pays à l'époque qu'ils décrivent, et que là doivent être rassemblés les matériaux de l'histoire que leur emprunteront à leur tour les écrivains à venir.

L'Académie n'oubliant pas que les sciences sont de son domaine, appelle aussi l'attention sur une question de chimie médicale, dont le simple énoncé fera apprécier la haute importance.

Depuis assez long-tems on proposait l'écorce de saule comme succédané indigène du quinquina ; on avait même tenté d'en extraire le principe actif ; mais ce sujet avait été peu étudié, lorsque très-récemment M. Leroux de Vitry parvint à obtenir de l'écorce d'une espèce de saule (*salix helix*), un principe cristallisé qu'il nomma *salicine*. Quelques médecins attribuent à cette substance nouvelle la propriété fébrifuge du quinquina, et pensent qu'elle pourrait

Digitized by Google

le remplacer dans notre matière médicale. Si leur opinion est fondée, la découverte de la salicine aurait un résultat immense, puisqu'elle affranchirait la France d'un tribut payé à l'étranger, et qu'elle substituerait à un médicament emprunté aux forêts d'un autre hémisphère, et dont l'importation peut être par fois interceptée, une substance que notre sol produira toujours abondamment. Mais un jugement porté sur un tel sujet doit, avant d'être sanctionné, être soumis à l'épreuve d'une pratique plus générale. Il est rare qu'une innovation de cette importance n'excite pas d'abord un enthousiasme irréfléchi ou une défaveur exagérée; l'appréciation ne devient juste et sage qu'après une étude approfondie. L'Académie propose donc le sujet de prix suivant:

» Donner un mode d'extraction de la salicine plus simple » et plus économique que celui qui a été soumis à l'Académie des Sciences par M. Leroux.

» Extraire la salicine de diverses espèces de saules afin de » déterminer celle qui en produit le plus. Rechercher si la » différence du climat et du sol influe sur la proportion de » cette substance dans une même espèce de saule.

» Enfin étudier comparativement les effets de la salicine » et du quinquina dans plusieurs variétés de fièvres; déterminer les cas où elle peut et ceux où elle ne peut le remplacer, »

Les Mémoires en réponse à ces deux questions seront adressés à M. le Secrétaire de la Société avant la fin du mois de Février 1831. Ces Mémoires doivent porter, dans un billet cacheté, le nom de leur auteur.

Une médaille d'or du prix de 300 francs sera décernée dans la séance du mois de Mai 1831, à l'auteur du Mé-

Digitized by Google

moire qui sera jugé le meilleur sur chacune des questions proposées.

On ne doit pas oublier que la Société a mis au concours, il y a quelques années, la Topographie médicale de chacun des arrondissemens du département de la Meurthe ; un seul Mémoire de M. Leclerc, relatif à l'arrondissement de Toul, a été couronné il y a sept ans. Elle désire vivement que de semblables Mémoires lui soient adressés sur les autres arrondissemens. Le prix pour chacun d'eux est de 150 francs.

Enfin, l'Académie rappèle que l'éloge des Lorrains célèbres est toujours au concours, et que traité d'une manière satisfaisante, cet éloge est près d'elle un titre d'association. Les noms de Claude *Gelé*, de Dom *Calmet*, de madame *de Graffigny*, etc. doivent stimuler le zèle des concurrens.

L'envoi des Mémoires et des Notices sur ces derniers sujets est soumis aux formalités que nous venons d'indiquer. Le prix est donné, et le nom de nouvel associé est proclamé à la séance publique annuelle qui suit la réception de l'ouvrage.

Programme des prix qui seront décernés par l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, dans sa séance publique de 1831.

Classe des Sciences.

Aucun Mémoire sur la question mise au concours pour le prix ordinaire qui devait être décerné dans cette séance, n'a été adressé à l'Académie ; l'importance dont serait, pour les manufactures, la solution de la question proposée, a engagé l'Académie à continuer cette question au concours.

Digitized by Google

Elle propose donc pour sujet de prix qui sera décerné dans la séance publique de 1831, la question suivante :

« Etablir la différence chimique qui existe entre les sulfates de fer (couperoses) du commerce (1), particulièrement entre ceux que l'on extrait des pyrites et terres pyriteuses, et ceux que l'on obtient directement de la combinaison du fer, de l'acide sulfurique et de l'eau. On devra, non-seulement indiquer cette différence par rapport aux diverses quantités d'acide sulfurique, d'oxide de fer et d'eau, qui entrent dans la composition de ce sel, mais examiner s'il n'est pas parfois mélangé et combiné avec des substances étrangères provenant des matières employées à sa préparation, et, en supposant ce fait démontré, déterminer quelle doit être l'influence de ces substances dans les différens emplois du sulfate de fer, tels que le montage des cuves d'indigo, la préparation des mordans, les différentes teintures, afin de connaître positivement si la préférence accordée au sulfate de fer de certaines fabriques est fondée, et justifie suffisamment la grande élévation de son prix, ou si elle tient seulement à un préjugé, comme cela a eu lieu pour les aluns de Rome, à l'égard de ceux de France.

En supposant toujours qu'il existe dans le sulfate de fer des corps étrangers, rechercher des moyens faciles et économiques pour les en séparer ou pour en neutraliser les mauvais effets, et tels que les sulfates de fer les moins estimés, étant traités de cette manière, présentent des résultats aussi avantageux que les autres, et sans que le prix en ait été beaucoup élevé. »

Les concurrens devront joindre à leur mémoire les échantillons des sulfates de fer sur lesquels ils auront opéré, et

(1) On comprendra dans cet examen la couperose de Salzbourg.

Digitized by Google

dont ils feront connaître l'origine et le prix courant. Ces échantillons porteront des numéros qui se rapporteront aux analyses exposées dans le mémoire.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise, avec les autres précautions en usage pour les concours Académiques.

Ces Académiciens résidans sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages des concurrens devront être adressés, francs de port, à M. Lévy, chef d'institution, Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Sciences, avant le 1.er Juillet 1831. Ce terme est de rigueur.

Classe des Belles-Lettres.

L'Académie royale de Rouen propose, pour le concours de 1831, le sujet suivant :

« Etablir un parallèle entre toutes les expéditions contre Alger et celle qui nous en a rendus maîtres. »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Les auteurs mettront en tête de leur ouvrage une devise, répétée sur un billet cacheté, dans lequel ils feront connaître leur nom et leur demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait obtenu le prix.

Les Académiciens résidans sont exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. N. Bignon, Secrétaire perpétuel pour la Classe des Belles-Lettres, avant le 1.er Juin 1831, terme de rigueur.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M.r A. PASSY,

PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE L'EURE,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ,

LE JOUR DE SA RÉCEPTION.

Messieurs,

Je ne dois l'honneur de vous présider qu'à mes fonctions administratives. J'obéis à votre réglement et c'est mon excuse à mes propres yeux. Au milieu de tant d'hommes éminens en savoir, en lumières et en patriotisme, il a fallu le désir qui m'anime de m'associer véritablement à vos travaux pour accepter un moment ce fauteuil, qui appartient à celui que désignent vos libres suffrages.

Les Sociétés savantes ont rendu les plus grands services à la civilisation moderne. Leurs travaux fécondent à la fois les intelligences, par les idées nouvelles qu'elles répandent,

Digitized by Google

et l'industrie, par les applications des découvertes scientifiques aux procédés des arts.

A leur naissance, les associations académiques ont dû réclamer l'appui des Gouvernemens ; elles ne pouvaient s'établir sans leur permission ni continuer sans leur aide : cette tutelle leur a été favorable. Désormais, émancipées par leurs services, fortes de leurs intentions, elles doivent marcher seules, étendre leur influence par leur utilité, et s'entretenir par l'activité de leurs recherches et un judicieux recrutement parmi les jeunes gens adonnés à la culture des Sciences et de la Littérature : c'est à l'administration à s'honorer en favorisant de tout son pouvoir les nobles travaux auxquels leurs membres consacrent généreusement leurs talens et leurs loisirs

Votre savante Compagnie qui condense et reflète les lumières de la Littérature, des Sciences et des Arts, a conquis l'estime du monde savant et la reconnaissance des habitans éclairés de ce Département, par sa constance dans de laborieuses recherches, et la communication active des connaissances qu'elle acquiert au profit de tous.

Ses documens périodiques contiennent l'analyse des ouvrages les plus utiles, des notices originales et des rapports sur les découvertes qui intéressent l'humanité. Cette collection, poursuivie avec activité, forme les archives des travaux savans entrepris dans notre Département. Voué dès ma jeunesse à l'étude de l'histoire naturelle, j'ai puisé dans votre Journal de précieuses notions. A mon tour, je vous demanderai, Messieurs, la permission d'y insérer le résultat des observations que j'ai faites sur le sol de notre pays ; car c'est mon ambition d'être compté désormais au nombre des membres actifs de cette Société et de n'y point paraître comme un Président imposé par vos statuts.

Digitized by Google

L'indépendance doit être pour tous, même pour les réunions Académiques. L'élection est leur principe vital : ce sont les Corps représentatifs des Sciences et des Belles-Lettres. On ne pourrait en concevoir une dont les membres ou une partie des membres seraient à la nomination de l'autorité.

Caractérisée par une ardente curiosité, une impatience active qui porte les esprits à s'enquérir des causes de tout ce qui existe, et par une maturité de raison qui permet de reconstruire sur de plus larges bases tout ce qu'avait détruit le scepticisme du siècle dernier, notre époque est favorable aux associations de toute espèce ; car c'est principalement à l'esprit d'association développé par l'exemple des institutions Académiques que notre civilisation doit ses étonnans progrès.

Auparavant, les découvertes scientifiques étaient le fruit d'études et de méditations solitaires ; elles se faisaient jour lentement ; mais les Sociétés ont donné aux études l'appui des études ; les Sciences maintenant s'éclairent mutuellement ; leurs progrès sont communs : la plus avancée entraîne les autres à sa suite. Les communications entre les hommes, comme celles entre les Etats, sont devenues plus faciles : aussi les nouvelles scientifiques courent-elles avec rapidité provoquer de fructueuses émulations et recevoir leur caractère d'utilité publique par le jugement des Sociétés savantes. Les hommes instruits viennent d'un bout de la terre à l'autre pour se visiter, s'entretenir de leurs projets et de leurs observations. C'est aux Sociétés savantes que ces bienfaits sont dûs ; ce sont leurs relations qui font citoyens de la patrie des lumières, les hommes de tous les pays

Si la jeunesse se jette avec enthousiasme dans la carrière des Sciences qui mène quelquefois aussi à la richesse, à la

Digitized by Google

renommée et aux honneurs, c'est que l'étude des Sciences donne à l'esprit ce contentement qui est la sagesse; c'est que les Sciences sont cultivées non-seulement pour elles-mêmes, pour ce charme intime que l'on y trouve; à cause de cette séduction qu'elles exercent sur les esprits généreux; de cette satisfaction grande et perpétuelle, qu'elles procurent aux hommes, quand les avantages de la société se retirent d'eux; mais aussi et surtout, parce que leur utilité est reconnue, qu'elles ne sont plus de vains amusemens de l'esprit, que de toutes parts on s'inquiète de leurs conquêtes qui alimentent les procédés industriels et concourent au bien général. C'est ainsi que plusieurs Arts doivent les pas qu'ils ont faits, aux révélations de la Chimie et de la Physique. Toutes les Sciences naturelles fournissent des applications à l'Agriculture et à la Médecine. Ce mieux être du peuple, si reconnaissable depuis quarante années, est un bienfait des Sciences; car, c'est aussi à leurs progrès que l'industrie doit ce perfectionnement et ces bas prix qui mettent des objets de luxe au seuil de la chaumière Aussi les lois marchent-elles à leur suite. Au peuple mieux vêtu, plus travailleur, fier de ce qu'il gagne, éclairé et rétabli dans sa dignité, il faut de nouvelles institutions qui satisfassent sa raison, qui lui assurent un travail libre et sa part légitime dans le maniement de ses propres affaires.

De la nécessité du travail industriel et du travail intellectuel, de cet élan vers une amélioration générale qui anime toutes les classes de la société, naissent leur fusion et leur accord. La paix et l'ordre public sont ainsi fondés Plus de distance entre les castes. Les plus nobles esprits se sont élancés des derniers rangs de la société, et je citerai à la gloire de la Normandie, l'illustre Laplace, sorti d'un de ses villages; d'un autre côté, des hommes nés dans les classes

Digitized by Google

les plus favorisées par l'ordre social, se sont anoblis par la culture des Sciences, des Arts et de l'Industrie, et nous avons vu le respectable duc de la Rochefoucault, introduire la vaccine en France et de nouvelles fabrications.

Notre beau pays de Normandie riche, industrieux et varié dans son sol, qui a fourni tant de belles pages à l'histoire, dont les premières lois importées avec la conquête, ont enfanté la liberté anglaise, où les institutions libérales ont toujours compté d'intrépides et de généreux défenseurs; dont les habitans sont si remarquables par leur constance dans leurs entreprises intellectuelles ou manufacturières, est appelé par le développement de notre constitution politique, à une ère nouvelle de prospérité, et vous, Messieurs, vous contribuerez éminemment à sa félicité, en redoublant vos efforts en faveur de la civilisation et en accroissant la gloire qu'elle doit à tant d'illustres Normands, que les Sciences, la Guerre, la Littérature et l'Industrie comptent avec orgueil.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. FORTIN, D.-M.-P.,

MEMBRE RESIDANT,

LE JOUR DE SA RÉCEPTION.

Messieurs,

Dans tous les tems les Sociétés savantes ont admis, que sans instruction, il ne peut y avoir de civilisation; que, sans instruction, il n'y a point d'Etat fort et florissant. Elles ont toujours professé ces principes; et, autant qu'il était en leurs forces, elles ont concouru à leur développement, à leur propagation.

Ainsi chaque année elles applaudirent aux progrès des Sciences et des Arts, et convaincues qu'un Empire est riche en proportion de ses produits, elles réclamaient de la Science de nombreux perfectionnemens pour l'agriculture et l'industrie. Sans doute elles ne les ont pas tous obtenus; mais pour se convaincre des progrès il suffit de jeter un regard sur nos campagnes et nos ateliers.

Cherchant aussi avec calme la solution des questions les plus ardues de la métaphysique, tachant de soulever le voile qui cache à nos yeux les phénomènes de l'intelligence, les

Digitized by Google

Sociétés savantes ont fait naître dans nos âmes des idées grandes et nobles, et professant la liberté de conscience comme le beau dogme de la philosophie, elles n'ont pas peu contribué à la tolérance religieuse. C'est surtout en publiant leurs travaux qu'elles ont rendu de si grands services à la France, à l'Europe entière.

En effet, la presse qui donne une nouvelle vie à la conception, qui l'anime et la féconde, reflétait dans l'Univers la lumière qui jaillissait des discussions des Corps savans, et chaque jour elle faisait pâlir de plus en plus le système rétrograde qui voulait enchaîner la pensée, la rendre esclave, en la faisant périr aussitôt qu'elle était conçue (1).

L'Académie française réclama alors près du Roi, ce qui est de droit à tous ; et si seule elle ne put la sauver d'un esclavage qui la menaçait, du moins y a-t-elle puissamment contribué. Elle paya sa dette à la liberté : la haine et les soupçons planèrent sur elle et bientôt les disgraces l'accablèrent.

Mais, Messieurs, quelle Société n'a pas essuyé d'injustice ? Vous mêmes n'avez-vous pas eu à souffrir ce qui blesse le plus les cœurs ? Un homme dont la mémoire vous est chère, dont la vie était aussi pure que la conscience était inébranlable, un homme qui s'était associé à tous vos travaux, qui n'avait jamais reculé devant un devoir, n'a pu recevoir le tribut d'hommage et d'amitié que vous payez à vos collègues après leur mort. Aujourd'hui, Messieurs, il n'y a pas grand courage, mais il y a justice à s'écrier : Honneur à Monsieur Ozanne ! honneur à la conscience qui ne sait transiger ! elle fait l'homme moral, l'homme citoyen.

Maintenant vous n'avez plus à craindre d'actes arbitraires,

---

(1) La loi sur la liberté de la presse présentée aux Chambres, par M. Peyronnet.

Digitized by Google

la Science et l'Autorité animées d'une noble émulation, travailleront de concert à la félicité du genre humain. Le peuple, qui a fait preuve d'éducation morale, a besoin d'instruction. Partout il s'en montre avide, partout il répond à l'appel lorsqu'on vient lui offrir cette manne sacrée qui nourrit son intelligence, fortifie sa raison, élève son jugement. Espérons que chaque ville verra bientôt dans son sein de véritables Athénées, où le peuple qui se montre si jaloux de la gloire et de la liberté recevra une éducation aussi utile que réelle. Là il apprendra quel usage il doit faire de sa liberté, comment il perfectionnera l'art qu'il a embrassé.

Alors, Messieurs, vous sentirez plus encore, si c'est possible, la perte de celui que vous m'appelez à remplacer parmi vous. M. Brémontier, doué d'une instruction profonde et variée, eût fait aimer la Science qu'il eût professée; il eût fait naître dans ses auditeurs l'amour qu'il porte à l'étude et qui est les délices de sa vie. D'autres jouiront de ses talens, verront ses succès et la renommée viendra nous les apprendre (1).

Pour moi, Messieurs, invité à partager vos travaux, je ne puis vous offrir que mon zèle pour l'étude. Ne craignez pas de le mettre à l'épreuve, et puisse-t-il me rendre digne de l'honneur que vous me faites en m'appelant au milieu de vous.

---

(1) M. Brémontier, ingénieur du département de l'Eure, à Evreux, est maintenant à Melun, Seine-et-Marne.

Digitized by Google

LA BRUME. (CLASSIQUE.)

Par M. ***.

Le soleil a quitté ses humides demeures,
Son char s'est élancé dirigé par les heures;
Et le bruit des coursiers inondés de clarté
Résonne dans les cieux par l'écho répété.
Laissant son vieil Epoux, la jeune et fraîche Aurore
A devancé le dieu qui sommeillait encore.
Tout renaît à la vie et présage un beau jour,
Le Roi brillant des cieux caresse avec amour
Les prismes vaporeux de la brume légère,
La pénètre en tous sens de sa douce lumière,
La suit dans les forêts, sur les flancs des coteaux
S'endort dans le vallon, sur l'onde des ruisseaux;
Comme elle balancé par Zéphire ou Borée,
Ses rayons l'ont changée en poussière dorée;
Moins légère pourtant que ce réseau divin
Qui dévoila jadis la honte de Vulcain,
Elle cache à demi les monts, les pâturages
Et ceint d'un voile blanc le front des rocs sauvages;
Mais Eole en fureur a soulevé les mers,
Les flots contre les flots se heurtent dans les airs.
Quelle cause, ô Neptune, a troublé ton empire?
A ta puissante voix que la tempête expire,
Que le calme renaisse et sur les flots d'azur
Qu'Amphitrite paraisse à l'aspect d'un ciel pur.

Digitized by Google

Vœux, hélas ! impuissans, inutile prière,
Les dieux n'écoutent pas mes plaintes solitaires ;
La tempête redouble, et de longs sifflemens
Se mêlent au fracas de la foudre et des vents ;
En tourbillons épais, la brume condensée
Se meut rapidement par l'ouragan poussée.
Espoir du laboureur, les épis jaunissans,
Sont détruits par la grêle ou par de longs torrens,
Une heure voit périr les travaux d'une année.
Qu'allez-vous devenir famille infortunée ?
Quels dieux vous nourriront sans secours et sans pain ?
Irez-vous mendier !... Implacable destin !
Suspends, suspends tes coups, arrête ta vengeance ;
Rends le calme à nos champs, à nos cœurs l'espérance.
Un rayon de soleil pâle et décoloré
A percé la nuit sombre et faiblement doré
Le contour arrondi des plus sombres nuages ;
Un vent frais qui s'élève au loin chasse l'orage ;
La foudre gronde encor, et ses lourds roulemens
Préludent au repos de tous les élémens.
Tout s'apaise et se tait, la brume se colore,
En légères toisons s'exhale, s'évapore ;
Et le soleil vainqueur, est sorti radieux
Des orageux brouillards qui nous voilaient ses feux.
Ainsi pour un moment on a vu le génie
Proscrit, courber la tête, obscurci par l'envie ;
Mais relever bientôt son front persécuté
Tout rayonnant de gloire et d'immortalité !

Digitized by Google

LA BRUME. (ROMANTIQUE).

Par M. ***.

Aux doux rayons du Soleil du Printems
La Brume épaisse se colore,
En gerbes d'or, en prismes transparens
Elle glisse et voltige encore,
S'arrête au fond des bois, rampe sur les coteaux,
Se dissipe et s'envole en fumée,
En baignant de ses pleurs les frêles arbrisseaux,
Elle humecte l'herbe embaumée.
Mais le Soleil a voilé son éclat,
L'air s'épaissit, la Brume se condense,
Et comme un voile noir s'agite et se balance.
Ainsi quand un guerrier blessé dans un combat,
Ferme les yeux à la lumière
Prêt à mourir, il sent s'accroître devant lui
La nuit qui presse sa paupière.
En vain il veut parler.... sa main cherche un appui;
Vains efforts, et sa voix s'éteint dans la poussière.
Ainsi dans le vallon tout est obscurité,
La nuit s'appesantit du sommet des montagnes
Sur les bords des ruisseaux, dans les vertes campagnes.
Ma voix n'a plus de son, mon souffle est arrêté,
Comme en un cauchemar je vois mouvoir des ombres,
Des éclairs passagers sillonnent ces lieux sombres,
Mon œil en frissonnant a vu l'immensité!....

Digitized by Google

Quel bonheur ! sous mes pieds se forment les orages,
La foudre avec fureur déchire les nuages,
Fracasse les rochers déserts,
Et le grand aigle noir pousse des cris sauvages
En s'élançant effrayé dans les airs.
Sublimes ouragans, tempête impétueuse,
Vous pénétrez mes sens d'une incroyable horreur ;
Qu'importe une nuit sombre, une nuit orageuse,
Si je sens dans mon sein battre et bondir mon cœur.
Alors comme accablé par le poids du génie,
Athlete haletant, noblement terrassé,
J'ose lever encor ma tête appesantie,
Quand l'orage a passé.
Mais le calme renaît, et le Soleil rayonne,
Enveloppé d'une pâle couronne,
Que colore à demi son disque lumineux.
Le silence succède au bruit des vents fougueux,
Brouillards épais, Brume légère,
Bercez-moi mollement entouré de vapeurs ;
Epanchez sur mon front l'onde limpide et claire
Que vous versez aux fleurs !

Digitized by Google

TABLE.

Séance publique annuelle des Sociétés d'Agriculture, Sciences et Arts, et de Médecine, Chirurgie et Pharmacie du département de l'Eure, tenue à Evreux, le 4 Septembre 1829. 5

Rapport fait par M *L.-H Delarue*, Secrétaire perpétuel. 6

Rapport sur les Travaux de la Section d'Agriculture, par M. *Brémontier*. 16

Rapport sur les Travaux de la Section des Sciences, par M. *Bougarel*. 22

Rapport sur les Travaux de la Section de Littérature, par M. *Dulong*. 28

Liste de Messieurs les membres des Sociétés d'Agriculture, Sciences et Arts, et de Médecine, Chirurgie et Pharmacie du Département de l'Eure. 38

Avis. 54

Réglement de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Eure. 55

Programme des Prix proposés par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles Lettres du Département de l'Eure, pour être décernés dans sa séance publique de 1831. 61

AGRICULTURE.

Questions relatives à l'agriculture, proposées par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Messieurs les membres de cette Société domiciliés dans les divers arrondissemens de ce département. 65

Rapport sur un Mémoire de M. *Vanier*, touchant les avantages du partage et de l'amélioration des Biens communaux, par M. *d'Avannes*. 66

Note de M. *Auguste Leprevost*, sur une expérience d'Agriculture faite dans l'arrondissement de Bernay. 74

Note de M. *d'Avannes* sur une machine à battre le grain. 81

Digitized by Google

Rapport sur un procédé de M. *Leviez*, pour guérir les plaies faites aux arbres, et sur le semoir de M. *Barrau*, par M. *Beaucantin*. 84

Extrait du Journal d'Agriculture, d'Economie rurale et des Manufactures du royaume des Pays-Bas (*Pimprenelle et Turneps*). 91

Note sur les opérations du Lavoir à Façon de Croissy, pendant l'année 1829, et sur l'établissement d'un dépôt de laines à Paris, par MM. les Directeurs de l'Association rurale de Naz. 165

Rapport fait à la Société royale et centrale d'Agriculture, sur l'exploitation du Domaine de M. le baron *Louis*, à Petit-Bry, par M Bottin. 175

Quelques réflexions sur le chaulage du blé, par M. *Prevost fils*, pépiniériste à Rouen. 289

Méthode pour l'engraissement des bêtes à cornes à l'étable, usitée dans le Palatinat du Rhin. 292

Extrait des Annales de la Société d'Horticulture de Paris. 301

Sciences et Arts.

Histoire naturelle, Antiquités et Industrie du département de l'Eure. 97

Dissertations 1.° sur le volume des atomes et sur les modifications qu'il subit dans les combinaisons chimiques ; 2.° sur l'ulmine (acide ulmique) et sur l'acide azulmique, par M. *Polydore Boullay*, Docteur ès-Sciences. 100

Recherches chimiques sur le sang de poisson faites sous le rapport de la Chimie judiciaire, par M. *Morin*, Pharmacien à Rouen. 108

Rapports faits à l'Académie des Sciences 1.° par M. le baron *Cuvier*, sur la partie zoologique ; 2.° par MM. *de Rossel*, *Mathieu* et *Arago*, sur les travaux relatifs aux sciences mathématiques du voyage de *la Chevrette* dans les mers de l'Inde. 110

Rapport fait par M l'Abbé *Troussel*, sur une Notice de M. *Auguste Leprevost*, relative à la Chasse de saint-Taurin. 123

Société d'Economie domestique et industrielle. 129

Topographie Médicale de la ville d'Evreux, par M. *Fortin*, D.-M.-P. 189

Digitized by Google

Observation d'une pleurésie latente, avec empième, guérie par l'expectoration des matières suppurées ; par M. *Py*, D.-M. à Narbonne. 223

Notice sur le mode d'administration du sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes, et sur le traitement des anasarques qui surviennent quelquefois à la suite de ces maladies ; par M. *Gouzée*, D.-M. à Anvers. 228

Observations et Réflexions sur la gangrène pulmonaire partielle ; par M. *Henry de St. Arnoult*, D.-M. à Paris. 233

Notice sur les fouilles récemment faites dans une partie de la forêt de Beaumont-le-Roger (Eure), et sur les Monumens qui y ont été découverts ; par M. *de Stabenrath*. 245

Rapports sur les Antiquités de Berthouville ; par M. *Auguste Leprevost*. 262

Mémoire sur les moyens attribués à la nature pour réparer les solutions de continuité dans le système nerveux, par M. *Fortin*, D. M.-P. 305

Névrose du système respiratoire, par M. *Fortin*. 317

Fièvre intermittente observée dans le cheval, par M. *Lautour*, vétérinaire à Laigle. 320

Examen physique et chimique d'une concrétion extraite sur le cou-de-pied d'un individu âgé de 80 ans, par M. *Dubuc*, Pharmacien à Rouen. 322

Observations faites par M. *Texier*, vétérinaire, sur la mort de trois cochons occasionnée par des viandes. 327

Analyse d'un vin sophistiqué, faite par M. *Gosselin*, Pharmacien à Benzeville. 330

Instruction sur la Vaccine rédigée par M. le Docteur *Emery*, au nom de la Commission de Vaccine, et adoptée par l'Académie royale de Médecine. 332

Mémoire sur les inflammations internes, vulgairement appelées fièvres, par M. *H. Chauffard*, D.-M. à Avignon. 341

Liste des principaux objets trouvés à Berthouville, par M. *A. Leprevost*. 342

Antiquités romaines trouvées à Berthouville, dessinées par M. *Prétextat Oursel*. 364

Note sur les Antiquités romaines de Serquigny, par M. *Auguste Leprevost*. 366

Digitized by Google

Rapport sur un Mémoire de M. *Mangon de Lalande*, sur Samarobriva, fait par M. *de Stabenrath*. 373

LITTÉRATURE.

Discours prononcé par M *de Stabenrath*, membre résidant, le jour de sa réception. 131
Rapport sur le Cours de Philosophie de M. *Cousin*, par M. *Laporte*, membre résidant. 136
Un Chapitre des Mémoires de *Franck Pierre-Point*. Le Magnétisme. 149
Stances présentées à Madame De ***, par une Orpheline qu'elle avait recueillie après le désastre de saint-Domingue. 161
A Lesbie. Elégie. Par M. ***. 163
La Maison de Rochester ; par M. *de Stabenrath*. 269
Rapport sur les Poésies de madame veuve *Courtin* ; par M. *d'Avannes*. 281
A Madame *Aglaé de Corday ;* par M. *Ange Petit*. 284
Adieux ; par M. *Edmond de Payen*. 287
Discours prononcé par M. *A. Passy*, Préfet du Département de l'Eure, Président de la Société, le jour de sa réception. 381
Discours prononcé par M. *Fortin*, D.-M.-P., membre résidant, le jour de sa réception. 386
La Brume. (Classique.) 389
La Brume. (Romantique.) 391

PRIX PROPOSÉS

Par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Eure. 61
Par l'Athénée des Arts de Paris. 243
Par la Société des Sciences Médicales et Naturelles de Bruxelles. 244
Par la Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy. 375
Par l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. 378

EVREUX, ANCELLE fils, Imprimeur de la Société.

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06352 0657

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06352 0657

Digitized by Google

Digitized by Google